This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online.

It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover.

Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you.

Usage guidelines

Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying.

We also ask that you:

+ *Make non-commercial use of the files* We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.

+ *Refrain from automated querying* Do not send automated queries of any sort to Google's system: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.

+ *Maintain attribution* The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.

+ *Keep it legal* Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe.

About Google Book Search

Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at http://books.google.com/

A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

+ *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.

+ *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.

+ *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.

+ *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse `http://books.google.com`

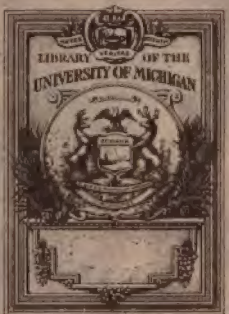
LIBRARY OF THE
UNIVERSITY OF MICHIGAN

LE JOURNAL DES SÇAVANS,

POUR

L'ANNÉE M. DCC. XLIX.

SEPTEMBRE.

A PARIS,

Chez G. F. QUILLAU, Pere, Imprimeur-Juré-Libraire de l'Université, rue Galande, à l'Annonciation.

M. DCC. XLIX.

AVEC PRIVILEGE DU ROI.

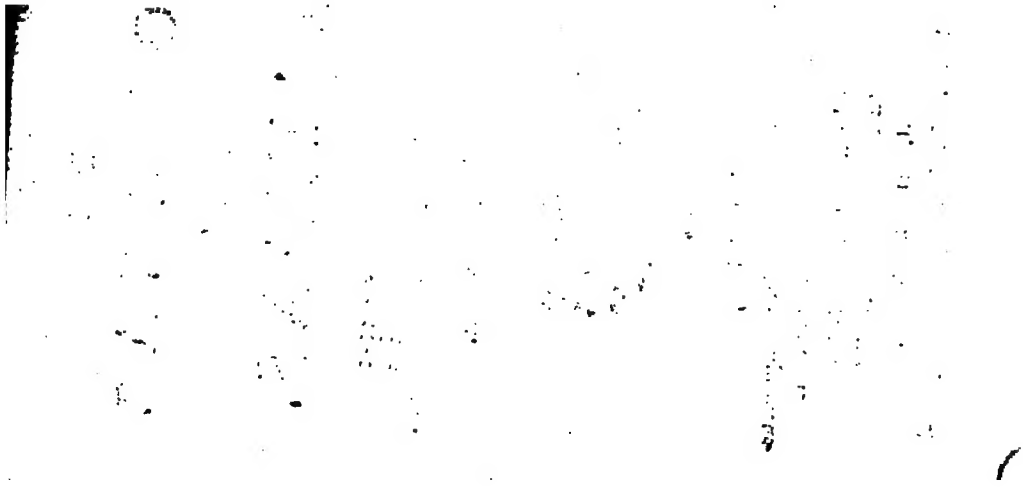

LE JOURNAL DES SCAVANS.

SEPTEMBRE M. DCC. XLIX.

LEÇONS DE PHYSIQUE Expérimentale, par M. l'Abbé NOLLET, *de l'Académie Royale des Sciences, de la Société Royale de Londres, & Maître de Physique de Monseigneur le Dauphin. Volume in-12. pag. 535. Tome quatrième.* A Paris, chez les freres Guérin, rue S. Jacques, vis-à-vis les Mathurins, à S. Thomas d'Aquin, 1748.

123874

PREMIER EXTRAIT

MONSIEUR l'Abbé Nō commence ce quatriéme lume par rechercher la nature les propriétés de l'eau ; ce ſujet eſt fort étendu eſt diviſé en tr parties ; on regarde d'abord l'e comme *liqueur*, enſuite comme *peur*, puis comme *glace*.

On ſera peut-être ſurpris que l' nous apprenne que l'état naturel l'eau, n'eſt point celui de la liquic té ; car il paroit que ſa nature d'être ſolide, & que ſa fluidité ou mobilité n'eſt qu'accidentelle, n'eſt entretenue que par la matié du feu qui la pénétre. Lorſqu'o examine l'eau comme liquide, o voit que l'eau eſt tranſparente, n'a point d'odeur ſi elle n'eſt poin mélée de matiéres étrangéres. O doit attribuer la fluidité de l'ea à l'extréme petiteſſe de ſes molécules, mais on ne peut connoître par aucune expérience leur figure, ni déterminer leur grandeur.

On a recherché si la fluidité de l'eau étoit augmentée par les diverses dilatations, par le plus ou le moins de chaleur, mais les expériences n'ont rien décidé à cet égard. Quelques Physiciens ont prétendu que le plus ou le moins de fluidité devoit provenir de la desunion des molécules & non de la division de ces mêmes parties : si l'on raisonne par analogie, on remarque que les matiéres qui s'amolliſſent par le feu, se divisent en s'évaporant ; ce qui fait soupçonner à M. l'Abbé Nollet que la chaleur subdivise les particules de l'eau. Il est vrai encore que l'eau froide ne pénétre pas les corps aussi facilement que celle qui est chaude : on remarque que la solution des sels est plus abondante à mesure que le dégré de chaleur augmente : il paroit donc probable que la chaleur ou la matiére du feu subdivise les molécules de l'eau.

Lorsqu'on traite de l'eau, il con-

vient de parler de l'origine des fontaines & des fleuves ; il y a peu de Phyſiciens qui n'ayent formé des ſyſtêmes, Deſcartes en a établi un qui, quoique ingénieuſement imaginé, n'a plus de ſectateurs ; on convient que tous les ſyſtêmes renferment quelques difficultés, cependant il paroit que les pluyes, les neiges, les brouillards, & généralement toutes les vapeurs qui s'élévent, tant de la mer que des continens, & des Iſles, ſont les principales cauſes qui font naître & qui entretiennent les fontaines, les puits, les riviéres, & toutes les eaux courantes ; on peut faire contre cette hypothéſe quelques objections, mais elles ſont aiſées à réſoudre.

De quelque maniére que nous vienne l'eau, elle n'eſt jamais pure, elle contient pluſieurs parties qui ſont étrangéres à ſa matiére propre. On reconnoit que l'eau n'eſt point pure quand elle a de l'odeur ; l'eau qui ſeroit abſolu-

ment pure n'auroit aucun goût. Il peut arriver que l'eau paroiſſe claire & fort inſipide, & que cependant elle contienne quelques parties étrangéres; on ne peut s'aſſurer du contraire que par le ſecours de l'art.

M. l'Abbé Nollet nous donne le procédé qu'il faut ſuivre pour reconnoître les différentes matiéres dont les eaux ſont chargées. Il ſuit dans toutes ſes expériences la même méthode, il commence par la préparation, il en marque les effets; il en donne l'explication, enfin il en fait l'application. Par exemple, M. l'Abbé Nollet nous donne le moyen de reconnoître ſi les eaux contiennent des parties de fer, de vitriol, ou des ſubſtances métalliques & ſalines, enfin quelques parties graſſes & ſulphureuſes. On ne peut douter que les ſources qui ont ces qualités, ne les doivent aux mines par leſquelles elles paſſent avant que de ſortir de la terre. La nature ſe ſert de toutes ces

eaux qui ſont comme extravaſées pour raſſembler, ſelon ſes vûes les principes des mixtes & de toutes les concretions qui ſe forment ſecrettement & peu à peu dans le ſein de la terre.

De tous les moyens que l'on peut employer pour purifier l'eau il n'y en a point de plus uſité que la filtration, ni de plus efficace que la diſtillation. On ſe ſert de la filtration lorſqu'il s'agit de purger l'eau de certaines ſaletés. La diſtillation agit plus efficacement quoique ce ne ſoit pas encore un moyen ſur pour avoir de l'eau abſolument ſans mélange.

Quelques Phyſiciens, & entr'autres M. Newton, ont penſé que l'eau n'étoit pas d'une nature inaltérable; ils ont avancé qu'après la diſtillation juſqu'à *ſiccité*, l'eau ſe changeoit en une terre ſolide. Cependant d'autres Phyſiciens & Boerhaave à la tête, penſe que l'action du feu ne peut faire changer de forme aux parties élémentaires

de l'eau ; M. l'Abbé Nollet adhére au ſentiment de Boerhaave, il croit que c'eſt une matiére étrangére mélée avec l'eau qui ſe réduit en terre.

Il y a longtemps que l'on ſçait que l'eau expoſée à l'action du feu, s'échauffe & ſe dilate peu à peu juſqu'à ce qu'elle bouille, après quoi elle ceſſe de ſe dilater & de s'échauffer, quoique l'on continue ou que l'on augmente le feu qui a produit cette dilatation, mais comme elle bout plus ou moins facilement, ſelon que ſa ſurface eſt plus ou moins libre de ſe ſoulever, car on ſuppoſe que l'air extérieur a un libre accès ; *il peut arriver qu'elle ſoit dilatée autant qu'elle peut l'être, avant qu'elle ait reçu toute la chaleur qu'elle pourroit prendre ; ou bien elle peut être gênée de façon qu'en ſe dilatant moins que de coutume, elle s'échauffe cependant beaucoup davantage.* Pluſieurs expériences qu'on rapporte ici ſervent de preuves à cette aſſertion.

Toutes ces expériences ingénieusement imaginées prouvent qu'il faut moins de feu pour faire bouillir l'eau, lorsqu'elle est moins pressée par le poids ou par le ressort de l'air; d'où l'on a conclu qu'au sommet d'une haute montagne la chaleur de l'eau bouillante n'étoit pas aussi grande que dans un lieu moins élevé, & l'expérience justifie ce fait.

Si l'on recherche de quelle maniére les différens sels plongés dans l'eau se dissolvent, on verra que cette dissolution dépend en partie de leur figure & de la chaleur du liquide. On remarque dans cette opération qu'une partie du sel tombe au fond du vase, mais si on fait chauffer l'eau de nouveau, le sel qui s'étoit cristallisé rentre dans les parties de l'eau; il faut concevoir que les particules salines, peut-être plus fines que celles de l'eau, rentrent dans les pores du liquide, & se distribuent uniformément dans toute la masse, car il paroit vrai-

ſemblable que les parties de ſel s'uniſſant à celles de l'eau en augmentent la grandeur & en changent la figure, par conſéquent l'eau ne peut diſſoudre qu'une certaine quantité de ſel; ſi la chaleur vient au ſecours, & augmente la fluidité de l'eau, elle élargit les pores de ſorte que la diſſolution des ſels devient plus prompte: par une raiſon contraire le froid reſerre les pores, & les parties de ſel ne trouvant plus de place ou de pores dans leſquels ils puiſſent s'inſinuer, ils ſe raſſemblent & tombent au fond du vaſe.

Cette pénétration des parties ſalines dans les pores de l'eau, peut nous faire concevoir pourquoi, & comment l'eau ſe refroidit par la diſſolution de quelques onces de ſel ammoniac dans l'eau. Lorſque ces parties ſalines ſe ſont inſinuées, la matiére du feu eſt expulſée des pores qui la contenoient, ainſi le mouvement doit ſe rallentir & la chaleur du liquide diminuer.

Cette Queſtion a conduit l'Abbé Nollet à rechercher quel peut être la cauſe de la ſalure de la mer. Il rapporte les différens ſentimens avec les difficultés qu'on a propoſées : il eſt aſſez porté à croire que la mer a dans le commencement diſſout une certaine quantité de ſel, & qu'elle reprend peu à peu la même quantité de ſel qu'on en tire, parce que les eaux courantes y font rentrer une partie du ſel qu'on retire des marais ſalans : par ce moyen, dit l'Auteur, la ſalure reſtera à peu près égale. M. l'Abbé Nollet préfére ce ſentiment à celui qui admet que la mer déſale perpétuellement pluſieurs mines de ſel qu'elle renferme.

Nous venons de parler de la liquidité de l'eau, nous avons à rendre compte de l'eau qui ſe réduit en vapeurs, c'eſt le ſujet de la ſeconde ſection.

L'eau réduite en vapeur prend un volume très-grand, elle acquiert

une ſi prodigieuſe dilatabilité qu'on n'a oſé entreprendre de la déterminer exactement par le danger où l'on s'expoſeroit. On ſçait en général qu'elle a une force très-conſidérable. Les vapeurs ſont cauſées par l'impulſion du feu qui fait exhaler les parties de l'eau. Ces parties ou ces vapeurs ſont ſuſceptibles de différens dégrés de chaleur; pluſieurs expériences font connoître qu'une goutte d'eau réduite en vapeurs, peut acquérir un volume 14000 fois plus grand que celui qu'elle avoit auparavant. M. l'Abbé Nollet rapporte pluſieurs effets à cette grande dilatation de vapeurs, il prétend que cette force prodigieuſe de la poudre à Canon, doit s'attribuer à la grande dilatabilité de ſa propre matiére, plutôt qu'à l'air qu'elle contient. L'Auteur voulant faire connoître de quel uſage peut être la vapeur de l'eau employée comme un nouveau principe de mouvement, donne en peu de mots une idée de la pompe

à feu dont on s'eſt ſervi à Londres & que les Anglois ont employé avec ſuccès dans les mines de charbon. Les gouttes d'eau transformées en vapeurs nous expliquent un infinité d'effets que nous voyons tous les jours arriver. Par exemple l'huile bouillante ſaute quelquefois au viſage de ceux qui s'en tiennent trop près, lorſqu'on y mêle quelques parties d'eau, c'eſt parce que celles-ci ſe transforment en vapeurs ſur le champ & entraînent avec elles les matiéres graſſes, qui quoique plus chaudes ne s'évaporent pas ſi facilement.

On doit encore expliquer de la même maniére les accidens qui arrivent ſouvent aux Fondeurs qui coulent de la matiére dans un moule qui n'eſt pas bien ſeché. On doit attribuer ces effets à une vapeur humide dilatée par le métail embraſé qui creve les *formes* pour ſe faire jour. Enfin le reſſort de cette vapeur dilatée par le feu a donné le moyen d'inventer pluſieurs ma-

chines qui ont fait jaillir l'eau à une grande hauteur.

La troiſiéme ſection traite de l'eau conſidérée dans l'état de glace : lorſque l'eau ne contient pas une quantité ſuffiſante de cette matiére qu'on appelle feu qui eſt la cauſe générale de la fluidité des corps, ſes parties ſe touchent de trop près, elles perdent leur mobilité reſpective, & forment un corps ſolide tranſparent qu'on nomme *glace*.

Quelques Auteurs, MM. de la Hire, & Muſſembroeck, ont prétendu que l'air contenoit des matiéres ſalines qui cauſoient le refroidiſſement de l'atmoſphére, & qu'elles paſſoient de l'air dans l'eau pour la glacer. Notre Auteur réfute ce ſentiment, ſelon lui ces parties ſalines venant à pénétrer l'eau devroient lui faire perdre ſon inſipidité, & comment concevoir que ces parties ſalines dilatent l'eau qu'elles pénétrent, pendant qu'elles condenſent les matiéres dont le volume eſt *réſerré par le* froid.

On eſt toujours ſurpris que l'e
en ſe glaçant ou en devenant
corps ſolide augmente le volume
car preſque toutes les matiéres qu
perdent leur fluidité, diminuen
de grandeur lorſqu'elles devien
nent ſolides : la legéreté de la glac
eſt donc une choſe qui mérite d'ê
tre expliquée; on a coutume d'attri
buer l'augmentation de volume de
la glace aux globules d'air qui ne
peuvent s'évacuer, & qui ſe réuniſ
ſent dans une maſſe ſenſible. Pour
reconnoître juſqu'à quel point cette
idée peut-être vraie, M. L. N. a ten
té d'après M. Homberg de faire de
la glace avec de l'eau purgée d'air;
il n'a pas eu un ſuccès tel qu'il le
deſiroit, car il n'a jamais pu faire
de glace qui ne contint quelques
bulles d'air, cependant il a reconnu
que cette eau purgée d'air autant
qu'il lui avoit été poſſible, faiſoit
de la glace ſenſiblement plus pe
ſante qu'elle n'a coutume de l'être.
Cette expérience prouve ſuffiſam
ment que c'eſt à cet air dilaté qui

n'eſt plus reſſerré dans les pores de l'eau, qu'on doit rapporter la dilatation de l'eau devenue glace.

Il faut concevoir que lorſqu'il géle, la matiére du feu eſt plus rare dans l'air que dans l'eau qu'on ſuppoſe encore liquide : le feu qui eſt dans l'eau s'évapore & paſſe dans l'air qui l'environne, juſqu'à ce que ce fluide actif ſe trouve uniformement répandu dans l'un & dans l'autre. L'eau perd de ſon feu à proportion de ce qu'il en manque dans l'air environnant ; il ne lui en reſte pas aſſez pour entretenir la mobilité de ſes parties, elles s'approchent donc les unes des autres, leurs pores ſe rétréciſſent : c'eſt alors que l'air qui s'y trouvoit logé, & qui ne peut plus tenir dans ces interſtices, eſt contraint de ſe réunir en globules ſenſibles & de demeurer enfermé dans la maſſe qui eſt devenue ſolide. Tant que cet air n'occupe que les pores de l'eau, ou les places vuides qui ſont entre celles de l'eau, il n'en

augmente pas le volume, ma
auſſitôt qu'il s'eſt mis en globule
ſenſibles il rend la maſſe plus gran
de. Voila, ſelon notre Auteur, d'o
vient l'augmentation de ce volum
qui donne à la glace cette legeret
qui la fait ſurnager.

L'effort de l'eau qui ſe géle eſt prodigieux & il ne faut pas s'éton-ner ſi la gelée fait ſoulever le pavé des rues, ſi elle fend les pierres, les arbres, créve les tuyaux des fontaines. Les plus grands effets que la force expanſive de la gelée peut produire, n'arrivent point par une gelée qui ait été précédée d'un temps ſec, mais après une longue & abon-dante humidité, parce qu'alors les corps les plus poreux ſe trouvent pénétrés d'eau.

M. Homberg a recherché la cau-ſe de cette force énorme; il l'a attri-buée à l'air qui ſe raſſemblant par bulles dans la maſſe, peut ainſi exercer plus librement ſon reſſort. M. l'Abbé Nollet accorde volon-tiers que ce fluide, doit étendre la

volume & devenir plus libre ; mais il conçoit avec peine, que cette force ſoit capable de vaincre de ſi grands obſtacles.

» L'air, dit-il, raſſemblé en bulles eſt inconteſtablement la cauſe » immédiate de l'augmentation de » volume, puiſque ſans l'interruption qu'il cauſe dans la maſſe, » l'eau ſe contiendroit dans un » moindre eſpace, & les choſes » doivent être ainſi, quand même » cet air ne feroit aucun effort pour » s'étendre. Mais il ſe raſſemble » d'autant plus d'air en bulles, » qu'il en ſort davantage des pores où il eſt naturellement logé ; » l'expanſion du volume vient donc » originairement de la cauſe (telle » qu'elle puiſſe être) qui rétrécit » les pores de l'eau & qui la condenſe. Or celle qui condenſe » l'eau, & qui la rend un corps » dur, eſt ſans doute la même qui » durcit les autres matiéres, lorſqu'une cauſe interne ceſſe d'entretenir leur fluidité ; & nous ſça-

» vons par mille exemples familier
» avec quelle puiſſance elle agit
» Comme la condenſation de l'eau
» eſt plus forte & plus prompte
» quand le froid eſt plus âpre, en
» pareil cas la glace doit être plus
» remplie de bulles d'air, avoir
» un plus grand volume & être ca-
» pable d'un plus grand effort.

M. l'Abbé Nollet nous rapporte comment ſe forme la glace ſur les rivières, ce détail eſt curieux. L'Auteur en avoit déja parlé dans les mémoires de l'Académie, année 1743. Il renvoye auſſi à la diſſertation de M. de Mairan.

On voit par quelques expériences que ſi l'on expoſe à la gelée, de l'eau pure, de l'eau ſalée, & du vin, on remarque que l'eau pure ſe convertit en glace avant les autres liqueurs. L'eau ſalée eſt plus longtemps à ſe glacer, & elle eſt moins dure que celle de l'eau pure. Le vin glacé ſe leve par feuillets. Le centre eſt occupé par une liqueur qui eſt fort ſpiritueuſe; l'eau

pure doit ſe geler plus facilement parce qu'elle ne contient rien qui empêche que les parties ne s'approchent, au contraire l'eau ſalée renfermant beaucoup de parties de ſel s'oppoſe à l'union de celles de l'eau : ainſi l'eau de la mer ne ſe geleroit point s'il ne faiſoit qu'un dégré de froid, capable ſeulement de glacer les eaux douces, & c'eſt le ſel qu'elle contient qui en ſeroit la cauſe. Comme le vin contient pluſieurs parties ſpiritueuſes & beaucoup de flegmes, c'eſt cette derniére partie qui ſe gele, de ſorte que les parties ſpiritueuſes ſe retirent & ſe concentrent vers le milieu à meſure que celles de l'eau ſe gélent. Notre Auteur examine ſi l'on a raiſon de regarder comme invariable le dégré de froid qui commence à faire geler l'eau ; il ne reçoit ce principe qu'en ſuppoſant que le froid agiſſe ſur une eau pure qui ne ſoit point chargée de quelques matiéres capables d'en retarder la congelation. Car diver-

ſes liqueurs ſe glacent plus ou moin
difficilement, ſelon qu'elles ſon
chargées de parties étrangéres, com
me de ſucres ou d'autres ſels, &c

M. l'Abbé Nollet développ
très-bien comment les fruits ſe gé
lent & ſe durciſſent, & pourquo
ils perdent leur goût par le dégel.
On apperçoit que les ſucs des fruits
ſont des liqueurs qui ſont mêlées
d'eau, qui devenant de petits gla-
çons ouvrent les vaiſſeaux qui les
renferment. C'eſt ce qui fait qu'on
ne peut eſpérer de ſauver les corps
organiſés qui ont été gelés, qu'en
les faiſant dégeler fort lentement,
afin de donner le temps aux par-
ties de reprendre l'ordre & l'arran-
gement qu'elles ont perdu.

Il n'en eſt pas du froid qui fait
geler l'eau, comme du dégré de
chaleur qui la fait bouillir. L'eau
qui bout ne devient jamais plus
chaude, mais celle qui eſt parve-
nue à la congelation peut devenir
beaucoup plus froide, ou parce
que l'air de l'atmoſphére ſe refroi-

dit de plus en plus, ou parce que l'eau sera mêlée avec d'autres matiéres qui la pénétrent & la rendent plus froide.

Notre Auteur s'arrête à nous montrer quels sont les matiéres les plus propres à produire les refroidissemens: mais la maniére dont la chose se passe est tout à fait singuliére, & mérite toute l'attention d'un Physicien. Ne doit-il pas paroître bien surprenant qu'en entourant de glace pilée la boule d'un thermométre, & sur laquelle on jette quelques onces de sel, qu'à mesure que la glace se fond ou devient liquide, son dégré de froid augmente: ce qui devroit au contraire, suivant les idées que l'on a du liquide, diminuer la congelation. Si l'on pense que l'état du liquide consiste dans le mouvement actuel, & que l'eau ne se refroidit ou ne se glace que parce que les parties de feu l'abandonnent; comment ces sels mêlés avec de la glace augmentent-ils la li-

quidité de l'eau en la refroidiſſant. Notre Auteur tâche de réſoudre cette difficulté, & on lit à ce ſujet beaucoup de choſes ingénieuſes. M. l'Abbé Nollet conjecture » que » le refroidiſſement de la glace par » le mélange des ſels ſe fait à peu » près comme celui de l'eau ; l'humidité pénétre le ſel, le diviſe, » & le met en état de faire la même » choſe à l'égard de la glace : les » deux matiéres ſe pénétrent mutuellement à meſure qu'elles ſe » fondent, & les parties de l'une » parcourant rapidement les pores » de l'autre, en chaſſent pour un » temps la matiére du feu qui s'y » trouve encore ; & de là il naît » une plus grande privation de » chaleur dans le mélange. « Ce raiſonnement eſt appuyé ſur pluſieurs expériences.

M. l'Abbé Nollet termine cette leçon par quelques applications, telles ſont les différentes maniéres de faire glacer la créme, les liqueurs & les fruits.

La

La douziéme leçon traite de la nature & des propriétés du feu. Parmi tous les phenoménes singuliers que nous offre la Phyſique, le *feu* eſt celui qui ſe préſente le plus communément & dont la cauſe ſe dérobe à nos recherches. La Phyſique la plus éclairée ne nous offre que des probabilités ſur cette grande queſtion. On ne ſçait point encore ſi le feu eſt une matiére ſimple, inaltérable, deſtinée à produire par ſon action, la chaleur, l'embraſement, la diſſolution des corps, ou bien ſi ſon eſſence conſiſte dans le mouvement ſeul, ou dans la fermentation des parties qu'on nomme inflammables.

Notre Auteur reconnoit qu'il exiſte une matiére qui eſt comme le principe du feu, ce fluide a été créé dès le commencement & n'a beſoin que d'être excité pour agir. L'Auteur eſt porté à croire que c'eſt la même matiére qui brule & qui éclaire, qui nous fait ſentir la chaleur & voir les objets; en un

mot le feu & la lumiére ſont une ſeule & même ſubſtance différemment modifiée.

M. l'Abbé Nollet commence par examiner quel peut être ſa nature, & comment ſon action ſe diſtribue aux parties du corps qui la reçoivent. Il expoſe enſuite les différens moyens par leſquels on excite cet élément pour le faire agir, on examine à quoi ſe réduiſent les principaux effets.

Si l'on recherche quelle eſt la nature du feu & ſa propagation, on trouve que le feu ne peut conſiſter dans le mouvement inteſtin des parties échauffées; car tout mouvement ſe ralentit en ſe diſtribuant à une plus grande partie de matiére: au contraire le feu ſe communique avec accroiſſement. Il y a donc une cauſe indépendante des parties combuſtibles, qui facilite les progrès de la premiére inflammation, ou une cauſe qui devient plus libre & plus puiſſante par ſes propres effets.

Le feu conſidéré dans ſon principe eſt une vraie matiére, puiſqu'il en a les attributs eſſentiels, ſa ſolidité & l'étendue, il eſt mobile, & il eſt probable qu'il eſt peſant comme tous les autres corps; ſa nature eſt fixe & inaltérable. Le ſeul élémentaire doit être conſidéré comme un fluide, mais un fluide qui ne ceſſe jamais de l'être, & il eſt la cauſe de toute fluidité. C'eſt à l'aide de cet élément que les parties des corps ſe détachent les unes des autres, & qu'elles jouiſſent de cette mobilité reſpective qui diſtingue le corps fluide de celui qu'on nomme ſolide.

De tous les fluides que nous connoiſſons il n'en eſt aucun dont les parties égalent en fineſſe, en ténuité, celles du feu. La plus groſſe maſſe, le corps le plus compact, le plus dur s'échauffe, ſi le feu l'attaque, & peu à peu il en eſt pénétré; les particules ignées doivent être extrêmement ſolides puiſque rien ne leur réſiſte: au contraire elles

réſiſtent à tout ; aucune matiére n'a de priſe ſur celle du feu, ce qui ne peut être autrement, puiſque cet élément diviſe toutes les ſubſtances juſques dans leurs moindres parties.

Ce qu'il y a de plus admirable, c'eſt que cet élément qui eſt capable de tout diviſer, ou de tout détruire réſide partout, & il n'y a aucun eſpace où l'action du feu ne ſe faſſe ſentir ; rien ne prouve mieux la préſence univerſelle du feu que les phénoménes de l'électricité. La matiére du feu ſe trouve par tout puiſque tout s'électriſe, & qu'on peut dire que ces deux matiéres ſont eſſentiellement la même choſe.

Boerhaave penſe que la matiére du feu eſt uniformement répandue par tout, & qu'elle remplit les eſpaces qu'elle y trouve ; mais un corps inflammable ne différe pas d'un autre (ſelon lui) parce qu'il contient une plus grande quantité de feu, c'eſt parce que ſes parties propres ſont de nature à ſe prêter plus aiſément à l'action du feu. Notre Au-

teur remet à la leçon suivante à décider cette question.

On va examiner comment l'action du feu se propage, c'est-à-dire, traiter de la propagation. Quand une matiére s'embrase par le mouvement qu'on lui imprime par dehors, il faut de toute nécessité que le choc (premiére cause de son inflammation) soit aidé par une cause préexistante qui n'attendoit que l'occasion de se manifester; si le choc étoit la seule cause il faut convenir que l'effet paroîtroit surpasser la cause, ce qu'on ne peut admettre. M. l'Abbé Nollet voulant expliquer la propagation, tâche de faire entendre comment le feu contenu dans l'intérieur d'un corps combustible devient capable d'un effet qui surpasse en apparence le pouvoir dont on se sert pour le mettre en action.

Il paroit que l'action du feu s'étend dans les corps de deux façons différentes: quelquefois ce mouvement intestin des parties (qu'on

nomme *chaleur*) se passe sans une dissipation notable. Tel est l'état d'un morceau de pierre ou de métal que l'on plonge pendant un certain temps dans de l'eau chaude. D'autres fois le feu agite la matiére propre du corps, & en dissipe toutes les parties, c'est ce qui arrive à un morceau de bois mis sur des charbons.

» Lorsqu'il n'y a qu'une communication de chaleur, tout se » passe en apparence conformément aux loix connues; le corps » qui en chauffe un autre ne donne pas plus, pas même autant » qu'il a reçu, & la chaleur acquise » l'est toujours aux dépens de celle » qu'on employe pour la communiquer.

C'est donc principalement pour le cas où il y a embrasement que l'on doit imaginer dans la matiére du feu une sorte de mouvement qui la met en état de faire ces progrès si sensibles & si considérables. Pour concevoir cet effet, il faut que

la matiére du feu lait de sa nature une force expansive, c'est-à-dire, que chacune de ses molécules soit semblable à celles de l'air qui s'augmentent & s'étendent quand elles en ont l'occasion.

» Supposons, dit M. l'Abbé » Nollet, qu'on ait mis dans un » pannier un grand nombre de pe» tits globes de verre creux, rem» plis d'air comprimé, bien bou» chés, & tellement minces qu'à » peine ils puissent résister à l'effort » du fluide qu'ils renferment. Si » quelques-uns de ces globes vien» nent à être heurtés; la réaction » du fluide élastique qui y est ren» fermé, ébranlera les parties du » verre, & les brisera. « Si l'on examine ce qui se passe dans l'embrasement subit d'une charge de poudre à canon, causée par l'inflammation de quelques grains, chacun de ces grains peut être considéré comme un petit ballon extrêmement fragile à l'égard des parties du feu qu'il renferme. Chacune

de ces petites portions de feu eſt enveloppée d'une autre matiére toute prête à ſe diviſer. Il faut ſe repréſenter une molécule de feu enveloppée d'une pellicule de ce mélange dont on fait la poudre, & dont le feu occupe l'intérieur, il y reſtera ou rompera les paſſages ſelon la force expanſive, alors les parties ignées communiqueront leur mouvement à ce qui les environne, & de proche en proche toutes les portions de feu s'animeront, elles romperont leur enveloppe pour ſe mettre en liberté : plus ces petites portions de feu enveloppées de ces véſicules fragiles ſeront nombreuſes, plus le tout ſera combuſtible, la moindre étincelle l'embraſera. » Mais ſi les envelop-» pes du feu ont plus de conſiſtan-» ce, ſi leurs pores ſont trop ou » trop peu ouverts, & que leur » communication ſoit interrompue » par des particules de matiére » d'une autre eſpéce ; alors les » progrès de l'embraſement ſeront

» rallentis : il faudra plus de temps
» pour que l'action du feu se transmette ; & quand les parties du
» mixte les plus propres à céder à
» cette action auroient été dissipées
» par l'inflammation, il en restera
» d'autres qui n'auront été qu'échauffées, & qui se seront conservées entiéres. Allumez de l'eau
» de vie, la partie spiritueuse sera
» enflammée & dissipée ; mais l'eau,
» ou ce qu'on nomme *le flegme*,
» restera au fond du vase avec un
» peu de chaleur qu'elle aura acquise. Considérez encore ce qui
» arrive à une buche que l'on met
» au feu, elle se détruit quant aux
» parties qui peuvent céder à l'action du feu que vous y appliquez : mais il vous reste dans la
» cendre, la terre & le sel fixe que
» ce même dégré de feu n'a point
» entamé.

Ainsi une matiére est plus ou moins inflammable selon que le feu qu'elle contient se trouve enveloppé de parties plus ou moins prom-

ptes à céder à son action, & ces petits ballons dont le centre est rempli de la matiére du feu, sont plus ou moins capables de résister aux différens dégrés d'expansion. Si l'on se représente donc chaque portion de feu contenue dans une molécule de matiére quelconque, comme un ressort antérieurement tendu, & toujours prêt à rompre les liens qui le retiennent, l'embrasement des corps combustibles deviendra un phénoméne qu'on pourra concevoir mais qui a tendu ce ressort. Voici ce que M. l'Abbé Nollet expose : » lorsque les par-
» ties de matiére s'approchent, &
» sont portées l'une vers l'autre,
» afin de former une petite masse,
» elles comprennent entr'elles une
» portion de feu qui se resserre
» dans un espace plus petit de plus
» en plus, à mesure que les parti-
» cules de matiére qui le renfer-
» ment s'approchent davantage.
» Ainsi ces petits ballons sont plus
» ou moins tendres par ses parois

» qui ſont plus ou moins ſerrés, » par la puiſſance qui tend à durcir » les corps.

Après cette digreſſion ſur la propagation du feu, notre Auteur rapporte différentes expériences par leſquelles on peut exciter l'action du feu. Or l'on remarque que plus les corps ont de denſité & de reſſort dans leurs parties, plus ils ſont propres à s'échauffer, ou à s'enflammer; enfin plus la viteſſe du mouvement eſt grande, plus la colliſion eſt forte & efficace ſur les mêmes corps.

Une pierre à fuſil frappée par un morceau d'acier répand pluſieurs étincelles, parce que le choc comprime & ébranle toutes les parties qui tiennent le feu renfermé entr'elles, & augmente le mouvement & l'activité de ce feu. On voit tomber par ce choc certains fragmens d'acier dont le dégré de chaleur n'a fait que rougir le métal, & d'autres ſe ſont tellement échauffés qu'ils ſont totallement bru-

lés ou fondus. Il eſt cependant aſſez ſurprenant qu'une cauſe ſi médiocre en apparence rougiſſe, fonde, & ſouvent ſcarifie ces petits fragmens, mais on ſera moins étonné ſi l'on penſe que l'acier contient une grande quantité de matiére inflammable & que le choc agit ſur une très-petite portion.

Les diverſes expériences qui ſont dans cette leçon expliquent à merveille la fermentation, l'ébullition, l'effervescence des liqueurs, ainſi que l'action des rayons du Soleil que l'on reçoit ſur les miroirs, qui brulent tant par réflexion que par réfraction.

Nous donnerons la ſuite dans les Journaux ſuivans.

BIBLIOTHECA BRITANNICO-HYBERNICA, ſive de Scriptoribus qui in Anglia, Scotia & Hibernia ad ſeculi 17e. initium floruerunt, Litterarum ordine juxta familiarium nomina diſpoſitis, commentarius, &c. C'EST-A-DIRE, *Bibliothéque de la Grande-Bretagne, où l'on a raſſemblé par ordre alphabétique les Ecrivains qui ont fleuri en Angleterre, en Ecoſſe & en Irlande, juſqu'au commencement du 17e. ſiécle, par Thomas Tanner, Evêque de S. Aſaph, & publiée par David Wilkins, Profeſſeur en Théologie, & Chanoine de Cantorbéry, in-fol. pp.* 788. A Londres, chez Guillaume Bowyer, aux dépens de la Société établie pour l'avancement des Lettres, 1748.

LEs ouvrages de cette nature n'étant pas ſuſceptibles d'extrait, & celui cependant dont il eſt

ici queſtion, nous ayant paru très-digne de la curioſité des gens de Lettres, nous eſſayerons du moins de leur en donner une idée générale; mais avant que de le faire, nous ne pouvons nous diſpenſer de rendre compte de la longue & ſçavante préface que M. Wilkins a miſe à la tête de la Bibliothéque Britannique de feu M. l'Evêque de S Aſaph. Cette Préface renferme une Hiſtoire abregée de l'ancien état des Lettres dans la Grande-Bretagne, & des recherches ſur les premiers Ecrivains dont elle ſe glorifie.

Il a partagé cette Hiſtoire en trois chapitres; le premier roule ſur l'hiſtoire Littéraire Britannique juſqu'à l'invaſion des Romains. Le ſecond nous apprend quelques particularités qui concernent l'Auteur de cet ouvrage & traite du plan qu'il y a ſuivi. Le troiſiéme contient un jugement de l'Editeur ſur le mérite & le prix des anciens Auteurs de la Grande-Bretagne, que l'illuſtre Thomas Hearn a fait imprimer à Oxford.

M. Wilkins qu'on trouvera peut-être dans cette Hiſtoire abregée, meilleur Compatriote que Critique, remonte dans le premier chapitre à la premiére origine de ſa Nation, & ſe range à l'opinion de Cambden, qui ſuivi, dit-il, de tous les Antiquaires, fait deſcendre les Bretons de Gomer, fils aîné de Japhet, d'où eſt venu aux Habitans du Pays de Galle le nom de *Comri*, qu'ils ont conſtamment conſervé, tandis que les autres Pays ont auſſi ſouvent changé de nom que de Maîtres. Pluſieurs Sçavans, ajoute-t'il, retrouvent beaucoup de traces de la Langue Hébraïque dans la Gauloiſe; ce qui prouve que les premiers Bretons tirent leur origine des Hébreux, conformément à ce que dit Cambden, que la langue d'un Peuple eſt une marque infaillible de ſon origine.

C'eſt de ce méme Gomer, & non de Samothés Roy d'Arménie qui aprés diverſes avantures vint

par la Gaule en Angleterre l'an 252, après le déluge, que l'Editeur soutient contre Annius de Viterbe, que les Bretons apprirent l'art d'écrire. Il convient qu'il n'eſt pas aiſé de dire, quel étoit ce Samothés. Il aſſure cependant qu'il ſortoit d'une race Hébraïque, & il s'efforce de le prouver. Il ajoute même qu'il établit dans le Pays un Collége de Prêtres & de Profeſſeurs qu'il appella Samothées, ce qui donna à toute l'Iſle le nom de Samothéa.

Le fils de Samothés nommé Magus lui ſuccéda, il parvint à raſſembler en ſociété les Bretons, qui juſqu'alors avoient vécu diſperſés dans les forêts, & leur inſpira du goût pour les ſciences; car la vie ſauvage qu'ils avoient menée juſqu'alors, ne leur avoit pas inſpiré beaucoup de docilité pour les leçons des habiles Profeſſeurs que Samothés avoit établis. Ici, M. Wilkins s'éléve avec force contre ceux qui ont écrit que ce Magus

étoit Magicien. Il prétend que le nom de *Magus* se donnoit alors à tous ceux qui se distinguoient dans la Physique & dans toutes les parties de l'Histoire Naturelle, sciences dont selon lui, Magus étoit parfaitement instruit. Il ajoute outre cela que le nom de *Magus*, bien loin de signifier un Magicien, est synonime des mots *domificator tector*, constructeur, couvreur de maisons : épithétes, dit-il, qui conviennent fort à ce Prince, puisqu'il bâtit dans la Grande-Bretagne, & dans le continent beaucoup de Bourgs & de Villes, dont les noms se terminent par cette raison en *Magum*, ou en *Magus*.

Il est bon de remarquer que l'Editeur nous représente presque tous les Princes qui ont régné dans son Isle, soit par droit de naissance ou de conquétes, comme beaucoup plus jaloux d'y établir l'empire des Lettres que le leur propre, ainsi Sarronus enchérit encore sur l'amour que son pere Magus avoit eu

pour les sciences. Il fut le Chef, continue toujours M. Wilkins, d'une secte particuliére de Philosophes, qui de son nom furent appellés Sarronides; & il lui paroit très-vraisemblable qu'il en forma une Académie à Salisbury, Ville qu'il appella de son nom *Sarrona*. Il avoue cependant qu'il ne reste plus aujourd'hui, ni traces, ni monumens de ces grands Philosophes, à moins peut-être, dit-il très-sérieusement, qu'on ne veuille penser avec Amand Zizixée, homme, selon lui, *d'une sagacité merveilleuse à découvrir les choses cachées*, que les Théologiens de Sorbonne de Paris sont appellés par corruption Sorboniques, au lieu de *Sarroniques*, ou *Sarronides*.

Le Collége des Sarrothées perdit bientôt son nom, & fut confondu dans celui des Druides aussi établi par Sarronus. Au reste l'Editeur ne décide point, s'ils portoient dès-lors ce nom, ou s'ils l'empruntérent de Dryus, fils & successeur

de Sarronus, ſous lequel ce Collége acquit un grand éclat. Si du Boulai, ajoute-t'il, avoit eu connoiſſance de ce fait, il n'auroit pas été ſurpris de ne trouver preſque rien dans les Auteurs Grecs ou Latins, concernant les Samothées. La raiſon en eſt qu'ils ne furent pas longtemps ſans ne faire qu'un ſeul corps avec les Druides.

Il nous raconte des choſes merveilleuſes du ſçavoir de ces derniers, & entr'autres qu'ils établirent dans leurs Colléges un cours d'études à peu près ſemblable à celui de nos Univerſités; on y prenoit même des grades auxquels on ne parvenoit qu'après vingt années d'études.

De toutes les ſciences que nous connoiſſons aujourd'hui, il ne manquoit aux Druides, ſelon M. Wilkins, que la Poëſie & la Muſique; mais il les apprirent bientôt de Bardus, qui régna après la mort de ſon pere Dryus. Ce Prince ordonna qu'elles ſeroient enſeignées dans

toutes les Universités. Mais ces deux sciences auxquelles ses Sujets se livrérent avec autant d'ardeur que de succès, amollirent leurs cœurs; & c'est ce qui l'an du monde 2219, rendit la conquête de la Sarrothée si facile au Phénicien Albion, qui donna son nom à tout le pays.

C'étoit un homme féroce, de la race des Géans, sans aucune Littérature, & uniquement adonné au commerce aussi bien que tous ceux qui l'avoient accompagné. Il en inspira le goût à ses nouveaux Sujets. Insensiblement les Lettres furent négligées, les Druides & les Bardes persécutés & réduits à se cacher dans les forêts; ainsi les Bretons vécurent dans l'ignorance pendant près de 600 ans, que la Providence Divine, l'an 2855, suscita, dit l'Editeur, l'illustre Brutus pour délivrer l'Angleterre de la barbarie, & des vices sous lesquels elle avoit gémi pendant le régne des Phéniciens.

M. Wilkins entasse ici conjectu-

res sur conjectures pour réaliser toutes les fables que les anciens Chroniqueurs ont racontées à cette occasion. Il nous parle de ce Brutus comme d'un sçavant du premier ordre, & d'un esprit divin. Il favorisa les Lettres au point que pendant près de onze cens ans qui s'écoulérent depuis son régne, & ceux de ses successeurs, jusqu'au temps de l'invasion des Romains, elles furent portées à un plus grand point de perfection qu'elles ne l'avoient été sous la période Samothéene. Aussi entreprend-t'il de prouver que pendant ce long intervalle, furent établies diverses écoles & Académies qui eurent à leur tête des Sçavans célébres par les excellens ouvrages qu'ils composoient; c'est ce qu'il a recueilli, dit il, de plusieurs anciens monumens qui ont échappé aux mains sacriléges de Polidore Virgile, Ecrivain accusé & même convaincu, ajoute-t'il, d'avoir jetté au feu grand nombre de nos anciennes

Hiſtoires manuſcrites, dans la crainte qu'on n'y trouva la preuve de ſes erreurs.

Si on en croit M. Wilkins, Brutus amena avec lui dans la Bretagne, car c'eſt le nom qu'elle porta depuis ſon arrivée, deux Sçavans très-diſtingués. L'un étoit Dares le Phrygien, & l'autre l'Augure Gérion. Ils engagérent ce Prince à fonder deux Ecoles qui devinrent en peu de temps très-célébres. Dans la premiére nommée *Græcolade*, on enſeigna les Lettres Grecques, & la ſeconde qui par cette raiſon prit le nom de *Latinelade*, fut conſacrée aux Lettres Latines; il avoue cependant que pluſieurs Auteurs placent la fondation de l'Ecole de Græcolade après l'arrivée des Saxons; mais il rejette ce ſentiment, & ſe déclare pour ceux qui ont écrit que ſous le régne d'un neveu de Brutus, appellé Mempricius, cette Ecole fut transférée au lieu nommé depuis Oxford, & qu'elle donna naiſſance à la fameuſe Univerſité qui y eſt établie.

Nous ne pouvons nous empêcher d'obſerver que dans le corps de l'ouvrage, à l'article d'Alfred, Roy de Weſt-Sex, Prince réellement très-Sçavant, & qui vers l'an 879, fut ſelon l'opinion la mieux établie, le Fondateur, ou ſelon ceux qui penſent comme M. Wilkins, le Reſtaurateur de l'Univerſité d'Oxford, article qui eſt tout entier de Leland. Ce Sçavant remonte juſqu'à l'origine de cette Univerſité, & dit que ſi on s'en rapporte à une Hiſtoire dont la vérité lui paroit fort douteuſe, *ex hiſtoria fidei mihi non admodum approbatæ*, cette célébre Académie étoit très-ancienne, comme ſortant d'une des deux Ecoles dont nous venons de parler ; mais quelques recherches qu'il ait faites, pour ſçavoir quel en a été le premier fondateur, il n'a jamais pu le découvrir. Sur quoi il ajoute que n'ayant rien de certain à alléguer, ni contre ce que certains Auteurs racontent de ces deux Ecoles, ni pour établir ce

qu'il en penſe, il eſt cependant bien éloigné de les réaliſer, quoiqu'on ſoit, dit-il, en quelque ſorte obligé de ſe prêter aux erreurs reçues.

Ce qu'il y a de ſingulier, c'eſt que M. Wilkins, ni dans ſa préface, ni même dans les notes qu'il a faites ſur l'article d'Alfred, n'a pas jugé à propos de mettre un ſeul mot qui put faire diſparoître la contradiction qui ſe trouve entre ſes paroles & celles de Léland ſur l'ancienneté de l'Univerſité d'Oxford.

Si la véritable gloire pouvoit ſe contenter des conjectures les plus hazardées, & les moins certaines, l'Univerſité de Cambridge devroit être auſſi très-ſatisfaite de tout ce qu'il hazarde ſur ſa premiére origine. Il l'a fixe à l'an du monde 3488, & nous raconte des choſes auſſi admirables qu'incroyables, de ce que fit ſon premier Fondateur pour faire régner les ſciences dans la Bretagne. Il prétend qu'elles y fleurirent juſqu'au régne de Caſſibellanus. Mais, ô douleur! s'écrie-

s'écrie-t'il, un Etat si brillant fut renversé au milieu de sa prospérité. Jules César ayant vaincu Cassibellanus, amena avec lui à Rome la plus grande partie des Professeurs & des Sçavans, où dans la suite ils s'acquirent une grande réputation.

Il parle ensuite en peu de mots, quoique peut-être encore trop longtemps, de plusieurs personnages distingués par leur sçavoir, qui ont vécu depuis Samothès jusqu'à l'invasion des Romains. Il revient à ce sujet aux Druides & aux Bardes, dont les derniers surtout prétendoient avoir le don de Prophétie. Il en tire un nouvel argument pour prouver que les Bretons descendent des Troyens, fondé sur ce que Julius Cambrensis, assure qu'à l'exception de ces peuples, on n'en trouve guéres d'autres qui se soient vantés d'avoir eu parmi eux des Prophêtes.

Après avoir ramassé de tous côtés & de toutes mains, tout ce qu'il a dit jusqu'ici de l'histoire littéraire.

d'Angleterre pendant le cours de 2000 ans, car on en compte, dit-il, autant entre l'époque Samothéene & l'invaſion des Romains; tout Lecteur équitable, ajoute-t'il, jugera aiſément combien Langbaine a eu raiſon de dire, qu'en tout temps le ſeul Royaume de la Grande Bretagne a porté un nombre égal, & même plus grand, d'habiles gens en tout genre de ſciences & de doctrine qu'aucune autre Nation.

Que ſi, dit-il, en finiſſant ce chapitre, quelque Lecteur pointilleux s'aviſoit de ſoutenir que dans tout ce que je viens de dire, je n'ai fait que compiler un fatras de contes de vieilles, pour en impoſer aux perſonnes peu inſtruites, je lui répondrois par ce mot de Valére-Maxime : » nous ne diſons » rien de nouveau, nous ne faiſons que répéter ce qu'on a dit » ailleurs; ce n'eſt pas à nous, mais » aux anciens Auteurs qu'il faut » s'en prendre. « Nous doutons

qu'une pareille réponſe ſatisfaſſe tout homme qui aura quelque teinture des régles de la critique.

Comme la vie d'un Sçavant qui s'eſt entiérement conſacré à l'étude, fournit pour l'ordinaire peu d'événemens, ce que M. Wilkins nous apprend dans le chapitre ſecond de M. l'Evêque de S. Aſaph, Auteur de cette Bibliothéque Britannique, ſe réduit preſque aux différentes Ecoles dans leſquelles il étudia, & aux places Eccléſiaſtiques par leſquelles ſon mérite l'éleva, enfin juſqu'à l'Epiſcopat; il n'en jouit environ que quatre ans, & mourut à Oxford après avoir paſſé ſa vie à feuilleter tous les monumens anciens & modernes, concernant l'hiſtoire de la Grande-Bretagne en général, & principalement l'hiſtoire littéraire de ſes trois Royaumes.

Il a raſſemblé dans cette derniére tout ce qu'il a pu découvrir touchant les Ecrivains qui ſont nés en Angleterre, en Ecoſſe, ou en Irlan-

de, ou qui y ont été revêtus de quelques emplois, en descendant depuis l'antiquité la plus reculée jusqu'au commencement du dix-septiéme siécle. Il y a marqué leur âge, leurs actions, leur mort, leurs véritables écrits, ceux qui sont douteux, ou qui leur sont faussement attribués. Les différentes éditions qu'on en a faites, & les Bibliothéques, où l'on conserve ceux qui sont restés en manuscrit.

Trois Auteurs de sa Nation avoient déja travaillé sur le même sujet, à sçavoir Jean Léland, Jean Baleus, & Jean Pits ou Pitsæus. L'ouvrage du premier est d'autant plus important, qu'en vertu d'un décret donné la vingt-cinquiéme année du Roy Henry VIII. Léland avoit visité toutes les Bibliothéques des Monastéres & Couvens d'Angleterre avant qu'ils fussent détruits, & qu'après cet examen, il avoit composé ou plutôt amassé d'excellens matériaux, pour en composer l'histoire littéraire d'Angleter-

re, depuis son origine jusqu'au temps d'Henry VIII.

Nous remarquerons en passant qu'on trouve dans le Dictionnaire de Moréri à l'article de Léland, que le chagrin que ce Sçavant eût de voir que les appointemens de la Charge d'Antiquaire d'Angleterre, Charge qui commença & finit en lui, ne lui étoient pas payés, le jetta dans une noire melancolie qui lui fit perdre l'esprit & la vie. Mais dans l'article de cette Bibliothéque qui le regarde, on lui donne seulement le titre de Bibliothécaire du Roy, & on y attribue l'état de démence dans lequel il tomba sur la fin de ses jours, ou à un dérangement naturel des esprits, ou à quelque chagrin particulier, mais dont on ne rejette point la cause sur le retranchement de ses appointemens. Quoiqu'il en soit l'Evêque de S. Asaph s'est extrémement servi du travail de Léland. On verra même dans cette Bibliothéque plusieurs articles qui sont entiérement

de ce dernier, & à la fin desquels on a mis son nom.

L'ouvrage de Léland étant demeuré imparfait, Bale ou Baleus Evêque Protestant d'Offery en Irlande, & depuis chassé de ce siége sous la Reine Marie, publia le Catalogue des illustres Ecrivains d'Angleterre; il le fit d'abord imprimer dans ce Royaume, & ensuite à Bâle avec de grandes augmentations, mais qui n'empêchent pas que M. Wilkins ne lui reproche de manquer souvent d'exactitude. D'ailleurs comme il avoit porté l'habit des Carmes, & que c'est l'ordinaire des Apostats de décrier le parti qu'ils quittent pour mieux prouver la sincérité de leur changement, il n'est point d'injures ni de calomnies qu'il ne vomisse contre les Papes, les Evêques, les Ecclésiastiques & les Religieux.

Ce fut en partie pour le réfuter, du moins c'est le sentiment de M. Wilkins, que Jean Pits ou Pitsæus, entreprit son histoire des Ecrivains

d'Angleterre ; il étoit Anglois de naiſſance, & avoit été élevé dans la Religion Proteſtante ; mais s'étant fait depuis Catholique, il mourut en 1626, Doyen de Toul. Si on croit notre Editeur, Pits n'a fait que copier les fautes de Baleus, & n'a ſur ce dernier d'autre avantage que d'avoir écrit avec beaucoup plus d'élégance Il avoue lui-même dans ſa préface qu'il a travaillé en voyageant, ſans Livres, & ſans les ſecours néceſſaires pour s'aſſurer des faits qu'il avance ; cependant ce même M. Wilkins dans ſes notes & M. Tanner dans le corps de ſa Bibliothéque, n'ont pas laiſſé d'en faire uſage auſſi bien que de Baleus, toutes les fois qu'ils n'ont trouvé rien de mieux à dire ſur grands nombres d'Auteurs ou d'écrits, dont ils font mention. On jugera par là du choix & de la critique qui régne dans tout l'ouvrage.

M l'Evêque de S. Aſaph l'ayant laiſſé en mourant très-informe, &

absolument sans aucun ordre, le frere de ce Prélat par le conseil de l'Evêque de Londres, & de quelques Docteurs de l'Université d'Oxfort, chargea M. Wilkins de revoir les manuscrits de M. Tanner, & de publier sa Bibliothéque.

Ce dernier avoue qu'il a été longtemps incertain sur la méthode qu'il suivroit pour donner un bel ordre à cet ouvrage; enfin il s'est déterminé à préférer l'ordre Alphabétique à l'ordre Chronologique, & le surnom au pronom de chaque Ecrivain. Il n'a pas cru non plus qu'il lui convint de toucher aux articles déja entiérement finis par Léland, ou par l'Evêque Tanner, il s'est contenté d'y mettre des notes, soit pour suppléer à leurs omissions, soit pour corriger les fautes & les négligences qui leur étoient échappées. Ces notes sont quelquefois très-étendues, & font honneur aux recherches, & à l'érudition de l'Editeur.

Enfin pour rendre compte du

troiſiéme & dernier chapitre de la préface hiſtorique de M. Wilkins, il nous ſuffira de dire qu'il ne contient guéres qu'un jugement critique, ſur le mérite & l'utilité des ouvrages des anciens Auteurs Anglois, que M. Héarn a fait ſucceſſivement imprimer pendant l'eſpace de vingt années conſécutives; quoique cette matiére n'ait pas un rapport bien néceſſaire avec ſon ſujet, il a cru cependant qu'il ne s'en éloigneroit pas beaucoup en la traitant, & qu'on lui pardonneroit cette digreſſion en faveur de l'utilité qu'on en peut retirer.

Ces ouvrages qui ſont au nombre de vingt-neuf, ne ſont pas tous au jugement de M. Wilkins, également dignes de la peine que M. Héarn a priſe de les tirer de la pouſſiére des Bibliothéques pour les faire imprimer; il prétend que ce laborieux Ecrivain avoit beaucoup plus de talent pour rechercher & découvrir les anciens Auteurs Anglois, que d'eſprit & de goût

pour sentir leur juste valeur. Ce morceau sur lequel le temps ne nous permet pas de nous arrêter, mérite toute l'attention de ceux qui veulent étudier à fonds l'histoire d'Angleterre.

L'Editeur ajoute en finissant sa préface, que quelques Lecteurs auroient peut être attendu de lui qu'à la Critique des anciens Auteurs, publiés par M. Hearn, il eût joint celle de la Bibliothéque Historique, composée par l'illustre Nicolson, mort il n'y a que quelques années, Archevêque de Cashel en Irlande, dans laquelle on trouve un jugement sur les plus anciens Ecrivains d'Angleterre & d'Irlande. » Mais quoique ceux » qui n'ont même qu'une legére » teinture des antiquités Angloi- » ses, conviennent que cette Bi- » bliothéque est farcie d'un grand » nombre de fautes : cependant, » dit-il, comme c'est le propre du » Lievre d'insulter aux Lions morts, » je ne puis prendre sur moi de

» faire aucunes remarques sur cet » ouvrage. Je ne veux pas troubler » les cendres d'un homme qui s'eſt » rendu très-célébre, & qui m'a- » voit honoré de son amitié.

Les bornes qui nous sont preſcrites & plus encore la nature d'un pareil ouvrage, ne nous permettant pas d'en donner un détail circonſtancié, nous nous contenterons de dire qu'il y régne à peu près le même eſprit que dans la préface dont nous venons de parler, c'eſt-à-dire, que non-seulement dans les articles empruntés de Léland, mais même encore dans ceux qui sont de la compoſition de M. l'Evêque de S. Aſaph, auſſi bien que dans les notes que M. Wilkins y a jointes, on voit partout régner un zéle beaucoup plus vif qu'éclairé pour la gloire de la Nation Angloiſe. Les plus foibles conjectures, les plus légéres vraiſemblances, leur ſuffiſent pour ériger en gens de Lettres, & même en Auteurs, des perſonnages quelquefois fabu-

réellement, & feroit plus de tort que d'honneur à la Nation Angloiſe, ſi elle n'étoit en poſſeſſion d'avoir porté les Sciences auſſi loin qu'aucune autre Nation, & ſi elle ne ſoutenoit encore aujourd'hui la grande réputation que ſes Sçavans en tout genre lui ont juſtement acquiſe.

Il ne s'enſuit pas cependant de tout ce que nous venons de dire, que cette Bibliothéque ne ſoit très-digne d'occuper une place dans les Cabinets de tous ceux qui aiment l'hiſtoire littéraire. Nous ajouterons même que rien n'eſt mieux ni plus agréablement écrit, que les articles qui ſont de la compoſition de Léland: le tour nous en a paru varié; ils ſont pleins de traits vifs & ingénieux qui en rendent la lecture très-intéreſſante. Mais nous ne croyons pas devoir donner les mêmes louanges à ceux qui ſont ſortis de la plume de l'Evêque de S. Aſaph. Ils s'en faut beaucoup qu'ils ſoient travaillés avec le même ſoin, ils ne contien-

nent ordinairement qu'un précis très-court de la vie de l'Auteur, qu'ils concernent ſans aucunes réflexions ſur ſon caractére perſonnel; & à l'égard de ſes ouvrages ce Prélat ſe contente preſque toujours d'en donner une ſimple liſte, ſans marquer le jugement que les Sçavans en ont porté. Les notes de l'Editeur ſont écrites dans le même goût.

REPONSE DE M. LEVRET à la critique de ſes obſervations ſur les cauſes & les accidens de pluſieurs accouchemens laborieux, &c. inſérée dans notre Journal du mois d'Août, adreſſée au Médecin qui travaille au Journal.

MONSIEUR,

L'Anonyme après s'être déclaré Accoucheur, commence par s'excuſer de ce qu'il n'a pas mis plutôt au jour ſes réflexions ſur mon ou-

vrage, il en donne les raiſons dans l'hiſtoire de ſes voyages qui leur ſert d'avant propos, & dans lequel on lit ce qui ſuit.

» Il faloit (dit-il) que le fameux » ſecret de Roger Roonhuyſen » pour dilater la matrice, & hâter » la terminaiſon des accouchemens » laborieux, fut inconnu de M. » Levret, car il en auroit ſans dou- » te fait mention dans ſon hiſtoire » du *Forceps*, dont il attribue » avec tant de complaiſance l'in- » vention aux François, quoi qu'il » ne date ſon invention que de- » puis 26 à 27 ans, tandis que cet » inſtrument étoit en grande répu- » tation à Londres dès l'autre ſiè- » cle. Il y a apparence (pourſuit- » il) qu'il n'oubliera pas d'une part » de ſe faire mieux *inſtruire pour* » *une ſeconde édition*, & que d'au- » tre part il rendra juſtice à la gran- » de découverte de notre Holan- » dois.

Je répondrai ſimplement à ce premier article que, quand on a

imprimé mon ouvrage, je ne connoissois pas le prétendu secret de *Roonhuysen* ; en effet si j'en avois eu connoissance, comme je l'ai actuellement, j'en aurois alors fait mention, mais j'aurois aussi démontré sur quel fondement ce moyen a pu être accrédité ; je réserve ce projet pour un autre temps.

Quant à l'imputation d'avoir voulu approprier aux François l'invention du *Forceps*, il n'y en eût jamais de plus mal fondée puisque Ypres & Gand, villes de la résidence de Gilles le Doux & de Palfin, que j'ai cité pour premiers inventeurs de cet instrument, ne sont point des villes de France. D'ailleurs la citation que j'ai faite aux pages 89 & 90, d'un extrait de l'ouvrage de M. Boëhmer, d'après sa traduction de Chapman, Chirurgien Anglois, suffit pour détruire toute idée de prévention en faveur de mes compatriotes ; surtout si on y joint qu'Héister accor-

de au Forceps le nom de Palfin. Ainſi je puis me flater que le Lecteur déſintéreſſé me rendra juſtice à cet égard, & j'oſe donc avancer hardiment que mon Critique eſt moins clairvoyant que je ne ſuis mal *inſtruit*, & qu'il ne gagneroit pas *à une nouvelle édition* de mon Livre.

Après cette ſortie peu méditée, l'Auteur pour parvenir aux réflexions qu'il nous annonce, témoigne à celui du Journal des Sçavans qu'*il a été charmé de la juſtice que ce Docteur m'a rendu en faiſant l'extrait de mon* LIVRET. Je lui paſſerois volontiers ce ton ironique s'il étoit queſtion d'un objet moins intéreſſant que celui de ſauver la vie de la mere & de l'enfant.

Afin de ne point donner occaſion à notre Critique de m'accuſer d'avoir altéré ſes réfléxions, je les rapporterai ici mot pour mot.

» La théorie de M. Levret eſt » bien fondée; ſon inſtrument eſt » des plus ingénieux & des mieux

» décrits ; mais sera-t'il auſſi utile
» que l'Auteur & beaucoup de ſes
» Collégues le croyent? C'eſt ce qui
» reſte à prouver, au lieu qu'il eſt
» décidé juſqu'à préſent que les
» crochets bien faits & bien ma-
» niés ſont d'une très-grande reſ-
» ſource pour tirer une tête d'en-
» fant reſtée ſeule dans la matrice.

Il eſt utile que les Lecteurs ſachent que dans le petit ouvrage qui a donné lieu à cette critique, ma théorie eſt partout relative à mon inſtrument; l'Anonyme même avoue que cette *théorie eſt bien fondée*; il dit de plus que le moyen que je propoſe *eſt des plus ingénieux & des mieux décrits*, & en même temps il cherche à décréditer ce qu'il vient de louer pour donner la préférence *aux crochets*: il a cependant la précaution d'ajouter qu'il faut que ces inſtrumens ſoient *bien faits & bien maniés*, alors il les regarde comme d'une très-grande reſſource. Il eſt étonnant que cet Ecrivain ne s'apperçoive pas du

ridicule de cette préférence; car le terme de *reſſource* ſignifie un dernier moyen qu'on n'employe qu'avec une ſorte de répugnance, & qui ſuppoſe qu'on a mis en uſage tous les autres ſecours. Voilà donc déja pluſieurs contradictions. A l'égard de l'approbation de mes Collégues ſur l'utilité & la bonté de mon inſtrument, n'eſt il pas probable qu'elle doit l'emporter ſur le doute que peut avoir nôtre Critique, & peut-on imaginer que les ſuffrages des perſonnes les plus expérimentées en l'art des accouchemens ne prévaudront pas ſur le ſien? Je laiſſe cette déciſion au public éclairé. Je dirai ſeulement que, quoique mon inſtrument ſoit fort connu & très-approuvé de tous mes collégues, on n'a cependant pas encore eu une ſeule occaſion de s'en ſervir. Cet aveu ſincére eſt le plus grand éloge qu'on puiſſe faire de la Chirurgie de Paris; les lumiéres qu'elle poſſéde, & qu'elle répand publiquement, ſauvant les

femmes & les enfans des cas où le Tire tête que j'ai imaginé pourroit avoir lieu. D'ailleurs il eſt à préſumer que, s'il ſe fut préſenté quelques occaſions où cet inſtrument eut été néceſſaire, on s'en ſeroit ſervi, & que je l'aurois appris. Notre Critique croira peut-être que l'amour de ma patrie me dicte cette façon de penſer, mais j'aſſure que c'eſt l'eſprit de juſtice qui en eſt le motif.

Mon Critique ne s'en tient pas à ce ſeul cas pour nier les avantages du nouveau Tire tête, il n'a pas meilleure opinion de cet inſtrument pour le ſecond cas; on en jugera par la réflexion ſuivante.

» Je doute auſſi qu'il ſe tirât auſſi bien d'affaire qu'il l'expoſe dans » le ſecond cas, c'eſt-à-dire, lorſque le corps de l'enfant eſt ſorti, » & que la tête a de la peine à le » ſuivre; j'ai beau peſer toutes les » raiſons que cet Académicien donne pour ſoutenir ſon ſentiment, » je ne puis me perſuader qu'el-

» les faſſent fortune. Il n'en eſt » pas de même des précautions » qu'il indique pour éviter alors le » décollement ; car non ſeulement » je les crois très-bonnes, mais il » ſeroit fort difficile d'en donner » de meilleures.

Je laiſſe à ce Médecin Accoucheur la liberté de douter de la ſolidité de mes raiſons, je ne veux pas même entreprendre de le faire revenir d'un pirrhoniſme auſſi ſingulier ; car je n'ai beſoin pour confirmer l'utilité de mon inſtrument dans le ſecond cas, que d'indiquer ce que j'en ai dit aux pages 67, 8, & 9 de mon traité ; & alors on pourra décider lequel des deux *ſentimens* mérite de *faire fortune*, pour me ſervir de ſes termes.

Je remercierois volontiers le Critique de ce qu'il dit d'obligeant à la fin de cet article, ſi le ton ironique avec lequel il commence ſa troiſiéme réflexion ne me faiſoit ſentir que ce ne peut être ſans regret qu'il s'eſt trouvé forcé de m'en

faire le sacrifice. Voici ses termes.

» M. Levret, toujours plein de » feu pour étendre ses moyens, a » appliqué l'usage de son Tire-tête » au déclavement de celle d'un en- » fant qui présentoit depuis plu- » sieurs jours cette partie la pre- » miére, & il a réussi. Mais s'il s'é- » toit servi du *Forceps Anglois*, » n'en auroit-il pas fait autant ? » Pourquoi multiplier les êtres sans » nécessité ?

Je réponds à la conjecture du Critique sur ce qu'auroit pu faire le *Forceps Anglois* en pareil cas. Je dis que cette proposition porte entiérement à faux, non seulement parce qu'un fait ne peut-être détruit par une supposition, mais encore parce que ce même fait prouve contre le propre sentiment de celui qui le mépriſe. D'ailleurs ce fait démontre clairement que, bien loin de vouloir *multiplier les êtres sans nécessité*, je fais mes efforts pour constater que le même moyen devient utile dans tous les cas. Ce sont

ces mêmes efforts qui ſont par une contradiction, peut-être ſans exemple, le motif eſſentiel qui a excité le Critique contre moi. En effet la pratique, ſecondée de la théorie, & ſecourue du génie, m'a fait imaginer un inſtrument propre à ſervir avec utilité dans trois cas des plus importans. Il m'oppoſe d'un ton décidé que dans le premier cas *les crochets y ſont d'une très-grande reſſource, que dans le ſecond quoiqu'il peſe mes raiſons, il ne ſçauroit* croire qu'elles faſſent fortune, & dans le troiſiéme *que le Forceps en auroit fait autant*, &c. Ainſi, s'il falloit l'en croire, la puiſſance de ce moyen ſeroit réduite à rien; c'eſt du moins à quoi il tend, pendant que d'un autre côté, afin de mieux appuyer ſon ſentiment, il applaudit infiniment aux perfections que j'ai ajoutées au *Forceps*. Il employe pour cela ſa quatriéme réflexion, où en parlant de moi, il dit.

» On doit lui ſçavoir beaucoup » plus de gré d'avoir cherché à per-

» fectionner

» fectionner le *Forceps* du Docteur
» Chamberlin, déja corrigé par le
» docte Chapman, ſurtout dans
» cette ingénieuſe goutiére que le
» Pariſien a fait pratiquer dans l'in-
» térieur des branches jumelles de
» cet inſtrument ; car pour l'axe
» ambulant, je ne vois pas trop ſa
» propriété. Mais une choſe qui fe-
» ra infiniment d'honneur à M.
» Levret, en ſuppoſant qu'elle réuſ-
» ſiſſe, c'eſt la nouvelle courbure
» qu'il a donnée à cet inſtrument,
» tant pour ſe trouver comme
» moulé aux parties de la mere &
» à la tête de l'enfant, que pour
» ſaiſir celle-ci plus antérieurement
» & plus ſurement, lorſque la face
» eſt en devant, & enfin ménager
» la fourchette qui n'eſt que trop
» ſouvent en danger d'être meur-
» trie, contuſe, même déchirée
» avec le *Forceps* droit, ainſi que
» le remarque Boehmer. Mais pour-
» quoi M. Levret nous a t'il privé
» de la figure de cet inſtrument ?
» Eſt-ce qu'il ne ſeroit encore exi-

» ſtant qu'en idée ? Son *Poſt-ſcrip-*
» *tum* nous le feroit volontiers
» ſoupçonner.

On voit dans cet article que, malgré l'éloge que l'Anonyme fait des perfections que j'ai ajoutées au *Forceps*, il ne peut s'empêcher de lancer des traits malins. Il avoue qu'il ne connoit pas l'utilité de l'axe ambulant. Je lui rends plus de juſtice, ſans le bien connoître à ce ſujet ; j'oſe même croire qu'il le fait exprès : pourquoi montrer tant de malice ?

Ce n'eſt pas encore aſſez, il falloit mettre en oppoſition à ce prétendu défaut de jugement une ſatyre des plus fines ; car, après avoir beaucoup élevé la conſtruction de mon *Forceps* courbe, il doute d'abord de ſa réuſſite ; puis il demande ſi cet inſtrument n'eſt pas une pure ſpéculation ; &, pour faire enſuite ſentir que ce n'eſt pas abſolument ſans fondement qu'il a ce ſoupçon, il prétend s'appuyer d'un *Poſt-ſcriptum* que l'on trouve

dans mon Livre page 160, où il eſt ſous le titre de note.

On voit par tout que cet Anonyme ſe laiſſe emporter par le feu d'une critique méditée, au point de ne me louer dans quelques endroits que pour avoir occaſion de me lancer des traits plus vifs, plus aigus, & plus pénétrans; traits contre leſquels je pourrois garder le ſilence, ſi je ne craignois de le voir s'en applaudir. Je veux donc bien lui répondre ſur cet article que ſi je n'ai donné la figure de ce *Forceps* qu'en deſcription, c'eſt que lorſque je le préſentai en original à notre Académie, la planche étoit gravée & le Livre imprimé pour la plus grande partie, & que je n'imaginois pas que cette légére omiſſion put jamais m'attirer un reproche auſſi ſenſible. Mais ſi après avoir éclairci mon Critique ſur ce point, il compte encore tirer quelqu'avantage de mon *Poſt-ſcriptum*, il me donnera alors lieu de ſoupçonner qu'il pour-

roit bien être celui qui en fait le sujet.

Au reste je puis assurer que j'ai actuellement des faits capables de lui prouver l'utilité de la courbure de cet instrument pour le cas qui me l'a fait imaginer. Il m'objectera peut-être que si j'ai réussi avec le *Forceps* courbe, *j'en aurois pu faire autant avec le Forceps Anglois.* Je lui rends la justice de croire qu'il ne doutera pas des choses les plus claires, & qu'il se corrigera peut-être du ton badin qui régne dans sa cinquiéme réflexion. Cependant pour ne rien laisser à désirer à l'Anonyme, je vais lui faire part du Certificat suivant.

Extrait des Regiſtres de l'Académie Royale de Chirurgie de Paris, du 2e. Janvier 1747.

M. Levret a présenté à l'Académie un nouveau *Forceps* courbe, imaginé pour dégager la tête de l'enfant enclavée au passage, & arrêtée par l'os pubis. Ce Forceps est

briſé de même que le Forceps droit, a ſa jonction, il a les dimenſions toutes ſemblables, & eſt évidé dans toute l'étendue des ouvertures qui ſont à chacune de ſes branches. Le préſent extrait a été délivré à l'Auteur pour en faire l'uſage qu'il jugera convenable, par nous ſouſſigné Sécretaire de l'Académie Royale de Chirurgie pour les correſpondances : à Verſailles le premier Août mil ſept cens quarante-neuf. HEVIN.

» A l'égard des différentes ma-
» niéres dont ſe peut préſenter la
» tête d'un enfant au paſſage ; on
» ne peut, continue le Critique,
» refuſer à cet Académicien de les
» avoir devinées avec une préſence
» d'eſprit peu commune ; mais d'en
» conclurre qu'avec le nouvel in-
» ſtrument on ſe tirât d'affaire
» comme M. Levret le ſouhaite-
» roit, c'eſt de quoi je crois qu'il
» doute lui-même ; car il ne nous
» a pas donné les ſignes qui doi-
» vent indiquer de ſe déterminer

» à faire les différentes manœuvres,
» qu'il détaille cependant, comme
» s'il les avoit seulement omises.

Je réponds; 1°. que je n'ai point deviné les différentes maniéres dont la tête d'un enfant peut se présenter au passage, mais que j'en ai combiné les différences en présentant le cadavre d'un *fœtus* à terme intérieurement au vuide du bassin de celui d'une femme d'une grandeur ordinaire & bien conformée; 2°. que je n'ai point conclu que je me tirerois également d'affaire dans tous les cas: au contraire j'ai prévu cette objection à la page 125 de mon livre, où je renvoye le Lecteur, tant pour qu'il puisse juger de la vérité que pour éviter d'être prolixe. Il pourra voir de plus à la page 159 que mon Critique manque d'exactitude sur ce que j'ai annoncé à l'égard des signes propres à faire reconnoître ces différentes positions, & enfin que je n'ai pas eu la volonté d'omettre ces signes.

Venons à la ſixiéme réflexion : elle eſt la moins piquante, mais elle n'eſt pas la moins décidée.

» Quant à l'attache du placenta » dans les parties latérales de la » matrice, je ne ſuis point du tout » de ſon ſentiment, mais de celui » de *Deventer*, qui me paroît meil- » leur & plus conforme à tout ce » que j'ai obſervé dans le cours de » ma pratique, & je reſterai dans » ce ſentiment juſqu'à ce qu'on » m'ait fait voir par une plus » grande quantité de faits & plus » conſéquens, que je me ſuis trom- » pé juſqu'à préſent.

J'ai à répondre à cet article que je n'ai pas prétendu captiver le ſentiment de perſonne en expoſant le mien ; que mon but n'a été que de tendre pour ma part à conſtater une vérité qui me paroit d'une très-grande conſéquence dans certaines circonſtances que je n'ai fait à la vérité qu'effleurer dans ma premiére édition, mais dont je ſuis actuellement en état

de donner *une plus grande quantité de faits & plus conſéquens* que les premiers, qui, loin de les altérer ne feront que les confirmer puiſſamment. Il eſt étonnant d'ailleurs que notre docte Critique ignore que Graaf, *Slevogius*, *Hoornius*, Suécus, Brunner, Heiſter, & beaucoup d'autres ont vu des *placenta* attachés aux différentes parois de la matrice.

Je finis cette réponſe en remerciant le Critique non ſeulement des louanges qu'il donne à mon ouvrage, mais encore de ſon avis important ſur le ſort du mémoire que j'ai envoyé en 1747 à la Société Royale de Londres, *ſur la Cauſe la plus ordinaire & la moins connue de l'accouchement laborieux qui donne lieu à l'arrachement de la tête de l'enfant, cette partie ſe préſentant la premiére.*

Je ſuis en état de prouver à cette Société Sçavante que ceux à qui elle a écrit pour ſçavoir ſi j'avois communiqué ce petit ouvrage à l'A-

cadémie de Chirurgie ont parlé contre la vérité, ou qu'ils ont malignement confondu le nouveau Tire-tête que j'ai imaginé avec l'instrument que j'ai envoyé à Londres. Je suis avec une très-parfaite considération,

MONSIEUR,

Votre très-humble & très-obéissant serviteur, LEVRET.

CHOIX DE DIFFERENS morceaux de Poesie traduits de l'Anglois, par M. Trochereau. A Paris, chez la Veuve Pissot, Quay de Conty, à la descente du Pont neuf, à la Croix d'Or; & chez Pissot fils, Quay des Augustins, à la Sagesse, 1749. vol. *in*-12. pp. 206. sans le discours préliminaire qui en a 67.

NOUS ne sçaurions avoir trop de reconnoissance pour les Auteurs, qui traduisent en notre

Langue les beaux ouvrages, que les différentes Nations de l'Europe ont produits dans les divers genres de Littérature. Ils nous facilitent par leur travail l'acquisition de beaucoup de richesses Littéraires, dont la plûpart de nos Citoyens auroient été à jamais privés, faute de sçavoir les Langues dans lesquelles les Gens de Lettres de chaque Nation ont écrit. Tout le monde n'a pas le temps ni la commodité d'apprendre les Langues étrangéres; quand on n'a pas la connoissance des Langues, on est trop heureux de pouvoir recourir aux traductions. Quoique les traductions ne rendent pas pour l'ordinaire toutes les beautés, toute la force & la finesse des originaux, elles nous en donnent cependant une connoissance suffisante pour pouvoir juger du goût de leurs Auteurs & comparer à certains égards leurs ouvrages avec les notres. Cette comparaison procure toujours de grands avantages; elle est non seulement

utile au progrès des Lettres, mais elle eſt encore très-intéreſſante à cauſe de l'Emulation, qui régne aujourd'hui entre les Nations de l'Europe au ſujet des ouvrages d'eſprit. Les Anglois prétendent à la gloire de nous avoir ſurpaſſé en divers genres de Poéſie. Ils ſe vantent ſurtout d'une certaine énergie & d'une force d'expreſſions, à laquelle, diſent-ils, la nature de notre Langue n'a pas permis à nos meilleurs Auteurs de pouvoir atteindre. Nous allons juger s'ils ont raiſon, tant par la diſcuſſion que M. Trochereau a faite de ce point de diſpute dans ſon diſcours préliminaire, que par les traductions des Poétes auxquels les Anglois ont accordé toute leur eſtime, & dont ils ont regardé les ouvrages comme des chefs-d'œuvres en leur eſpéce.

La traduction du Paradis perdu nous a fait connoître le plus bel ouvrage de Poeſie, que l'Angleterre ait produit. Le Théâtre An-

glois, traduit par M. de la Place, nous a mis à portée d'entrevoir les grands traits d'imagination, répandus dans les Tragédies des Sakespear & des autres Auteurs célébres, qui ont enlevé les suffrages de cette Nation; mais il nous a instruit en même temps de la bizarrerie de leur goût, & de leur irrégularité pour ce qui concerne la conduite de leurs piéces. Les belles traductions en vers de deux Poëmes de M. Pope, sçavoir de *l'essai sur la Critique*, & *de l'essai sur l'Homme*, par M. l'Abbé du Resnel, nous ont fait connoître le caractére de la Poësie Angloise dans un autre genre. Le premier de ces ouvrages est dans le genre didactique, il nous apprend quelles sont les précautions qu'exige une sage & juste Critique. Le second a pour objet de rechercher ce qu'est l'Homme considéré en lui-même, & par rapport aux Etres qui l'environnent. Il nous donne une idée de ces saillies d'imagination, de cette élévation

de génie & de cette énergique briéveté d'expreſſions qu'on dit être propres à la Poëſie Angloiſe. Si M. l'Abbé Du Reſnel ne s'eſt point aſſujetti à conſerver dans ſa traduction le caractére de la diction de M. Pope, il nous en a bien dédommagé par l'élégance & la nobleſſe de ſa verſification & par la clarté avec laquelle il a rendu les penſées les plus obſcures du Poéte Anglois.

Le goût que notre Nation a témoigné pour les ouvrages des Anglois & l'accueil qu'elle a fait aux traductions, qu'on lui en a préſentées juſqu'ici a déterminé M. Trochereau à traduire d'autres Poëmes qu'il a jugés n'être pas moins dignes de l'attention du Public. Il a choiſi par préférence l'*eſſai ſur la Poeſie*, par Milord Bukingham, l'*eſſai ſur la maniére de traduire les Poétes*, par Milord Roſcomon; le *temple de la Renommée*, par M. Pope; l'*Ode ſur le pouvoir de la Muſique*, par Dryden; & *le choix de la Vie*, de M. Pomfret. Ces ou-

vrages jouissent depuis long-temps d'une estime générale en Angleterre. M. Pope dans son *essai sur la Critique*, a donné les plus grands éloges aux Poëmes de M. Buckingham & de M. Roscomon, enfin si la célébrité d'un ouvrage est un préjugé en sa faveur & doit inspirer le désir de le connoître, on peut assurer, dit M. Trochereau, que ces avantages sont particuliers à l'*essai sur la Poësie*, & à l'*essai sur la manière de traduire les Poëtes*. Les deux Lords qui les ont composés, moins illustres par leur naissance, que par leur sçavoir & la supériorité de leurs talens, étoient les principaux ornemens de la Cour de Charles II. dont le régne fut celui de la belle Littérature chez les Anglois.

Le dessein de Milord Buckingham n'a pas été de donner une Poëtie complette; son *Essai* ne consiste qu'en des réflexions, telles qu'un homme de goût est capable d'en faire sur la nature & les qua-

lités des différentes eſpéces de Poëmes. Il établit pour premier principe que le génie eſt l'âme de tout ouvrage, que l'imagination doit être ſubordonnée au jugement, & qu'elle doit toujours ſe ſoumettre aux lumiéres de la raiſon. Il parcourt enſuite les diverſes ſortes de Poëmes & il donne ſur chacun des leçons utiles & propres à former le goût.

Voici le jugement que notre Traducteur porte ſur cet ouvrage: » il eſt, dit-il, ſage & réflechi. » Occupé de principes & de raiſonnemens, M. Buckingham y » a négligé les grands ornemens » de la Poëſie. Plus attentif à inſtruire qu'à plaire, il a entaſſé » les penſées, les réflexions, & les » préceptes; le ſtyle en eſt preſſé, » concis, & par cette raiſon même » quelquefois louche & obſcur. « Au reſte la traduction ne ſe ſentira point de l'obſcurité de l'original. Dans les endroits, où le Poëte devient obſcur à force de vouloir

être nerveux & concis, M. Trochereau a pris la liberté de paraphraſer ſon Auteur pour répandre, dit-il, ſur ſes idées quelques traits de lumiéres, qui les mît dans un plus grand jour.

M. Roſcomon reléve au commencement de ſon ouvrage l'utilité des traductions, en ce qu'elles ont rendu propres à chaque Nation les meilleurs Auteurs de la Gréce & de Rome. Il convient que les François ont été les premiers qui ſe ſont appropriés les beaux ouvrages de l'antiquité par leurs traductions, & qu'en cela ils ont ſervi de modéle aux Anglois, mais il prétend en même temps que ceux-ci ont ſurpaſſé les François, parce qu'ils ont exécuté en Vers ce que les François n'ont fait qu'en Proſe. Il prétend en ſecond lieu que les Poëtes ne peuvent être traduits qu'en Vers, parce que la Proſe affoiblit l'expreſſion de la Poëſie. Il parle enſuite de la difficulté qu'il y a à bien traduire. Il

décrit les qualités qu'un Ecrivain doit avoir pour y réuſſir. Il donne auſſi différens préceptes ſur le choix de l'Auteur & ſur la maniére de traduire. Puis quittant tout-à-coup l'objet de ſon ouvrage, qui eſt la traduction, il paſſe rapidement aux talens néceſſaires pour la compoſition. Il prétend qu'un bon Poëme ne ſçauroit jamais être la production d'un homme preſſé par l'indigence & la miſére. On ne pardonne pas, dit-il, à un Auteur de quelque rang, de quelque condition qu'il ſoit d'avoir fait de mauvais vers. Il veut ſurtout que le Poéte s'attache à l'harmonie, & qu'il rende ſenſibles par le choix des ſons les images de chaque choſe. Il décrit les merveilleux effets de la Poëſie avec un enthouſiaſme qui peut ſervir de modéle au Poéte qu'il ſe propoſe de former. Il s'emporte contre la Rime, qu'il voudroit proſcrire de la verſification; il la regarde comme la ſource de pluſieurs fautes. » Trop attachés

» à la rime, dit-il, nous négligeons
» des loix plus utiles; elle ne fut
» jamais connue ni à Rome ni dans
» la Gréce juſqu'à ce qu'inondées
» par un déluge de Barbares, con-
» quiſes & aſſujetties elles furent
» enfin obligées l'une & l'autre
» d'obéïr, & de changer leurs uſa-
» ges pour adopter ceux de leurs
» vainqueurs.

» Je conviens, continue-t'il, que
» jadis nos Dieux *Thor* & *Woden*,
» du creux de quelque vieux Chêne
» annonçoient leurs oracles en dou-
» bles rimes, & que ſucceſſivement
» dans le temps d'ignorance les
» Moines prirent le ton que leur
» avoient donné nos Bardes.

» Maintenant que Phœbus & les
» neuf Sœurs répandent leurs rayons
» bienfaiſans ſur cette Iſle fortunée,
» pourquoi n'aurions nous pas le
» courage de recouvrer nos an-
» ciens uſages, & d'être ce que
» Rome & Athénes ont été avant
» nous?

Après cette déclamation contre

la rime, M. Roſcomon donne un eſſai de vers blancs & non rimés, imité du ſixiéme Livre du Paradis perdu, où Milton décrit avec toute la pompe & la magnificence de la Poëſie, le combat des Anges Apoſtats contre les Anges Michel & Raphaël; par cette tirade, qui eſt de vingt-ſept vers, le Poéte veut prouver que la Poëſie Angloiſe tire tous ſes avantages de la force de l'expreſſion & de la grandeur des images. Mais comme ces vers blancs ont une tournure ſinguliére en Anglois, & qu'on ne peut la faire ſentir ni en Vers ni en Proſe Françoiſe, notre Traducteur a jugé à propos de les retrancher.

Nous avons reconnu par la lecture de la traduction de ce Poëme que le jugement, qu'en a porté M. Trochereau dans ſon Diſcours Préliminaire, eſt très-équitable. » Ce Poëme, dit il, eſt rempli » d'excellens préceptes, il eſt em» belli par les graces d'une imagi» nation riante, vive, & poëtique,

» Mais on y desireroit une qualité indispensable, principalement » dans tout ouvrage Didactique, » c'est une liaison immédiate entre » les idées, les préceptes & les » exemples..... La vivacité des » traits jettés pour ainsi dire au » hazard, l'expression vigoureuse » & pleine de feu, flattent, intéressent, étonnent les Connoisseurs. Mais qui ne préfére pas à » ces exquisses quelqu'estimables » qu'elles soient, un Tableau qui » renferme avec le brillant du coloris, la régularité du dessein, & » la richesse d'une composition sage & bien entendue.

Quelques sentimens particuliers, que M. Roscomon a avancé dans son Poëme, donnent occasion à notre Traducteur de faire plusieurs réflexions critiques, qui méritent de trouver place dans cet extrait. C'est un usage établi en Angleterre de ne traduire les Poétes qu'en Vers. M. Roscomon prétend, qu'une traduction en Prose ne sçau-

roit rendre l'expreſſion de la Poëſie. M. Trochereau s'éleve contre ce préjugé, il défend les intérêts de la Proſe avec les précautions cependant & la modeſtie d'un Traducteur qui craint qu'on ne le ſoupçonne de partialité & de vouloir plaider ſa propre cauſe Il ne diſconvient pas que la Poëſie n'ait de grands avantages ſur la Proſe; il penſe avec M. Buckingham, que *de toutes les eſpéces d'écrits, il n'en eſt pas qu'on puiſſe comparer à un beau Poëme.* Mais il eſt bien éloigné de penſer, que la Proſe ne puiſſe pas rendre la grandeur, la nobleſſe des images, & la ſublimité des penſées qui ſont l'eſſence de la Poëſie; » & la Proſe, dit-il, » n'a-t'elle pas ſa pompe, ſa ca» dence & ſes graces particuliéres? » N'a-t'elle pas un nombre, une » modulation qui lui eſt pro» pre? N'a-t'elle pas une certaine » valeur ſyllabique de mots, que » l'art & l'intelligence ſçavent aſſor» tir, rapprocher ou déſunir? « Il

rapporte enſuite ce que Denys d'Halicarnaſſe a dit en faveur de la Proſe dans ſon traité de la compoſition des mots, & il montre que l'harmonie, la cadence, & les autres avantages, que cet Auteur a fait remarquer dans les ouvrages de Démoſthéne, d'Hérodote & de Thucydide ne ſont point particuliers à la langue Grecque. » Depuis » que nos bons Ecrivains, dit-il, » ont travaillé à embellir & à enrichir notre Langue, ils ont réuſſi à animer ſa timidité naturelle » par le feu de leur génie. Ils lui » ont appris à marcher d'un pas » ferme & hardi. Ils ont fait naître » des fleurs dans une terre ſéche » & aride.

» Ne pourroit-on pas avancer, » ajoute-t'il, que notre Proſe eſt » devenue pour ainſi dire la rivale » de la trompéte de Milton? Que » peut-on déſirer ſi ce n'eſt l'embelliſſement de la rime dans le » Télémaque? On admire dans » M. Boſſuet tout le feu, tout

» l'enthousiasme de la Poësie. On » trouve dans M. Flechier ce bel » arrangement de paroles, qui par » le mélange de leurs accords, par » la variété des sons & de la ca- » dence, forme un concert aussi » ravissant que celui de la musique » la plus parfaite, &c.

Après avoir établi les avantages de la Prose, & montré qu'elle est capable de rendre les plus sublimes traits de la Poësie ; M. Trochereau fait sentir la difficulté & les inconvéniens des traductions en vers. » Une traduction en vers, » dit-il, ne sçauroit manquer de » sacrifier souvent l'essentiel à l'ac- » cessoire. La fidélité qu'on doit » au texte de son Auteur, ne peut » guéres s'accorder avec la liberté » de génie si nécessaire pour la » Poësie, & avec cette contrainte » servile, qu'impose la difficulté » de la rime. On se trouve obligé » malgré soi d'altérer souvent la » pensée du Poéte pour conserver » les graces de la versification,

» d'en allonger l'expreſſion par » une paraphraſe oiſive & de re- » jetter très-ſouvent le mot pro- » pre.

A ce propos notre Traducteur rend à M. l'Abbé du Reſnel la juſtice qui lui eſt due. » Ses belles » traductions en Vers lui ont méri- » té, dit-il, l'eſtime & l'approba- » tion générale des perſonnes de » goût. Il a tiré parti de ſa langue » autant qu'il étoit poſſible de le » faire. Il a connu l'art de joindre à » l'élégance des Vers, à l'agrément » du ſtyle, l'exactitude didactique » & la préciſion philoſophique. « Mais ces traductions, quelques parfaites qu'elles ſoient ne ſont peut-être pas telles que Roſcomon les déſire. Cet Auteur paroit exiger non ſeulement qu'un traducteur rende en beaux Vers la penſée de ſon Auteur, mais qu'il conſerve le caractére de l'expreſſion de l'original. Or c'eſt-là le point de la difficulté; car ſi la Proſe ne ſe plie qu'avec peine au caractére d'un idiome

idiome étranger, comment cela ſera-t'il poſſible à la Poëſie vû la contrainte & la gêne, qu'emportent néceſſairement avec elles la verſification & la rime?

Une autre propoſition de M. Roſcomon, qui a choqué avec raiſon notre Traducteur, c'eſt celle où il dit: qu'*un trait, qu'une penſée renfermée dans une ligne Angloiſe, ſuffiroit à un Ecrivain François pour briller dans pluſieurs pages.* Ce faux jugement ne lui eſt pas particulier. Waller a avancé le même paradoxe. Dryden lui-même dans le temps qu'il brilloit ſur le Théâtre de Londres, revêtu des dépouilles de Corneille & de Racine, affectoit de les mépriſer. M. Trochereau regarde ce faux jugement comme l'effet d'un préjugé national, & comme une injure, qui ne mérite pas une réfutation ſérieuſe. » La reconnoiſſance, dit-» il, devoit engager les Anglois à » nous traiter avec plus d'équité. » Leur Littérature étoit pour ainſi

» dire au berceau, lorſque ſous
» Louis XIII. & au commencement
» du régne de Louis XIV. nos Ecri-
» vains, rivaux des Grecs & des
» Romains, diſputoient la couron-
» ne de l'immortalité aux Sopho-
» cles, aux Euripides, aux Ariſto-
» phânes, &c. Les Muſes Angloiſes
» bégayoient encore, lorſque les
» Muſes Françoiſes étonnoient l'U-
» nivers ſçavant par la perfection
» & la ſublimité de leurs accords.
» Nos Ecrivains ont excité l'ému-
» lation des Anglois, ils leur ont
» ſervi de modéles. Convenons
» auſſi que leurs Auteurs ont quel-
» quefois égalés & même ſurpaſſés
» les nôtres. Soyons juſtes les uns
» à l'égard des autres. Ayons la
» généreuſe ſincérité d'eſtimer, &
» de louer ce qui porte le cara-
» ctére du beau dans chaque Na-
» tion, &c.

Nous n'entrerons point dans la diſcuſſion du ſentiment de M. Roſcomon touchant la proſcription de la rime. Comme cette queſtion

a été agitée dans la République des Lettres, il n'y a pas longtemps & que l'opinion de M. de la Motte, qui prétendoit que la Poëſie Françoiſe pouvoit ſe paſſer de la rime, n'a pas eu beaucoup de Sectateurs, nous laiſſons la rime en poſſeſſion de ſes droits, & nous croyons pouvoir nous diſpenſer de rapporter toutes les raiſons, que M. Trochereau allégue en ſa faveur.

Diſons un mot du Temple de la Renommée. Ce Poëme eſt l'ouvrage de l'imagination la plus belle & la plus féconde. Tout y eſt peint avec des couleurs ſi vives & ſi variées, qu'en le liſant nous croyons être tranſportés dans les lieux enchantés que le Poëte décrit. Le génie & l'érudition y brillent également. On ſent au travers de la traduction, la grandeur, la majeſté des images, & le ton ſublime de la plus riche Poëſie.

L'Ode de Dryden ſur le pouvoir de la Muſique eſt une des plus belles piéces que l'Angleterre

ait produit dans le genre Lyrique. Il y régne un beau déſordre, tout y reſpire l'enthouſiaſme & le délire poëtique. Les Anglois en font une eſtime particuliére. Elle a été miſe pluſieurs fois en Muſique, & en dernier lieu dans l'hyver de 1735, par M. Handel, & elle fut exécutée publiquement avec un grand ſuccès ſur le Théâtre de la place appellée *Covent Garden*.

Le choix de Pomfret termine ce recueil. Ce ſont les ſouhaits que forme un Philoſophe pour vivre heureux. L'imagination en eſt ſage, & l'expreſſion ſimple & agréable.

Tous ces ouvrages ſont précédés d'un petit abregé de la vie de leur Auteur. Si on avoit quelque reproche à faire à M. Trocheréau, ce ſeroit de n'avoir pas donné plus d'étendue à ces abregés. Il n'ignore pas combien le Lecteur s'intéreſſe à connoître en un certain détail les circonſtances de la vie des Auteurs dont il admire les ou-

vrages. Au reſte nous n'avons que des éloges à lui donner ſur ſa maniére de traduire les Poëtes. Il a ſçu conſerver la pureté de la langue en exprimant avec nobleſſe & avec les termes les plus propres les diverſes penſées de ſes Auteurs. Et quoique nous n'ayons pas comparé la traduction avec l'original, nous croyons pouvoir aſſurer qu'elle eſt fidelle; nous jugeons de ſa fidélité par la clarté du ſtyle, la liaiſon des penſées, & la ſuite du raiſonnement dans chaque partie de ces Poëmes. Quant à la connoiſſance, qu'il a de la belle Littérature, & à la délicateſſe de ſon goût, on en pourra juger par l'extrait que nous avons donné du diſcours préliminaire.

CAROLI DU FRESNE DOMINI DU CANGE Illyricum vetus & novum, ſive Hiſtoria Regnorum Dalmatiæ, Croatiæ, Slavoniæ, Boſniæ, Serviæ, atque Bulgariæ, locupletiſſimis

acceſſionibus aucta atque à primis temporibus, uſque ad noſtram continuata ætatem. Poſonii Typis Hæredum Royerianorum, anno M. DCC. XLVI. C'EST-A-DIRE, *l'Illyrie ancienne & nouvelle de M.* DU CANGE, *ou l'Hiſtoire des Royaumes de Dalmatie, de Croatie, d'Eſclavonie, de Boſnie, de Servie, & de Bulgarie, conſidérablement augmentée, & continuée depuis les premiers temps juſqu'à preſent.* A Preſbourg en M. DCC. XLVI. l'Ouvrage dédié à l'Empereur & à l'Impératrice Reine de Hongrie, eſt de 242. pp. *in-fol.* ſans y comprendre l'Epitre Dédicatoire & la Préface de 16. pp.

PREMIER EXTRAIT.

L'IMMENSE & profonde érudition de M. du Cange eſt aſſez connuë de toute l'Europe ; pour apprécier le mérite de ce Sçavant Homme qui a fait tant d'honneur à la France, il ſuffit de ſe rappeller

la liſte de ſes excellens Ouvrages qui ont été publiés; il en reſte encore un grand nombre qui ſont Manuſcrits, & dont nous pourrons bien donner la Notice à la fin de l'extrait de l'Ouvrage dont nous rendons compte. Nos Lecteurs verront avec plaiſir dans ce Journal la Notice d'un Dépôt précieux, dont quelques morceaux ont paſſé dans le pays Etranger, mais dont la plus conſidérable partie eſt ſoigneuſement conſervée en France.

L'Illyrie ancienne & nouvelle qu'on annonce ici ſous le nom de M. du Cange, n'eſt pas un ouvrage entiérement de la main de ce Sçavant homme, le Comte Joſeph Kéglevich de Buzin qui l'a publié ſous les auſpices de Leurs Majeſtés Impériales, a cru avec raiſon que le nom du célébre M. du Cange étoit bien propre à honorer le titre & le frontiſpice du Livre; voici en abregé le Deſſein & le Plan de l'ouvrage.

La vaſte contrée de l'Europe,

connuë dans l'antiquité ſous le nom d'Illyrie & de Méſie, eſt maintenant occupée par les Royaumes de Dalmatie, de Croatie, d'Eſclavonie, de Boſnie, de Servie, & de Bulgarie, dont les Peuples, d'origine Sclavone, ont entr'eux une différence de mœurs, d'uſages, de dialectes, de loix, de gouvernement, & d'événemens hiſtoriques. L'hiſtoire de ces Peuples ſe trouve éparſe & comme ſemée au hazard, dans les Ecrivains du bas-Empire, dans les Byzantins, dans les Hiſtoriens d'Italie, & pour les temps poſtérieurs dans les Hiſtoriens de Hongrie & de Veniſe; mais les Faits qui intéreſſent les Nations Illyriennes, n'y ſont rapportés que par occaſion, ſouvent ils ſont altérés; les événemens glorieux à ces Peuples ont été ſupprimés ou conſidérablement diminués.

Il étoit donc important pour la gloire de ces Nations, que leur Hiſtoire fut écrite non ſeulement d'après les Ecrivains étrangers,

mais encore sur leurs propres Auteurs, sur les actes, titres, & autres monumens de leur Pays. On a pris le parti de publier les anciens Ecrivains de l'histoire d'Illyrie; le célébre Jean Lucius composa en six Livres un excellent ouvrage *de Regno Dalmatiæ & Croatiæ*, qui fut publié à Francfort en 1666, cet ouvrage composé sur les meilleurs Ecrivains & sur des monumens autentiques, mérita l'approbation & les éloges de tous les Sçavans; cependant le Comte de Buzin regarde cet ouvrage plutôt comme une compilation des Historiens & des actes publics, que comme une Histoire suivie & successive de la Dalmatie.

Le Comte de Buzin voulant donner une Histoire de l'Illyrie ancienne & moderne, dans un plan plus étendu & plus méthodique a pris pour base de son travail les *Familles de Dalmatie & d'Esclavonie* que M. du Cange a insérées dans son Hi-

ſtoire Byzantine, * dans leſquelles on trouve des détails & des éclairciſſemens, ſur les Rois de Dalmatie, de Servie, de Bulgarie & de Boſnie; ſur les Deſpotes de Raſcie & de Boſnie; ſur les Princes ou Toparques de Spalatro, de S. Sabas, de Chelm, de Zenta, de Joannina, d'Etolie, de Montenegro, ſur les Caſtrioti, les Spani, &c. Comme l'ouvrage de M. du Cange ne remonte pas au-deſſus du moyen-âge, le Comte de Buzin a mis à la tête l'Hiſtoire de l'ancienne Illyrie ſous ſes Rois, & ſous les Empereurs Romains juſqu'au temps d'Héraclius; & après les *familles Dalmatiques & Sclavoniques*, l'Auteur a placé l'hiſtoire moderne de ces Peuples, ſous le gouvernement des Rois de Hongrie; ce dernier morceau commence à l'an 1078 de Jeſus-Chriſt, & finit en l'année 1746.

* *Imprimée à Paris en* 1680, *& réimprimée à Veniſe en* 1729, *dans la grande collection des Byzantins.*

Le plan, que s'eſt propoſé le Comte de Buzin, nous a paru bien exécuté; cependant tout l'ouvrage, quoiqu'il ſoit très-utile pour l'hiſtoire des Peuples de l'Illyrie, eſt plutôt un abregé Hiſtorique & Chronologique qu'une Hiſtoire complete; l'Editeur avoue, qu'on peut l'augmenter & le perfectionner, en y ajoutant les inſcriptions, les monumens, les diplomes, les anciennes chartes, & les actes qu'on peut tirer des archives de Dalmatie, de Croatie, de Hongrie, de Tranſilvanie & de Veniſe, & en comparant ces différentes collections avec l'hiſtoire de Veniſe, d'Italie, d'Allemagne & de Turquie. Comme l'hiſtoire des Nations Illyriques eſt peu connuë du Public, & qu'elle n'eſt pas familiére à la plûpart des Sçavans, nous croyons devoir en donner un extrait étendu; l'Auteur de cet ouvrage, Charles-Joſeph Keglevich, Comte de Buzin, eſt d'une famille illuſtre de Croatie qui a poſſédé le

Gouvernement général de Croatie sous l'Empereur Ferdinand I. & a rempli d'autres Charges importantes sous les Empereurs suivans; les Seigneurs de cette Maison sont encore Gouverneurs Héréditaires du Comté de Posséga dans l'Esclavonie; & en différens temps ils ont été comblés de biens & d'honneurs en récompense des services qu'ils ont rendus aux Rois de Hongrie de l'Auguste Maison d'Autriche.

Histoire de l'Illyrie ancienne & du moyen âge.

Cette première partie est divisée en trois chapitres. Le premier traite de l'Illyrie & de sa division sous ses Rois & sous les Empereurs Romains; le second contient l'histoire de l'Illyrie sous ses Rois particuliers; & le troisiéme l'Histoire sous les Empereurs Romains.

L'Illyrie proprement dite s'étendoit entre le Golfe Hadriatique, &

la Méſie Supérieure depuis l'*Arſias* riviére d'Iſtrie, & depuis la Pannonie juſqu'à la riviére de Drin, & au mont Scardus, & comprenoit la Dalmatie & la Liburnie; mais dans le quatriéme ſiécle de Jeſus-Chriſt, l'Illyrie reçut une plus grande extenſion, ſous le nom de grande Illyrie; elle embraſſoit preſque toutes les Provinces de l'Empire Romain dans la partie Orientale de l'Europe, & étoit diviſée pour le Gouvernement en deux parties. L'Illyrie Occidentale qui dépendoit de la Préfecture d'Italie, comprenoit la Dalmatie, les trois Pannonies avec la *Savie*, les deux Noriques (*Mediterraneum* & *Ripenſe.*) L'Illyrie Orientale, étoit décorée du titre de Préfecture, dont Theſſalonique étoit la Métropole; elle comptoit au nombre de ſes Provinces, la *Macédoine* avec l'Achaïe, la Theſſalie, l'Epire & l'Iſle de Crete; les deux Daces (*Ripenſis* & *Mediterranea*), la premiére Méſie, la Dardanie & la Prévalitane. Dans

les temps postérieurs, lorsque les Nations Sclavones, sorties de la Sarmatie, passérent le Danube & inondérent les Provinces de l'Empire Romain, la grande Illyrie fut prise dans une acception différente; elle s'étendoit entre le Golfe Hadriatique & le Danube, depuis la riviére de Save jusqu'aux monts Scopius & Hemus & jusqu'au Pont-Euxin; elle comprenoit la Province de *Savie*, les deux Mesies, la Dalmatie, la Liburnie, auxquelles on ajoute encore la Japydie. Nous ne suivrons pas notre Auteur dans les détails qu'il donne des Peuples & des Villes de ces différentes Provinces; nous observerons seulement qu'après l'établissement des Nations Sclavones & Etrangéres, ces différentes Provinces, excepté la Dalmatie, changérent de nom & de limites; la Croatie répond à peu près à la Liburnie, la Carniole à la Japydie, l'Esclavonie à la Savie, la Bosnie à une partie de la Mésie, la Servie à la Mésie su-

périeure, & la Bulgarie à la Méſie inférieure.

Après la diviſion du Pays, l'Auteur paſſe à l'hiſtoire de l'ancienne Illyrie. Il recherche la premiére origine de ſes Peuples, ſouvent fabuleuſe & preſque toujours incertaine; ſelon lui, les Illyriens établis entre les riviéres de Naro, & de Drin deſcendoient des Phéniciens; les Liburniens étoient une peuplade des Hénetes & des Celtes; les Japydes & les Iſtriens établis par les Argonautes, reçurent des Colonies Celtes; les Scordiſques Celtes d'origine, eurent des établiſſemens en Illyrie, en Pannonie, dans la Meſie & dans la Thrace; ils furent enſuite chaſſés au-delà du Danube dans le Pays des Gétes par les armes victorieuſes des Romains. Du mélange de ces différentes Peuplades, ſortirent des Nations puiſſantes qui ſont célébres dans l'hiſtoire; ſans parler d'un grand nombre de Peuples de moindre conſidération, dont le

détail nous méneroit trop loin, les Dardaniens & les Triballes habitérent la Méſie, les Péoniens s'établirent en Macédoine; les Méſiens, par la reſſemblance de mœurs & de Religion, avoient une origine commune avec la Nation des Thraces; enfin les Scythes, établis dans la baſſe Méſie ſur le Pont Euxin, étoient une Nation différente des précédentes. Nous ne diſcuterons pas tous ces différens points d'hiſtoire; il eſt certain que les Celtes envoyérent des Colonies non ſeulement dans la Germanie, mais encore dans la Pannonie & juſques dans la Meſie, comme on le voit par des noms de Villes purement Celtiques; il eſt conſtant que les Grecs étendirent dans la plus haute antiquité leurs Colonies juſqu'en Italie, où ils portérent leurs lettres & leur Dialecte, & juſqu'au fond du Golfe Hadriatique; ſoit que ces Peuplades ſe ſoient faites en traverſant la mer Hadriatique, ou en faiſant par terre le tour du

Golfe, il eſt bien probable que les Grecs laiſſérent des Colonies ſur les Côtes de la Dalmatie.

L'Hiſtoire des Peuples d'Illyrie obſcure dans ſes origines, devient plus connuë par les guerres qu'ils eurent avec les Rois de Macédoine; devenus les maîtres de toute la Côte du Golfe Hadriatique, ils obligérent Amyntas III. Roi de Macédoine à leur payer tribut, ils défirent & tuérent Perdiccas dans un combat: Philippe pere d'Alexandre le Grand les chaſſa de la Macédoine, entra dans l'Illyrie, vainquit les Dardaniens & ſoumit les autres peuples Illyriens leurs voiſins; ce fut chez ces Peuples qu'Alexandre chercha une retraite avec Olympias ſa mere, après que Philippe l'eut répudiée. Alexandre acheva de dompter les Dardaniens, défit le Roi de Triballes, attaqua les Gétes établis au delà du Danube; le bruit de ſes armes ſe répandit juſqu'en Dalmatie & en Liburnie; les Celtes établis dans

ces Cantons lui envoyérent des Ambaſſadeurs, qui lui firent cette réponſe fiére, que tout le monde connoît, qu'ils ne *craignoient rien autre choſe ſinon que le Ciel tombât*. Ce Prince ayant ſoumis l'Illyrie & la Méſie, en tira des troupes légéres compoſées d'Illyriens, de Dardaniens & de Triballes qui lui rendirent de grands ſervices dans ſon expédition contre les Perſes.

Après la mort d'Alexandre le Grand, les Illyriens ſous la conduite de Pleurate leur Roi, ſecouérent le joug des Macédoniens, firent alliance avec les Liburniens, les Iſtriens, & les Iapydes, & exercérent la Piraterie ſur tout le Golfe Hadriatique; d'un autre côté les Colonies Celtes ou Gauloiſes de l'Illyrie ſe fortifiérent, par l'arrivée des Gaulois qui y paſſérent de la Gaule Ciſalpine, après la célébre victoire que les Romains remportérent ſur les Gaulois près du Lac Vademon en Etrurie. L'Illyrie devint alors très-puiſſante, le Roi

Agron fils de Pleurate assembla une armée & équippa une flote, soumit la Côte de la mer Ionienne & une partie de l'Epire, mit garnison dans Corcyre, Epidamne & Pharos & défit les Etoliens; mais ce Roi victorieux mourut au retour de cette expédition.

Teuta sa femme, prit le gouvernement de ses Etats, au nom du jeune Prince fils d'Agron & de sa premiére femme; elle équippa une nouvelle flote pour infester les Côtes d'Epire, d'Etolie, d'Elide & de la Messenie, pendant que ses troupes de terre attaquérent l'Acarnanie. Mais ces armemens troubloient le commerce des Marchands Italiens, les Romains envoyérent des Ambassadeurs pour en porter leurs plaintes; la Reine, au mépris du droit des Gens, fit massacrer un des Ambassadeurs qui lui avoit parlé avec trop de liberté. Devenuë plus fiére, elle équippa une flotte plus nombreuse qu'elle envoya ravager les Côtes de la

Gréce; elle reprit l'Iſle de Corc
après avoir défait les ſecours
Etoliens & des Achéens; ſes tr
pes mirent le ſiége devant Epida
ne. Cependant les Romains irri
de tous ces attentats armérent
terre & par mer, & pénétrér
pour la premiére fois au-delà
Golfe Hadriatique, l'an 525. d
fondation de Rome 229. av
Jeſus-Chriſt. Le Conſul Fulv
commandoit une flote de deux c
Vaiſſeaux, & Poſtumius l'au
Conſul conduiſoit l'armée de
re. Ils reprirent l'Iſle de Corc
qui leur fut livrée par Démét
de Pharos; & après avoir fait
ver le ſiége d'Appollonie, d'E
damne & de l'Iſle d'Iſſa, ils
cérent quelques Villes d'Illy
reçurent à compoſition pluſi
Peuples voiſins de la Côte, &
duiſirent la Reine Teuta à ch
cher ſa ſureté dans la forte p
de Rhizone; la Campagne é
finie, le Conſul Poſtumius prit
quartiers d'Hyver auprès d'E

damne, pour tenir en respect les Peuples nouvellement soumis. Au Printemps suivant, Teuta se voyant sans ressource envoya des Ambassadeurs à Rome pour demander la paix. Elle fut concluë sous le nom de Pinée fils d'Agron à qui le Royaume appartenoit ; les principaux articles furent, » que Corcy-» re, Pharos, Issa, Epidamne & le » Pays des Atintaniens demeure-» roient aux Romains, que Pinée » conserveroit le reste des Etats de » son pere ; qu'il payeroit tribut » aux Romains, & qu'il ne pour-» roit naviger au-delà de la Ville » de Lissus qu'avec deux Vaisseaux » qui ne seroient point armés en » guerre. « Peu de temps après Teuta quitta la Régence & l'administration du Royaume, qui fut confiée à Démétrius de Pharos, sous le titre de Tuteur du jeune Roi. Le Consul Postumius envoya des Ambassadeurs chez les Etoliens & les Achéens pour leur notifier le traité conclu avec le Roy d'Illyrie,

qui étoit avantageux aux Peuples de la Gréce, en les délivrant des perpétuelles hoſtilités & des pirateries des Illyriens. Nous nous ſommes un peu étendus ſur ce point d'Hiſtoire, qui nous fait connoître le premier paſſage des Armées Romaines en Illyrie & la premiére alliance qui ſe fit par Ambaſſade entre la Gréce & la Ville de Rome; alliance qui facilita aux Romains la Conquéte de la Gréce, de la Macédoine, & enſuite de l'Aſie.

Démétrius oublia bientôt les bienfaits des Romains qui lui avoient donné pluſieurs places en Illyrie; mépriſant la puiſſance Romaine qu'il voyoit ébranlée par les guerres des Gaulois d'Italie, & ménacée de la part des Carthaginois, il fit alliance avec Philippe Roi de Macédoine, & avec les Illyriens, attaqua les Villes qui dépendoient des Romains en Illyrie; & ayant paſſé contre la foi du traité de paix, au-delà de Liſſus avec cinquante Galéres armées, il pilla

plusieurs des Isles Cyclades ; les Romains lui déclarérent aussitôt la guerre. L'an 535 de Rome 219 avant Jesus-Christ les Consuls passérent en Illyrie avec une flote & une armée de terre ; le Consul M. Livius Salinator prit en sept jours la forte place de Dimale, réduisit les autres Villes, passa dans l'Isle de Pharos, où, après avoir défait les Illyriens, il prit & rasa la Ville de Pharos. Démétrius trouva le moyen de se sauver auprès du Roi de Macédoine son allié, auquel par ses pernicieux conseils il causa une infinité de maux. Cependant le Royaume fut conservé au jeune Pinée qui n'avoit point eu de part à la guerre ; on ajouta quelques nouvelles conditions au Traité qui avoit été conclu avec la Reine Teuta.

Les Illyriens, sans aucun respect pour les traités, continuérent leurs pirateries, principalement pendant la guerre des Romains contre Philippe Roi de Macédoine,

Enfin Perſée, ſon fils, dernier Roi de Macédoine, entraîna dans ſes malheurs Gentius Roi d'Illyrie; il l'engagea à prendre les armes contre les Romains, ſous la promeſſe de trois cens talens. L'Illyrien fit arrêter deux Ambaſſadeurs de Rome qu'il avoit auprès de lui ſous prétexte que c'étoient des eſpions; Perſée le croyant ſuffiſamment engagé dans la guerre, retint les trois cens talens qu'il avoit déja fait partir pour l'Illyrie, & s'applaudiſſant de l'heureux ſuccès de ſa perfidie, il expoſa Gentius à tout le reſſentiment des Romains. Le Préteur L. Anicius Gallus fut envoyé l'an 586 de Rome 168 avant Jeſus-Chriſt, avec une puiſſante armée en Illyrie, pendant que Paul Emile devoit agir contre le Roi Perſée. La Guerre fut terminée avant qu'on ſçut à Rome qu'elle étoit commencée. Elle ne dura que trente jours. Anicius ayant obligé Gentius qui s'étoit retiré dans Scodra ſa Capitale, à implo-

rer

rer la clémence des Romains & à livrer la Ville, toute l'Illyrie se soumit. Le Préteur tira de prison les deux Ambassadeurs, & envoya l'un d'eux nommé Perperna à Rome pour y porter la nouvelle de sa victoire; & peu de jours après il y fit conduire Gentius, sa mere, sa femme, ses enfans, son frere avec les principaux Seigneurs du Pays. L'année suivante Anicius de l'avis des Commissaires de Rome, réduisit l'Illyrie en Province; ayant assemblé les Illyriens à Scodra, il leur déclara que le Sénat & le Peuple Romain accordoient la liberté aux Illyriens en général, que les Peuples qui s'étoient déclarés pour les Romains avant ou pendant la guerre seroient exempts de tout tribut & que les autres seroient déchargés de la moitié des tributs qu'ils payoient auparavant au Roi Gentius. L'Illyrie pour le Gouvernement, fut divisée en trois régions ou parties, qui avoient chacune leur Conseil public & leurs

Magistrats. Anicius de retour à Rome obtint l'honneur du triomphe; le Roi Gentius avec sa famille fut conduit devant son Char, ensuite renfermé à Spolete dans une prison perpétuelle. La destruction du Royaume d'Illyrie est l'époque la plus remarquable dans l'Histoire dont nous rendons compte.

Les Illyriens, auxquels les Romains, suivant les maximes de leur politique avoient conservé une ombre de liberté, étoient véritablement sujets de la domination Romaine sous le spécieux titre d'Alliés; les Dalmates leurs voisins & les autres Nations Illyriennes, qui étoient libres & indépendantes, les mépriserent, & pillerent souvent leur Pays & leur firent la guerre. La Macédoine devenue Province Romaine éprouva les mêmes vexations de la part des Thraces, des Dardaniens & des autres Nations Barbares. Les Romains pour la défense de leurs Provinces & de leurs Alliés, soutinrent une longue suite

de guerres, que nous ne pouvons pas rapporter dans un extrait ; il nous suffit de marquer les époques principales.

Les Dalmates, qui dès l'an 599. de Rome 155 avant Jesus-Christ, avoient été domptés par le Consul Scipion Nasica, restérent soumis pendant près d'un siécle ; mais ils firent révolter les Illyriens, attaquérent les Liburniens alliés des Romains, battirent les Légions Romaines, & ne pûrent être réduits que par Jule-César ; mais bientôt après, ils reprirent les armes pendant la guerre civile qui divisa l'Empire Romain ; Auguste fit la guerre contre ces Peuples, & triompha des Dalmates, des Illyriens, des Iapydes & des Pannoniens. La Dalmatie étoit une Province du Sénat, dans la suite elle fut attribuée à Auguste. L'an 759 de Rome 6e. de Jesus-Christ, les Dalmates se soulevérent, sous prétexte qu'ils étoient accablés d'impôts, & entraînérent dans leur révolte

les Liburniens, les Istriens, les Iapydes, & les Pannoniens. Ces Peuples confédérés avoient pour Chef un nommé Baton, ils armérent quatre-vingts mille hommes. Cette guerre, qui s'éleva dans un temps de famine, fut comparée pour le danger aux guerres Puniques, & occupa toute la puissance des Romains, ils y employérent quinze Légions & autant de troupes des Alliés. Les Rebelles attaquérent en même temps la Macédoine, la Pannonie & la Dalmatie, Tibére fut chargé du Commandement de l'armée Romaine, Germanicus lui amena de nouveaux secours l'année suivante, on força plusieurs Villes, enfin Baton vint trouver Tibére sur sa parole, & comme Tibére lui demanda publiquement, pourquoi ces Peuples étoient entrés dans la rebellion, & l'avoient soutenuë si longtemps; » c'est vous autres Romains, dit » Baton, qui l'avez formée; car » vous envoyez à vos troupeaux,

» non des chiens & des Bergers, » mais des loups ; « la guerre finit par l'entiére ſoumiſſion des rebelles ; Tibére triompha des Pannoniens & des Dalmates.

La guerre recommença en Dalmatie, l'an 9 de Jeſus-Chriſt, un an ſeulement aprés qu'elle y avoit été terminée. Tibére & Germanicus y furent tous deux employés, ils ne remportérent enfin la victoire qu'avec la perte de beaucoup d'hommes & d'argent. Il y eut des événemens fort mémorables ; les Romains ſe trouvérent alors maîtres abſolus de toute cette étenduë de Pays, qui eſt bornée par l'Italie, la Norique, le Danube, la Thrace, la Macédoine, & la mer. C'eſt ce qu'on a appellé la grande Illyrie.

L'hiſtoire d'Illyrie ſous l'Empire Romain, fait une partie conſidérable de l'hiſtoire des Empereurs. Ce fut par le ſecours de l'Illyrie que Tibére termina la guerre civile entre les Rois de Thrace ; les

Légions Illyriennes prêtérent ſerment de fidélité à Othon & enſuite à Veſpaſien ; Nerva renouvella & completa les Légions de Méſie. Trajan paſſa pluſieurs année en Méſie, une des Provinces de la Grande Illyrie, pour dompter & ſubjuguer les Daces; Hadrien fit des établiſſemens en Illyrie où il alla en perſonne pour prévenir les mouvemens des Sarmates & des Alains ; M. Auréle vainquit les Marcomans, les Quades & les Sarmates, avec le ſecours des Légions qu'il tira de l'Illyrie. Sous l'Empire de Commode, Helvius Pertinax étoit Gouverneur de cette Province ; Septime Sévére commandoit les Légions d'Illyrie, lorſqu'il fut élu Empereur. Alexandre Sévére pacifia les troubles de ce Pays. Sous l'Empereur Philippe les Goths, nation Germanique, pénétrérent pour la premiére fois, dans la Méſie & dans la Thrace. Trajan-Déce ſon ſucceſſeur, périt dans la Méſie, lorſqu'il faiſoit la

guerre aux Goths. Sous Gallus, & Volusien une peste horrible désola les Provinces d'Illyrie ; ce fut en Mésie qu'Emilien fut proclamé Empereur. Sous le régne de Gallien, l'Empire Romain ayant été démembré, Ingénuus fut créé Empereur dans la Pannonie, & Régillien en Illyrie ; les Goths occupérent la Dace ; les Scythes, la Mésie & la Thrace ; la Pannonie fut ravagée par les Sarmates & par les Quades. Auréole, l'un des trente Tyrans, prit la Pourpre en Illyrie : Claude, le Restaurateur de l'Empire, vainquit les Goths & leurs Alliés dans la Mésie & dans la Thrace. Aurélien, qui étoit né dans la Mésie, acheva de dompter les Goths ; & comme la Dace, Province de Trajan, étoit continuellement infestée par les Nations barbares, il en transporta les habitans en deça du Danube, dans la Mésie ; le Pays qui leur fut cédé prit le nom de Dace, se divisa dans la suite en deux parties,

celle qui étoit voiſine des rives du Danube fut nommée *Dacia Ripenſis*, & l'autre plus avancée dans les terres eut le nom de *Dacia Mediterranea*. L'Empereur Probus, Pannonien de naiſſance, ayant vaincu ſur les terres d'Illyrie les Scythes & les Sarmates, admit dans les Provinces Romaines les Baſtarnes, les Gépides & les Vandales, & fit planter des Vignes ſur les monts *Almus* & *Aureus* en Méſie. Dioclétien, né en Dalmatie, ayant vaincu Carin en Méſie, aſſocia à l'Empire Maximien, Pannonien de naiſſance; après avoir chaſſé de la Méſie les Sarmates & les Scythes, il fit réparer les Forts & les Châteaux qui étoient placés ſur le Danube, & après avoir abdiqué l'Empire, il finit ſes jours dans un Palais magnifique, qu'il fit bâtir, & dont on voit encore les ruines près de Salone en Dalmatie. Ce fut ſous ſon régne que la forme du Gouvernement Romain changea, l'Empire fut diviſé en deux parties, d'Orient

& d'Occident, on multiplia le nombre des grands Officiers & des Provinces, en divisant les anciennes Provinces de l'Empire; sous le régne de Constance Chlore & de Licinius, la Pannonie fut partagée en deux, la *Valerie* & la *Savie*.

Sous Constantin le Grand, l'Empire prit une nouvelle face. La Religion Chrétienne, par la conversion de l'Empereur, devint la Religion dominante dans toutes les Provinces. L'Evangile avoit été prêché en Illyrie dès le premier siécle de J. C. les Chrétiens s'y étoient multipliés au milieu des persécutions; mais sous Constantin on y vit élever de toutes parts des Eglises, le Gouvernement Ecclésiastique y fut réglé, pour la division des Provinces & des Diocèses, sur la forme du Gouvernement Civil. Constantin vainquit les Goths, & accorda des terres aux Vandales dans la Pannonie. L'Illyrie & la Pannonie, dans le partage que firent entr'eux les trois fils de Constantin, échûrent

à l'Empereur Conſtant. Conſtance, ayant réuni l'Empire après la mort de ſes freres, vainquit en Illyrie Vétéranion & Magnence, qui avoient pris la Pourpre; ce Prince chaſſa de la Méſie les Sarmates & les Quades. Valentinien & Valens, nés dans la Pannonie, firent entr'eux un nouveau partage de l'Empire. Valens, le maître de l'Orient, vainquit d'abord les Goths, mais comme ils étoient reſſerrés par les Huns nation Scythique, il leur donna entrée dans la Méſie & dans la Thrace; il en fut cruellement puni, les Goths le brulérent vif dans une cabane de Païſan. Théodoſe le Grand, ayant arrêté les courſes des Scythes, & vaincu les Goths, protégea & étendit la Religion Chrétienne dans toute l'Illyrie, en faiſant abbatre les Temples & briſer les Idoles du Paganiſme.

Les enfans de Théodoſe, Arcadius & Honorius, partagérent encore l'Empire Romain, en deux parties, qui depuis n'ont jamais été

réunies. Arcadius Empereur d'Orient remporta des avantages sur les Goths en Mésie ; ils sortirent de l'Illyrie sous la conduite d'Alaric, & passérent en Italie : mais les Huns, nation féroce, devenoient plus puissans ; sous le régne de Théodose le jeune, conduits par Attila, ils ravagérent la Thrace & l'Illyrie, d'où ils passérent en Italie & ensuite dans les Gaules. L'Empereur Marcien ne put empêcher les Sarmates, les Alains, les Huns & d'autres nations Scythes, de prendre des établissemens dans la Mesie. Sous l'Empereur Léon, les Goths, qu'on nommoit Ostrogoths, c'est-à-dire, Goths Orientaux, se fortifiérent dans l'Illyrie ; dans la suite Théodoric leur Roi les conduisit en Italie, où il tua Odoacer, détruisit le Royaume des Hérules, & devint le Maître de l'Italie & de l'Illyrie. Sous l'Empire d'Anastase, les Hérules, qui avoient été chassés d'Italie s'établirent en Illyrie, les Huns y battirent les armées Romaines, le Ty-

ran Vitalien s'empara de la Méſie. L'Empereur Juſtin fut obligé de faire alliance avec les Goths, il vit les Lombards, Nation ſortie du fond de la Germanie, s'établir dans la Pannonie. Juſtinien releva la grandeur de l'Empire, il chaſſa les Goths de l'Italie & de la Dalmatie, cependant les Huns & les Bulgares pénétrérent dans la Méſie & dans la Thrace; les Sclaves, Nation Sarmate, ravagérent la Méſie, & les Lombards, la Dalmatie; il fallût promettre un tribut annuel aux Huns Abares, ſortis du fond de la Scythie, pour les empêcher de paſſer le Danube. Les maux augmentérent ſous Juſtin II. Les Lombards entrérent en Italie où ils dominérent juſqu'au régne de Charlemagne, les Huns Abares paſſérent le Danube, ravagérent l'Illyrie & s'emparérent de *Sirmium*, qui étoit alors la plus conſidérable ville de la Pannonie. Tibére fut obligé de céder aux Abares & aux Sclaves la Pannonie. Les Barbares enflés de

leurs ſuccès & encouragés par la foibleſſe de l'Empereur, continuérent leurs ravages; ſous l'Empereur Maurice, le Chagan, c'eſt-à-dire, le Prince des Abares, fortifié par une troupe de Slaves, fit des courſes dans la Méſie & juſqu'en Thrace. Enfin l'Empereur Héraclius qui eut à ſoutenir la guerre contre les Perſes, ne put conſerver l'Illyrie; les Slaves & les Abares, après avoir pillé la Pannonie & l'Iſtrie, pénétrérent dans la Germanie; les Croates & les Serviens, Nations Slaves, paſſérent le Danube, & s'établirent en deça de ce Fleuve.

Alors l'Illyrie fut partagée entre les Nations barbares; les Slaves occupérent la Savie, les Croates une partie de la Dalmatie, & les Serviens la Haute Méſie.

Tel eſt le plan & l'abregé de la premiére partie de l'ouvrage du Comte de Buzin; la ſeconde, qui appartient à M. Du Cange, ne ſera pas moins intéreſſante: nous en rendrons compte dans le ſecond extrait.

*TRAITE' DE LA CEPHALATOMIE, ou Description anatomique des parties que la tête renferme, ouvrage enrichi de figures en taille-douce, dessinées & gravées d'après nature; par J. B*** Chirurgien-Juré d'Avignon.* A Avignon, chez François Girard, Imprimeur-Libraire, Place S. Didier, 1748. *in*-4°. pp. 448. sans l'Epitre Dedicatoire, la Preface, & la table des Titres qui en font 16.

L'ANATOMIE est si utile à ceux qui cultivent la Medecine, & notamment la partie de cette science connue sous le nom de Chirurgie, qu'on ne peut refuser des louanges à tous ceux qui tâchent d'etendre par leurs écrits les connoissances anatomiques. Cependant il seroit à souhaiter que l'envie d'être auteur n'entrât pour rien dans les motifs qui engagent à le devenir. En consequence nonseulement les Lecteurs

icieux voudroient qu'il se trou-
t du nouveau dans des ouvrages
ur le fond desquels on a beaucoup
ecrit, ils s'imaginent même avoir
droit de se plaindre quand on leur
fait repasser sous les yeux ce qu'ils
sçavent deja à la faveur de quel-
que chose qu'on leur apprend ; &
il nous paroît qu'en cela même ils
ont raison ; car pourquoi ne pas
donner simplement ses decouver-
tes, sans en faire acheter le plaisir
par l'ennui d'une infinité de cho-
ses deja rebattues mille fois ? Il n'au-
roit point eté difficile à M. Lié-
berkun de donner un volume con-
siderable sur la structure des intes-
tins, il s'est contenté de donner
quelques feuillets pour expliquer
les figures expositives de ses decou-
vertes.

Ce preambule, auquel nous
prions les auteurs, pour leur hon-
neur, & pour l'avantage du pu-
blic, de vouloir bien faire atten-
tion, a dû faire pressentir aux Lec-
teurs que la Cephalatomie ne con-

tient rien de nouveau, ni qui ne ſoit, par exemple, dans l'expoſition anatomique de M. Winſlow, qui a pardeſſus l'ouvrage dont nous parlons le merite d'être plus claire, quoique plus conciſe.

Il n'eſt pas aiſé, par exemple, d'entendre ce paſſage. » L'uſage des » ventricules eſt ſi different, ſelon » les diverſes opinions, qu'on peut » ſe paſſer d'eclairciſſement ſur ce » point, puiſque les uns en font » le reſervoir des eſprits, & les au- » tres avec moins de fondement » n'en font que le receptacle des » excremens, qu'ils diſent paſſer » de là par l'entonnoir dans la glan- » de pituitaire, pour être enſuite » tranſmis dans le ſang par les » ſinus ſphénoïdaux, qui ſe trou- » vent placés aux côtés de cette » glande.

» En ſuivant ces deux opinions, » on a de la peine à placer le ju- » gement, la memoire & l'imagi- » nation. Auſſi eſt-ce là l'ecueil où » la plûpart des Phyſiciens vont ſe

» perdre. Qu'ils commencent à » convenir des parties que ces trois » facultés de l'ame doivent occu- » per, on leur trouvera bientôt » une place. «

Il n'eſt point douteux que la clarté ne ſoit neceſſaire dans un ouvrage, ſurtout s'il eſt fait, comme celui-ci, pour être mis entre les mains des commençans. Mais pour ecrire clairement il eſt indiſpenſable d'être dans l'habitude d'ecrire, & de connoitre la juſte etendue des termes que l'on employe, ou du moins il faut ſoumettre ſon ouvrage à la cenſure de perſonnes qui ſoient en etat d'y faire les changemens convenables. Nous allons donner quelques exemples de ceux que nous aurions jugés indiſpenſables. Il ne faut pas croire que la pureté du langage ne convienne qu'à l'Academie Françoiſe ; faute d'employer un terme propre, on jette dans l'erreur un lecteur qui n'eſt point inſtruit.

» La tête fortifiée de trois côtés

» par des os très-epais & très-durs »
» pour mieux *conſerver* le precieux
» treſor qu'elle renferme, *s'emboëte*
» dans les vertebres du col, & com-
» munique par ce moyen avec tou-
» tes les parties du corps «. Il auroit fallu dire pour mieux *garantir*, & au lieu de *s'emboëte dans les vertebres*, dire *s'articule avec* les vertebres du col; car il eſt anatomiquement faux que le crâne s'emboëte dans les vertebres, ni les vertebres dans le crâne, ce qui ſeroit plus raiſonnable. Pourſuivons.

» *Sa figure eſt ronde ſur ſon ſom-*
» *met*, inegale dans ſa partie infe-
» rieure, applatie ſur ſes côtés, &
» c'eſt ce qui la rend oblongue.
» Elle a deux eminences, *celle du*
» *devant & celle du derriere.* La pre-
» miere n'eſt pas auſſi groſſe que
» l'autre. Tout le derriere de la
» tête qui eſt *le moins en état de ſe*
» *deffendre* eſt le plus epais. Il eſt
» orné de cheveux qui ſervent en
» méme temps à *fortifier* la tête con-
» tre les injures de l'air, & qui

» *viennent sur le devant* pour ac-
» compagner le visage, & lui don-
» ner plus de grace.

Il est clair qu'il faudroit dire *la figure du sommet est arrondie*; en parlant des deux prétendues eminences il faudroit *une devant, & l'autre derriere*. On ne peut pas dire que *le derriere de la tête est moins en etat de se deffendre que le devant*; l'un & l'autre ne peuvent se deffendre, mais on est plus en etat de *garantir* le devant que le derriere. Les cheveux ne *fortifient* pas la tête contre le froid, ils servent à l'en *deffendre*. Ils ne *viennent pas sur le devant*, mais la tête en est toute couverte, si l'on veut pour les usages que l'Auteur leur assigne; quoique ces usages soient regardés comme des préjugés par une partie des peuples qui habitent la terre.

Malgré cette critique, qui n'est point comme on voit purement grammaticale, on entend ce que l'auteur a voulu dire; aussi ne fai-

ſons-nous ces remarques que pour l'engager à prendre de plus juſtes meſures, s'il donne la ſuite de ſon ouvrage, ou s'il le fait réimprimer. Mais nous ne lui paſſerons pas également le ton déciſif avec lequel il donne comme des verités démontrées des points de doctrine purement hypothetiques ; telle eſt par exemple l'exiſtence des eſprits animaux. » On a, dit l'Auteur, beaucoup diſputé ſur cette matiere, » mais toujours ſans ſuccès. Les expériences qu'on a faites ſont ſi ſenſibles, qu'on ne peut plus douter » que ce fluide imperceptible ne » rempliſſe continuellement tous » les nerfs «. Il auroit eté à ſouhaiter que l'Auteur les eut indiqués ; mais ſi elles ſont *ſi ſenſibles* comment a-t'on *diſputé toujours ſans ſuccès* ? M. Bonhomme auroit evité cet inconvenient s'il s'etoit renfermé dans ſon plan, comme M. Winſlow lui en avoit donné l'exemple. Ils ne vouloient tous deux que donner une expoſition anatomique ; il

falloit ne pas aller plus loin.

Si la Cephalatomie le cede à bien des égards à l'expoſition anatomique de M Winſlow, elle a ſur le traité de ce celebre Medecin un avantage qui n'eſt point à mepriſer; celui des figures: les differentes parties de la tête y ſont developpées avec art, & les differentes coupes des parties que la tête contient font l'eloge du diſſequeur qui a preparé les pieces qui ont ſervi pour la gravûre des planches; &, comme elles ſont en grand nombre dans ſon ouvrage, il eſt aiſé de voir que l'Auteur poſſede une des parties eſſentielles de l'anatomiſte, c'eſt-à-dire l'art de conduire ſon ſcapel. Il eſt pourtant aiſé, même à ceux qui ne ſont pas fort verſés dans l'anatomie, de s'appercevoir que l'art s'y fait trop remarquer.

Nous l'avons deja fait ſentir, & nous le repetons volontiers, ce n'eſt point un eſprit critique qui nous a determinés à relever les fau-

tes qui ont fait la principale matiere de cet extrait, mais l'envie de contribuer à la perfection de la ſuite de l'ouvrage. Nous n'avons garde, malgré nos obſervations, de detourner de lire un traité dont on peut dire en general que les deſcriptions ſont exactes, ſans cependant vouloir indiſtinctement adopter tout ce qu'il contient d'anatomique. Il a même un autre merite; on y trouve de temps à autre des remarques qui ſont dignes de l'attention des Chirurgiens. Voici, par exemple, celle que fait l'Auteur ſur la maniere de faire des inciſions. » Les jeunes Chirurgiens » doivent prendre garde dans les » différentes opérations de ne couper jamais en dédolant, ou obliquement, parce qu'alors les eminences de la peau (les houppes nerveuſes) étant coupées en plus grand nombre, l'inciſion devient plus douloureuſe, au lieu que l'inciſion etant perpendiculaire, il n'y a que les papilles qui ſe trou-

» vent au-dessous de l'instrument » qui causent de la douleur «.

Telle est encore la remarque qu'on trouve sur les loupes, que » si dans l'extirpation on n'enleve » pas entierement tout le kiste, la » tumeur reviendra, & l'on retom- » bera infailliblement dans le cas «. Nous aurions simplement souhaité que l'Auteur eut modifié cette proposition en faisant partager à la suppuration les avantages qu'il semble n'attribuer qu'à la seule extirpation.

On voit par plusieurs de nos remarques que la Caphalatomie comprend beaucoup plus de choses que le titre ne l'annonce ; car elles font voir qu'il y est parlé des tegumens communs & propres de la tête. On a vu aussi que l'Auteur y explique les fonctions du cerveau. Ajoutons qu'on y trouve encore l'explication de l'ouie, de la vue, & plusieurs autres points de physiologie.

Mais ce à quoi on a encore

moins droit de s'attendre, c'eſt à des generalités ſur toutes les parties molles du corps humain, & ſurtout ce qui appartient aux os; c'eſt à une deſcription complette de l'epine du dos, du pharynx, & du larynx. On pourroit croire que ces morceaux n'ont eté ajoutés à la deſcription anatomique de la tête que pour groſſir le volume, ou, ſi l'Auteur ne vouloit rien negliger de tout ce qui a quelque rapport, même eloigné avec la tête, on pourroit trouver à dire qu'il n'y eut point de figures des os de cette partie, & de ceux qui compoſent l'epine du dos. Car, quoiqu'il ne ſoit pas difficile de ſe procurer ces pieces, dès que le deſſein de l'Auteur eſt de donner une anatomie complette, autant valoit-il donner tout de ſuite les figures & les deſcriptions, que d'être obligé de revenir ſur ſes pas.

Nous nous ſçaurons beaucoup de gré ſi ces obſervations contribuent à rendre la ſuite de cet ouvrage

vrage auſſi parfaite que l'honneur de l'Auteur, & l'avantage du public, le demandent ; & c'eſt uniquement le but que nous nous ſommes propoſés.

OBSERVATION REMARQUABLE ſur un Sourd & Muet de naiſſance, auquel on a appris à parler.

NOUS nous ſommes fait un plaiſir de rendre compte au Public dans notre Journal de Juillet 1747. des tentatives heureuſes qu'avoit faites M. Jacob Rodiguès Pereire, Portugais, ſur pluſieurs ſourds & muets de naiſſance, auſquels il avoit commencé à apprendre à parler, & à joindre les idées des choſes ſignifiées aux mots deſtinés à les tranſmettre à ceux à qui l'on parle. L'un de ceux que M. Pereire s'etoit le plus conſtamment attaché à inſtruire eſt M. d'Azy d'Etavigni, dont les progrès furent conſtatés au mois de May,

1747 par l'Academie des Belles-Lettres de Caën. Il avoit acquis en dix mois ou environ la prononciation & l'intelligence d'environ treize cens mots, lorſque M. Pereire fut obligé d'interrompre cette education qu'il ne reprit que le 15 Fevrier 1748.

Pendant cette interruption il ſe gliſſa des défauts très-conſiderables dans la prononciation de l'Eleve, encore mal affermie, & la mémoire du jeune homme, qui n'etoit point entretenue, devint infidele à l'egard de pluſieurs mots; de maniere que l'on doit preſque ne compter le commencement de l'inſtruction de M. d'Etavigny que du temps de ſa repriſe. Depuis cette epoque juſqu'au temps preſent, M. Pereire a donné aſſiduement des leçons à ſon Eleve. On ne peut mieux juger de ſes progrès que par le Certificat très-detaillé qu'en ont donné les Commiſſaires nommés par l'Academie Royale des Sciences. Auſſi, pour ne point

multiplier les êtres sans nécessité, le rapporterons nous en entier.

Extrait des Registres de l'Académie Royale des Sciences du neuf Juillet 1749.

Nous avons vû par ordre de l'Académie un Memoire que M. Pereire a lû dans l'Assemblée du 11. du mois dernier sur les effets de son art pour apprendre à parler aux sourds & muets de naissance, & nous avons en consequence examiné en particulier ce qu'il y rapporte de M. d'Azy d'Etavigny, son Eleve, sourd & muet de naissance.

Ce n'est point d'aujourd'hui qu'on voit confirmer par l'experience la possibilité d'un art si curieux & si utile. M. Wallis en Angleterre, & M. Amman en Hollande, l'ont pratiqué avec succès dans le siecle dernier. Les ouvrages de ces deux Sçavans sont connus de tout le monde. Il paroît par leur,

témoignage qu'un certain Religieux s'y étoit exercé bien avant eux. Emanuel Ramires de Cortonne & Pierre de Castro, Espagnols, avoient aussi traité cette matiere long-tems auparavant; & nous ne doutons point que d'autres Auteurs n'ayent encore écrit & donné au Public des methodes sur cet art. L'exemple de M. d'Azy d'Etavigny est le premier & le seul dont nous ayons connoissance.

On voit par le Memoire, & par les Certificats que rapporte M. Pereire, qu'il avoit deja fait d'autres essais de cette nature avec succès; qu'il entreprit en Normandie le 13 Juillet 1746 l'instruction de ce jeune sourd & muet, âgé pour lors de 16 ans; que dans peu de jours il lui apprit à articuler quelques mots, comme *papa*, *maman*, *château*, *Madame*, *chapeau*: qu'au mois de Novembre suivant il le présenta à l'Académie des Belles-Lettres de Caën, laquelle trouva qu'il prononçoit déja di-

ſtinctement, & avec intelligence, un grand nombre de mots; que M. Pereire fut obligé de le quitter au commencement du mois de Mai 1747, dans le tems qu'il avoit connoiſſance d'environ treize cens mots, & qu'il commençoit à lire & à articuler paſſablement; qu'il reprit ſon Eleve le 15 Fevrier 1748; & qu'il a été obligé, par rapport aux défauts qui s'etoient gliſſés pendant ce temps là dans ſa prononciation, encore peu affermie, de commencer de nouveau, pour ainſi dire, ſon inſtruction; ce qui fait que M. Pereire penſe avec raiſon qu'on doit reputer le ſçavoir de ce jeune-homme comme l'ouvrage de ſeize mois.

A l'égard des progrès actuels de M. d'Azy d'Etavigny, quoique ce que nous en avons vû dans l'Académie nous paroiſſe ſuffiſant pour en juger, notre devoir neanmoins nous engage à entrer là-deſſus dans un detail un peu circonſtancié.

M. Pereire rapporte dans ſon Memoire, & nous avons verifié par l'expérience, que ce jeune ſourd & muet lit & prononce diſtinctement toutes ſortes d'expreſſions Françoiſes; qu'il donne des réponſes très-ſenſées, tant verbalement que par écrit, aux queſtions familieres qu'on lui fait par écrit ou par ſignes; qu'il comprend & qu'il exécute promptement ce qu'on lui propoſe de faire par le moyen de l'écriture, ou par l'alphabet manuel dont ſon Maître ſe ſert; qu'il recite pluſieurs prieres par cœur; qu'il donne aux noms le genre, le cas, & le nombre, qui leur conviennent. Il connoît & employe à propos les pronoms qui ſont le plus d'uſage, & il conjugue les verbes, ſoit qu'on lui propoſe de le faire d'une façon ſuivie, ſoit qu'on lui renverſe l'ordre des modes, des temps, des perſonnes, & des nombres: il en faut excepter cependant les conjugaiſons irregulieres, & peu communes. Il a une connoiſſance propor-

tionnée au reſte de ſon ſçavoir ſur les participes, les adverbes, les prepoſitions & les conjonctions, & il obſerve dans la conſtruction de la phraſe, & dans l'orthographe, pluſieurs regles avec aſſez d'exactitude. On voit même avec ſurpriſe que ſouvent il corrige les fautes que l'on fait en écrivant contre l'orthographe, ou contre la Syntaxe; que malgré les différentes prononciations qu'on donne à chaque lettre & à chaque ſyllabe, il les articule neanmoins de la maniere qu'on doit le faire; qu'il parle à ſon gré haut ou bas, & qu'il fait ſentir quelque différence dans les tons entre la queſtion & la réponſe, la priere & le commandement, &c.

On obſerve que la prononciation de M. d'Etavigny eſt lente, grave, comme tirée du fond de la poitrine, & qu'il ne lie pas aſſez les ſyllabes. M. Pereire en donne pour raiſon principale l'inaction dans laquelle ſes organes avoient de-

meuré pendant ſeize ans, & le trop peu de tems qu'ils ont eu juſqu'ici pour acquerir par l'uſage la flexibilité neceſſaire à une articulation aiſée. Il n'eſt pas douteux que ces irregularités n'ayent eté bien plus conſiderables dans le commencement de l'éducation, & il eſt naturel de penſer qu'elles diminueront de plus en plus, à meſure que M. Pereire continuera à lui donner ſes inſtructions.

M. d'Azy ſçait les quatre regles d'Arithmetique, & connoît ſur la Carte les parties du Monde, les Royaumes & les Capitales de l'Europe, les Provinces & les Villes principales de la France.

M. Pereire ſe ſert fort à propos d'un Alphabet manuel pour s'exprimer avec ſon Eleve, & il le fait par ce moyen bien plus commodement, & plus brievement, que par l'écriture, ce qui lui évite l'incommodité d'avoir continuellement la main à la plume.

M. Pereire eſpere porter encore

ſon art à un bien plus haut degré de perfection. Il viſe à inſtruire les ſourds & muets au point de comprendre ce qu'on voudra leur dire aux mouvemens ordinaires des levres & du viſage de ceux qui leur parleront : il reſtreint cependant cela aux perſonnes avec leſquelles ſes Eleves auront de l'habitude ; leur intelligence avec les autres, dit M. Pereire, ſera bien plus bornée ; il faudra, pour ſe faire entendre aux muets, avoir ſouvent recours à l'écriture, ou aux ſignes ordinaires.

On voit par l'exemple de M. d'Azy que les vûes de M. Pereire, en inſtruiſant les ſourds & muets, ſont de leur apprendre à lire, à écrire, & à parler la Langue qu'il leur aura enſeignée ; à en comprendre le ſens, à produire d'eux-mêmes leurs penſées, ſoit par l'écriture, ſoit par la parole, & à acquerir, comme les autres hommes, toutes les connoiſſances, excepté les idées pour leſquelles la ſenſation

de l'ouie est absolument nécessaire.

Nous trouvons que les progrès que M. d'Azy d'Etavigny a faits en si peu de tems prouvent très-suffisamment la bonté de la méthode que M. Pereire suit dans son instruction, & démontrent la singularité de son talent pour la pratiquer; qu'il y a tout lieu d'esperer que par ce moyen les sourds & muets de naissance pourront non-seulement prononcer & lire toutes sortes de mots, & comprendre la valeur de ceux qui designent des choses visibles, mais encore acquerir les notions abstraites & generales qui leur manquent, & devenir sociables, capables de raisonner & d'agir de la même maniere que font les personnes qui ont perdu par accident l'ouie après avoir atteint l'âge de raison. Comme on a vû de cette espéce de sourds qui comprenoient au mouvement des levres ce qu'on vouloit leur dire, nous ne faisons pas

difficulté de croire que M. Pereire pourroit parvenir à donner à ſes Eleves une ſemblable facilité, en y joignant les reſtrictions qu'il marque dans ſon Memoire.

Nous penſons auſſi que l'Alphabet manuel de M. Pereire, pour lequel il n'employe qu'une ſeule main, deviendra, s'il le rend public, d'autant plus commode pour ſes Eleves, & pour ceux qui voudront commercer avec eux, qu'il paroît extrêmement ſimple & expeditif, par conſéquent aiſé à apprendre & à pratiquer.

Nous jugeons donc que l'art d'apprendre à lire & à parler aux muets, tel que M. Pereire le pratique, eſt extrêmement ingenieux; que ſon uſage intereſſe beaucoup le bien public, & qu'on ne ſçauroit trop encourager M. Pereire à le cultiver & à le perfectionner.

Au reſte il nous paroît qu'il n'a rien exageré dans ſon Memoire. Fait à Paris ce 9 Juillet 1749.

Signés, d'Ortous de Mairan, Buffon, Ferrein.

Je certifie l'Extrait ci-dessus & des autres parts, conforme à son original, & au jugement de l'Académie. *Signé*, Grandjean de Fouchy, *Secretaire perpétuel de l'Académie Royale des Sciences*

Nous avons cru mieux servir le Public, & M. Pereire lui-même, en rapportant ce jugement, où l'on ne peut soupçonner de partialité, qu'en partant d'après un Memoire que M. Pereire a remis à l'Academie. Il nous a paru plutôt fait pour l'instruction des Commissaires que pour convaincre le public; aussi les Commissaires n'ont-ils oublié aucun des articles qui y sont contenus, si ce n'est que la main seule, qui sert d'alphabet à M. Pereire, lui suffit pour exprimer en chiffres toutes sortes de sommes, & pour enseigner à ses Eleves bien plus facilement & plus sûrement, que par les methodes ordinaires, les quatre regles d'Arithmetique.

Il ne nous reſte à preſent qu'à rendre compte au public de la maniere dont les perſonnes intéreſſées perſonnellement à la decouverte de M. Pereire peuvent traiter avec lui.

Il diviſe le total de ſon inſtruction en deux parties principales, la prononciation & l'intelligence. La premiere conſiſte à faire lire & prononcer à l'Eleve toutes ſortes de mots, mais ſans lui donner l'intelligence que des choſes viſibles, & d'un uſage habituel, comme les alimens, les habillemens, les meubles d'une maiſon, &c.

La ſeconde, à faire comprendre la valeur des mots contenus dans toutes les parties du diſcours, & à s'en ſervir conformement aux regles de la Grammaire, & au genie de la langue. La premiere partie de l'inſtruction ne demande que douze ou quinze mois, ſurtout ſi l'Eleve eſt d'un âge encore tendre; mais la ſeconde demande, pour être parfaite, un tems beaucoup plus long.

M. Pereire ne demande rien d'avance, & il propoſe de partager la premiere partie de l'inſtruction en trois payemens, dont le premier lui ſera du lorſque l'Eleve articulera diſtinctement une cinquantaine de mots; le ſecond quand il en ſçaura prononcer quatre ou cinq cens; & le troiſieme quand il ne reſtera plus rien à deſirer pour la premiere partie de l'inſtruction.

Quand à la recompenſe de la ſeconde partie, on la reglera ſur celle de la premiere, & ſur le temps qui aura eté neceſſaire pour la rendre parfaite.

Ce qui merite attention, & qui caracteriſe la bonne foi de M. Pereire, c'eſt qu'il ne pretend point être juge dans ſa propre cauſe. Il renonce au droit d'exiger aucun des payemens juſqu'à ce que des perſonnes deſinterreſſées, & connoiſſeuſes, ayent jugé qu'il a rempli les engagemens qu'il aura contractés.

M. Pereire eſt au fait de trois

langues, le François, l'Eſpagnol, & le Portugais. Il a même une bonne teinture d'Italien. Il eſt evident que ces connoiſſances lui donnent de grandes facilités pour en inſtruire les ſourds & muets; mais s'il etoit queſtion de leur en montrer une qu'il ne ſçut pas, il eſt ſans difficulté que, comme il ſeroit obligé de les apprendre lui-même, ce ſurcroit de travail en demanderoit un de recompenſe.

M. Pereire voulant ſe mettre plus à portée d'être utile aux infortunés qui ſont l'objet de ſes attentions continuelles, a jugé à propos de s'etablir à Paris, où on pourra lui adreſſer des lettres, franches de port, à l'Hôtel de Bourgogne, rue de Savoye, près les grands Auguſtins.

Nous obſerverons en finiſſant, que, toujours dans la vûe de ſe rendre utile, & de pouvoir ſuffire à inſtruire un plus grand nombre d'Eleves, M. Pereire a mis au fait de ſa methode ſon frere & ſa ſœur,

au moyen de quoi les perſonnes qui ſeroient aſſez ſcrupuleuſes pour ne vouloir pas mettre les filles ſous la direction d'un Maître d'un ſexe different, ne doivent plus faire de difficulté de s'adreſſer à lui.

*AVIS POUR LA CONDUITE d'un jeune Homme par M. le M. D******. A Vitry, chez Jean-François Jobart, Libraire, ſur la Place, vis-à-vis l'Egliſe de Notre-Dame, 1748; & à Paris, chez Deſaint & Saillant, Libraires, rue S. Jean de Beauvais, 1748, brochure *in*-12. de 102 pag. non compris 24 pages pour deux Epîtres Dédicatoires; l'une de l'Editeur à la Nobleſſe de Champagne, l'autre du Libraire de Vitry à M. le Marquis de Puyſieux; un Avant-propos & une Préface de l'Editeur.

NOus avions déja ſous bien des titres différens, pluſieurs bons ouvrages ſur l'édu-

cation, mais cette matiére eſt ſi importante & elle offre un champ ſi vaſte, qu'on ne peut trop s'y exercer partout, pourvu qu'on s'y prenne bien. Les remontrances de vive voix ſont difficiles à donner, & il eſt encore plus rare d'en voir tirer l'utilité qu'elles devroient produire. Les livres de Morale bien faits ont l'avantage de nous faire reconnoître plus aiſément nos fautes, nos défauts, nos devoirs & l'intérêt que nous avons de remplir exactement nos différentes obligations pour notre propre ſatisfaction, inſéparable de celle des perſonnes avec leſquelles nous avons à vivre. L'amour propre eſt moins bleſſé des corrections qu'il lit, que de celle qu'il reçoit de vive voix; ainſi plus l'inſtruction ſe multiplie, & ſe répand en différens lieux par divers bons écrits, plus elle eſt capable de porter de fruit.

Le petit Livre que nous annonçons, ſemble par ces différentes conſidérations pouvoir être connu

avec utilité. Sa briéveté eſt propre à en faire entreprendre aiſément la lecture, & à le répandre plus univerſellement, & le ſens qu'il renferme peut le faire relire pluſieurs fois avec fruit, du moins par pluſieurs perſonnes.

L'Auteur & l'Editeur nous ſont preſque également inconnus. Tout ce que nous ſçavons, c'eſt que l'Editeur eſt un Gentilhomme de Champagne, qui, après avoir pris ce petit Livre pour régle de ſa conduite, a voulu communiquer le même avantage à la jeune Nobleſſe de ſa Province, en rendant l'ouvrage public, & qu'il déclare s'être contenté d'y étendre, & d'y raccourcir les endroits qui lui ont paru en avoir beſoin.

L'éducation que l'Auteur ſemble avoir eu en vue, eſt celle d'un jeune militaire ſortant du Collége & entrant dans le monde. Cependant les perſonnes plus avancées, & même celles de tout état, trouveront auſſi la plupart des avis de l'Au-

teur à leur portée. L'ouvrage n'eſt qu'une eſpéce de tiſſu de différentes maximes détachées & diſpoſées ſans ordre, ou du moins dont l'ordre s'il y en a, ne ſe remarque pas aiſément dans la plus grande partie du Livre. On ne s'attendra pas ſans doute à voir ſur un pareil ſujet quelque choſe de neuf; pour quiconque a lû & réfléchi, tout eſt dit depuis long-temps en fait de morale, mais il s'en faut ſans doute beaucoup que tout ſoit aſſez approfondi & aſſez pratiqué, & c'eſt à quoi peuvent conduire des réflexions bien rendues & bien placées.

Quelques perſonnes pourront en voyant cet ouvrage, y ſouhaiter un peu plus de naturel, de variété & d'agrément dans le ſtile. Le ton de précepte eſt ſi ſec, qu'il a beſoin d'être fort diverſifié, & même orné pour être goûté par le plus grand nombre, & quoique l'Auteur parle plus en ami qu'en Mentor; cependant même de la

part des amis, la monotonie semble encore un défagrément qu'on traite de défaut.

D autres defireront quelque réforme ſur certains termes de haſard & de fortune employés par l'Auteur. Car ces termes, ſurtout lorſqu'ils ſont mis en uſage par un Philoſophe Chrétien, tel que l'Auteur, peuvent être regardés comme aſſez vuides de ſens, & il ſemble qu'on les devroit remplacer par celui d'une Providence toujours infiniment ſage, mais dont les deſſeins ſont le plus ſouvent impénétrables à un eſprit auſſi borné que celui de l'homme. D'autres enfin, pourront penſer que l'Auteur pour engager ſon Eléve plus efficacement à la pratique des devoirs de la Religion, devoirs ſur leſquels il inſiſte beaucoup, comme ſur l'article eſſentiel, lui en adoucit un peu trop la pratique, ou du moins qu'il y a dans ſon livre, à ce ſujet, quelques expreſſions qui pourroient paroître mériter ce reproche, &c.

Mais quelque critique que l'on puiſſe faire, nous croyons que l'on ne pourra refuſer de reconnoître dans l'Auteur un homme vertueux & poli, un bon citoyen d'un eſprit droit & cultivé par la reflexion; c'eſt-à dire, ſans doute, un Auteur capable d'inſtruire, & dont la plûpart des maximes ſont juſtes & ſenſées.

Pour mettre nos Lecteurs en état de juger par eux-mêmes de ces maximes dans leſquelles conſiſte tout l'ouvrage, nous en citerons quelques-unes de différent genre & de divers degrés de mérite.

Pag. 2. » Souvenez-vous qu'il » n'y a qu'une choſe néceſſaire; » c'eſt le devoir; qu'une choſe eſti- » mable, c'eſt la vertu. Ces deux » vérités s'étendent à tout; dreſ- » ſés ſur ce qu'elles preſcrivent » toute la conduite de notre vie.... » N'oubliez jamais que le plus juſte » le plus néceſſaire honneur du » monde, c'eſt la Religion, & que » qui manque à Dieu, manque à » tout «,

P. 4. » Tout ce qui brille trop » eſt ſuſpect. Prenez garde que ce » ne ſoit aux dépens de votre cœur » que vous vous empreſſiez à faire » valoir votre eſprit. Il n'eſt fait » que pour le commerce, & non » pour la parure ; pour ſe faire en» tendre, & non pour ſe faire ad» mirer.

P. 6. » C'eſt une ſageſſe de n'a» voir de peine ni à parler, ni à ſe » taire : le ſilence ne cache pas » toujours l'eſprit ; & l'homme du » monde qui parle le mieux, c'eſt » celui qui ne parle que quand il » faut.

P. 13. » Soyez eſclave de votre » parole, uniſſez-là à vos actions. » Le temps détruit tout ce qui eſt » fait, & la langue tout ce qui eſt » à faire.....

P. 17. » Pour éviter les repen» tirs, préſervez-vous des réflexions » trop courtes, & des réſolutions » trop promptes.

P. 89. » Je péſe toujours, mon » cher ami, ſur votre extrême vi»

» vacité, comme sur des maux qui » pressent, & qui demandent des » remédes : Souvenez-vous que le » jugement ne va que le pas ; qu'il » est même la teste & la supério- » rité de l'esprit ; qu'il agit sans » préoccupation avec discernement » & avec prudence.....

» P. 98. » Ne vous éfarouchez » pas quand je vous invite à rem- » plir les devoirs d'un Chrétien : » ceux que je vous propose sont si » aisés que vous ne sçauriez les né- » gliger, sans vous reprocher à » vous-même le plaisir de la raison. » Il y a d'autres plaisirs qui sont de » vos bienséances, de votre âge, & » de votre état : il vous est permis » d'en user avec modération. ...

Si ce détail ne suffit pas encore pour faire juger du stile & de la façon de penser de l'Auteur, c'est du moins tout ce que les bornes d'un Extrait nous permettent d'en observer.

NOUVELLES LITTERAIRES.

ITALIE.

De Rome.

Jean-Marie Salvioni, Imprimeur du Vatican, continue à debiter avec succès la nouvelle édition du Martyrologe Romain. Cette édition a été augmentée par le Pape Benoît XIV. de plusieurs piéces importantes, & en particulier d'un grand nombre de nouveaux Saints de divers Ordres Réguliers. Elle eſt encore enrichie de beaucoup d'eſtampes & d'autres tailles-douces, relatives au Martyre de ces memes Saints. Le prix de cet Ouvrage, qui eſt *in-folio*, eſt de huit écus Romains.

Le meme Libraire donne avis qu'il imprime actuellement *in*-4°. ce Martyrologe, avec les mêmes ornemens & les memes additions, dont le prix ſera d'un écu Romain pour

pour ceux qui dès à present voudront (en payant cette somme) s'en assurer des exemplaires.

Il avertit encore que ce Martyrologe a été traduit en Italien, pour l'usage des Confréries Séculiéres; & qu'il imprime aussi *in-4°.* cette traduction, qu'il donnera pour le prix de six Jules (3. liv. environ monnoye de France) à ceux qui jugeront à propos de payer d'avance.

DANNEMARCK.

De Coppenhague.

M. le Colonel Turah, premier Architecte du Roi de Dannemarck, donne avis aux Curieux, que l'impression du second volume du *Vitruve Danois* est achevée, & il prie ceux qui ont souscrit pour cet Ouvrage, de faire retirer leurs exemplaires avant la fin du mois de Septembre prochain, n'en pouvant pas différer la distribution au-delà de ce temps. Ceux qui n'ont pas sous-

crit, pourront encore y être admis jusqu'à la fin du même mois de Septembre, en payant entre les mains de *P. J. Mariette*, Libraire à Paris, la somme de *quatre-vingts dix livres*, & ils recevront dès-à-présent le premier volume, qui sera suivi incessamment du second. Il a été imprimé un très-petit nombre d'exemplaires au-delà des souscriptions, & des deux volumes le premier contient les vûes, plans & élévations des Palais, Eglises & grands Edifices de la Ville de Coppenhague, *en cent vingt planches*, très-bien gravées. Le second volume qui sera composé de *cent soixante & une planche*, comprendra les Palais & Maisons Royales situées dans les Provinces de Dannemarck, de Sleswig & du Holstein, & l'on trouvera à la tête de chaque volume une ample description historique & topographique de tous les bâtimens qui y sont représentés. L'ouvrage qui devient une topographie complette du

Royaume de Dannemarck, eſt de grandeur *in-folio* ſur de grand papier.

ALLEMAGNE.

De Halle.

Plan pour réformer la Juſtice, que le Roy de Pruſſe a dreſſé par ſes propres lumiéres, & par lequel la procédure eſt réglée d'une maniére que dans le terme d'un an tous les procès ſont jugés en premiére, ſeconde & troiſiéme Inſtance. A Halle, de l'Imprimerie des Orphelins, 1749, *in-4°*.

De Berlin.

On publia l'année derniére en cette Ville un petit Traité ſur la meme matiére ſous ce titre: *Expoſition abregée du plan du Roy pour la réformation de la Juſtice*; par M. Formey. Berlin, 1748, *in-4°*. On rendra compte de ces deux Ouvrages dans quelqu'un des Journaux ſuivans.

De Vienne.

On a publié depuis peu le premier tome d'un Recueil important des monumens des Princes de la Maison d'Autriche, sous ce titre : *Monumenta Aug. Domus Austriacæ, in quinque tomos divisa.* Tomus primus sigilla vetera, insignia cum antiqua, tum recentiora varii generis complectitur, quibus usi sunt Marchiones, Duces, Archiduces Austriæ, nunc primum ex tabulariis, aliisque idoneis locis eruta, typisque æneis expressa, cum auctario diplomatum austriacorum. Opera & studio P. R. P. Marquardi Herrgott, Ord. S. Bened. &c. Viennæ Austriæ, typis Leop. Joannis Kaliwodâ, Aulæ Imperialis Typographi, *in-fol.* carta imperiali. Ce premier tome comprend huit Dissertations avec les planches. On imprime actuellement les tomes suivans, dont voici la matiére ainsi que l'annonce le *Prospectus* de tout l'Ouvrage.

Tomus II. Nummothecam Principum Austriæ aperiet, quâ continentur numismata Mnemonica atque historica, quæ vel horum jussu, vel eorum gratiâ ab aliis in lucem prodierunt: nummi item omnis generis & moduli, necnon monetæ; singula æneis ex tabulis expressa.

Tom. III. Pinacotheca est, seu Iconologia, in quâ Marchionum, Ducum, Archi-Ducumque Austriæ utriusque sexus effigies, statuæ, anaglypha, cæteraque Austriacorum monumentorum schemata, tabulis æneis incisa, referentur, additâ singulorum descriptione.

Tom. IV. Continet monumenta Sepulcralia Aug. Gentis Austriacæ Dissertat. VII. expositâ, & tabulis æneis illustrata: Dissert. 1. agit de Vetustate funerum exequiisque Principum Austriæ. 2. De tempore & mortuali locisque Sepulcralibus. 3. De Sepulcris & tumulis. 4. De Sepulcretis & cryptis. 5. De Urnis

extorum & cordium. 6. De Mauſoleis. 7. De Cenotaphiis.

Tom. V. Inſcriptiones Aug. Domus Auſtriacæ, ex templis, foris, palatiis, ſepulcris, cryptis, ſignis æneis, ſaxeis, aliiſque monumentis, necnon ſcriptoribus fide dignis, ubivis ferè gentium collectas exhibebit, cum auctario & inditibus.

ANGLETERRE.

De Londres.

Dictionarium Medicum Univerſale, or a New medicinal Dictionary, &c. c'eſt-à-dire, Dictionnaire Univerſel de Médecine, contenant l'explication de tous les termes d'uſage en Médecine, Anatomie, Chirurgie, Pharmacie, Botanique, &c. chez les anciens & les modernes, où les étymologies des mots, leurs différens ſens ſont déterminés, les différentes parties du corps humain exactement décrites, les

principales vertus des remédes officinaux déterminées, & des régles exactes pour distinguer les bons des mauvais, le tout tiré des Auteurs originaux, par J. Banow, Chimiste. A Londres, chez T. Longman & C. Hitch, *dans Paternoster-Row*, 1749. *in*-8°.

Two letters from a Physician in London to a gentleman at Bath, &c. C'est-à dire, deux Lettres d'un Médecin de Londres à un particulier de Buth, dont la premiére contient des régles certaines & aisées pour conserver la santé, & prévenir toutes les maladies jusqu'à un âge fort avancé, avec des observations sur l'usage présent du tabac, & ses effets sur le corps humain; la seconde montre l'abus d'avoir recours aux Empiriques, dont la pratique n'étant point éclairée par une éducation convenable, est généralement confuse & très-dangereuse. A Londres, chez Charles Corbett, à la Tête d'Addisson, dans *Fleet-Street*, 1749. *in*-8°.

a été publié chez Noon dans Cheapside, chez J. & P. Knapton dans Ludgate Street & autres Libraires, un projet de souscription pour imprimer un Traité de morale intitulé : *Discourses on all the principal branches of natural Religion, and Social Virtue* ; by James Foster. C'est-à-dire, *Discours sur toutes les principales branches de la Religion naturelle & sur les Vertus de la Société* ; par Jacques Foster. Suivant le même Programme cet Ouvrage, qui sera en deux volumes *in*-4°. sera imprimé avec de beaux caractéres, sur de bon papier. Le prix de la Souscription est une Guinée, payable en souscrivant. Le premier volume a paru au mois de May dernier, & on promet le second pour le mois d'Octobre prochain.

HOLLANDE.

D'AMSTERDAM.

Histoire de Pyrrhus, Roy d'Epi-

re, par M. Jourdan ; à Amsterdam, chez Pierre Mortier, deux vol. in-12. Ce Livre se trouve aussi à Paris, chez différens Libraires. Nous n'avions jusqu'aujourd'hui que des fragmens sur cette Histoire, l'une des plus intéressantes de l'antiquité. M. Jourdan les a non seulement rassemblés, mais il y a joint encore d'autres recherches qui rendent son Livre fort curieux, le premier volume contient l'enfance de Pyrrhus, son avénement au Trône, les différentes révolutions de l'Epire d'où il fut chassé deux fois, la fameuse bataille d'Ipsus où ce jeune Prince commandoit l'aile gauche de l'armée d'Antigone, son séjour en Egypte en qualité d'otage de Démétrius, son mariage avec la fille de Bérénice, femme de Ptolomée, & enfin son retour en Epire où il fait briller les Arts. Comme le pere de Pyrrhus avoit été détrôné pour avoir voulu rétablir dans l'Empire de Macédoine Olympias mere d'Alexandre, & sa cousine,

M. Jourdan s'eſt cru obligé de remonter juſqu'à Philippe, pour en venir rapidement à ſon objet principal; tous les événemens de ce ſiécle avoient une liaiſon ſi ſinguliére entr'eux, & dépendoient tellement les uns des autres, qu'on ne ſçauroit en ignorer un ſeul ſi l'on veut les bien connoître tous; il les a donc parcourus à meſure que ſon ſujet le demandoit, & bien loin que ces épiſodes répandent quelque langueur dans ſon ouvrage, ils le font lire avec plaiſir par la nature des faits qui le compoſent. Le ſecond volume renferme plus particuliérement l'hiſtoire de Pyrrhus, ſon paſſage en Italie, ſes affaires avec les Romains, ſes expéditions en Sicile, la bataille de Bennevent, un morceau curieux ſur la Tactique, les fortifications & les machines des Anciens, & ſon retour en Gréce, ſes victoires ſur Antigone, le ſiége de Sparte ſi célébre dans l'antiquité & ſon entrepriſe ſur Argos où il eſt tué par les mains d'une

femme ; M. Jourdan termine son ouvrage par le portrait de son Héros ; il le justifie ensuite contre les accusations des Historiens Romains, & finit par le comparer avec Alexandre le Grand. Ce paralléle est hardi, & l'Auteur va jusqu'à prétendre que le Roy d'Epire étoit tout aussi grand Capitaine que le Roy de Macédoine, & beaucoup plus honnête homme.

On trouve chez les mêmes Libraires une histoire d'Aristoméne, avec quelques réflexions sur la Tragédie de ce nom, par le même Auteur.

Journal du siége de Bergopzoom en 1747, rédigé par un Lieutenant Colonel, Ingénieur volontaire de l'armée des Assiégeans, avec les plans de la Ville & des Forts. Chez Arkstée & Merkus 1750. *in*-12. Ce même ouvrage se trouvera aussi à Leipsick.

De la Haye.

« Les Libraires qui ont entre-

» pris la nouvelle édition de l'Hi-
» ſtoire d'Angleterre, par M. Ra-
» pin de Thoyras, augmentée des
» notes de M. Tindal, &c. déli-
» vrent actuellement les 14 pre-
» miers volumes aux Souſcripteurs,
» & ils avertiſſent en même temps
» que cette Hiſtoire devoit être
» fournie, ſuivant le projet de
» Souſcription, en quinze volumes
» *in*-4°. mais que la matiére s'é-
» tant trouvée trop abondante pour
» pouvoir être renfermée dans ce
» nombre de volumes, il y en aura
» ſeize au lieu de quinze. Cette
» augmentation a retardé la publi-
» cation de l'ouvrage, & la retar-
» dera encore de quelques mois;
» cependant pour ſatisfaire à l'em-
» preſſement des Souſcripteurs, les
» Libraires conſentent de leur li-
» vrer les quatorze premiers volu-
» mes aux conditions qu'ils feront
» le ſecond payement de la Souſ-
» cription qui eſt de quarante cinq
» livres, & ils s'engageront, par
» une reconnoiſſance ſignée d'eux,

» de fournir gratis les tomes quinze » & seize aussitôt que l'impression » en sera achevée.

Les Souscripteurs ne payeront point le volume excédent, mais ceux qui n'ont pas souscrit, le payeront.

Ce même ouvrage se trouve à Paris, chez différens Libraires.

Histoire des révolutions de France, où l'on voit comment cette Monarchie s'est formée, & les divers changemens qui y sont arrivés par rapport à son étendue & à son gouvernement. On y a joint des remarques critiques & les fastes des Rois de France, depuis Clovis jusqu'à la mort de Louis XIV. nouvelle édition. Chez Pierre Gosse & Adrien Moetjens, 1749. *in*-12. 4 vol.

FRANCE.

D'AVIGNON.

Mémoires pour servir à l'éloge Historique de Jean de Pins, Evêque de Rieux, célébre par ses Ambassades, avec un recueil de plusieurs de ses Lettres au Roy Fran-

çois I. à Madame Louise de Savoye, mere de Sa Majesté, Régente du Royaume, & aux principaux Ministres d'Etat. A Avignon, chez Chaliar, Imprimeur-Libraire, à la place du Coq, 1748. *in*-8°.

D'ANGERS.

» L'Académie Royale des Sciences & Belles-Lettres, avoit proposé l'année 1747, un prix de » Physique sur l'Electricité, & sur » le progrès des Sciences & beaux » Arts sous le régne de Louis XV, » elle s'est trouvée obligée de les » remettre & de les proposer de » nouveau.

» Le trois du mois de Juin 1749, » dans une assemblée publique, » l'Académie adjugea le prix de » Physique sur cette question : *les » animaux & les métaux ne devien- » nent-ils électriques que par com- » munication ?* Et pourquoi ne le » deviennent-ils pas par les moyens » que l'on employe, pour rendre

» les autres corps électriques, au » P. Béraud Jésuite, Professeur de » Mathématique au Collége de » Lyon. Le prix des Belles-Lettres » fut adjugé à une Ode qui a pour » devise: *sunt gloria Principis artes.* » Elle est de M. la Combe. On » lut aussi dans cette assemblée une » Ode sur le même sujet, du P. » Chabaud de l'Oratoire, Profes- » seur de Rhétorique à Boulogne, » & Membre des Académies de » Villefranche & de Pau, qui fut » applaudie après la première qui » avoit été couronnée.

De Paris.

Théorie du mouvement des Apsides en général & en particulier, des Apsides de l'orbite de la Lune, par D. C. Walmesley B. A. A Paris, chez Gabriel-François Quillau pere, Imprimeur-Libraire, rue Galande, 1749. *in*-8°.

Elémens de Cosmographie, pour servir d'introduction à la Géographie & à l'Histoire, par M. Buy de Mor-

nas. Chez Grangé, au Palais; Jombert, Quay des Augustins; Durand, rue S. Jacques; Desprez & Cavelier, rue S. Jacques, 1749. *in*-12.

Théodore le Gras, Libraire au Palais, débite le Tome XVII. des *Vies des Hommes Illustres de la France*, continuées par M. l'Abbé Perrau, Licentié de la Maison & Société de Sorbonne, 1749. *in*-12. Ce volume est employé tout entier au récit de la vie de Henry de Lorraine, premier du nom, Duc de Guise, Prince de Joinville, Pair & Grand Maître de France... sous Henry II. François II. Charles IX. & Henry III.

Il paroit chez Bullot, Imprimeur de cette Ville, une *Lettre concernant le nouvel art de graver & d'imprimer les Tableaux, par Gautier, Graveur du Roi, & seul en France privilégié pour les planches Anatomiques en couleur naturelle*, 1749. *in*-12. Cette Lettre est adressée à M. de Boze, le sieur Gautier y

fait voir qu'il n'eſt point éleve du ſieur le Blond ; il marque la différence & l'époque de leur ſyſtême ; & il montre en même temps que c'eſt lui faire injure, que de le croire *capable de s'emparer des découvertes d'autrui, ſous prétexte d'y faire quelque changement.*

Plinii Cæcilii ſecundi Epiſtolæ & Panegyricus, editio nova. Recenſuit & notis illuſtravit Joannes Nic. Lallemand, in Marchiano Rhetoricæ Profeſſor. Pariſiis, apud Deſaint & Saillant, 1739. *in*-16. de 411. pages. On a joint à cette nouvelle édition la vie de l'Auteur, c'eſt-à-dire de Pline le jeune, une liſte alphabétique des noms des perſonnes à qui il a adreſſé ſes Lettres, & enfin des notes pour les corrections du texte.

Cette édition eſt d'un petit caractére fort net, & à peu-près pareil à celui du Virgile que les mêmes Libraires ont donné au Public à la fin de l'année derniére, & dont M. Lallemand eſt auſſi l'E-

diteur, quoiqu'il n'y ait pas mis ſon nom. Les mêmes Libraires comptent donner inceſſamment dans la même forme les ouvrages de Corneille Tacite : & on doit ſans doute leur ſçavoir gré, ainſi qu'à l'Editeur, de nous préſenter, ſous une forme commode, portative & d'un prix modique, des Auteurs qui occupent un rang ſi diſtingué dans la Littérature latine & prophane, & dont il eſt ſi important de rendre la lecture plus commune.

On verra avec plaiſir dans l'Avertiſſement de l'Editeur de cet ouvrage, & plus encore dans l'ouvrage même, les ſoins que M. Lallemand a pris pour rendre cette édition exacte & correcte. Les éditions auxquelles il marque s'être ſurtout conformé, ſont, par rapport aux Lettres, l'édition d'Amſterdam en 1734, *in*-4°. accompagnée des notes de Cort. & de Lengol. & à l'égard du Panégyrique de Trajan, l'édition de Arnt-

ten. encore *in*-4°. à Amsterdam en 1738, auxquelles il a joint les éclaircissemens qu'ont pu lui fournir divers manuscrits & les plus anciennes éditions qu'il a pu découvrir. Les notes qu'il a mises au bas des pages nous ont paru ménagées avec prudence, & employées avec discernement. Nous aurions souhaité qu'on eût désigné dans le corps de l'ouvrage en lettres Italiques, les mots qui concernent les corrections mises à la fin du Volume.

Il paroît nouvellement chez le sieur Tardieu, Graveur du Roy, une Estampe qu'il vient de graver d'après un des plus beaux tableaux de David Teniers, du Cabinet de Monsieur le Comte de Vence. Il représente une Ferme pillée par une troupe de soldats, qui y entrent les armes à la main. On voit d'un côté le Bourg-mestre du lieu les mains liées derriére le dos, conduit par des soldats qui l'insultent, en le rendant témoin forcé du dégat qu'ils

font partout. Les tables renverſées, les proviſions qu'on enléve, la priſe des beſtiaux, le fils de la maiſon expulſé ; tout annonce au Maître de la ferme ſa ruine entiére ; il ſe jette à genoux, trop content s'il obtient la vie ſauve, tandis que ſa femme toute effrayée apporte le peu qu'elle a d'argent ; ceci fait le principal objet, & eſt traité comme le reſte du ſujet avec cet air de vérité, qui fait le caractére des ouvrages de cet admirable Peintre Flamand.

Cette Eſtampe qui a pour titre *les miſéres de la Guerre*, eſt de même grandeur, & fait pendant à celle des *Œuvres de Miſéricorde*, d'après le même Auteur, que le ſieur le Bas, Graveur du Roy, a donné au Public il y a deux ans. Ces ſujets ſont enſemble un contraſte, qui ajoute aux deux Eſtampes un mérite reſpectif.

Le ſieur Tardieu, auteur de la derniére, demeure rue S. Jacques, près celle des Noyers, à Paris. Il

continue auſſi de vendre un nombre conſidérable d'autres belles Eſtampes, dont la plûpart ſont gravées par M. Tardieu le pere, que la mort nous a enlevé au commencement de cette année. Cet Artiſte, l'un des plus habiles que l'Académie Royale de Peinture & de Sculpture ait produit, a excellé dans l'un & l'autre genre du Portrait & de l'Hiſtoire. Eléve de MM. Audran, il a acquis ſous leur conduite, en fort peu de temps, une réputation qu'il a ſoutenue pendant un grand nombre d'années, & qui lui a procuré d'avoir part aux ouvrages de marque qui ſe ſont faits de ſon temps. Son extréme facilité, jointe à une aſſiduité qui a peu d'exemples, ont fait ſortir de ſes mains une multitude d'ouvrages, qui ont rendu depuis long-temps ſon nom célébre dans tous les pays où le bon goût & la connoiſſance des Arts ont amené le commerce des Eſtampes. Il ſeroit trop long

d'indiquer ici les titres de celles que feu M. Tardieu a gravées, & qui se vendent chez son fils ; il en a fait un catalogue qu'il distribuera avec l'Estampe que nous venons d'annoncer, & où le juste prix de chacune est marqué.

TABLE

DES ARTICLES CONTENUS dans le Journal de Sept. 1749.

LEÇONS de Physique expérimentale, &c. 1719

Bibliotheca Britannico-Hyberni, &c. 1753

Réponse de M. Levret à la Critique de ses observations, sur les causes & les accidens de plusieurs accouchemens laborieux, &c. 1779

Choix de différens morceaux de Poesie, &c. 1797

Caroli du Fresne, Domini du Cange, Illyricum vetus & novum, &c. 1817

Traité de la Cé halatomie, &c. 1850

Observation remarquable sur un sourd & muet de naissance, &c. 1861

Avis pour la conduite d'un jeune Homme, &c. 1876

Nouvelles Litteraires, &c. 1884

Fin de la Table.

Fautes à corriger dans le Journal in-12. du mois de Juillet 1749.

Page 1415. *ligne* 23. établis, *lisez* établies.

1417. *lig.* 20. fleuves, *lisez* fléaux.

1418. *lig.* 1. Palagonie, *lisez* Patagonie.

Ibid. lig. 26. Ablantoque, *lisez* Atlantique.

1421. *lig.* 10. n'avoient, *lisez* n'auroient.

1425. *lig.* 2. mirent, *lisez* avoient.

LE JOURNAL DES SÇAVANS,

POUR

L'ANNÉE M. DCC. XLIX.

OCTOBRE.

A PARIS,
Chez G. F. QUILLAU, Pere, Imprimeur. Juré-Libraire de l'Université, rue Galande, à l'Annonciation.

M. DCC. XLIX.
AVEC PRIVILEGE DU ROI.

LE JOURNAL DES SCAVANS.

OCTOBRE M. DCC. XLIX.

CAROLI DU FRESNE, Domini Du Cange Illyricum vetus & novum, &c. C'EST-A-DIRE, *l'Illyrie Ancienne & nouvelle, par M.* DU CANGE.

SECOND EXTRAIT.

Les familles Dalmates Eſclavones, ou la ſuite Généalogique & Hiſtorique des Rois & Toparques de Oſtobre.

Dalmatie sous les Empereurs de Constantinople.

NOus avons donné dans notre Journal du mois de Septembre l'extrait de la premiére partie de l'Illyrie ancienne & nouvelle, qui finit au régne de l'Empereur Héraclius, sous lequel les Provinces de l'Illyrie furent démembrées & partagées entre diverses Nations Sclavones & les Bulgares; cette premiére partie est l'ouvrage du Comte de Buzin, il a tiré la seconde partie qui contient l'histoire des Rois & des Princes Sclavons de Dalmatie, de l'histoire Byzantine de M. du Cange, qu'il a trouvée plus exacte & plus approfondie que tous les ouvrages composés par les meilleurs Ecrivains du Pays. Quoique l'histoire Byzantine ait été publiée, il y a près de soixante & dix ans, nous avons cru devoir donner un extrait étendu de cette seconde partie pour préfenter à nos Lecteurs la

ſuite du plan que le Comte de Buzin s'eſt formé d'une Hiſtoire intéreſſante, qui mérite d'être connue du Public.

L'hiſtoire des familles Dalmates Sclavonnes, eſt diviſée en vingt chapitres que nous allons parcourir, en nous arrêtant ſur les points les plus importans; après avoir donné la diviſion du Pays, nous décrirons ſommairement l'établiſſement, l'élévation, la décadence & la deſtruction des Royaumes de Servie, de Croatie & de Boſnie.

La Dalmatie ſous les Empereurs de Conſtantinople comprenoit toute la Côte Maritime, depuis les confins de Durazzo, & depuis Antibari juſqu'aux montagnes d'Iſtrie; dans ſa largeur elle s'étendoit depuis cette Côte juſqu'au Danube. Elle étoit habitée par pluſieurs peuples, la plûpart Sclavons, qui s'y établirent, comme nous l'avons vu dans le premier extrait, ſous le régne de Héraclius. Les

Empereurs ne conservérent que quelques villes Maritimes sur la Côte du Golfe Adriatique. Ces Peuples diviférent tout le Pays en différentes Principautés & Toparchies.

La Toparchie de Dioclée comprenoit le Pays qui est entre Durazzo & la Principauté de Trebigna (*Terburnia*) & jusqu'aux montagnes de Servie ; elle étoit ainsi nommée de la Ville de Dioclée, qui donna la naissance & le nom à l'Empereur Dioclétien ; on voit encore les ruines de cette Ville sur les bords du Lac de Scutari.

La Principauté de Trébigna s'étendoit depuis la Ville de Cataro (*Decateras*) jusqu'à Raguse & aux montagnes de Servie.

La Principauté de Zachlum commençoit à Raguse jusqu'au Fleuve Orontius, & s'étendoit jusqu'aux frontiéres de Servie ; la montagne de Chlum avoit donné le nom à ce district.

La Province de *Pagania*, ainsi

nommée parce qu'elle étoit habitée par des *Pagani*, peuples grossiers & infidéles, étoit bornée par les riviéres d'Orontius & de Zetina; les Romains la nommoient Narenta; elle comprenoit les Isles de Curzola, de Brazzo, de Meleda, & quelques autres.

La Croatie s'étendoit sur la Côte depuis la riviére de Zetina jusqu'aux montagnes d'Istrie & à la Ville d'Albuno; ses Villes les plus célébres étoient Spalatro, Sebenico, Jadera ou Zara, Nona; on la nommoit *Croatia Baptizata* pour la distinguer de la Croatie blanche ou de la grande Croatie qui reçut le Christianisme beaucoup plus tard.

Le reste du Pays qui s'étendoit entre ces Principautés & la Bulgarie, portoit le nom de Servie, qui fut soûdivisée en Bosnie, Servie, & Rascie; ce dernier Canton étoit voisin de la Macédoine.

Les Principautés les plus puissantes furent celles de Servie & de

Croatie, qui dans la ſuite ayant été démembrées, donnérent naiſſance à d'autres Toparchies moins conſidérables.

Les Serviens paſſérent le Danube dans le ſeptiéme ſiécle de l'Ere Chrétienne, & rendirent de grands ſervices à l'Empereur Héraclius qui leur donna des terres dans la Province de Theſſalonique ; mais les Abares ayant été chaſſés de la Dalmatie & de la Méſie, les Serviens occupérent une partie de ces deux Provinces, & furent gouvernés par des Princes de cette Nation qui dans la ſuite prirent le titre de Roi. Conſtantin Porphyrogennete décrit l'établiſſement de cette Principauté & la ſuite des Princes de Servie, leurs guerres contre les Bulgares & comment le Prince Tzeeſthlas ſe rendit abſolu & indépendant des Empereurs de Conſtantinople, vers l'an 900 de l'Ere Chrétienne. Cette hiſtoire des Princes de Servie tirée de Conſtantin Porphyrogennete, eſt fort diffé-

ente en plusieurs points de l'hi-toire de Dalmatie qui a été écrite par le Prêtre de Dioclée vers l'an 1170. pour les concilier M. du Cange pense que Constantin parle de l'histoire de la Servie proprement dite & que le Prêtre de Dioclée a écrit l'histoire de la Dalmatie maritime, il rapporte la suite des premiers Rois & des Princes de Dalmatie & de Servie d'après l'Historien Dalmate. Le Prince Sélimir ayant établi sa résidence dans la Ville de Scodra ou de Scutari, ne put obtenir le titre de Roi qu'il avoit demandé à l'Empereur Justinien. Plusieurs de ses Successeurs persécutérent la Religion Chrétienne, le Roi Budimir par les conseils de Constantin le Philosophe qui vivoit à Théssalonique, embrassa le Christianisme dans le neuviéme siécle & divisa ses Etats en Evêchés, Bannats & Zupanies ou Juridictions. La suite des autres Princes est peu intéressante jusqu'à Rodoslas, qui ayant été privé de ses

Etats par ſon fils Ciaſlas, ſe retira à Rome; Ciaſlas dans la ſuite fut puni de ſon attentat, ayant tué Kiiſun Duc des Hongrois, il fut jetté dans la Save par les ordres de la femme du Hongrois qui vengea ainſi la mort de ſon mari. Alors la Dalmatie tomba dans l'Anarchie, & fut adminiſtrée par les Jupans ou Comtes, qui reſtérent Maîtres dans leurs Diſtricts; Tycomile, gendre de Ciaſlas, s'empara de la Raſcie, avec le titre de *Grand Jupan*; les Sarraſins dans le même temps paſſérent de la Sicile dans la Dalmatie, où ils firent des ravages horribles, détruiſirent preſque toutes les Villes, & obligérent les Habitans à ſe réfugier dans les Montagnes, cependant ils ne purent forcer Raguſe; l'Empereur Baſile, le Macédonien, envoya un puiſſant ſecours en Dalmatie; les Sarraſins ne l'attendirent pas, ils paſſérent dans l'Apoüille, où ils forcérent Bari, qui enſuite fut reprise par l'Empereur Louis II. de

la Maiſon de Charlemagne. Paulimir, petit-fils de Rodoſlas, qui s'étoit réfugié à Rome, étant revenu en Dalmatie, fut reconnu & proclamé Roi à Trebigna; ce Prince reconquit la Raſcie, & ayant vaincu les Hongrois près de Sirmium, il fit la Paix avec eux, une des conditions du Traité fut que la Save fixeroit les limites entre les deux Peuples. Un de ſes Succeſſeurs les plus célébres fut Dobroſlas, dans l'onziéme ſiécle, l'Empereur Baſile, ſurnommé Bulgaroctone à cauſe de ſes victoires ſur les Bulgares, avoit ſoumis non ſeulement la Bulgarie, mais encore la Raſcie, la Boſnie & la Dalmatie, mais le Prince Dobroſlas, qui étoit auſſi nommé Eſtienne, trouva le moyen de ſe ſauver de Conſtantinople, où il s'étoit retiré depuis qu'il avoit été dépouillé de ſes Etats, il chaſſa les Grecs de la Servie & de la Dalmatie; l'Empereur Michel le Paphlagonien, envoya contre lui une Armée qui fut dé-

faite, une seconde Armée des Grecs n'eut pas un succès plus heureux; Constantin Monomaque, aussitôt après son avénement à l'Empire, recommença la guerre avec plus de vivacité, envoya contre les Serviens une Armée de soixante mille hommes, mais son Général s'étant engagé imprudemment dans des défilés, fut tué avec six autres Officiers Généraux, dans une Bataille où les Grecs perdirent quarante mille hommes, l'an de Jesus-Christ 1043. Dobroslas devenu plus puissant par cette Victoire, réduisit les Bans & autres Gouverneurs qui, sous la protection des Grecs, refusoient de lui obéir. Après sa mort ses Etats furent partagés entre ses quatre enfans; Michel l'un d'eux fut proclamé Roi de Servie, & fit alliance avec l'Empereur Monomaque l'an 1050.

La suite de l'histoire de ce Païs est remplie d'événemens & de révolutions que nous ne pouvons

détailler. Nous sommes obligés de nous borner aux points historiques les plus remarquables. Le Prince Simeon possédoit vers l'an 1236 la Dalmatie & la Servie, & fut le premier qui prit le titre de *Roi de Rascie*.

Estienne, son fils, surpassa tous ses Prédécesseurs en prudence & en courage, il fit la Paix avec les Grecs & avec le Roi des Bulgares; après avoir été dépouillé de ses Etats par Vulhsan son frere, il les recouvra & les laissa à Nééman son fils, qui prit aussi le nom d'Estienne; celui-ci fit des Conquêtes sur les Grecs & sur les Hongrois.

Vrosius Milutinus, surnommé le Saint, son petit-fils, abandonna à son frere Estienne Dragutin, la partie de Servie qui est voisine de la Save, fit en 1308 avec Charles Comte de Valois, frere de Philippe le Bel, Roi de France, un Traité d'Alliance, par lequel il s'engageoit de lui fournir des troupes pour recouvrer l'Empire de Con-

ſtantinople; en 1318. les Seigneurs de ſes Etats ſe révoltérent; enfin, en 1320 il fut vaincu par Charles I. Roi de Hongrie, & dépouillé de preſque tous ſes Etats; par le Traité de Paix Vroſius reconnut la Souveraineté des Rois de Hongrie, & embraſſa la Religion Catholique Romaine, il mourut au mois de Novembre de l'an 1321.

Eſtienne Duiſcianus, ſon petit-fils, fut un Prince diſtingué par ſon mérite & pas ſes exploits contre les Hongrois, les Grecs, & contre les Turcs; pendant les Guerres que ſe faiſoient Jean Paleologue & Jean Cantacuzene, Eſtienne s'empara de toute la Macédoine, excepté Theſſalonique, de la Theſſalie & de l'Acarnanie, ſe fit proclamer Empereur des Romains & des Serviens, & créa à ſa Cour de Grands Officiers à l'exemple des Empereurs de Conſtantinople; étant menacé de la guerre de la part du Roi de Hongrie, il envoya en 1354 des Ambaſſadeurs au Pape Innocent

VI. pour proposer de se réunir à l'Eglise Romaine ; mais le Pape ayant découvert sa mauvaise foi, engagea le Roi de Hongrie & les Vénitiens à lui faire la guerre, ce Prince mourut peu de temps après en 1356.

Vrosius son fils, lui succéda dans ses Etats, & prit aussi le titre d'Empereur. Sinisçian, son Oncle, Duc de Joannina, & Seigneur d'Acarnanie, prétendit avoir le Royaume de Servie ; Helene, mere de Vrosius, fomenta les troubles qui causérent la ruine du Royaume ; pendant cette Guerre Civile les Gouverneurs des Villes & des Provinces se révoltérent. Le Comte Lazare s'empara des Provinces voisines de la Hongrie, & les autres Seigneurs occupérent différens districts. Vrosius eut la foiblesse de déclarer Roi le Despote Vucasin, qui le massacra en 1368. Ainsi finit l'ancienne famille des Rois de Servie. Il reste quelques Monnoyes d'argent du Roi Vro-

ſius, qui ſont décrites par le P. Banduri, & que nous avons vues dans le riche Cabinet de M. l'Abbé de Rothelin.

Vucaſin, d'une famille noble mais peu diſtinguée, ayant été élevé au titre de Crale ou de Roi de Servie, fit avec ſon frere Uggliefca, des actions éclatantes contre Soliman Sultan des Turcs. Ces Princes défirent trente mille Turcs, mais le Sultan les ſurprit dans un défilé, en 1371. Uggliefca perdit la vie dans l'Hébre ou la Mariza, & Vucaſin fut tué près de la Ville de Caramanli. Les Turcs entrérent dans la Raſcie & la ravagérent; les enfans de Vucaſin ſuccédérent à leur Pere; mais leurs Etats furent uſurpés par les Seigneurs Voiſins, & par les Turcs; cette Famille que le crime & la tyrannie avoient élevée ſur le Trône, périt en peu d'années.

Dans le dénombrement des Etats de Vroſius, dernier Roi de Servie, le Comte Lazare s'empara de la

partie qui eſt voiſine du Danube & de la Save, & eut pour Capitale la ville de Semendrie, que les Grecs nomment Sphenderovia, & les Hongrois Zendrew ; il ne prit point le titre de Roi ou de Crale ; étant menacé par le Sultan Amurath I. il le fit poignarder par un Servien ; mais il périt lui-même dans un combat contre les Turcs en 1389, & laiſſa ſes Etats à Eſtienne ſon fils, qui mourut en 1421, ſans poſtérité ; ſes Etats paſſérent à Georges, fils d'une de ſes Sœurs. Ce Deſpote ſoutint de longues guerres contre Amurath II. & fut obligé de lui céder une partie de la Servie, il mourut en 1457 ; enfin Lazare, fils de Georges, fut le dernier Deſpote de Servie. Mahomet II. qui avoit pris la ville de Conſtantinople en 1453, ſoumit la Servie & la Boſnie, qui ſont reſtées ſous la domination des Turcs.

M. Du Cange, après avoir donné l'hiſtoire des Rois de Servie, paſſe (Cap. VI,) à l'hiſtoire des

Rois de Dalmatie & de Croatie; nous ne pouvons en donner qu'un précis très-abregé. Il s'agit ici de la Croatie, que les Ecrivains appelloient *Croatia Baptizata*, qui occupoit une partie de la Dalmatie, depuis la Riviére de Zetina juſqu'aux Montagnes d'Iſtrie; elle contenoit les villes de Salone, de Spalatro, de Scardone, de Sebenico, de Zara & de Nona. Les Croates, nation Sclavone, occupérent ce pays, comme nous l'avons déja obſervé, ſous le régne d'Héraclius, après que les Abares en eurent été chaſſés. Héraclius envoya des Evêques & des Prêtres aux Croates qui embraſſérent la Religion Chrétienne; leurs Princes ou Chefs reconnoiſſoient la Souveraineté des Empereurs de Conſtantinople. Dans la ſuite des temps, les Ducs de Croatie & de Dalmatie eurent des démêlés avec les Rois de France, depuis que Charlemagne eut détruit le Royaume des Lombards, & qu'il eut conquis l'Italie; Char-

lemagne termina à Thionville en 806, les différends entre les Ducs de Venise, & le Duc de Jadera ou Zara; en 817 l'Empereur Nicephore envoya des Ambassadeurs à Louis le Débonnaire, pour régler les limites entre les Romains, les Dalmates, & les Sclavons; Borna Duc de Dalmatie se déclara en faveur de l'Empereur Roi de France, & ce Pays se mit sous la protection des Rois François, que les Croates abandonnérent peu de temps après; ils divisérent la Croatie en douze *Jupanies* ou Préfectures, & reconnurent la Souveraineté des Empereurs de Constantinople. Au commencement du dixiéme siécle Crésimir prit le titre de Roi de Croatie & de Dalmatie, cependant l'Empereur Basile Porphyrogennete soumit la Croatie; & les Princes de Croatie continuérent à prendre le titre de Roi. Démétrius surnommé Zuonimir, secoüa le joug des Grecs, il se fit couronner Roi de Croatie & de

Dalmatie à Salone en 1076, & se mit sous la protection du Pape Gregoire VII. à qui il promit de payer un tribut annuel de deux cens pesans d'or. Ce Prince épousa Hélene fille de Bela, surnommé le Pieux, Roi de Hongrie. Après la mort de Zuonimir, Estienne, dernier Roi de Croatie & de Dalmatie, posséda cet Etat pendant peu de temps, le Royaume passa au pouvoir des Rois de Hongrie. Ladislas Roi de Hongrie s'empara de la Croatie, soit aux droits de sa sœur, Veuve du Roi Zuonimir qui étoit mort sans enfans, soit parce qu'il profita des troubles qui s'étoient élevés entre les Seigneurs du Pays. Cette époque est remarquable, ce fut vers l'an 1070 que le Royaume de Dalmatie & de Croatie devint une dépendance de la Hongrie. Depuis ce temps-là les Ducs de Venise prirent le titre de Ducs de Dalmatie, en vertu de la cession que leur en fit l'Empereur Alexis Comnene en

reconnoiſſance des ſervices qu'ils lui avoient rendus en Italie contre les Normands ; quelques Auteurs révoquent en doute cette ceſſion, mais il eſt certain que les Vénitiens poſſédoient alors la plupart des Villes maritimes de la Dalmatie, qui dépendent encore de cette République, comme Zara, Sebenico, Spalatro, &c. Il eſt conſtant d'ailleurs que Ladiſlas ne poſſéda que les Villes de la Croatie qui ſont au milieu des terres. Ce Pays fut pendant pluſieurs ſiécles le théâtre de longues guerres entre les Rois de Hongrie & les Vénitiens. Louis I. Roi de Hongrie, de la maiſon d'Anjou, réduiſit la Dalmatie & la Croatie, en 1345. Il enleva aux Vénitiens, Sebenico, Trau, Nona Jadera & toutes les Villes qu'ils poſſédoient ſur la Côte, & les obligea de renoncer par un traité de paix à toutes leurs prétentions ſur la Dalmatie ; depuis ce temps-là les Ducs de Veniſe ne prirent plus le titre de Ducs de Dalmatie & de Croatie.

Sigiſmond Empereur, qui avoit épouſé Marie fille de Louis, Héritiére de Hongrie, perdit les Villes de Dalmatie qui s'étoient déclarées en faveur de Ladiſlas, fils de Charles Roi de Naples, qui lui diſputoit le Royaume de Hongrie; mais Sigiſmond ſe concilia les Dalmates, & toutes les Villes ſe ſoumirent à lui. Ladiſlas ne conſerva que la Ville de Zara qu'il vendit aux Vénitiens en 1409. La Ville de Sebenico ſe ſoumit à eux en 1412, quelques années après Sigiſmond perdit la Dalmatie. Les Vénitiens reprirent en 1420, les Iſles de Curzola, de Brazza & de Phano. Pendant cette année & les ſuivantes, Trau, Spalatro, Cataro, & les autres Villes maritimes de Dalmatie, excepté Raguſe & Veglia, ſuivirent l'exemple de Sebenico, & reçurent garniſon Vénitienne; enfin la paix ſe fit entre Sigiſmond & les Vénitiens en 1433. l'Empereur leur céda toutes ces Villes. Après ſa mort les Habitans

d'Almissa se donnérent à la République en 1444; Ladislas fils d'Etienne, Duc de S. Sabas, redoutant la puissance des Turcs, céda en 1475 aux Vénitiens la Forteresse de Vissech; enfin en 1480, Jean Franchipani leur livra Veglia dont il étoit Comte.

C'est ainsi que s'est formé l'Etat que la République de Venise possède en Dalmatie; & quoique les Rois de Hongrie ayent été alors dépouillés de ce Royaume, ils ont toujours conservé leurs prétentions; le Roi Ladislas par les conseils de Louis XI. Roi de France, demanda aux Vénitiens la restitution de toutes les places qu'ils occupoient en Dalmatie. Les successeurs de Ladislas ont continué de prendre pour la conservation de leurs droits le titre de Rois de Dalmatie. Ce précis Historique peut faire plaisir à nos Lecteurs, & en particulier à ceux qui étudient le droit public de l'Europe.

Les Rois de Hongrie prennent

auſſi le titre de Rois de Boſnie; nous donnons d'après M. du Cange (cap. IX.) l'Hiſtoire abregée des Bans & des Rois de Boſnie.

La riviére de Boſna qui ſe décharge dans la Save a donné le nom à ce Pays, qui eſt appellé par Conſtantin Porphyrogennete *Boſone*; il faiſoit alors partie de l'ancien Royaume de Servie. Budimir Sweropelek, premier Roi Chrétien de Dalmatie & de Servie, diviſa la *Surbie* ou Servie en deux parties ſuivant le cours du Drin, l'une au couchant qu'il nomma Boſnie, l'autre fut appellée Raſcie; il établit dans ces Provinces des Gouverneurs ou *Bans*, auxquels étoient ſoumis les Comtes ou Jupans. Dans la ſuite les Bans ſecouérent le joug de la domination Royale, & furent indépendans.

Les Bans de Boſnie ſuivant le dégré de puiſſance qu'ils avoient, reconnoiſſoient la ſouveraineté des Rois de Servie ou de Hongrie, où

où ils agissoient en Souverains; souvent même ils ont possédé la Croatie.

Sous le gouvernement de Culin, Ban ou Prince au commencement du treiziéme siécle, l'héréſie des Vaudois fit de grands progrès en Bosnie sous le nom de *Patareniens*: les Papes & les Rois de Hongrie travaillérent longtemps à l'extirper.

Le Prince Thwartk fut très-puissant vers le milieu du quinziéme siécle; ayant fait des conquêtes sur les Princes ses voisins, il prit le titre de Roi & se fit couronner en 1366, sous le nom d'*Etienne Myrces*; cependant Louis Roi de Hongrie conserva la Souveraineté sur la Bosnie. Le Roi Etienne remporta plusieurs avantages sur les Hongrois; après avoir défait les Turcs qui étoient entrés en Bosnie, il mourut en 1391. Après sa mort il s'éleva une guerre civile qui causa la perte de ce Pays. Scurus, fils naturel de Thwartk, fut proclamé

Roi & implora le secours des Turcs contre Ostoia qui avoit usurpé une partie de la Bosnie, celui-ci s'étant livré à la débauche, les Peuples se révoltérent & élûrent Etienne Ostoich, avec lequel Scurus fit alliance; après plusieurs batailles les trois Contendans s'accommodérent en 1422, & partagérent entr'eux la Bosnie en conservant chacun le titre de Roi. Scurus leur survéquit, posséda seul la Bosnie & mourut sans enfans en 1443. Après sa mort Etienne Thomascus, de l'illustre Famille de Iablenovich, fut proclamé Roi, abjura l'héréſie des Manichéens & reçut le Baptême; il promit d'entrer dans la confédération que les Princes Chrétiens firent contre le Sultan Amurath II. mais dans la suite il se déclara ouvertement en faveur des Turcs, contracta une alliance spirituelle avec Mahomet II. & fut étranglé par son propre fils Etienne & par Radivoius son frere. Etienne succéda à son pere, rom-

pit le traité qui avoit été conclu avec le Sultan, refusa de lui payer tribut, & reçut avec insolence ses Ambassadeurs ; Mahomet II, irrité, entra dans la Bosnie à la tête de cent cinquante mille hommes de Cavalerie sans compter l'Infanterie, prit la forte place de Robaz, envoya poursuivre le Roi qui fut assiégé dans le Château de Clut & obligé de se rendre avec tous ses trésors ; le Sultan l'engagea par ses promesses à lui remettre plus de soixante & dix Places fortes, qui furent livrées dans l'espace de huit jours. Le Turc contre la parole donnée trancha la tête à l'infortuné Roi de Bosnie, comme nous l'apprenons d'une Lettre du Pape Paul II. à Louis XI. Roi de France, en date du mois de Janvier 1464, il fit mourir les Princes & les Grands, détruisit le Royaume de Bosnie, qui est resté asservi à la domination des Turcs.

Nous renvoyons à un autre

extrait l'hiſtoire du Royaume de Bulgarie, & de quelques autres Principautés Illyriennes, qui font partie du vaſte Empire Ottoman.

HISTOIRE NATURELLE générale & particuliére, avec la deſcription du Cabinet du Roy; trois tomes in-4°. dont le premier tome contient 612 pages, le deuxiéme 603, le troiſiéme 530. A Paris, de l'Imprimerie Royale, 1749.

PLUSIEURS ſçavans Phyſiciens avoient à la vérité traité aſſez heureuſement pluſieurs parties de l'Hiſtoire naturelle, mais perſonne juſqu'à préſent n'avoit eu le courage, ou pour mieux dire, ne s'étoit ſenti aſſez de force pour embraſſer cette Hiſtoire dans toute ſon étendue. Cependant quelque grand que ſoit ce deſſein, dans l'ouvrage que nous annonçons aujourd'hui, & qui eſt en partie de M. de Buffon, & en partie de M.

Daubenton, on porte ſes vûes encore plus haut; on ne s'y borne pas à nous donner des deſcriptions exactes, & à s'aſſurer de la vérité des faits; partout on nous y ouvre des routes nouvelles pour perfectionner les différentes parties de la Phyſique; & on nous y apprend à découvrir les rapports que les faits particuliers peuvent avoir avec les phénoménes de la nature.

Le premier tome qui eſt entiérement de M. de Buffon, ſert comme d'introduction & de fondement à tout l'ouvrage. Il commence par un diſcours ſur la maniére d'étudier & de traiter l'Hiſtoire Naturelle. Cet illuſtre Académicien y donne quelques notions préliminaires ſur les méthodes qu'on a imaginées pour faciliter l'intelligence de cette Hiſtoire; il en fait ſentir les avantages & les inconvéniens, & il le fait en homme accoutumé à voir les choſes dans leurs premiers principes, & par conſéquent fort éloigné du défaut

ordinaire à la plupart des inventeurs de méthodes, » qui eſt de » vouloir juger du tout par une » ſeule partie, de réduire la natu» re à de petits ſyſtêmes qui lui » ſont étrangers, & de ſes ouvra» ges immenſes en former arbitrai» rement autant d'aſſemblages dé» tachés, enfin de rendre en mul» tipliant les noms & les repré» ſentations, la langue de la ſcien» ce plus difficile que la ſcience même.

Il montre qu'il eſt impoſſible de donner un ſyſtême général, une méthode parfaite, non-ſeulement pour l'Hiſtoire Naturelle entiére, mais même pour une ſeule de ſes branches, ce qu'il prouve en particulier de la Botanique, quoique pour me ſervir de ſes termes, cette méthode ait été pour ceux qui s'y ſont diſtingués, une eſpéce de pierre philoſophale qu'ils ont cherchée avec des peines & des travaux infinis.

Il fait la critique de la plûpart

de ces méthodes, il en démontre l'insuffisance & surtout de celle de M. Linnæus : mais en même-temps il convient qu'il n'y en a point de plus ingénieuse ni de plus complette qne celle de M. de Tournefort.

De tout ce que dit M. de Buffon à ce sujet, il résulte que la meilleure des méthodes qu'on puisse choisir, n'est utile qu'autant qu'elle peut conduire à la seule qu'il reconnoit véritable, c'est la description & l'Histoire de chaque chose en particulier.

Venant ensuite à la méthode de distribution des différens sujets de l'Histoire Naturelle, il examine ce qu'il peut y avoir de réel dans les divisions que l'on en a faites jusqu'à présent.

Pour le reconnoître, il avertit qu'il faut se défaire un instant de tous nos préjugés, & même nous dépouiller de nos idées. Il veut qu'on se mette dans la situation, où l'on pourroit imaginer, que se-

roit un homme qui auroit tout oublié, & qui s'éveilleroit tout neuf pour les objets qui l'environnent. Il place cet homme dans une campagne; où les animaux, les oiſeaux, les poiſſons, les plantes, les pierres ſe préſentent ſucceſſivement à ſes yeux.

Il fait voir comment cet homme ſe formera peu à peu une idée de la matiére animée; qu'il la diſtinguera aiſément de la matiére inanimée, & que peu de temps après, il diſtinguera très-bien la matiére animée de la matiére végétative; ainſi il arrivera naturellement à cette premiére grande diviſion, *Animal*, *Végétal & Minéral*, & comme il aura pris en même temps une idée nette de ces vaſtes objets ſi différens, *la Terre*, *l'Air & l'Eau*. Il viendra inſenſiblement à ſe former une idée particuliére des animaux qui habitent la terre, de ceux qui demeurent dans l'eau, & de ceux qui s'élévent dans l'air, & par conſéquent il ſe fera à lui-

même cette seconde division, *Animaux quadrupedes*, *Oiseaux*, *Poissons*.

Il en est de même dans le régne végétal des Arbres & des plantes. Voilà, dit-il, ce que la seule inspection doit naturellement lui donner, & ce qu'avec une très légére attention, il ne peut manquer de reconnoître. C'est-là aussi ajoute-t'il, ce que nous devons regarder comme réel, & ce que nous devons respecter comme une division donnée par la nature même.

Ensuite en supposant que le même homme ait acquis autant de connoissances, & qu'il ait autant d'expérience que nous en avons, il viendra à juger les objets de l'Histoire Naturelle par les rapports qu'ils auront avec lui. Ceux qui lui seront les plus nécessaires, les plus utiles, tiendront le premier rang. Les plus familiers seront toujours ceux qui lui seront les plus connus. De là il passera à ceux qui sans être familiers, ne laissent pas que d'ha-

biter les mêmes lieux, les mêmes élémens ; & ce ne ſera qu'après toutes ces connoiſſances acquiſes, que ſa curioſité le portera à rechercher ce que peuvent être les animaux des climats étrangers.

Il en ſera de même pour les Poiſſons, les Oiſeaux, les Inſectes, pour les Coquillages, pour les Plantes, pour les Minéraux. » Il les étu-
» diera à proportion de l'utilité
» qu'il en pourra tirer ; il les con-
» ſidérera à meſure qu'ils ſe pré-
» ſenteront plus familiérement ; &
» il les rangera dans ſa tête rélati-
» vement à cet ordre de ſes con-
» noiſſances, parce que c'eſt en
» effet l'ordre ſelon lequel il les a
» acquiſes, & ſelon lequel il lui
» importe de les conſerver.

Comme cet ordre eſt le plus naturel de tous, c'eſt auſſi l'ordre qui ſera ſuivi dans cet ouvrage. Il paroît, comme l'aſſure M. de Buffon, que de toutes les méthodes qu'on a trouvées juſqu'ici, ou qui reſtent à trouver, il n'y en a pas

une, où il n'y ait plus d'arbitraire que dans celle-ci. C'eſt ce qu'il fait voir entr'autres de celle de M. Linnæus qui eſt la plus nouvelle & la plus impoſante.

Il ne prouve pas moins ſolidement que malgré les reproches qu'on fait aux anciens de n'avoir point donné de méthodes, ils étoient beaucoup plus inſtruits & plus avancés que nous ne le ſommes, dans l'Hiſtoire Naturelle des animaux & des minéraux; qu'Ariſtote, Théophraſte, & Pline, qui ont été les premiers Naturaliſtes, ſont auſſi les plus grands à certains égards; & que quoique nos Auteurs ayent ajouté leurs découvertes à celles des anciens: nous n'avons pas aujourd'hui ſur l'Hiſtoire Naturelle beaucoup d'ouvrages modernes, qu'on puiſſe mettre au-deſſus de ceux d'Ariſtote & de Pline.

Nous ne doutons pas qu'on ne liſe avec plaiſir le jugement qu'il porte ſur les écrits de ces deux célébres Naturaliſtes. Il dit de ce der-

nier, ce qu'on dira sans doute de M. de Buffon même, » qu'il est » également grand dans chaque » partie du vaste plan qu'il avoit » embrassé, que l'élévation des » idées, la noblesse du style rélé- » vent encore sa profonde érudi- » tion, ... qu'il avoit cette facilité » de penser en grand, qui multi- » plie la science, & cette finesse de » réflexion de laquelle dépendent » l'élégance & le goût, & qu'il » communique à ses Lecteurs une » certaine liberté de penser, qui » est le germe de la Philosophie.

Nous voudrions pouvoir nous arrêter sur la fin du discours, où M. de Buffon montre d'une manière très-lumineuse, qu'en traitant l'Histoire Naturelle, on ne doit pas se contenter seulement de mettre de l'exactitude dans les descriptions, & de la vérité dans les faits, mais qu'il faut s'élever à quelque chose de plus grand & de plus digne encore d'un véritable Philosophe. » C'est, dit-il, de combi-

» ner les observations, de généra-
» liser les faits, de les lier ensem-
» ble par la force des Analogies,
» & de tâcher d'arriver à ce haut
» dégré de connoissances, où nous
» pouvons juger que les effets par-
» ticuliers dépendent d'effets plus
» généraux, & comparer la nature
» avec elle même dans ses grandes
» opérations.

Mais pour s'élever à cette sublime métaphysique, & conduire surement son esprit dans la recherche du vrai, il montre qu'on a nécessairement besoin d'une méthode puisée dans la métaphysique même, & que les préjugés & les fausses applications s'étant multipliées à mesure que nos hypothéses ont été plus sçavantes, plus abstraites & plus perfectionnées, il est plus difficile que jamais de reconnoître ce que nous pouvons sçavoir, & de le distinguer nettement de ce que nous devons ignorer.

Il examine donc quelles doivent être les qualités de cette mé-

thode qui reſte encore à trouver; & quoiqu'il ne donne preſque celle qu'il propoſe ici, que comme des réflexions qui ſerviront d'avis ſur un ſujet ſi important, il nous a paru qu'il donne beaucoup plus qu'il ne promet.

Ce diſcours eſt de ſoixante pages, le ſecond en contient environ autant. Il y eſt queſtion de la Théorie de la terre, ſujet, dit notre Auteur, lié par lui-même à l'Hiſtoire Naturelle, & qui en un ſens doit en être regardé comme le fondement, ou du moins comme un préliminaire néceſſaire à cette ſcience. M. de Buffon déclare qu'on n'y trouvera point ce merveilleux qui ſéduit d'abord dans les explications que Wihiſton, Woodward & Burnet ont données de cette Hiſtoire.

Ce qu'il enſeigne à ce ſujet pourra, ajoute-t'il, » paroître commun » en comparaiſon des grands ſyſtê- » mes ou plutôt des Romans Phy- » ſiques de ces trois fameux Au-

» teurs. Mais on doit ſe ſouvenir » qu'un Hiſtorien eſt fait pour dé- » crire & non pour inventer; qu'il » ne doit ſe permettre aucune ſup- » poſition, & qu'il ne peut faire » uſage de ſon imagination, que » pour combiner les faits & en » former un enſemble qui préſen- » te à l'eſprit un ordre méthodique » d'idées claires, de rapports ſuivis » & vraiſemblables.

Il commence par ſe repréſenter ce que l'expérience de tous les temps & nos propres obſervations nous apprennent au ſujet de la terre. Mais comme nous ne pouvons, dit-il, qu'en examiner l'écorce, & que les plus grandes cavités, les mines les plus profondes ne deſcendent pas à la huit-miliéme partie de ſon diamétre, on doit ſe borner à examiner & à décrire la ſurface de la terre, & la petite épaiſſeur dans laquelle les hommes ont pu pénétrer.

Il obſerve que la premiére choſe qui s'y préſente, eſt l'immenſe

quantité d'eaux qui couvrent la plus grande partie du globe ; que ces eaux ſont toujours agitées par le flux & le reflux, d'où réſulte un mouvement continuel & général de toutes les mers d'Orient en Occident. Enſuite que quand on conſidére le fonds de la mer, on y remarque autant d'inégalités que ſur la ſurface de la terre, des hauteurs & des Vallées, des terreins de toute eſpéce. On voit que toutes les Iſles ne ſont que des ſommets de vaſtes montagnes, dont le pied & les rapines ſont couvertes de l'élément liquide.

Quand on examine la partie ſéche du Globe, on reconnoit que la premiére couche qui l'environne, eſt partout d'une méme ſubſtance, qui n'eſt qu'un compoſé de parties animales & végétales. Pénétrant plus avant, on trouve la vraye terre : on voit des couches de ſable, de pierre à chaux, d'argille, de coquillages, de marbre, de gravier, de craye, de plâ-

tre, &c. & l'on remarque que ces couches ſont toujours poſées paralélement les unes ſur les autres, & que chaque couche a la même épaiſſeur dans toute ſon étendue. On voit de plus que dans l'intérieur de la terre ſur la cime des monts, & dans les lieux les plus éloignés de la mer, on trouve des coquilles, des ſquelettes de poiſſons de mer, des plantes marines, &c.

Ces coquilles ſont en prodigieuſe quantité ; non ſeulement elles ſont renfermées dans l'intérieur des rochers & des autres maſſes de marbre & de pierre dure, auſſi bien que dans les crayes & dans la terre ; mais elles y ſont incorporées, pétrifiées & remplies de la même ſubſtance qui les environne ; & ce qu'il faut bien obſerver, c'eſt que dans toutes ces différentes couches, les matiéres les plus peſantes ne ſont pas toujours au-deſſous des plus légéres ; d'où l'on doit conclurre que cette uniformité de la nature, cette eſpéce d'organiſation de la terre,

cette jonction des différentes matiéres par couches paralléles & par lits ſans égard à leur peſanteur, n'ont pu être produites, que par une cauſe auſſi puiſſante, & auſſi conſtante que celle de l'agitation des eaux de la mer, ſoit par le mouvement réglé des vents, ſoit par celui du flux & du reflux.

Mais comment, demande M. de Buffon, eſt-il arrivé que cette terre que nous habitons, qui de temps immémorial eſt un continent ſec, ferme & éloigné des mers, ayant été autrefois un fonds de mer, ſoit actuellement ſupérieure à toutes les eaux, & en ſoit diſtinctement ſéparée? Eſt-il poſſible de concevoir une cauſe aſſez puiſſante pour opérer un tel effet?

Il avoue que ces queſtions ſont difficiles à réſoudre. Mais les faits, dit-il, étant certains, la maniére dont ils ſont arrivés peut demeurer inconnue, ſans préjudicier au jugement que nous devons en porter. Cependant ſi nous voulons y

réfléchir, nous trouverons des raisons très-plausibles de ce changement. Il en apporte en effet comme on le verra dans le discours même, & il y fait observer que conformément au texte Sacré, ce changement pour la plus grande partie a dû naturellement arriver dans les premiers temps qui ont suivi la création. Il combine avec sagacité la cause générale qu'il en a donnée, c'est-à-dire, l'agitation continuelle des eaux de la mer, avec les causes particuliéres, telles que les tremblemens de terre, les feux souterrains, les volcans, les eaux du Ciel, & donne des faits non moins certains que curieux, dont le détail rend sensible les différens changemens qui sont arrivés sur le globe, „ soit par l'irruption de „ l'Océan dans les terres, soit „ par l'abandon de ces mêmes ter„ res lorsqu'elles se sont trouvées „ trop élevées.

Il conclut que ce sont les eaux rassemblées dans la vaste étendue

des mers qui par le mouvement continuel du flux & du reflux, ont produit les montagnes, les vallées, & les autres irrégularités de la terre; que ce ſont les courans de la mer, qui ont creuſé les vallons & élevé les collines en leur donnant des directions correſpondantes & qui ont entraîné avec elles les coquillages & les productions marines qu'on trouve par tout: que ce ſont ces mêmes eaux de la mer qui en tranſportant les terres, les ont diſpoſées les unes ſur les autres par lits horiſontaux. Mais d'un autre côté, il fait voir que ce ſont les eaux du Ciel, qui peu à peu détruiſent l'ouvrage de la mer, qui rabaiſſent continuellement la hauteur des montagnes, qui comblent les vallées, les bouches des fleuves, les golphes, & qui ramenant tout au niveau, rendront un jour cette terre à la mer, qui s'en emparera ſucceſſivement, en laiſſant à découvert de nouveaux continens, coupés de vallons & de montagnes,

& tout ſemblables à ceux que nous habitons aujourd'hui.

M. de Buffon donne enſuite les preuves du ſyſtême qu'il s'eſt propoſé d'établir dans ſa théorie de la terre. Ces preuves ſont diviſées en dix-neuf articles tous preſque également importans, mais bien loin que nous entreprenions d'en donner quelque idée, la briéveté qui nous eſt preſcrite, ne nous permettra guéres que de les parcourir rapidement.

Il s'agit dans le premier article *de la formation des Planétes.* Il y propoſe un ſyſtême nouveau ſur leur formation, & ſur les différens états par leſquels il eſt poſſible qu'elles ayent paſſé, avant que d'être parvenues à l'état où nous les voyons aujourd'hui; mais il avertit qu'il ne donne ſes idées que pour de ſimples conjectures, auxquelles il prétend ſeulement aſſigner un plus grand degré de probalité, qu'à toutes celles qu'on a faites ſur le même ſujet.

Comme dans le ſyſtême ſolaire la grande difficulté eſt d'expliquer la force d'impulſion, qu'on remarque dans les Aſtres. » M. de Buf-» fon s'eſt cru d'autant plus per-» mis d'expoſer là-deſſus ces idées » qu'elles lui ont paru, dit-il, rai-» ſonnables, & propres à éclaircir » cette matiére ſur laquelle on n'a » jamais écrit, quelqu'important » qu'en ſoit le ſujet, puiſque le » mouvement d'impulſion des Pla-» nétes entre au moins pour moi-» tié dans la compoſition du ſyſtê-» me de l'Univers, que l'attraction » ſeule ne peut expliquer.

Ce ſyſtême joint à ce qu'il enſeigne dans ce même article ſur la figure de la terre, peut d'ailleurs répandre un grand jour ſur toute la Phyſique en général, & ſur ce qu'il a dit dans le diſcours précédent, des changemens & des révolutions qui ſont arrivées, ou qui peuvent arriver dans l'Univers.

Il expoſe dans les trois articles ſuivans, les ſyſtêmes de Whiſton,

de Burnet & de Woodward ; il examine dans le cinquiéme ceux de MM. Bourguet, Léibnitz, Scheuhzer, Stenon, Rais. Il donne un précis très-net de tous ces systémes, & en démontre l'insuffisance. Il remarque que presque tous ces Auteurs sont tombés dans la faute d'avoir regardé le déluge comme possible par l'action des causes naturelles, au lieu que l'Ecriture Sainte nous le présente comme produit par la volonté immédiate de Dieu. M. de Buffon montre en effet, qu'il n'y a aucune cause naturelle qui puisse produire sur la surface entiére de la terre la quantité d'eau, qu'il a fallu pour couvrir le sommet des montagnes.

L'article six a pour objet la Géographie. Il y considére la division du globe sous un nouveau point de vûe, & qui pourroit même donner lieu à de nouvelles Hypothéses. Il observe comme une chose très digne d'attention, & très-propre à confirmer sa théorie de la terre,

que les lignes qui font la plus grande longueur de l'ancien & du nouveau continent terreſtre, les partagent en deux parties égales, & qu'il n'eſt pas moins ſingulier, que ces deux lignes commencent & finiſſent aux mêmes dégrés de latitude, & qu'elles ſoient toutes deux inclinées de même à l'équateur. Ces lignes ſont donc diagonales, & on doit les meſurer pour l'ancien continent en commençant au Nord de la Tartarie la plus Orientale, en tirant juſqu'au Cap de Bonne-Eſpérance; à l'égard du nouveau, ſa plus grande longueur doit être priſe depuis l'embouchure du fleuve de la Plata, juſqu'au de-là du Lac des Aſſiniboïls, où l'étendue des terres n'a pas encore été reconnue. Ces rapports peuvent, dit il, tenir à quelque choſe de général que l'on découvrira peut-être, & que nous ignorons. Mais il ſe borne dans cet article à tirer de cette diviſion de nouvelles preuves en faveur de la théorie de la terre.

Quelque

Quelque indépendante que ſoit cette théorie de l'Hypothéſe qu'il a propoſée dans le premier article ſur la formation des Planétes, il croit cependant devoir la rappeller dans l'article ſeptiéme, où il eſt queſtion *de la production des lits, ou des couches de la terre*; mais il déclare que ce n'eſt que pour faire voir la liaiſon & la poſſibilité de cette Hypothéſe. Il ajoute que ſa théorie de la terre ne part pas de ſi loin, & qu'au contraire il y prend la terre dans un état à peu près ſemblable à celui où nous la voyons; & qu'il ne ſe ſert d'aucunes des ſuppoſitions qu'on eſt obligé d'employer, lorſqu'on veut raiſonner ſur l'état paſſé du globe terreſtre. Cet article mérite la plus grande attention, & nous ſommes très-fâchés de ne pouvoir nous y arrêter.

Il en eſt de même du huitiéme, il y parle des *Coquilles & autres productions de la mer qu'on trouve dans l'intérieur de la terre.* La grande

quantité de foſſiles marins qui y ſont répandus, eſt ſelon M. de Buffon une preuve certaine qu'ils n'y ont pas été tranſportés par un déluge. Car on obſerve pluſieurs milliers de gros rochers & des carriéres dans tous les pays où il y a des marbres & de la pierre à chaux, qui ſont toutes remplies de vertébres d'étoiles de mer, de pointes d'ourſins, de coquillages & d'autres débris de productions marines. Or ſi toutes ces matiéres, comme le prétendent la plûpart des Naturaliſtes, euſſent été amenées ſur la terre ſéche par un déluge & par une inondation, la plus grande partie ſeroit demeurée ſur la ſurface de la terre, ou du moins elles ne ſeroient pas enterrées à une ſi grande profondeur, & on ne les trouveroit pas dans les marbres les plus ſolides à ſept ou huit cens pieds de profondeur.

Le neuviéme article roule *ſur les inégalités de la ſurface de la terre.* Il y fait voir qu'il y a une néceſſité

Physique pour que la terre soit irréguliére à la surface, & cela parce qu'en la supposant même parfaitement réguliére dans son origine, le mouvement des eaux, les feux souterrains, les vents & les autres causes extérieures auroient nécessairement produit à la longue des irrégularités semblables à celles que nous voyons.

Nous n'avons garde d'oublier que M. de Buffon presente ici une nouvelle division des différentes matiéres qui composent notre globe, division qu'il croit plus propre à donner une idée nette des divers arrangemens qu'elles y ont prises. Il en fait deux classes générales auxquelles il les réduit toutes. La premiére est celle des matiéres que nous trouvons posées par couches, par bandes, par lits horizontaux, ou réguliérement inclinées. La deuxiéme comprend toutes les matiéres qu'on trouve par amas, par filons, par veines perpendiculaires & irréguliérement inclinées.

Il obſerve dans le dixiéme article où il traite *des Fleuves*, que comme dans l'ancien continent les plus grandes montagnes ſont dirigées d'Occident en Orient, il en eſt auſſi de même des plus grands fleuves. Pour s'en aſſûrer, il n'y a qu'à parcourir ſur un globe l'ancien continent, depuis l'Eſpagne juſqu'à la Chine. Il y fait d'excellentes remarques, qui pour la plûpart ſont nouvelles ſur le mouvement des eaux courantes. Mais il avoue en même-temps, que leur théorie eſt encore ſujette à beaucoup de difficultés & d'obſcurités, & qu'il eſt très-difficile ſur ce point de donner des régles générales qui puiſſent s'appliquer à tous les cas particuliers. Il ſeroit à ſouhaiter qu'on donnât beaucoup d'obſervations ſemblables à celles qu'on trouvera ici. On parviendroit peut-être à éclaircir cette matiére, & à donner des régles certaines pour contenir & diriger les fleuves & prévenir la ruine des ponts, des levées & les autres

dommages que cauſe la violence des eaux.

Le onziéme article eſt intitulé *des Mers & des Lacs*. M. de Buffon y ſuit l'Océan dans ſes différens contours, & fait l'énumération de toutes les mers Méditerrannées. Il apprend à les diſtinguer de celles qu'on doit appeller Golphes, & auſſi de celles qu'on devroit regarder comme des Lacs. Il y propoſe des conjectures très-ingénieuſes, pour prouver que la mer a rongé les terres dans une profondeur de 4 ou 500 lieues, à commencer de Kamtſhatka juſqu'à la nouvelle Bretagne.

Il y réfute auſſi le ſentiment de M. Tournefort ſur la maniére dont ce grand Botaniſte croyoit que s'étoit formé la mer Méditerrannée, & montre encore que c'eſt ſans fondement que le méme Auteur plaiſante, ſur ce que Polybe a écrit que le Boſphore de Thrace ſe remplira quelque jour.

On trouvera, article douze, l'ex-

plication du flux & du reflux, par la combinaiſon des forces de l'attraction de la Lune & du Soleil. Il y montre entr'autres comment il en réſulte un mouvement continuel & général de toutes les mers d'Orient en Occident, & le tout comme dans les articles ſuivans, pour fortifier ou expliquer ſa théorie de la terre.

En parlant, article treize, *de l'inégalité du fonds de la mer & des courans*, il inſiſte beaucoup ſur cette loi de la nature, qui a voulu que » toutes les fois que l'eau d'un » fleuve fait un coude, l'un des » bords du fleuve forme d'un côté » une avance, ou un angle rentrant dans les terres, & que » l'autre bord forme au contraire » une pointe, ou un angle ſaillant hors des terres, de manière que dans toutes les ſinuoſités de leurs cours, cette correſpondance des angles alternativement oppoſés ſe trouve toujours. Ainſi de ce que nos colines, & nos

montagnes qu'il a prouvé avoir été autrefois formées par le sédiment des eaux, ont conservé la figure réguliére dont nous venons de parler, M. de Buffon en conclut, que les collines & les montagnes ont été les bords des courans & des fleuves de la mer, & qu'elles doivent leur origine au mouvement de ces mêmes courans.

Cette preuve indépendamment des autres qu'on verra dans l'ouvrage même, suffiroit seule, selon lui, pour faire voir que la terre de nos continens a été autrefois sous les eaux de la mer, mais réunie avec les autres qu'il a alléguées jusqu'ici, » cette preuve en forme, » dit-il, un corps aussi complet, » qu'on puisse en avoir en Physique, & fournit une théorie appuyée sur des faits & indépendante de toute hypothèse sur un » sujet qu'on n'avoit jamais tenté » d'expliquer par cette voye, & » sur lequel il paroissoit avoué, & » même nécessaire de s'aider d'une

» infinité de ſuppoſitions & d'hy-
» pothéſes gratuites pour pouvoir
» dire quelque choſe de conſéquent
» & de ſyſtematique.

Dans l'article quatorziéme où il explique ce qui regarde *les Vents*, après avoir montré qu'on tenteroit en vain d'en donner une théorie, il dit qu'il faut ſe borner à en faire l'hiſtoire, & c'eſt dans cette vue qu'il a raſſemblé ici grand nombre de faits qui pourront ſervir à un projet ſi utile à la navigation & à la Phyſique. Il y fait ſentir en paſſant l'imperfection des machines qu'on a inventées pour meſurer la viteſſe du vent.

Les vents irréguliers, les ouragans, les trombes, & quelques autres phénoménes cauſés par l'agitation de la mer & de l'air, ſont la matiére de l'article quinziéme. Le ſeiziéme a pour objet les *volcans & les tremblemens de terre*. Comme la plûpart des Phyſiciens ſe ſont perſuadés que les montagnes ont été élevées par des tremblemens de

terre, & qu'il paroit à M. de Buffon qu'on n'entend pas encore bien la nature & l'effet de ces terribles phénoménes, il a cru néceſſaire de donner ſur cela quelques idées nouvelles qui peuvent ſervir à éclaircir cette matiére.

Des trois derniers articles, le dix-ſeptiéme roule ſur *les Iſles nouvelles, les cavernes, les fentes perpendiculaires qui ſe trouvent dans toutes les couches de la terre*; le dix huitiéme *ſur l'effet des pluyes, ſur les maréca-ges, les bois ſouterrains, les eaux ſouterraines*; & le dernier enfin traite *des changemens de terres en mers, & de mers en terres.*

Mais nous y renvoyons nos Lecteurs en les avertiſſant que quoique dans cet extrait, nous ayons déja paſſé conſidérablement les bornes qui nous ſont preſcrites, il s'en faut cependant beaucoup que nous ayons ſeulement effleuré la plûpart des faits, des obſervations, des idées neuves & fécondes que M. de Buffon a répandues dans les preu-

ves de ſa théorie de la terre, & qu'il ne nous a pas même été poſſible d'en indiquer la plus grande partie. Nous nous contenterons ſeulement de dire que les explications qu'il donne de ces faits, les réflexions qu'il fournit ſur ces obſervations, les conſéquences qu'il tire des principes déja établis, ou de ceux qu'il établit lui-même, ſemblent répandre un jour nouveau ſur l'Hiſtoire Naturelle, & en général ſur les queſtions les plus importantes de la Phyſique.

Nous ne manquerons pas de donner l'extrait du deuxiéme tome dans le Journal ſuivant. On ne peut trop faire connoître un ouvrage ſi propre à faire honneur à notre ſiécle, & à notre Nation.

DISSERTATION SUR LA Nature & la Cauſe de la Rage, dans laquelle on recherche quels peuvent en être les preſervatifs & les remedes, pièce qui a remporté le prix de l'Academie Royale

des Sciences, Inſcriptions, & Belles-Lettres, propoſé pour l'année 1748, ſelon la fondation faite par la Ville de Toulouſe; par M. François DE SAUVAGES, *Conſeiller, Medecin du Roy, Profeſſeur en Medecine, de la Societé Royale des Sciences de Montpellier, & des Academies d'Upſal & de Stokolm.* A Toulouſe, chez Jean-Pierre Robert, Maître-ès-Arts, Imprimeur, rue Sainte Urſule, & Jean-François Robert, Libraire, rue Peyrolieres, 1749. *in*-4°. de 60 pp. Cet ouvrage ſe trouve à Paris, chez Chaubert, Libraire, Quay des Auguſtins, à la Renommée & à la Prudence.

LA matiere que traite notre ſçavant Profeſſeur a exercé des Medecins de tous les ſiecles, & c'eſt ce qui fait que ſon ouvrage eſt ſi court. Il ſe contente de renvoyer à beaucoup d'obſervations rapportées par les Auteurs qui l'ont pré-

cedé. Nous le ſuivrons le plus exactement qu'il nous ſera poſſible.

On diſtingue la rage en ſpontanée, & communiquée. La premiere eſpece attaque rarement l'homme, & il n'y en a que quelques exemples; mais elle eſt très-commune au loup, au chien, & au renard, dont les humeurs tendent plus à la corruption que celles des autres animaux carnaciers. Quant à la rage communiquée il n'y a que trop d'exemples de ſon exiſtence. Cette eſpece de rage ſe produit de deux maniéres; car la ſalive de l'homme eſt immédiatement infectée de la bave de l'animal, où l'infection ne paſſe à la ſalive que par le moyen du ſang. Les effets de ces deux maniéres dont la rage ſe communique ne ſont point differens au fond, mais ils le ſont dans les circonſtances, & l'une des plus intéreſſantes c'eſt que la maladie ſe declare tout d'un coup, ou dès les premiers jours, quand la ſalive a été immédiatement infectée, au

lieu que ce n'eſt qu'après un terme plus ou moins long, mais d'un mois ou environ, que l'infection ſe communique du ſang à la ſalive. Il faut même obſerver que tous ceux qui ſont mordus d'un animal enragé, & même profondement, ne gagnent pas la maladie, parce que la bleſſure ceſſe d'être venimeuſe ſi la bave reſte ſur les vêtemens que traverſent les dents de l'animal enragé.

Au reſte s'il y a de ces hazards heureux, il y en a d'auſſi defavorables; tel eſt, par exemple celui d'avoir à faire à un animal dont le venin eſt ſi fort exalté qu'il pénétre par les pores de la peau, comme on en voit quelques exemples, heureuſement fort rares. Il y a donc differens degrés de malignité dans le venin de la rage, comme ces obſervations & beaucoup d'autres le prouvent.

Le ſiege de ce venin eſt dans la bave de l'animal, & cette bave a deux parties, l'une volatile qui

s'évapore promptement, l'autre tellement fixe qu'elle a besoin d'une fermentation pour s'exalter. Cette fermentation demande ordinairement six semaines, pendant lesquelles la bave agit si peu qu'elle n'empêche pas les plaies de se consolider comme les plaies simples; mais, ce temps passé, elle donne des marques de son existence par l'inflammation de la cicatrice, qui se releve en broderie, & même par l'ouverture spontanée de la plaie. Il faut même que la fixité de cette bave soit bien grande, puisqu'on a des exemples que sa mauvaise qualité s'est conservée sur des habits pendant des années entieres. Au reste si cette bave passoit sur le champ dans le sang la rage se declareroit le jour même, mais elle se trouve déposée dans la peau, partie où la circulation du sang se fait très-lentement, & qui n'a point assez de chaleur pour que la fermentation y soit prompte, d'autant plus que la bave s'y trouve à

couvert des impreſſions de l'air qui eſt un des agens efficaces de la fermentation. Mais quand une fois cette fermentation a exalté le virus autant qu'il le peut être, il s'elance, pour ainſi dire, dans les vaiſſeaux ſanguins, où la circulation du ſang eſt d'une très-grande rapidité, & en conſéquence toute ſa maſſe en eſt promptement infectée.

A peine le virus y a t'il pénétré qu'il y produit tous les accidens qui ſont les effets ordinaires des poiſons animaux, ſoit que ces poiſons agiſſent directement ſur les nerfs, comme le celebre Frederic Hoffmann le pretend, ou que leur action ſe borne preſque aux fluides, ſuivant la penſée de notre Auteur, qui veut qu'ils en ſoient epaiſſis. Il eſt aiſé dans l'un & l'autre ſyſtême d'expliquer les friſſons, la petiteſſe & l'inegalité du pouls, les ſyncopes, l'abbatement des forces, la triſteſſe, la rêverie, &c. ſymptômes communs au debut de la rage & aux fievres malignes, à la peſte,

&c. Il faut pourtant se garder d'en conclure comme faisoient les anciens, & même les Chimistes du siecle dernier, que le venin de la rage est de nature acide; il y a tant de sels alcalis qui coagulent le sang que cette conséquence est aujourd'hui demontrée fausse; & d'ailleurs qui soupçonnera le virus pestilentiel d'être de nature acide?

Le début de la rage dure ordinairement depuis un jour & demi jusqu'à trois. Pendant ce temps le malade bave, mais ne mord pas. On donne à ce degré le nom de *rage muë*; mais ce temps passé les choses vont bien changer de face; dans la *rage blanche*, qui est souvent le dernier etat, & qui en est toujours le second, le malade mord quelquefois & ecume.

Pour concevoir cet etrange changement, il faut commencer par remarquer que le venin de la rage est multiplicatif; que c'est un levain pourrissant qui agit sur toutes les parties disposées à recevoir son

impreſſion, & par conſéquent ſur la lymphe, liqueur dont ſe ſeparent tous les recrémens qui ſe trouvent dans le corps. Si l'on examine même tous les phenomenes du venin de la rage, il paroit que c'eſt principalement le fluide nerveux qui en eſt le plus attaqué, ſans doute parce qu'il a une plus parfaite analogie avec lui. Cette analogie paroit à notre Auteur conſiſter dans la diſpoſition electrique du fluide nerveux, & du venin de la rage.

Il y a dans tous les hommes, & dans les animaux, une matiere phoſphorique qui brille, petille, & qui eſt douée d'une grande force d'attraction & de répulſion, matiere qui réſide au-dehors comme au-dedans de nos corps, & qui y jouit d'une parfaite continuité. Cette matiere, qui n'eſt autre choſe que le feu élémentaire allié avec quelque partie ſulphureuſe, ſuit le cours des nerfs, & comme toutes nos fibres ſont nerveuſes, elle ſe repand par tout le corps ſuivant la

direction des fibres, & ſe tranſporte avec une viteſſe au moins trente fois auſſi grande que celle du ſon qui eſt cependant de 1073 pieds par ſeconde, ce qui ſert à rendre raiſon de la promptitude avec laquelle les perceptions s'excitent, & les mouvemens s'executent. Quels phenomenes n'eſt point capable de produire une ſemblable matiere lorſqu'elle reçoit par le mélange d'une matiere analogue fort exaltée un mouvement qui excede de beaucoup celui qu'elle a naturellement? Eſt-il difficile de concevoir que la force des muſcles en augmente; que le ſang redevienne auſſi fluide qu'il étoit dans l'état naturel, & même plus; que les particules ignées du ſang ſe développent; qu'il s'excite dans differentes parties des piqueures vives & douloureuſes; que la reſpiration ſoit plus gênée; que la fievre s'allume; que les ſens ayent une vivacité qui ne leur eſt point ordinaire, & que la force des vibrations de leurs nerfs

rende insupportable aux malades des impressions qui dans l'état naturel seroient entierement agreables; enfin que la crainte que leur inspirent mille objets, menaçans dans les circonstances, les mette dans le cas d'employer tous les moyens qui peuvent se presenter à leur imagination pour ecarter le mal qui les menace; moyens que nous qualifions de furieux parce que nous ne sentons point l'impression que les objets font sur ces misérables, qui semblent n'en devoir pas être affectés differemment des autres hommes?

Cependant ce que l'hydrophobe craint le plus c'est la boisson. Ce n'est pourtant pas qu'il n'en sente le besoin pressant; car sa fureur n'altere pas sans cesse sa raison; mais il sent pour les liqueurs une horreur invincible. Il y a donc dans sa disposition actuelle des causes de cette aversion.

Nous avons deja remarqué que la bave est le siege du venin de la

rage ; il paroit même qu'elle l'est tellement, qu'aucune autre liqueur n'en eſt infectée comme elle ; aux moins les obſervateurs n'en diſent-ils rien. Cette bave eſt compoſée en bonne partie des liqueurs mucilagineuſes qui ſe ſeparent dans les glandes du goſier & de l'éſophage, liqueurs qui ont d'autant plus d'activité qu'elles ſont plus delayées. Il y a d'ailleurs chez les Hydrophobes un mal de goſier, accompagné d'une difficulté d'avaler, produite par l'inflammation de l'éſophage que decouvre la diſſection. Dans l'un & l'autre cas les liquides doivent produire en paſſant une impreſſion très-douloureuſe, puiſque les ſels âcres qui alterent cette mucoſité ſe trouvent plus diſſouts ; & que l'inflammation donne aux parties que les liquides doivent traverſer une tenſion, ou une ſenſibilité exceſſive. De là vient auſſi la difficulté qu'ont les Hydrophobes d'avaler les ſolides. Il n'eſt donc pas etonnant qu'ils ne veuillent *pas* prendre aucun aliment.

Or ce défaut d'aliment produisant celui du chyle qui eſt neceſſaire pour rafraichir & renouveller le ſang, & pour emporter les parties âcres qui s'y forment ſans ceſſe, & ſurtout quand il s'y paſſe des mouvemens extraordinaires, il faut que les Hydrophobes ſoient fort alterés, que leur urine ſoit extrêmement âcre, & que leur ventre ſoit entierement fermé. Mais la ſuite la plus fâcheuſe de cette abſtinence exceſſive eſt l'epuiſement des parties balſamiques & même fluides du ſang, epuiſement qui ne tarde pas à ſe communiquer au principe de la vie. Auſſi la rage eſt-elle une maladie aigue, c'eſt-a dire, très-dangereuſe & très-courte. Il paroit même par les ouvertures, que le ſang eſt deſſeché, la graiſſe fondue, & même que pluſieurs parties ſolides ſont beaucoup plus ſeches que de coutume. Quant à la partie rouge du ſang elle eſt tellement diſſoute que le froid de l'air ne peut la coaguler, & qu'en plein hiver les

corps se corrompent très-promptement.

Les vues qu'on doit avoir quand quelqu'un a eté mordu d'un animal enragé, sont d'enlever le venin, & de l'empêcher d'agir. La prudence veut même qu'on ait à la fois recours à ces deux moyens. Mais comme c'est par des operations cruelles qu'on peut enlever le venin, il faut avant d'y soumettre le malade s'assurer positivement que l'animal qui a fait la blessure etoit enragé. » Les signes auxquels » on le reconnoit, dit notre Au» teur, sont differens selon qu'il est » au premier ou au second degré » de la rage. Au premier il s'ecarte, » se perd, ne boit ni ne mange » (ce qui n'est pas vrai du loup que » la faim & la rage en même-temps » font sortir des neiges & entrer » dans les hameaux) l'animal est » triste, n'aboye point, ou grogne » seulement; il porte la tête, les » oreilles, & la queue basse; il a » les yeux hagards, & mord indif-

» tinctement les etrangers & même
» les gens de la maiſon. Au ſecond
» degré il halete, a la voix rauque;
» il hurle ſans ſujet, tire la langue,
» qui paroit plombée; il rend une
» bave epaiſſe & abondante; tan-
» tôt il court, tantôt il s'arrête,
» allant çà & là comme engourdi,
» attaquant les animaux, quoique
» plus forts que lui. Auſſi tous les
» autres chiens le craignent, &
» fuyent à ſon approche. Si l'on
» trempe un morceau de pain ou
» de chair dans la bave ou dans
» le ſang de la playe qu'il a faite,
» les autres chiens à qui on l'offri-
» ra le refuſeront. Sur ces ſignes,
» ajoute notre Auteur, on pourra
» par conjecture diſtinguer ſi la
» morſure eſt venimeuſe ou non;
» cependant la prudence veut que
» dans le doute un peu raiſonna-
» ble on mette la choſe au pis. «
On avertit dans une note que quand la morſure a eté faite à travers des habits epais, communement il n'y a point tant à craindre, parce que

la bave peut être entierement arrêtée par les habits que les dents traverſent ; ce que nous avons remarqué plus haut.

Nous en avons deja prevenu, les remedes preſervatifs de la rage ſont des operations cruelles ; car il n'eſt queſtion de rien moins que de l'amputation de la partie mordue, ſi elle eſt poſſible, ou au moins de cerner toutes les chairs qui forment à l'exterieur & dans le fond le contour de la plaie, pour enlever la bave qui y eſt intimement adherente, & de le faire plus profondement dans les chairs ſaines, ſi la bleſſure n'eſt point tout à fait recente, de crainte que quelque partie plus diſſoute de la bave n'ait penetré au-delà des parois de la bleſſure. On ſuppoſe pourtant que cette operation eſt pratiquable ; ce qui n'eſt pas toujours vrai. *Si la gangrêne*, dit M. de Sauvages, *& la carie d'un membre determine à des operations auſſi cruelles, le venin de la rage qui a des ſuites bien plus funeſtes ;*

neſtes, doit à plus forte raiſon nous y determiner. On peut auſſi appliquer les cauteres actuels & potentiels, que l'Auteur trouve moins ſurs, & auſſi cruels que les amputations.

Si le venin a paſſé dans le ſang, il n'y a rien de mieux que de le combattre avec le vif argent, ou ſous la forme de pommade appliquée à la peau, ou ſous celle de mercure doux, d'ethiops mineral, de panacée, de turbith mineral; parce que ces remedes, agiſſant principalement ſur les glandes mucilagineuſes du goſier, ſont les plus propres que l'on connoiſſe pour diviſer la mucoſité qu'elles ſeparent, & l'empêcher d'acquerir par le ſejour le degré d'exaltation neceſſaire au developpement & à la multiplication du venin hydrophobique. M. de Sauvages veut que quand le mal n'eſt point urgent, on prépare le malade à l'uſage de ces remedes de la même maniere que pour l'adminiſtration du mercure dans la groſ-

ſe verole, & il a raiſon, parce qu'on ne peut pecher par excès de precaution dans l'application des remedes energiques. Il veut qu'on adminiſtre ce remede par extinction, quand la maladie donne du temps, *mais il faut*, dit-il, *preſſer les frictions ſans craindre une legere ſalivation, ſi l'on conjecture que la rage doive bientôt ſe declarer.*

Quelque obligation qu'on ait à un Auteur qui etablit ſur l'analogie l'application d'un remede, il faut convenir que le ſervice qu'il rend à la Societé n'eſt pas bien eſſentiel juſqu'à ce que l'experience ait juſtifié ſes conjectures; auſſi M. de Sauvages appuye-t'il ſes raiſonnemens d'obſervations.

C'eſt en France qu'on a commencé à attaquer la rage par le mercure. Palmarius, Ravelly, ont employé les premiers la pommade mercurielle; mais ce n'etoit pas ſur ce mineral qu'etoient principalement fondées leurs eſpérances. C'eſt M. de Sault, Medecin de Bordeaux,

qui en a fait le premier la baſe de la cure. Il rapporte la gueriſon de ſix perſonnes operée par ce reméde comme agent principal. Depuis ce temps on a fait d'heureuſes experiences du mercure en Angleterre, où on l'a adminiſtré ſous la forme de turbith mineral. Ces obſervations ſont rapportées dans les Tranſactions Philoſophiques. En 1744, M. Bertrand, Medecin de Marſeille, employa le même remede avec ſuccès ſur cinq perſonnes. M. Bron, Medecin de Vienne en Dauphiné, guerit par la methode de M. de Sault un Ecolier mordu d'un chien enragé. M. James, Medecin de Londres, a gueri pluſieurs animaux mordus par des chiens enragés, en employant le turbith mineral; & M. Gibert, Medecin d'un rare merite à Alais, guerit par l'application de l'onguent mercuriel, une Abbeſſe qui avoit eté mordue d'un chien enragé. Enfin on vante actuellement beaucoup en Angleterre une poudre rouge dont les Chinois

font grand cas dans l'hydrophobie. Elle eſt compoſée de vingt-quatre grains de cinnabre naturel, d'autant de l'artificiel, & de ſeize grains de muſc, qu'on prend deux fois à la diſtance d'un mois. Cette poudre, dont M. de Sauvages attribue la principale vertu au cinnabre, a fort bien réuſſi en Angleterre, & confirme la vertu du mercure contre l'hydrophobie.

Cependant M. de Sauvages n'exclud aucun des remedes qui ſe ſont fait quelque reputation dans la cure de la rage, comme la poudre de Palmarius, celle du *lichen terreſtris cinereus* de Ray, vantée par M. Mead, la poudre d'ecailles d'huitres non calcinée, &c. ne fut-ce que pour tranquilliſer l'imagination de ceux qui y auroient confiance. Car cette attention n'eſt à negliger dans aucune maladie, & ſurtout dans celle dont nous parlons, où l'imagination paroit influer plus que dans bien d'autres.

MEMOIRES POUR SERVIR à l'Eloge Hiſtorique de Jean de PINS, *Evêque de Rieux, celebre par ſes Ambaſſades, avec un recueil de ſes Lettres au Roy François I, à Madame Louiſe de Savoye, mere de Sa Majeſté, Regente du Royaume, & aux principaux Miniſtres d'Etat.* A Avignon, chez Chabrier, Imprimeur-Libraire, à la place du Cocq, 1748. vol. *in*-8°. de 200 pp. ſans l'avis au public qui eſt de 12.

RIEN n'eſt plus propre à inſpirer le goût pour les bonnes qualités de l'eſprit & du cœur que la vie des grands hommes que ces avantages ont diſtingués; c'eſt donc ſervir très-utilement ſa patrie que d'elever à leur gloire cette eſpece de monument. C'eſt ſans doute par ces conſiderations qu'une celebre Academie de Toulouſe avoit formé le projet, comme nous l'apprenons

dans l'avis au public, de faire les eloges de tous les hommes illuſtres dont les buſtes ſont placés dans une des galeries de l'Hôtel de Ville. On ne nous apprend point ce qui a fait avorter ce projet auſſi honorable au Languedoc qu'avantageux à la Societé. Nous voyons ſeulement qu'en conſequence on avoit raſſemblé des memoires ſur la vie de Jean de Pins, Evêque de Rieux, & qu'une perſonne entre les mains de qui ils tomberent, voyant que l'Academie n'en faiſoit aucun uſage, a pris le parti de les mettre en œuvre. C'eſt ce qui a donné la naiſſance à l'ouvrage dont nous allons rendre compte. Nous obſerverons cependant qu'il n'y a point lieu de ſoupçonner ſa fidelité. Les ſources dans leſquels on a puiſé ſont au-deſſus du ſoupçon.

La maiſon de Pins eſt une des plus illuſtres du Languedoc. Dès la fin du douzieme ſiecle les Seigneurs de Pins furent choiſis pour *arbitres* par les Souverains qui re-

gnoient ſur les Provinces Meridionales de l'*Empire François*. On les voit dans pluſieurs traités avec les Comtes de Toulouſe, les Rois d'Arragon, d'Angleterre, & de France. Dans le même ſiecle & le ſuivant, cette maiſon a donné deux grands Maîtres, & un Vicaire General à l'Ordre de S. Jean de Jeruſalem. En même temps les Seigneurs de Pins rempliſſoient à la Cour & dans les armées de France les poſtes les plus diſtingués. Tels ſont les Ayeux du Prelat dont on fait l'hiſtoire.

Il etoit le troiſieme fils de Gaillard de Pins, Damoiſeau, Seigneur de Pins & de Muret, &c. & de Clermande de Saman. Il reſta orphelin dans un âge aſſez tendre; mais il retrouva les attentions paternelles dans celles de ſon frere aîné, qui le fit ſucceſſivement etudier à Toulouſe, à Poitiers, à Paris, & enfin en Italie, où il paſſa cinq ans ſous Philippe Beroalde l'ancien, l'un des plus ſçavans hommes de ſon

temps. Jean de Pins acquit ſous cet habile Maître la connoiſſance de la langue Latine, qu'il ecrivoit tant en vers qu'en proſe avec une pureté & une elegance digne du ſiecle d'Auguſte. Il ne fit pas de moindres progrès dans l'etude de la langue Grecque.

Revenant d'Italie en 1497, il ſe devoua au ſervice des Autels, &, pour donner à ſon frere aîné les preuves les moins equivoques de ſa reconnoiſſance, il lui ceda à bas prix tous les droits qu'il avoit ſur les terres de Pins & de Muret. Il ne tarda pas à repartir pour l'Italie, qui etoit alors la mere nourrice des ſciences; il y conſacra encore cinq années aux etudes, & commença à Boulogne en 1502 à ſe faire connoître au public par ſes productions litteraires. Il compoſa la preface qui eſt à la tête des Œuvres de Codrus, Poëte celebre de ce temps-là. Trois ans après il fit imprimer dans la même ville la vie de ſon maître Beroalde. Ce fut

à peu près dans le même-temps qu'il y publia celle de Sainte Catherine de Sienne; mais il ne donna ces ouvrages au public qu'après avoir consulté les personnes les plus eclairées, ou, pour mieux dire, à à leur sollicitation.

Jean de Pins revint enfin en France en 1508, avec une reputation digne du nom qu'il portoit. Peu de temps après Louis XII. le nomma Conseiller Clerc au Parlement de Toulouse. Les charges n'etant point encore venales, le choix du Roy fait l'eloge du sujet. Il ne tarda pas à s'acquerir dans cette Compagnie, qui a donné tant de grands Magistrats, une estime distinguée, & il y acquit l'amitié d'Antoine Duprat, qui quitta le Parlement où il etoit Avocat General, pour remplir auprès de Louis XII. la place de Maitre des Requêtes, & que François I. honora de celle de son Chancelier.

Duprat ayant fait connoître plus particulierement au Roy le merite

de Jean de Pins, le Monarque le fit venir à la Cour, & conçut assez d'estime pour lui pour l'emmener en 1515 en Italie, où ce Prince alloit continuer la guerre que Louis XII. avoit commencée. Devenu maître de Milan par le gain de la fameuse bataille de Marignan, le Roy y forma un Senat mi-parti de François & d'Italiens, & Jean de Pins fut choisi pour un des Senateurs; commission delicate, & dont il se tira si bien que le Roy l'envoya avec Guillaume de Gouffier-Bonnivet auprès du Pape pour preparer les voies à la passation du celebre Concordat.

Cette affaire ayant eté terminée à la satisfaction du Roy, il fut de plus en plus convaincu que l'amitié de Duprat ne lui avoit point fait donner une idée trop avantageuse de Jean de Pins. En consequence il l'envoya à Venise en qualité d'Ambassadeur, pour calmer les allarmes que causoient à cette Republique les intrigues des Cours

d'Eſpagne, d'Arragon, de Caſtille, & de toutes les puiſſances devouées à la Maiſon d'Autriche. Il y remplaça ſeul, & l'Ambaſſadeur Pierre de la Vernede, & le Connetable de Bourbon, le Comte de Vendôme, le Comte de Guiſe, & Louis de Bourbon, alors Evêque de Laon, & depuis Cardinal. Le traité fait avec les Venitiens fut conclu le 8 Octobre 1517. C'eſt un traité d'alliance défenſive entre le Roy & ces peuples.

Pour en faire ſentir les difficultés, il nous ſuffira de tranſcrire ce que l'Auteur de l'eloge dit des Venitiens. » Qu'un genie occupé » de mille interêts divers; dans le » ſein d'une Republique où, quoi- » qu'il y ait un chef, chaque mem- » bre, jaloux de ſon independan- » ce, a ſes vues, ſes liaiſons, ſes » rapports, & ſa Cour; que ce » même genie puiſſe prendre un » certain empire ſur tant d'excel- » lentes têtes, & les conduire à ſon » gré ſans bleſſer leur delicateſſe,

» c'eſt là le veritable ſujet d'eton-
» nement. « On ne peut en effet douter que toutes les Puiſſances ennemies de la France n'ayent réuni leurs intrigues que pour traverſer ſon Ambaſſadeur.

Mais ce qui n'eſt pas moins etonnant, c'eſt qu'au milieu des reſſorts de la politique la plus rafinée que notre Ambaſſadeur fut obligé de faire jouer, & quoiqu'il ne negligeât de donner avis à ſa Cour de tous les evenemens les plus intéreſſans de l'Europe qui venoient à ſa connoiſſance, il trouvoit encore du temps pour cultiver les Muſes. Il compoſa pendant cette Ambaſſade une eſpece de Roman intitulé *Allobrogica narrationis libellus*, qu'il dedia aux enfans du Chancelier Duprat, ouvrage egalement *propre à donner du goût pour l'elegance du ſtyle, à former l'eſprit des jeunes gens par la ſageſſe des reflexions, & à prevenir leur cœur contre les pieges d'une paſſion qui precipite la jeuneſſe aveugle dans l'abîme*

des plus grands malheurs. Cet ouvrage fut imprimé à Veniſe dans le mois de Novembre 1516, & il avoit eté precedé de peu de jours par la vie de S. Roch, à qui les Venitiens ont une devotion particuliere, par rapport à la peſte à laquelle leur commerce dans le Levant les expoſe plus que d'autres peuples. Jean de Pins ſe porta d'autant plus volontiers à ce travail que ce Saint etoit de ſa Province, puiſqu'il eſt natif de Montpellier.

Il compoſa encore dans le même-temps un ouvrage auſſi conforme à ſa dignité qu'à ſa vertu; c'eſt un traité de la vie de la Cour, *de vita aulica*, qu'il dedia au Chancelier Duprat, & qui fut imprimé à Toulouſe *in*-4°. Mais ce qu'il y a de ſingulier, c'eſt que, quelques recherches qu'ait faites la maiſon de Pins pour en recouvrer un exemplaire, il ne lui a pas eté poſſible d'y reuſſir. Elle prie les curieux qui pourroient en être proprietaires de vouloir bien le lui commu-

niquer, etant dans le deſſein de donner une edition complette des ouvrages d'un perſonnage qui l'a ſi fort illuſtrée.

Jean de Pins avoit trop bien ſoutenu à Veniſe les interêts de la France, pour qu'on pût les mettre en meilleures mains à Rome. Auſſi y fut-il envoyé en 1520 en qualité d'Ambaſſadeur. Sa conduite & ſa vigilance y furent les mêmes, auſſi bien que la confiance qu'il y acquit. Il y previt le malheur qui arriva à Pavie, & donna auſſi à ce ſujet les plus ſages avis. Heureux le Roi ſi, trop livré à Bonnivet, & trop fier de ſes premiers avantages, il avoit voulu les ſuivre! Mais que peut toute la prudence humaine contre les decrets de la Providence? Revenu de ſon Ambaſſade un an avant le deſaſtre du Roy, il n'oublia encore rien pour le prevenir, en un mot il s'acquitta des devoirs de ſujet, avec tout le zéle & toute l'ardeur qui peuvent caracteriſer les plus attachés à leur Souverain.

A peine fut-il de retour que le Roy le recompenſa en lui donnant l'Evêché de Rieux. Il s'y rendit au mois d'Août 1523, après avoir enrichi la Bibliotheque de Fontainebleau des plus ſçavantes depouilles d'Italie. L'Eveque ſembla à ſon arrivée dans ſon Diocèſe avoir oublié tout ce qu'il avoit précédemment eté. Il ne s'occupa plus que des penibles fonctions de l'Epiſcopat, & prenoit ſur ſes recreations le temps qu'il donnoit aux reponſes qu'il ne pouvoit refuſer aux plus ſçavans perſonnages qui le conſultoient ſur leurs ouvrages. Enfin après avoir etabli ſes neveux, René, Seigneur de Pins, &c. & Jean, Baron de Montbrun, appellé à Toulouſe pour quelques affaires particulieres, il y mourut le premier Novembre 1537 dans le Couvent des grands Carmes, où il logeoit, & où il voulut être enterré, après avoir eté gardé cinq jours, comme il l'avoit expreſſément ordonné.

Il eſt aiſé de ſe figurer qu'un ſu-

jet qui avoit fait tant d'honneur à ſa famille, & à ſa Province, en fut univerſellement regretté. La ville de Toulouſe, toujours zelée pour l'honneur de ſes Citoyens, eleva un monument à la gloire de Jean de Pins, & le plaça dans ſon temple de memoire au rang de ſes hommes illuſtres. Il eſt pourtant vrai qu'on attendit un peu tard à lui accorder cet honneur. Car ce ne fut qu'en 1673 que M. de la Faille fit placer ſon buſte dans la gallerie de l'Hôtel de Ville.

Nous avons deja dit que l'intention de la maiſon de Pins etoit de donner une edition complette des ouvrages du Prelat. Elle contiendra, outre ceux dont nous avons parlé, la preface qu'il a miſe à la tête des Œuvres de Codrus, une Epigramme à l'honneur du même Poëte, & quelques autres pieces en vers Latins, un manuſcrit des Lettres de ce Prelat adreſſées aux Sçavans & aux grands hommes de ſon temps, & le recueil des harangues

qu'il a faites à Veniſe & à Rome. Sans doute qu'on n'oubliera pas d'y faire entrer les Lettres qui contiennent ſes negociations politiques, dont il n'y a qu'une très-petite partie dans l'eloge dont nous donnons l'extrait ; & qu'on y ajoutera le traité *de claris fœminis*, imprimé *in-folio*, chez Colin en 1521, traité que Geſner, & d'autres Sçavans, lui attribuent. Nous nous ferons un plaiſir dans le temps d'annoncer au public cette collection, comme nous nous en ſommes fait un de contribuer à illuſtrer la memoire d'un perſonnage qui merite de tenir une place parmi les grands hommes que la France a produits.

COMMENTAIRE SUR LA Coutume du Bailliage & Comté d'Auxerre, anciens reſſorts & enclaves, redigées en preſence & du conſentement des trois Etats du Pays, par Me. Jean-Baptiſte NÉE DE LA ROCHELLE, *Avocat*

au Parlement. A Paris, chez Claude-Jean-Baptiſte Bauche, fils, Libraire, Quay des Auguſtins, près le Pont S. Michel, à l'image Sainte Géneviéve, 1749. *in*-4°. de 390 pages, non compris; 1°. un Diſcours préliminaire de 9 pages; 2°. une liſte alphabétique des Villes, Paroiſſes & Juſtices régies par la Coutume d'Auxerre, & qui reſſortiſſent à ſon Bailliage, en 2 pages; 3°. une table alphabétique des matiéres de 22 pages; 4°. le procès verbal de la derniére rédaction de cette Coutume imprimé à la fin du volume.

IL eſt ſans doute peu de loix qui ayent autant de beſoin d'un bon commentaire que nos Coutumes, mais il eſt auſſi fort peu de loix ſur leſquelles un pareil ouvrage ſoit auſſi difficile qu'il l'eſt ſur cette partie de notre droit. L'eſpéce de précipitation avec laquelle preſque

toutes les Coutumes de France ont été rédigées, & même réformées, le défaut d'ordre & les omiſſions ainſi que les autres imperfections, que cette précipitation & l'ignorance des Praticiens ont produits dans ces rédactions & réformes, ne permettent pas aiſément aux Juriſconſultes les plus ſçavans, & les plus expérimentés, de bien ſaiſir le vrai ſens des diſpoſitions de pareilles loix, du moins ſur pluſieurs points particuliers. Il eſt encore moins facile de déterminer les loix qui doivent ſuppléer au ſilence que garde chaque Coutume ſur une infinité de cas particuliers, qu'on doit décider par les principes du droit Coutumier propre aux lieux dont il s'agit. Telle eſt cependant l'utilité que tout bon Commentateur doit procurer à la Société. Plus l'exécution d'une pareille entrepriſe eſt difficile, plus il eſt juſte de marquer à ceux qui ont le courage de s'y livrer la reconnoiſſance que méritent leurs ſuccès, ou leurs nobles

efforts. Mais plus l'ouvrage eſt important plus auſſi il paroît convenable, en encourageant les Auteurs, de leur marquer ce qui paroit à deſirer encore dans leurs eſſais pour les rendre vraiment utiles, ou du moins plus avantageux. C'eſt dans ces vues que ſans oublier les bornes & les devoirs que nous ſommes obligés de nous preſcrire en qualité de Journaliſtes & de Citoyens zêlés pour le progrès de toutes les ſciences.

Nous avons cru, vu l'importance du ſujet pour le bien public, & d'après les connoiſſances particuliéres que nous avons été à portée d'acquérir ſur la matiére, devoir propoſer quelques réflexions ſur le commentaire dont il s'agit; l'Auteur nous les permettra ſans doute d'autant plus volontiers, que tout notre but tend à contribuer, autant qu'il eſt en nous, à la perfection d'un ouvrage auſſi néceſſaire pour l'Auxerrois qu'utile en particulier pour le Sénonois, & en général pour le public.

La Coutume d'Auxerre contient pluſieurs diſpoſitions conformes à celle de Paris, & dans cette partie elle peut aſſez aiſément être bien expliquée par les Commentateurs de la Coutume de Paris, qui ſont en très-grand nombre, & dont pluſieurs méritent leur réputation. Mais la Coutume d'Auxerre, ainſi que toute autre, renferme ſur un aſſez grand nombre de matiéres des diſpoſitions ſinguliéres rélatives aux mœurs, au génie, & à la poſition de ceux qu'elle gouverne : &, quant à ces objets, quoiqu'elle puiſſe être encore expliquée en partie par divers Commentateurs d'autres Coutumes qui lui ſont ſemblables ſur certains points, il reſte encore bien des articles ſur leſquels on ne peut faire uſage d'un pareil ſecours. La Coutume de Sens ſeroit la plus propre à préſenter ce ſecours pour l'Auxerrois, ſi nous avions ſur la Coutume de Sens quelque bon Commentaire ; car elle a tant de rapport avec

celle d'Auxerre, qu'il ſemble qu'on ne peut guéres commenter l'une ſans fournir à l'autre preſque tout ce qui lui manque. Mais nous ne connoiſſons ſur la Coutume de Sens aucun Commentaire imprimé qui mérite d'être cité. L'ouvrage donné en 1731, ſous le titre de Commentaires ſur les Coutumes de Sens & de Langres, & que nous avons fait connoître dans le Journal du mois d'Octobre 1731, ne conſiſte preſque qu'en notes, & n'eſt pas d'ailleurs un ouvrage entiérement propre à la Coutume de Sens.

En cet état la Coutume d'Auxerre avoit d'autant plus de beſoin d'un bon Commentaire, que juſqu'à preſent cette Coutume n'a preſque encore eu ni Commentateur, ni Annotateur.

Il eſt cependant vrai qu'il a paru en 1694 ſur la Coutume d'Auxerre un Commentaire *in*-4°. portant le nom d'un Sieur Billon, qui y prend la qualité d'Avocat au Parlement, & qui déclare y avoir inſéré

les notes d'un ancien Avocat du Bailliage d'Auxerre. Mais ce Commentaire eſt tombé dès ſa naiſſance dans un diſcrédit ſi général qu'on ne doit pas plus le compter que s'il n'avoit jamais paru. La qualité de ſon Auteur, originairement Maître d'école à Entrain, petite Ville du Donlyois, & devenu depuis Commis aux entrées de Paris, étoit d'abord peu propre à faire concevoir une idée avantageuſe du Livre, dont la lecture ne peut d'ailleurs démentir un pareil préjugé. Auſſi, quoique l'Auteur ait aſſez vécu depuis l'impreſſion de ſon ouvrage pour voir débiter toute l'édition d'un bon livre, n'eut-il pas la conſolation de voir vendre trois exemplaires de ce Commentaire, dont il avoit été obligé de faire les frais de l'impreſſion, c'eſt ce que nous avons appris d'un Juriſconſulte de l'Auxerrois. C'eſt ſur quoi on peut d'ailleurs conſulter les Auteurs de la Bibliothéque des Coutumes, & ce qui

eſt encore confirmé par les défenſes qui ont été faites au ſiége du Bailliage & du Préſidial d'Auxerre de citer jamais ce Commentaire.

C'eſt dans ces circonſtances, omiſes par M. Née de la Rochelle, quoiqu il eut intérêt de les relever, que vient de paroître le nouveau Commentaire dont il s'agit. L'Auteur, déja connu par des *mémoires ſur l'hiſtoire du Nivernois*, &c. dont nous avons rendu compte dans le Journal du mois de Septembre 1747, nous a paru joindre aux connoiſſances de l'homme lettré celles d'un Juriſconſulte inſtruit; & on dit qu'il fait ſa réſidence à Calmecy qui eſt une des Villes du Nivernois des plus voiſines de celle d'Auxerre. Il ſeroit à déſirer pour ce Commentaire que la Coutume de Nivernois eût plus de reſſemblance avec celle d'Auxerre, ou que l'Auteur eût eté plus à portée de connoître par l'exercice de ſa profeſſion au Bailliage même d'Auxerre,

xerre, la Coutume qu'il a entrepris d'expliquer. Mais le zèle de l'Auteur pour éclaircir une Coutume suivie dans la plus grande partie du Pays qui l'environne est sans doute très-louable, & les connoissances que l'Auteur a jointes à ce zèle, les nouvelles lumiéres qu'il procure à la Province, enfin la clarté & la pureté de son style, ajoutent encore à la reconnoissance que mérite son entreprise.

Le discours préliminaire que l'Auteur a mis à la tête de son Commentaire, & qui n'est pas long, concerne l'origine des premiéres sociétés humaines & du droit en général; & singuliérement l'origine des loix les plus célébres, telles que celles des Hébreux, des Grecs, & des Romains; l'origine des Coutumes, qui sont les loix les plus particuliéres à la France & l'autorité de ces Coutumes; l'établissement du Baillage d'Auxerre & l'état de ses Officiers, l'antiquité de cette Ville, & l'histoire abregée de ses

premiers Seigneurs, tirée des mémoires que M. l'Abbé le Beuf a donnés sur l'histoire de cette Ville. Nous aurions desiré à cet égard que l'Auteur, en évitant un peu plus les généralités, sur lesquelles il nous a paru s'être encore trop étendu dans son Commentaire, & qu'on ne va point chercher dans des ouvrages si particuliers, se fût attaché davantage, & presqu'uniquement, à ce qui concerne singuliérement la Coutume & la Province pour laquelle il a travaillé.

Pour venir à ce qui concerne ce Commentaire même, il faut convenir que le peu d'ordre qui a été observé singuliérement dans la disposition des différens articles de la Coutume d'Auxerre, & dans la distribution même de ses titres, rendoit l'ouvrage très-difficile. D'un côté, quelque peu d'ordre qu'on voye dans la distribution des diverses parties d'une loi, cependant comme toute loi est un ouvrage public, dont le texte doit être le

principal objet des méditations des Juriſconſultes qui s'attachent à l'expliquer, & à la faire exécuter ; cette eſpéce de déſordre mérite juſqu'à un certain point d'être reſpectée, & le plus grand nombre le préfére toujours avec raiſon aux autres méthodes mieux digérées que chaque Auteur peut arbitrairement ſe preſcrire. D'un autre côté auſſi une diſpoſition méthodique de ces diverſes parties mal diſtribuées ſuffit ſouvent pour procurer la parfaite intelligence des différens textes qui ſans cet ordre demeureroient preſque inintelligibles. Pour réunir ces deux avantages il ſemble que la meilleure méthode ſeroit, en conſervant autant qu'il eſt poſſible la diſtribution obſervée par les redacteurs d'une Coutume, d'obſerver en général ſur toute la Coutume, & en particulier ſur chacun de ſes titres, & ſur chacune des parties principales de ces titres, à quoi ſe réduiſent les objets de la loi, les diverſes diſpoſi-

tions qu'elle contient & quelles ſont les diſpoſitions particuliéres qui peuvent être éclaircies par d'autres du même titre, ou d'un titre différent. Par ce tempérament, en ſuivant autant qu'il eſt poſſible l'ordre employé dans la rédaction de la Coutume, on peut en même temps profiter de l'ordre plus méthodique qu'on croit devoir propoſer pour faire diſtinguer avec plus de préciſion les diverſes diſpoſitions de la Coutume, pour mieux faire entendre le vrai ſens de chacune de ces diſpoſitions, & pour faire concevoir plus facilement comment doivent être réglés les divers cas ſur leſquels la Coutume ne s'eſt pas expliquée, ou du moins qu'elle n'a pas diſertement décidés. Tel eſt l'ordre que nous avons vu obſervé ſinguliérement dans un Commentaire manuſcrit de la Coutume dont il s'agit, qui eſt venu à notre connoiſſance, & dont l'impreſſion nous a paru être fort à deſirer pour l'avantage du public,

mais qui ne pourra peut-être encore paroître sitôt, parce que son Auteur travaille encore à le perfectionner, & est plus jaloux de cette perfection que de la publicité de l'ouvrage. Nous nous sommes un peu arrêtés sur ces observations générales, parce qu'il nous semble que la plûpart des Commentateurs qui ont paru jusqu'à present n'y ont point fait assez d'attention, & ce que nous souhaiterions le plus seroit de ne plus trouver d'occasions de les rappeller.

Pour revenir à l'ouvrage dont il s'agit, l'ordre qu'a observé M. Née de la Rochelle, est différent de celui que nous venons d'exposer. Le même M. Née suit la Coutume d'Auxerre titre par titre, & article par article, sans observer ni en général sur toute la Coutume quels sont les principaux objets de ses dispositions, ni en particulier sur chacun de ses titres quelles parties principales on peut y distinguer, & comment les unes sont liées avec

d'autres & peuvent ſervir à les éclaircir, ni ce qui diſtingue la nouvelle rédaction de cette Coutume, rédaction qui eſt de 1561, d'avec l'ancienne faite en 1507, ni par conſéquent ce qui dans cette comparaiſon peut expliquer la nouvelle par l'ancienne, & par les procès verbaux de l'une & de l'autre. L'Auteur ſemble avoir eu plus en vue les matiéres mêmes dont parle cette Coutume, que la maniére dont la Coutume les enviſage, & les régle. Ainſi ſur le premier article de chacun des 15 titres de cette Coutume, l'Auteur commence toujours par une eſpéce d'Hiſtoire générale de la matiére chez les Hébreux, chez les Grecs, & chez les Romains, du moins autant que la matiére le peut comporter. De l'Hiſtorique il paſſe au Didactique, c'eſt-à-dire, à l'explication de la nature des choſes en elles-mêmes, de leurs principales eſpéces, & de leurs régles générales. Il faut convenir que ces généralités ne ſont pas

bien longues ; auſſi le Commentaire de l'Auteur ne fait-il qu'un très-petit volume ; mais d'ailleurs comme ces généralités pourroient être placées preſqu'indifféremment auſſibien dans toutes ſortes de Commentaires d'autres Coutumes, que dans celui de la Coutume d'Auxerre. L'Auteur doit auſſi convenir qu'elles n'ont pas un rapport aſſez marqué avec la Loi qu'il s'eſt propoſé d'expliquer pour en former un Commentaire propre.

Ce ſyſtême de généralités nous a paru régner même dans le détail de chacun des articles particuliers qui en ont paru ſuſceptibles à l'Auteur, & il ſemble du moins ſur pluſieurs queſtions qu'il oublie ſon texte pour les examiner *in abſtracto*, & d'après les déciſions d'Auteurs auſſi étrangers à la Coutume que peu inſtruits de ſon eſprit. La qualité de Journaliſtes ne nous permettant pas d'entrer dans le détail de tous les articles ſur leſquels le Commentaire dont il s'agit pour-

roit fournir matiére à divers obſervations intéreſſantes, nous croyons devoir du moins en citer quelques-uns, par leſquels l'Auteur & le public pourront juger de ce que nous aurions eu à remarquer ſur un très-grand nombre d'autres, ſi nous avions pu tout dire.

Ainſi par exemple dans le titre des fiefs l'art. 6. concerne le droit qu'ont les Seigneurs hauts Juſticiers, & les Seigneurs Cenſiers, d'empêcher les gens de main-morte de faire des acquiſitions dans leurs terres. La raiſon de ce droit eſt non ſeulement fondée ſur l'intérêt général qu'ont tous les Seigneurs de conſerver les droits caſuels de leurs terres, droits dont ces ſortes d'acquiſitions les privent, mais particuliérement ſur l'état dans lequel étoit l'Auxerrois lors de la rédaction & de la réformation de ſa Coutume ; c'eſt-à-dire, ſur les acquiſitions extremement conſidérables que les gens d'Egliſe *y avoient* déja faites ; ces acquiſi-

tions étoient venues à un tel point, qu'elles abſorboient dès lors, comme elles abſorbent encore, la meilleure & la plus conſidérable partie des Seigneuries & des héritages de la Province.

Cet art. 6, tiré des art. 6 & 24 de l'ancienne Coutume, dont il développe bien le ſens, a une liaiſon preſque néceſſaire avec les art. 7, 8, 9, 10, 48, & 189, de la nouvelle rédaction; articles qui ont la même matiére pour objet, & qui ſont les ſeuls concernant cette matiére dans la Coutume d'Auxerre; ainſi il n'y a que la réunion de ces ſept articles qui puiſſe d'abord préſenter une idée juſte & entiére de ce droit.

Au lieu de faire ces remarques ſi naturelles & ſi néceſſaires, l'Auteur obſerve d'abord ſur cet art. 6 que les art. 48 & 189, répétent à peu près la même diſpoſition; ce qui n'eſt certainement pas juſte; car chacun de ces articles concerne bien la même matiére, mais

ajoute une disposition différente, l'un en marquant comment le droit des Seigneurs se prescrit à cet égard, & l'autre faisant connoître en quoi consiste leur indemnité, lorsqu'ils veulent bien permettre aux gens de main-morte de jouir de leurs acquisitions. Pour revenir à l'art. 6 l'Auteur remarque ensuite que la Coutume de Melun, art. 30, ou plutôt 29, & de Sens, art. 5 ont la même disposition. S'il avoit voulu indiquer plusieurs autres Coutumes à peu près conformes sur ce point à celle d'Auxerre, il auroit pu y ajouter, sans recourir plus loin qu'à la conférence des Coutumes par Guenois, les Coutumes de S. Quentin, art. 84, Blois art. 41, Montargis chap. 1. art. 87, Orléans art. 99; &, en portant plus loin ses recherches, celle de Bar art. 10, celle du Perche art. 67, &c; c'est d'après les citations des Coutumes de Melun & de Sens que l'Auteur, pour rendre raison de la disposition de la Coutume d'Auxerre, renvoye,

non à quelques Commentateurs des Coutumes ci-dessus citées, tels que Bu[illegible]lan sur la Coutume de Laon, [illegible]. mais à Basnage sur la Coutum[illegible] de Normandie, & à Tronç[illegible]ur celle de Paris. De là l'Auteu[illegible]asse à l'explication du nom de[illegible]ens de main-morte, aux devoirs [illegible]néraux de gens de main-morte [illegible]ers les Seigneurs, & enfin à la [illegible]nière dont l'art. 6 dont il s'agit [illegible]it être entendu.

Qua[illegible]à ce dernier point les observat[illegible]s de l'Auteur concernent le tem[illegible] dans lequel le droit accordé aux [illegible]igneurs par cet art. 6 doit être e[illegible]rcé, la maniére dont cet exerci[illegible] doit se faire, & les cas dans lesque[illegible]il doit cesser.

On [illegible]t aisément par ce premier exemple ce qu'il y auroit en général à désirer dans ce Commentaire: mais, pour mettre nos Lecteurs encore plus en état de juger de l'ouvrage, nous croyons devoir parcourir sur divers points principaux

quelques-unes des observations de l'Auteur qui nous ont paru mériter plus particuliérement l'attention des Jurisconsultes, & la correction de l'Auteur.

Telle nous a paru singuliérement une observation faite par l'Auteur dans le titre premier sur les art. 20 & 22, concernant les années d'arrérages que les Seigneurs peuvent demander, & que ces articles réduisent à trois. Ce droit n'est pas même absolument particulier à la Coutume d'Auxerre; plusieurs autres telles que les Coutumes de Berry, tit. 12. art. 8. Blois article 112, Bourbonnois art. 414, &c. admettent aussi à cet égard des prescriptions fort courtes. Cependant M. Née, contre le texte de la Coutume qu'il commente, & contre l'usage du Présidial d'Auxerre, (usage dont M. Née paroît même convenir) soutient que dans cette Coutume, comme dans toute autre, les Sei-

gneurs ſont fort bien fondés à demander 29 années d'arrérages de cens.

Allons plus loin : dans les art. 154 & 155. la Coutume d'Auxerre diſtingue par rapport au retrait lignager trois différens jours, pour leſquels elle preſcrit diverſes formalités ; ſçavoir, le jour de l'ajournement, qui eſt celui auquel eſt donné l'exploit, le jour de l'aſſignation, c'eſt-à-dire, celui indiqué par l'exploit pour plaider la Cauſe, & le jour de l'expédition de la Cauſe, qui eſt celui auquel la Cauſe eſt jugée : cette même diſtinction eſt d'ailleurs très-bien marquée par nos Ordonnances, & ſurtout par celle de 1539, fort voiſine du temps de la rédaction de la Coutume ; cependant l'Auteur, au lieu d'expliquer ſon texte par cette diſtinction, ſeule capable d'en donner le vrai ſens, confond ces différens temps, & propoſe à cet égard une interprétation inconcilia-

ble avec le texte. De cette confusion naît même une erreur considérable, c'eſt que l'Auteur place au jour de l'ajournement des offres qui ne doivent être faites qu'au jour de l'aſſignation. De là vient encore qu'il n'explique pas bien ce qui a été jugé à cet égard par une Sentence des Requêtes de l'Hôtel de 1720.

De plus, ſur les art. 204. 205, & 206. l'Auteur ſemble oublier que la Coutume d'Auxerre eſt différente de celle de Paris, & par rapport aux actes requis pour empêcher la continuation de la communauté, & à l'égard des enfans qui peuvent demander la continuation de communauté. Venons à un article encore plus difficile & plus important.

La derniére partie de l'art. 240. de la même Coutume eſt extrêmement intéreſſante par rapport à la ſucceſſion des propres, & mérite les obſervations les mieux ap-

profondies sur ce qui est nécessaire pour qu'un héritage forme un propre dans cette Coutume ; sur l'espéce de parenté requise pour succéder à ces propres, & sur l'ordre dans lequel les parens de cette espéce sont appellés à ces successions. Pour bien faire ces distinctions il faut comparer cet art. 240. avec plusieurs autres du même titre, tels que les art. 241. 243. &c. & même avec plusieurs articles d'autres titres, tels que les art. 162. 224, &c. il faut même conférer à ce sujet l'ancienne rédaction avec la nouvelle, & porter ses recherches jusques sur les articles des autres Coutumes qui ont plus de rapport avec celle d'Auxerre ; & on doit d'autant moins épargner sur ces sujets les recherches & le travail, qu'ils sont difficiles à éclaircir, & trop peu connus dans la Province. Avec de pareils secours on voit, 1°. que cette Coutume ne reconnoît pour propres que les

héritages qui ont passé du pere au fils, & qu'il en est de même dans plusieurs autres Coutumes appellées de *Tronc commun*, telles que celle de Bayonne tit. 12. art. 24. 25. 26. 27. 28. 29. & 31. Bourgogne, Duché, chap. des Successions art. 17. Bretagne art. 543. 545. Nivernois chap. 34. des successions art. 7; Sens art. 84. On reconnoît, 2°. que la Coutume d'Auxerre, à l'égard des parens qu'elle appelle pour receuillir ces propres, est, ainsi que les autres Coutumes de *Tronc commun*, fort différente des autres Coutumes qui déférent les propres à certaines espéces de parens par préférence & qui sont appellées, les unes *Paterna paternis* telle que celle de Bourgogne, Comté art. 46, &c. d'autres de *Côté & ligne* comme celle de Paris art. 226, &c. d'autres *Souch-res*, ainsi que celle de Montargis chap. 15. art. 3 & 7, &c. & les autres enfin, Coutumes de *Bran-*

chage, telle qu'eſt celle de La Rochelle art. 50 & 51.

Voilà ſans doute pluſieurs obſervations très-importantes pour l'intelligence du texte de la Coutume d'Auxerre, & dont aucune n'a été faite par l'Auteur du préſent Commentaire. Ces obſervations n'ont pu être que le fruit d'une étude extrêmement approfondie du droit Coutumier de la part de l'Auteur du manuſcrit dont nous avons eu communication, mais cette étude paroît avoir été néceſſaire pour l'intelligence du texte de cette Coutume. Faute d'avoir fait ces obſervations, M. Née de La-Rochelle confondant la Coutume d'Auxerre avec les Coutumes de *Paterna Paternis*, & avec celle de Paris, préſente ſur ſon texte des idées auſſi fauſſes que dangéreuſes, du moins pour le plus grand nombre, & voilà ſurtout ce que nous avons cru ne pouvoir diſſimuler à cauſe de l'importance d'une pareille erreur.

Disons encore un mot qui concernera les art. 254 & 255, dont les tutelles appellées *légitimes* forment l'objet.

Il est bien certain que la Coutume d'Auxerre établit dans ces articles les pere & mere survivans, & à leur défaut, les ayeul ou ayeule, tuteurs légitimes de leurs enfans, & qu'elle ne leur impose point la nécessité d'être confirmés par le Juge. Il paroît de plus que l'usage constant & notoire de la Province est de ne point assujettir ces sortes de tuteurs à une pareille formalité, & qu'ils y exercent la tutelle de plein droit, sans confirmation du Juge. Cette exception au Droit commun & général de la France n'est pas même absolument particuliére à l'Auxerrois; elle est établie encore par les Coutumes de Bourbonnois art. 174 & 178. Poitou art. 305 & 308, &c. Cependant M. Née de la Rochelle, contre le texte & l'usage de la Cou-

tume qu'il a commentée, obſerve en ces termes le contraire ſur l'article 255.

» Quoique cet article choiſiſſe » expreſſément les peres & meres, » ayeuls ou ayeules, il ne faut pas » moins, (dans la Coutume d'Au» xerre) un avis de parens pour » les nommer avec la confirmation » du Juge, & quelquefois il ſe » trouve des circonſtances qui dé» tournent les parens de les ad» mettre à la tutelle «. Ce qui a ſans doute induit l'Auteur dans une erreur ſi ſéduiſante pour tous ceux qui n'auront pas aſſez approfondi le texte de la Coutume d'Auxerre, & à qui l'uſage de l'Auxerrois ſera peu connu, eſt l'uſage contraire de preſque tout le Royaume, & ſinguliérement l'uſage du Nivernois, où le ſurvivant des pere & mere, l'ayeul & l'ayeule, quoiqu'établis tuteurs légitimes de leurs enfans par l'art. 2, du chap. 30, des tutelles dans la Coutume de

Nivernois, n'adminiſtrent cependant point la tutelle ſans être confirmés par le Juge. Mais cet uſage eſt fondé dans le Nivernois ſur l'art. 4, du même Chap. 30 de la Coutume, qui preſcrit la confirmation judiciaire, comme néceſſaire pour l'exercice des tutelles légitimes, & il n'y a point de pareilles diſpoſitions dans la Coutume d'Auxerre. Ainſi, quelque ſinguliére que puiſſe être cette Coutume, il paroît que ſon Commentateur ne devoit pas combatre une de ſes diſpoſitions les plus claires, ſurtout lorſqu'elle eſt d'accord avec l'uſage.

Nous croyons devoir encore obſerver que la liſte des villes, Paroiſſes & juſtices régies par la Coutume d'Auxerre, eſt beaucoup plus étendue dans le Commentaire manuſcrit dont nous avons eu communication, que celle qui nous eſt donnée par M. Née dans le Commentaire dont il s'agit. Il nous a même paru que M. Née avoit omis

dans sa liste quelques lieux compris dans la table alphabétique insérée par M. Bourdot de Richebourg, après la Coutume d'Auxerre, dans le troisiéme Tome de la nouvelle édition du Coutumier général; mais nous ne prétendons point pour cela taxer la liste donnée par M. Née d'être moins exacte que celle donnée dans le Coutumier général, ni que celle du manuscrit déja cité.

Si même la liste donnée par M. Née est faite sur quelque état exact du local actuel de l'Auxerrois, conféré avec le procès-verbal de la derniére rédaction de la Coutume de ce pays; cette liste peut être regardée comme la plus exacte. Car depuis près de deux siécles que cette derniére rédaction a été faite, il a dû naturellement survenir dans cette Province, comme dans toute autre, bien du changement, surtout par rapport à un grand nombre de petits lieux dont les uns se

ſeront aggrandis, d'autres ſe ſeront diminués, d'autres même auront été comme anéantis, d'autres ſe ſeront formés de nouveau, d'autres enfin auront changé de nom. Mais, ſi M. Née n'avoit pas pris ce ſoin, nous l'exhorterions, ainſi que tout autre Commentateur ou Annotateur de quelque Coutume que ce fût, à le prendre. Ces ſortes de liſtes, quand elles ſont faites bien exactement, coutent ſans doute quelque peine, & ſemblent n'offrir à un Auteur qu'un travail ingrat & rebutant; mais elles ſont d'un uſage auſſi commode qu'utile, & leur ſecours eſt même preſque néceſſaire dans quelques cas où l'on eſt embaraſſé de diſtinguer par quelles Coutumes ſont regis des lieux limitrophes de diverſes Provinces.

Nous ajouterons en finiſſant que ce n'a été qu'avec peine que nous nous ſommes déterminés à propoſer ſur le Commentaire dont il s'a-

gît un si grand nombre de réformes générales & particuliéres. Nous souhaiterions n'avoir jamais qu'à approuver & à louer; l'utilité que des éloges bien placés peuvent procurer à la littérature, en excitant & encourageant les Auteurs à faire encore mieux, nous fait regarder la louange comme un de nos principaux devoirs dès qu'elle nous est permise. M. Née a même pu remarquer, dans ce que nous avons observé sur ses Mémoires concernant le Nivernois, que nous lui avons rendu alors avec plaisir la justice qu'il paroissoit mériter. Si donc n'ayant pu louer au sujet de son nouvel ouvrage son zéle, la pureté de son style & son érudition, tant par rapport aux principes généraux du droit, qu'à l'égard de la littérature, nous avons dit librement ce que nous y désirons comme essentiellement nécessaire; nous espérons qu'il ne nous en sçaura que bon gré, & qu'il

pourra même profiter des observations que nous lui avons faites, d'après un de ceux qui pouvoit faire les meilleures en ce genre, pour donner autant qu'il lui sera possible à son Ouvrage, dans une autre édition, la perfection qui nous a paru y manquer.

MALTHE

MALTHE OU L'ISLE-ADAM, dernier Grand-Maître de Rhodes & premier Grand-Maître de Malthe; Poëme dédié à M. le Duc DE VALENTINOIS, *Pair de France, par M. Privat de Fontanilles, in-8°. pp. 195. à Paris.*

LE ſujet de ce poëme comme l'Auteur le remarque, a beaucoup de rapport avec celui de l'Enéïde. Les deux Héros qu'on y chante, ont à peu près la même deſtinée, comme les mêmes vûes. L'Iſle-Adam obligé de quitter l'Iſle de Rhodes, & de chercher un autre établiſſement, après de longues traverſes aborde en Italie, & fixe enfin les débris & la réſidence de ſon Ordre dans l'Iſle de Malthe. Mais le Poéte latin n'ayant travaillé que ſur un plan preſque en tout fabuleux, a preſque tout tiré de ſon imagination, au lieu que le François plus heureux, a

trouvé son sujet tout formé dans la vérité de l'Histoire.

Une courte analyse que nous allons donner des dix chants qui composent ce Poëme, suffira pour en tracer une idée générale, & pour montrer que l'action principale qui le constitue, est très-réguliére, & que les Episodes dont elle est ornée, y sont liés assez naturellement.

On voit dans le premier chant l'Isle-Adam avec les Chevaliers, qui l'avoient suivi après la prise de Rhodes, jetté par la tempête sur les côtes de l'Isle de Cérigo, autrefois Cythére. La nécessité de radouber ses Vaisseaux, l'oblige de couper les arbres d'une forêt qui avoit été consacrée à Vénus. Le Démon de la volupté moins encore pour venger cet outrage, que pour faire échouer le dessein, que le Grand-Maître avoit formé de procurer un nouvel établissement à l'Ordre de S. Jean de Jerusalem, *prend* la résolution d'amolir le

courage des Chevaliers : d'un autre côté l'esprit de Mahomet, ou le Mahométisme personnifié, porte la discorde & la guerre parmi les Princes Chrétiens, dans la vûe de les mettre hors d'état de seconder le dessein des Chevaliers. Ils ont le bonheur après être sortis de l'Isle de Cérigo, de rencontrer en Mer Louis de Savoye & Charlotte de Lusignan sa femme. Il est à remarquer que cette Princesse après avoir été chassée du Royaume de Chypre par Jacques, Batard de Lusignan, avoit été rétablie sur son Trône plusieurs années avant le siége de Rhodes ; mais M. de Fontanilles à l'exemple de Virgile, qui plusieurs siécles après la mort de Didon, s'est crû permis de la faire retourner à Carthage avec Enée, s'est flatté qu'on lui passeroit la liberté qu'il prend ici de rapprocher les temps pour donner à son Héros l'occasion de raconter ses avantures, & entre autres le Siége de Rhodes : c'est ce

qu'il fait dans les 2e & 3e chants.

L'Hiſtoire de ce ſiége ne contient qu'une ſuite d'aſſauts auſſi opiniâtrement donnés que courageuſement repouſſés, ce qui y jette beaucoup d'uniformité, ainſi que M. l'Abbé de Vertot l'avoit déja obſervé ; mais comme la Poeſie veut des images variées, & que ſi l'hiſtoire ne lui en fournit pas, elle doit, dit M. de Fontanilles, en chercher dans l'invention, il a trouvé le moyen de faire entrer dans ce ſiége différens traits héroïques répandus dans l'hiſtoire des Chevaliers de S. Jean ; & il les a accommodés à ſon ſujet. Ainſi tout ce qu'il raconte ici de leur valeur, appartient, dit-il, à l'Ordre, s'il n'appartient pas réellement à l'hiſtoire du ſiége de Rhodes.

Pour donner un échantillon de la vérſification de notre Poéte, nous placerons ici le portrait de Soliman qu'on lit dans le deuxiéme chant.

Juſqu'ici nul Monarque à ce Prince
ſemblable,
N'a rempli des Sultans le Trône redou-
table.
Jeune & ſage Guerrier dans l'âge des
plaiſirs,
La ſeule ambition captive ſes déſirs :
De ſes Prédéceſſeurs les barbares ma-
ximes,
Politique à leurs yeux, ſont aux ſiens
de vrais crimes.
Aux loix de l'équité meſurant ſon pou-
voir,
A d'utiles forfaits il ne veut rien devoir.
Sans crainte, ſans ſoupçon, quelque
loi qu'il impoſe,
Le plus foible allié ſur ſa foi ſe repoſe.
Que vous dirai-je enfin, entreprenant,
heureux,
Ami compatiſſant, & rival généreux,
Redoutable aux combats, doux après
la victoire,

Au cœur d'un infidéle entre-t'il tant de gloire !

On trouvera du feu & de la chaleur dans ces deux chants, & de beaux Vers, comme les deux ſuivans,

Entre-t'il dans un cœur de ſentiment timide,
Quand le Ciel, quand ſa gloire eſt l'objet qui le guide ?

A cet autre que le Poëte met dans la bouche de l'Iſle-Adam,

Je perds Rhodes, il eſt vrai, mais je ſauve ma gloire.

Dans le troiſiéme chant les Chevaliers de S. Jean, ſéduits par les artifices de la politique ſecondée de la volupté, paroiſſent déterminés à céder aux priéres de Louis de Savoye & de Charlotte de Luſignan, qui leur offrent une retraite dans l'Iſle de Chypre ; ils veulent ſe perſuader, qu'au milieu des

divisions, qui régnoient pour lors entre les Princes Chrétiens, ils ne pouvoient trouver d'établissement plus sûr que l'Isle de Chypre. Déja le luxe & l'amour du plaisir s'en emparent, leur table & leurs habits deviennent plus magnifiques ; ils embellissent même de diamans, leurs Croix, ce que l'Auteur exprime ainsi :

Que dis-je, la Croix même, oui ce signe adorable
D'un saint engagement enseigne respectable,
Perd son prix à leurs yeux, ou n'a plus de beauté,
Que celle qui lui vient d'un éclat emprunté.

Ayant été jusques-là insensibles aux charmes de l'amour, le démon de la volupté sert si bien celui de la politique, que

L'amour ſeul eſt le Dieu qu'ils veulent reconnoître,
Et le maître des Cieux n'eſt plus pour eux un maître.

M. de Fontanilles avertit que ce qu'il dit des Chevaliers de ce temps-là, eſt fondé ſur l'hiſtoire, & » qu'il » eſt bien aiſe, que leurs freres de » nos jours n'ayent pas lieu de » croire qu'on ait ſuppoſé ſans » fondement à leurs Prédéceſſeurs » de pareilles foibleſſes.

Au reſte ſi à l'imitation de tous ceux qui depuis Homére, ont compoſé des Poëmes Epiques, notre Auteur s'eſt cru obligé de rendre ſes Héros amoureux, il s'eſt bien gardé de repréſenter leurs foibleſſes d'une maniére à en inſpirer le gout à ſes Lecteurs; il les peint au contraire ſous les traits les plus propres à en faire ſentir le danger. On n'y verra aucune image qui puiſſe faire rougir la pudeur la plus auſtére: » ces images, dit-il, tou-

» jours au moins indécentes, se-
» roient criminelles dans un ou-
» vrage tout consacré à la Religion.

L'Isle-Adam découvre le piége tendu à ses freres ; l'avenir se dévoile à ses yeux d'une maniére merveilleuse, & dont M. de Fontanilles prétend que les autres Poëmes ne fourniſſent point d'exemple. Le Grand-Maître agit si fortement sur ses Chevaliers, qu'il les engage à quitter l'Isle de Chypre pour aller à Rome, afin d'y suivre les glorieuses destinées que le Ciel leur reservoit.

Résolus d'abandonner des lieux d'autant plus redoutables, qu'ils n'offrent aux regards que des objets aimables, ils se remettent en mer, & y rencontrent une flotte Ottomane ; ils la combattent ; telle est la description que l'Auteur fait en cet endroit d'un brulot Turc, qui fit sauter un vaisseau de la Religion.

» . . . . . Quel tumulte, quel bruit,

Quelle horrible clarté, quelle effroyante nuit !
Le Ciel a-t'il lancé son plus affreux tonnerre ?
L'enfer a-t'il vomi tous les feux qu'il enferre ?
Mille traits réunis & pouſſés à la fois,
Attaquent le Vaiſſeau, l'ouvrent en mille endroits,
Les eaux, le fer, le feu par une égale rage
Y font entrer l'horreur, y portent le naufrage.
Il ne ſe ſoutient plus, il céde à tant d'aſſauts,
Il éclate en débris, il ſe perd dans les flots.

Les Chevaliers remportent la victoire & délivrent la fille de Zizime, Princeſſe du Sang Ottoman, mais Chrétienne : ſon hiſtoire fournit ici un épiſode dont le fond eſt *vrai, mais* que l'Auteur a regardé

comme un cannevas que la Poëſie pouvoit remplir, & diverſifier à ſon gré.

Preſque tous les Auteurs de Poëmes Epiques, y ayant fait entrer des jeux, le nôtre n'a pas cru devoir priver le ſien de cet embelliſſement. Ainſi dans le ſixiéme chant, l'Iſle-Adam ſe trouvant contraint par une tempête de relâcher avec ſa flotte à l'Iſle de Malthe, il feint que les habitans du Pays s'empreſſent à célébrer leur arrivée par différentes fêtes. Comme les danſes en ſont une partie, M. de Fontanilles décrit ainſi la danſe en général.

Là brillent avec art mille pas cadencés,
Tantôt tendres & doux, tantôt vifs & preſſés:
On s'approche, on s'évite, on ſe tourne avec grace,
Et l'un chaſſé par l'autre en occupe la place.

Il faut voir dans l'Ouvrage même

la maniére, dont il répond à ceux qui lui objecteroient, que l'Isle de Malthe étant le terme des travaux des Chevaliers, il auroit dû éviter de les y faire toucher avant l'accompliſſement de l'action, que d'ailleurs elle eſt retardée par le récit de ces jeux, & qu'il ne paroît pas trop vraiſemblable, que l'Isle-Adam qui étoit plein des malheurs de ſon Ordre, & toujours occupé du deſſein de les reparer, eut le temps & la volonté de prendre part à de ſemblables divertiſſemens. Ce Héros ne perd point en effet de vûe ſes projets; tandis qu'il y réfléchit dans une ſolitude, Dieu même lui apparoît, & l'anime à quitter promptement l'Isle de Malthe, pour ſuivre la volonté du Ciel. La Princeſſe Zizime apprend auſſi dans une eſpéce d'extaſe que Dieu veut qu'elle finiſſe ſes jours à Malthe, & fait au Grand-Maître le récit d'une viſion prophétique concernant la gloire de ſes Succeſſeurs, & *des* Chevaliers de ſon Ordre.

L'Iſle-Adam part de Malthe (chant 7e), & touche à Meſſine. Une peſte terrible y donne occaſion aux Chevaliers de ſignaler leur charité comme hoſpitaliers. Le Poëte avertit que la deſcription de la peſte qu'on lira en cet endroit, eſt d'autant plus vraie, qu'il l'a faite d'après celle qui déſola la Province en 1720, & dont il a eu la douleur de pouvoir parler en témoin oculaire. Tels ſont les principaux traits du tableau qu'il en fait.

Le ſang rompt ſa barrière; il en ſort allumé
Forme d'affreux dépôts; il s'y fige enfermé;
Peu libre dans ſon cours, ſa maſſe eſt corrompue:
Le cœur va recevoir l'atteinte qui le tue;
La force l'abandonne, il céde à tant d'efforts

Mille corps à la fois tombent sur d'autres corps.
La mort, à chaque instant devenant plus cruelle,
Enfante mille morts aussi fécondes qu'elle;
Du sein de ses horreurs sans cesse elle renaît;
Et le cadavre armé de l'homicide trait,
Semble en prenant la loi de sa fureur extrême,
Dans ses coups meurtriers se survivre à lui-même;
La pitié reste oisive à l'aspect du danger, &c.

L'Isle-Adam après avoir satisfait à ces charitables devoirs, quitte Messine & de là passe à Rome. Il y est reçu très-favorablement d'Adrien VI, & après la mort de ce Pontife, on le nomme avec les siens pendant l'interrégne pour être Gardien du Conclave. Clement VII,

qui y fut elû, lui témoigna d'autant plus de bonté, que dans sa jeunesse il avoit porté la Croix des Chevaliers de S. Jean. Le Pontife lui assigna la Ville de Viterbe pour être le Chef-lieu de son Ordre, en attendant qu'on lui pût trouver un asyle plus convenable.

L'esprit de Mahomet, qui selon la remarque de l'Auteur, fait dans tout le Poéme le même personnage que Junon dans l'Enéide, persuadé qu'en perdant Clement VII, bienfaiteur de l'Isle-Adam, son Ordre & lui tomberoient du même coup, arme (chant 8e.) contre ce Pontife, la discorde & l'erreur, & inspire la Prise & le sac de la Ville de Rome. Le Grand-Maître en est instruit par l'image de cette Ville même qui se montre à lui. Il vole à son secours, délivre le Pape, & après cette expédition, il recommence à armer en course contre les Infideles.

Comme le Connétable de Bourbon fut l'Auteur du désastre de

Rome & de la captivité du Pape; M. de Fontanilles nous peint ainſi les remords que ce grand Capitaine en conçut.

Tels ſont de la vertu, la puiſſance & les loix,
Le crime croit envain en étouffer la voix;
Elle ne meurt jamais dans une ame bien née;
Sans ceſſe elle s'y plaint d'en être abandonnée,
Et le cœur malgré lui contraint de ſe trahir,
En elle aime toujours ce qu'il voudroit haïr.

Clement plein de reconnoiſſance pour les Chevaliers, & penſant ſans ceſſe à leur donner une retraite digne d'eux, eſt inſpiré par Saint Paul (chant 9e.) de leur propoſer l'Iſle de Malthe. Le Grand-Maître applaudit à ce projet, & pour

le faire réuſſir, ſe rend à Madrid. Il profite du ſéjour qu'il y fait pour négocier la liberté de François I, ce qui donne à l'Auteur lieu de s'étendre ſur la captivité de ce Prince, & ſur les grands événemens qui en furent la cauſe.

De Charles & de François la puiſſance rivale,
Entre eux aſſez long-temps tint la balance égale;
Pavie enfin jugea ce fameux différent,
Charles y fut plus heureux, François y fut plus grand.

Charles V. promet l'Iſle de Malthe au Grand-Maître, mais à condition qu'il n'oubliera rien pour engager François I, à accepter les dures conditions auxquelles ce Prince lui offroit la liberté. L'ombre du Connétable de Bourbon apparoît à l'Empereur (10e. & dernier chant) & lui reproche ſon ambition; & les triſtes ſuites qu'el-

le aura pour ſa maiſon, ce qui donne occaſion à l'Auteur de toucher les principaux événemens des derniers ſiécles, & en particulier des Régnes de Louis XIV & de Louis XV. Charles frappé de cette viſion, ſe rend plus traitable ſur la liberté de François I, & accorde l'Iſle de Malthe à l'Ordre de S. Jean. L'Iſle-Adam conduit le Roy à Paris, & va enſuite en Angleterre pour les intérêts de ſon Ordre; de-là il repaſſe à Viterbe, & ſe met en Mer avec ſes Chevaliers. Le Démon tente un dernier effort contre eux, & ſuſcite une horrible tempête pour faire périr leur flotte; le feu du Ciel en détruit pluſieurs Vaiſſeaux, mais l'Ange du Seigneur paroît dans les airs, & appaiſe l'orage; ils abordent enfin à l'Iſle de Malthe, qui voit

..... Commencer ſa noble deſtinée;
De ces Héros Chrétiens retraite fortunée,

Elle ne ſe ſoumet à leurs nouvelles
Loix,
Que pour être par eux le rempart de
la Croix,
L'aſyle des vertus, & la digue éternelle,
Où viendra ſe brifer le croiſſant infidéle.

Tels ſont les derniers Vers de ce Poéme. Nous ne doutons pas qu'il ne faſſe autant d'honneur à l'Auteur qu'à l'Ordre même des Chevaliers de S. Jean. M. de Fontanilles nous apprend dans une note que c'eſt principalement à Toulouſe qu'il a puiſé l'eſtime dont il eſt rempli pour cet Ordre illuſtre, ayant été élevé dans cette Ville à l'Hôtel de Malthe par les ſoins du Grand Prieur Jacques-François Privat de Fontanilles, ſon oncle paternel.

RECUEIL DE PLUSIEURS Traités sur l'électricité, première, seconde, & troisiéme partie, trois volumes in-12. A Paris, chez Sebastien Jorry, Imprimeur-Libraire, Quay des Augustins, aux Cigognes, 1748.

LEs recherches sur l'électricité ont si fort excité la curiosité du public qu'il n'est pas étonnant que l'on voye tant de Sçavans faire paroître plusieurs ouvrages sur cette matiére : l'Allemagne, & l'Angleterre nous ont fourni différens traités ; on vient de traduire un assez grand nombre de morceaux qu'on a mis en trois petits volumes *in*-12. La plûpart des phénoménes de l'électricité étant maintenant assez connus, nous nous arrêterons seulement à quelques-uns qui peuvent caractériser les écrits dont il s'agit ; ainsi nous parlerons de chacun fort en abregé.

Le premier volume qui est le

plus étendu renferme un eſſai ſur la nature, les effets & les cauſes de l'électricité, il eſt traduit de l'Allemand : l'Auteur eſt M. Winkler. Le ſecond contient des expériences & des obſervations, pour ſervir à l'explication de la nature & des propriétés de l'électricité, par M. Watſon, membre de la Société Royale de Londres. L'original eſt en Anglois, on l'a traduit en François. On trouve dans le deuxiéme volume une ſuite des mêmes obſervations par le même Auteur. Le troiſiéme volume comprend un eſſai ſur la cauſe de l'électricité, par M. Freke, Chirurgien, membre de la Société Royale de Londres. On lit à la ſuite une Diſſertation intitulée, *eſſai ſur l'électricité ſuivant la théorie de feu M. Newton*, par M. Benjamin Martin, Lecteur en Phyſique. Ces deux derniers ouvrages ſont encore traduits de l'Anglois.

Nous allons commencer par rendre compte du traité de M. Win-

xler, Professeur dans l'Université de Leipsix. Cet ouvrage est un des premiers qui ayent paru sur ce sujet en Allemand; il est un des plus anciens parmi ceux qui ont traité des phénoménes de l'électricité: il est divisé en deux parties, l'une que l'on peut appeller la partie Historique, l'autre la partie Physique: voici à peu près à quoi se réduit cette partie Historique.

Après la définition de l'électricité & l'énumération des corps qui en sont susceptibles, soit par eux-mêmes, soit par communication, l'Auteur décrit quelques machines qui sont propres à produire l'électricité; puis il entreprend de détailler les diverses apparences avec lesquelles l'électricité se manifeste, ou qui ont coutume de l'accompagner: tous ces articles ont été traités dans différens ouvrages, & nous en avons parlé fort au long dans nos Journaux; nous n'avons rien remarqué dans cette premiére partie qui mérite une attention parti-

culiére, de sorte que nous passerons au chapitre neuviéme, où il est parlé de la force & de la viteſſe de l'électricité.

L'air (dit-on) n'eſt point capable d'interrompre l'électricité des corps électriques par eux-mêmes, ni ceux qui le ſont par communication : pour le prouver l'Auteur rapporte que pluſieurs perſonnes ont ſouflé en même-temps ſur une barre de fer, tantôt avec leur haleine, tantôt avec des ſouflets, & il n'a jamais remarqué que l'électricité fut diminuée. Cependant ſi le vent, ou l'haleine ſont aſſez humides pour que les cordons de ſoie qui ſoutiennent la barre de fer ſoient humectés, alors l'électricité ſouffre une diminution conſidérable. M. Winkler nous apprend qu'il n'a pu communiquer aucune électricité à un morceau de fer, qui avoit ſervi pendant quelques temps d'armure à un aimant, & il n'a pu en tirer d'étincelles. Mais ſi l'on préſente un fer magnetique à

un tuyau électrisé de fer blanc qui n'a jamais senti l'aimant, le fer jette alors des étincelles comme à l'ordinaire. » L'aimant nud ne reçoit » lui-même que fort peu d'électri- » cité, quand on le présente immé- » diatement au verre électrisé. » Mais si l'on suspend à un tuyau » de fer blanc un aimant, soit nud » ou armé, ou un fer de son ar- » mure, enforte que ces corps bou- » chent immédiatement le tuyau, » ils acquiérent une électricité si » forte, que les étincelles qui en » sortent, allument sur le champ » la quintessence végétale.

M. Winkler a recherché si un tube ne perdroit pas de sa vertu par l'électrisation qu'il communiqueroit à un aimant que l'on auroit posé contre ce tube pour recevoir l'électricité. Après des expériences réitérées, il s'est apperçu d'une diminution sensible, & après avoir laissé reposer pendant quelques jours les tubes dont il s'étoit servi, ils se sont rétablis au point qu'ils

qu'ils ont communiqué le dégré ordinaire d'électricité : cependant M. Winkler nous avertit qu'il ne prétend pas tirer de-là une conclusion générale ; on doit faire la même remarque sur plusieurs autres phénoménes dont nous ne parlerons point, ils sont rapportés avec des circonstances qui nous ont paru différentes de celles que nous avons lues dans d'autres ouvrages ; cependant sans vouloir attaquer ni diminuer la certitude des faits que nous avons trouvés dans cette dissertation, nous remarquerons que tous les Physiciens n'ont pas les mêmes yeux, que les effets de l'électricité dépendent souvent de circonstances bien délicates, & qui échappent aux esprits les plus clairvoyans.

On sçait que l'électricité se communique avec une viteſſe, qui surpasse beaucoup celle de la poudre à canon. M. Winkler nous en apporte plusieurs preuves convaincantes. L'Auteur nous dit que le

feu électrique se communique avec une grande viteſſe, cela ſe manifeſte par pluſieurs expériences; en voici une qui mérite quelqu'attention. Notre Auteur prit un marteau, & appuya ſon côté large contre le front, & il préſenta l'autre bout à un tuyau de fer blanc électriſé pour en faire ſortir du feu: „ dans l'inſtant le feu paroit „ entre les deux corps, & il ſem„ bloit qu'il paſſoit en ligne droite „ à travers le marteau juſqu'au „ fond de la tête. Le coup que la „ tête en reſſent eſt ſi violent, „ qu'elle en reſte ébranlée; il y a „ lieu de craindre que cette expé„ rience ne devînt dangereuſe pour „ le cerveau, ſi on la répétoit ſou„ vent.

M. Winkler a examiné ſi l'électricité ſe tranſmettoit par communication à travers le recipient dont on a pompé l'air, & il a trouvé que les corps legers recevoient le mouvement de la matiére électrique *dans* le vuide comme en plein

air. L'Auteur rapporte à ce ſujet différentes expériences qui ſont aſſez curieuſes, c'eſt ce qui termine la derniére partie de cet ouvrage.

La deuxiéme diſſertation de cet eſſai conſiſte en diverſes queſtions de Phyſique au ſujet de l'électricité, elles peuvent ſervir à en découvrir la cauſe : l'Auteur cherche à les réſoudre ; par exemple, il tâche de déterminer quelle eſt la direction du mouvement de la matiére électrique lorſqu'on électriſe un corps. L'Auteur penſe que la ſurface d'un corps électriſé eſt environnée d'une matiére ſubtile qui eſt en mouvement ; parce que les petites paillettes ſont attirées de toutes parts vers le corps électriſé. L'Auteur examine ſi la matiére électrique appartient en propre aux corps électriſés : M. Winkler convient que l'électricité doit appartenir en propre à un corps, lorſque cette vertu ne peut lui être communiquée par aucun autre : cet autre corps excite bien l'éle-

électricité, mais il ne peut la donner. M. Winkler a observé que le corps électrique ne perd point sa propriété, ni par l'action de l'aimant, ni par celle de la chaleur. Cette matiére reste unie avec les corps tant qu'ils conservent leur nature.

Mais l'Auteur ne veut pas que la matiére électrique communiquée aux corps qui ne sont point électriques par eux-mêmes, soit un écoulement de celle qu'on peut appeller l'*originaire ;* il la considére comme un courant qui s'échappe le long des corps : la preuve est déduite de ce qu'on remarque que la distance dans laquelle l'électricité fait son effet, est très-petite en comparaison de l'espace par lequel on voit s'étendre l'électricité communiquée. M Winkler est porté à croire que l'on doit regarder l'électricité comme formant un tourbillon autour du corps électrique.

Une question qui fait la base de *tous* les systêmes qu'on voudra

établir ſur l'électricité, eſt d'expliquer comment les corps ſont portés par la force électrique vers le corps électriſé, & comment ils en ſont en même temps repouſſés. L'Auteur nous dit que les particules électriques rebrouſſent chemin par les mêmes lignes droites, dans leſquelles elles ſe ſont éloignées du corps électriſé, & que delà elles reviennent aux mêmes points d'où elles ſont parties; il eſt vrai que les expériences montrent une répulſion de matiére, & une attraction, mais comment cette attraction eſt-elle produite, & par quel mécanique ſe fait la répulſion, eſt-ce du même corps que dépendent ces deux effets ſi oppoſés & ſi diſtincts; c'eſt ce que nous n'avons pas trouvé ici parfaitement bien expliqué; & en général c'eſt l'écueil de la plûplart de ceux qui ont voulu expliquer les phénoménes de l'électricité.

Nous avons dit d'après M. Winkler que la matiére électrique d'un

corps lui étoit propre, mais cette matiére eſt-elle du nombre de ſes parties ſolides, c'eſt ce qui mérite d'être éclairci; car les exhalaiſons des plantes conſiſtent à la vérité en parties ſolides, cependant on peut dire qu'elles compoſent une eſpéce de fluide. C'eſt ainſi que la matiére de l'électricité communiquée, eſt ſelon toute apparence, différente des parties ſolides ou groſſiéres de ce même corps. Selon l'Auteur, l'électricité eſt un fluide qui ſe répand autour du corps électrique, dont les parties ſont contigues, & qui émanent du corps même; il compare ce fluide à celui que M. Newton a fait réſider proche les corps pour être le ſujet immédiat de la réflexion de la lumiére, rien n'empêche que l'on n'accorde aux corps fluides comme aux corps ſolides, une matiére ſubtile qui les environne, & qui forme leur atmoſphére. M. Winkler ne veut pas que l'on regarde la chaleur comme *la cauſe* ſeule du mouvement

de la matiére électrique, ſans doute que l'on veut parler de la chaleur occaſionnée par le frottement ; car on ſçait au contraire que la chaleur pouſſée à un certain degré peut diminuer les effets de l'électricité ; au reſte nous n'avons pas bien découvert à quoi l'on veut attribuer la cauſe de l'électricité.

M. Winkler voulant expliquer de quelle maniére l'électricité ſe communique, penſe que les deux corps ont des atmoſphéres électriques, que l'une touche l'autre, & que par cette communication l'une met les parties de l'autre en mouvement : nous ne nous arrêterons pas à diſcuter ce ſyſtême, ni à propoſer différentes difficultés ſur toutes ces explications ; il nous convient ſeulement d'avertir que ſans les admettre nous nous contentons de rapporter le ſentiment de l'Auteur, qui ne nous a pas paru bien décidé ſur ce qu'on doit établir pour expliquer les effets de l'electricité ; rien n'eſt ici aſſez pré-

cis ni assez développé, pour y pouvoir rapporter d'une maniére un peu satisfaisante cette variété infinie des phénoménes électriques.

Lorsque l'Auteur recherche pourquoi certains corps ne peuvent pas être électrisés par le frottement, il nous dit que les particules subtiles des atmosphéres électriques qui environnent les métaux, les végétaux &c, ne peuvent être désunies que lorsqu'elles sont choquées une à une par des particules qui ont la méme subtilité. Ce discours donne-t'il une idée bien claire de la cause que l'on cherche. M. Winkler a traité les différentes espéces d'électricités. On a été quelque temps en balance, & on vouloit en distinguer de plusieurs espéces, mais on sçait présentement à quoi l'on doit s'en tenir. On discute encore dans la seconde partie de cette dissertation sur d'autres questions : par exemple les parties de la matiére électrique sont-elles élastiques, l'électricité diminue-t'el-

le, jusqu'à quel point l'électricité peut-elle être communiquée : enfin on termine cette théorie ou ces questions Physiques, par établir que la matiére électrique contient des particules de feu.

Le second volume de ce recueil est composé de plusieurs Lettres qui sont adressées à MM. de la Société Royale de Londres, elles sont écrites par M. Watson, nous avons dit qu'elles avoient été traduites de l'Anglois. Ces Lettres ou ces mémoires sur l'électricité, étoient destinés à paroître dans les transactions Philosophiques, mais l'on nous apprend que l'on a été obligé de les publier à part pour satisfaire l'impatience de quelques amis qui étoient curieux de s'instruire de la matiére de l'électricité ; pour donner plus d'autorité aux expériences que ces mémoires contiennent, on avertit qu'elles ont été faites devant M. le Chevalier Folkes, dont les Sçavans connoissent le mérite & l'exactitude.

M. Watſon, ainſi que tous ceux qui ont parlé de l'électricité, commence par faire le dénombrement des phénoménes, & par conſéquent des effets de l'électricité; chacun veut diverſifier les expériences à ſa volonté, le moindre changement en fait paroître un dans l'effet; après différentes expériences que l'on pourroit appeller aujourd'hui les élémens de la ſcience de l'électricité, l'Auteur conclut qu'une des qualités néceſſaires pour un heureux ſuccès dans les phénoménes de l'électricité, eſt d'avoir un temps ſec. Cet Auteur remarque qu'il eſt parvenu par un temps favorable à allumer par la force électrique, l'eſprit de vin rectifié, & même l'eſprit de vin à l'ordinaire. Il établit, ainſi que les autres Obſervateurs, que l'eau eſt un corps très-capable de communiquer l'électricité, & que le même corps qui attire certains corps légers, les repouſſe, ce qui lui fait admettre une force répulſive & une

autre attractive. On lit dans une des Lettres de M. Watſon que les ſubſtances inflammables ſont allumées par la force attractive de l'électricité, *lorſque cet effet provient de ce qu'on les approche des corps non électriques électriſés.* Ceux qui ont écrit ſur l'électricité, ont remarqué que le verre repouſſe l'électricité d'un autre verre, au lieu de la tranſmettre. M. Watſon avertit qu'il faut beaucoup de précaution pour prouver cette aſſertion par des expériences, ſans quoi on pourroit y être trompé & appercevoir le contraire. Voici un fait que M. Watſon rapporte d'après M. *Lewther*, qui le communiqua à la Société de Londres. Ce Phyſicien préſenta pluſieurs veſſies d'air inflammable qu'il avoit amaſſé dans les mines de charbons. Cet air étant porté près d'une chandelle allumée prit feu ſur le champ, l'on voit des accidens arriver dans les mines par l'inflammation d'un air ſemblable qui environne les ouvriers

qui y travaillent. Un autre membre de la Société Royale, nommé M. Maud apporta auſſi un air qu'il avoit compoſé lui-même, & qui avoit la propriété de s'enflammer. M. Watſon voulut eſſayer ſi cet air s'allumeroit avec des étincelles électriques. Il mit pour cet effet une once de limaille de fer, une once d'huile de vitriol, & quatre onces d'eau dans un flacon; l'air qui s'en élevoit pendant l'ébullition remplit trois veſſies, & auſſitôt qu'une perſonne électriſée eut préſenté ſon doigt, l'air prit feu & brûla pendant quelque temps.

M. Watſon rapporte qu'une éponge ſéche ſoutenue au bout d'une ficelle, par la main d'un homme électriſé, ne donne aucun ſigne de l'électricité; mais lorſqu'elle eſt bien imbibée d'eau, on en voit ſortir des étincelles, & ſi l'on reçoit ſur la main les goutes d'eau qui en découlent, elles rendent une lumiére aſſez vive & occaſionnent à la partie touchée une douleur pi-

quante. » Vous approchez, dit l'Au-» teur, tout près la main de l'é-» ponge, ou quelqu'autre corps » non électrique, l'eau qui aura » ceſſé de dégouter, pendant que » l'éponge n'eſt pas électriſée, re-» commence à en tomber auſſitôt » qu'on l'électriſe, & les goutes » viennent à proportion de la quan-» tité de l'électricité communiquée, » comme ſi l'on preſſoit légére-» ment l'éponge entre les doigts.

M. Watſon a eſſayé ſi une goutte d'eau ſortant de l'éponge & fortement électriſée, pourroit enflammer l'eſprit de vin, mais il ne put en venir à bout. Il imbiba l'éponge d'une eſpéce de mucilage formée de ſemence *d'herbe aux puces*: alors les gouttes d'eau reſtérent ſuſpendues par la tenacité de la liqueur, on mit le feu à l'eſprit de vin avec une pareille goutte d'eau. Le même Auteur a tâché d'allumer de la poudre à canon, ſans y méler autre choſe, il ne put jamais y réuſſir : mais il eſt parvenu à dé-

charger un fusil par la force électrique, en broyant de la poudre avec un peu de camphre, ou avec quelques goutes de certaines huiles inflammables.

Comme l'eau est un fluide qui communique parfaitement l'électricité, M. Watson entreprit d'électriser un morceau de glace, & il trouva qu'il rendoit des étincelles très-brillantes, si ce même morceau de glace est tenu par la main d'un homme électrisé, il allume les huiles végétales, le camphre, & la poudre à canon préparée: cependant on avertit que la glace ne communique pas aussi promptement l'électricité que l'eau, & que la glace électrisée n'a pu mettre le feu à des matiéres inflammables auxquelles une épée ou le doigt d'un homme électrisé avoient mis le feu sur le champ.

M. Watson établit quelques propositions dans lesquelles il veut prouver que l'électricité, & la vertu magnétique agissent l'une & l'au-

tre contre celle de la pesanteur, *& la surmontent dans les corps légers.* L'une & l'autre exercent leur vertu dans le vuide au même dégré qu'en plein air, *& cette vertu s'étend à des distances considérables, à travers différens corps de diverses textures & densités.*

Voici en peu de mots comme ces propositions sont prouvées: la pesanteur, dit-on, est une tendance générale des corps vers le centre de la terre; le magnetisme surmonte cette tendance à l'égard du fer, & l'électricité en fait autant à l'égard de certains corps légers. M. Watson rapporte qu'il n'a pu observer ce mouvement de tourbillon auquel plusieurs Physiciens, dit-il, & entr'autres M. *Desaguliers*, attribuent les phénoménes électriques. L'idée que l'Auteur se forme de la maniére dont l'électricité agit, est de concevoir sa force comme des rayons qui sortent d'un centre. M. Watson a remarqué avec les autres Observateurs

que l'électricité paſſoit à travers le verre, mais que cette matiére ne ſouffroit pas réfraction. On lit à la ſuite de ceci pluſieurs expériences auxquelles nous renvoyons, le détail en eſt intéreſſant, mais nous ne pouvons en parler ſans devenir trop longs.

Nous rapporterons ſeulement quelques conſéquences que l'Auteur a déduites de certaines expériences. Il a voulu examiner ſi un dégré de froid conſidérable feroit quelque effet ſur le feu électrique. M. Watſon excita un froid artificiel, par lequel le mercure d'un thermometre tomba de 15 dégrés au-deſſus de la congelation, à 30 dégrés au-deſſous. L'Auteur remarqua qu'après avoir électriſé le mercure, les étincelles qui en ſortoient, & l'exploſion qui les accompagnoit, étoient auſſi fortes qu'à un fer rougi au feu.

M. Watſon a ajouté à ces mémoires dont nous venons de parler, une ſuite d'expériences & d'ob-

ſervations : elles ſont comme les précédentes, adreſſées à la ſociété Royale : ces dernières doivent être regardées comme faiſant la ſeconde partie du Volume dont nous parlons. Cet Auteur commence par rapporter dans un grand détail les différens effets de l'expérience de la commotion, connue ſous le nom de l'expérience de Leyde. L'Auteur s'eſt hazardé pluſieurs fois à éprouver les effets dangereux de cette expérience, on ne peut lire tout ce qu'il a fait ſur ce ſujet ſans être étonné de ſa hardieſſe ou de ſon amour pour la Phyſique ; cependant ſon zéle pourroit être taxé de témérité par les dangers auxquels il s'eſt expoſé volontairement, afin de juger d'une maniére ſenſible des divers dégrés de force de la commotion. M. Watſon avance que cette force électrique n'appartient point en propre aux tubes ou aux globes, ou qu'elle n'eſt point renfermée en eux, ils ne ſont que les moteurs

de cette vertu ; voici l'obſervation qu'il a faite ; il frotta un tube de verre en ſe plaçant ſur un gâteau de cire pour empêcher que l'électricité ne ſe perdît dans le plancher, elle devint contre ſon attente ſi foible, qu'il n'y eût pas la moindre exploſion ſenſible quand une autre perſonne vint à toucher quelque partie de ſon corps. Au contraire, lorſqu'une perſonne non electriſée tient la main près du tube pendant qu'un autre le frotte, le coup eſt aſſez fort.

Cet Auteur rapporte pour prouver la même choſe, une expérience faite par M. Boze que l'on ſçait avoir beaucoup travaillé ſur l'électricité. La voici : » M. » Boze plaça la machine de l'élec» tricité ſur des corps originai» rement électriques ; il trouva » malgré cette circonſtance, qui » lui avoit paru favorable pour » produire un grand effet, que » l'homme qui frottoit les globes

» avec la main ne donnoit aucun » ſigne d'électricité, quand on le » touchoit avec quelque corps non » électrique, non électriſé. Mais » quand une autre perſonne pla- » cée ſur le plancher touchoit le » globe en mouvement avec le » bout du doigt, l'homme qui » frottoit le globe en devenoit ſur » le champ fortement électriſé.

Notre Auteur ajoute que M. Bozé convient que ce phénoméne eſt contraire à toutes les loix de l'électricité que l'on a juſqu'ici remarquées. M. Watſon eſt perſuadé que la force électrique ne peut être inhérente au verre, mais qu'elle doit venir du plancher de la chambre; il rapporte pluſieurs expériences qu'il a faites dans la vûe de faire quelques découvertes ſur ce ſujet. M. Watſon regarde le fluide électrique comme beaucoup plus fluide que l'air ordinaire; il avance comme certain que l'électricité augmente le mouvement des fluides, il prétend que tous les corps ſont péné-

trés de ce feu électrique. Nous finirons cette partie par rapporter quelques maximes que l'Auteur établit sur le syſtême de l'électricité, lorſqu'il recherche la raiſon pour laquelle le corps reſſent des ſecouſſes ſi terribles dans les expériences que l'on fait avec de l'eau électriſée & le canon du fuſil.

» 1°. L'électricité décrit tou-
» jours un certain circuit entre
» l'eau électriſée & le canon de
» fuſil.

» 2°. Le feu electrique vient du
» plancher de la chambre.

» 3°. Le feu du plancher ne
» paſſe pas aſſez promptement pour
» que la perſonne ſente la ſecouſ-
» ſe ſi ſes ſouliers ſont trop ſecs.

» 4°. La force eſt augmentée à
» raiſon du nombre des points
» d'attouchement entre les corps
» non électriques, & le verre qui
» contient l'eau.

M. Watſon propoſe les queſtions ſuivantes : les effets que l'on obſerve dans les corps attirés, & re-

pouſſés par des corps électriques, & par ceux qui ſont électriſés, doivent-ils être attribués au courant d'un Ether électrique ?

Cette vertu que l'on nomme force électrique, eſt-elle autre choſe que le feu élémentaire ?

Ce feu n'eſt-il pas intimement uni avec tous les corps & en tous temps ? L'Auteur propoſe pluſieurs autres queſtions qu'on trouvera dans ce Mémoire. On a pu remarquer que M. Watſon s'écarte dans ſes explications du ſyſtême, que pluſieurs Phyſiciens ont établi ſur l'électricité, que les expériences ne ſont pas circonſtanciées d'une maniére aſſez préciſe ou aſſez particuliére pour juger de leur effet avec certitude. Chaque Lecteur ſera le maître d'y acquieſcer avec plus ou moins de perſuaſion.

Le troiſiéme Volume eſt intitulé eſſai ſur la cauſe de l'électricité, où l'on examine pourquoi certains corps ne peuvent pas être électriſés, & quelle eſt l'influence de l'électrici-

té dans les rhumatiſmes du corps humain, dans la nielle des arbres, dans les vapeurs qui s'élévent des mines, & dans la plante ſenſitive. Toutes ces obſervations & expériences, appartiennent ainſi que nous l'avons dit à M. Freke, Chirurgien, & Membre de la Société Royale de Londres; elles ſont adreſſées en forme de lettres à M. Watſon, dont nous venons de parler.

Il ſuffiroit preſque de dire après avoir lû cet eſſai avec quelqu'attention, que nous n'avons rien trouvé que l'on ne ſçache aujourd'hui, ce qui n'eſt pas étonnant par le grand nombre d'ouvrages qui ont paru ſur cette matiére; cependant il ne ſeroit pas juſte de n'en pas rendre compte.

M. Freke commence par établir que les effets de l'électricité ne dépendent ni des tubes ni des globes, ni de la main qui les frotte, parce qu'aucun des corps que nous connoiſſons ne peut fournir des

quantités de matiére tant ſoit peu conſidérables, ſans que la maſſe en diminue. Or, dit-il, on ne trouve pas la moindre altération dans les globes ni dans les tubes qui ſervent aux expériences. L'Auteur trouve donc que la cauſe de ce feu électrique réſide dans l'air qui nous environne : il eſt vrai qu'il regarde l'air que nous reſpirons comme imprégné de feu, & M. Freke en donne pour preuve que c'eſt l'air qui rougit le ſang dans la reſpiration. Ce ſyſtême purement hypotétique que nous n'adoptons point, devoit être rapporté pour ſçavoir l'hiſtorique de tous les ſyſtêmes que l'on a établis ſur l'électricité.

Voici encore en peu de mots comme le même Auteur raiſonne d'après cette théorie. Il conſidére les particules de feu comme ſimilaires, & il leur ſuppoſe une certaine tendance pour s'unir les unes avec les autres, & lorſqu'on les force à ſe lier de trop près, l'on

excite un feu plus ou moins violent. Ainſi l'Auteur prétend qu'une corde que l'on paſſe rapidement entre les doigts & la main ne prend feu, que parce que l'on ramaſſe une plus grande quantité de particules de feu entre la corde & la main. M. Freke déduit de là que l'air qui eſt frotté avec violence dans les expériences de l'électricité, doit être la cauſe du feu électrique, doit agiter les particules de feu qu'il contient; ainſi le temps humide n'eſt pas ſi favorable pour faire les expériences de l'électricité, parce que les particules aqueuſes empêchent les particules de feu de s'unir: ſans connoître encore le vrai ſyſtéme de l'électricité, on en ſçait cependant aſſez pour pouvoir aſſurer que ce n'eſt pas celui de M. Freke que les Phyſiciens admetteront. On peut lire dans M. l'Abbé Nollet la réfutation du ſentiment de ceux qui penſent que l'air eſt le principal moteur du feu électrique.

Pour

Pour donner une idée plus parfaite de la maniére dont M. Freke raiſonne en Phyſique, voici ce qu'il penſe à l'occaſion du frottement capable d'engendrer le feu. » Tout » le monde ſçait, dit-il, qu'une » roue de caroſſe n'étant pas aſſez » graiſſée prend feu par le frotte- » ment, & qu'on peut mettre le » feu à deux bâtons en les frot- » tant avec force l'un contre l'au- » tre. Cependant perſonne ne vou- » droit croire qu'une roue ou un » bâton puiſſent engendrer l'élé- » ment du feu. Il faut donc ou » que ces corps l'amaſſent de l'air, » ou qu'ils contiennent déja en eux » ce feu. «

Notre Auteur voulant examiner pourquoi il y a des corps qui ne peuvent être électriſés, dit que le feu eſt le principe ou la cauſe de la vie, tout ce qui ceſſe d'être dans l'état de l'accroiſſement n'eſt plus ſuſceptible de ce feu, & ne peut être regardé que comme un *caput mortuum*. Or la cire & la ſoye ſont

dans ce dernier cas, ce qui fait que ces corps ne peuvent être électrisés. Voilà à quoi se réduit le raisonnement de M. Freke : nous ne croyons pas que les Physiciens soient infiniment satisfaits de cette maniére de raisonner. L'Auteur ne fait cependant pas difficulté de croire ses preuves démonstratives : il compare la foudre au feu électrique, & il ne doute nullement que ces deux effets n'ayent une même cause, & ne partent du même principe.

M. Freke déduit la végétation des plantes, & leur fécondité de l'électricité ; c'est le feu qui excite & pousse le suc des plantes. Il n'est pas difficile d'appercevoir que M. Freke n'a pas toujours été assez heureux pour avoir développé tous les secrets de la matiére électrique.

Nous avons annoncé que ce troisiéme Volume contenoit un autre essai sur l'électricité, dont M. Martin est l'Auteur. La Théorie de ce Physicien est déduite *de*

mouvement de vibration de la lumiére, & du feu, de M. Newton; c'eſt ainſi que l'Ouvrage eſt intitulé. Il y auroit bien des réflexions à faire ſur les propoſitions que M. Martin attribue à M. Newton, & dont il prétend que ſa Théorie n'eſt qu'une conſéquence, il ſuffira de faire connoître en peu de mots l'eſprit de l'Auteur & ſa maniére de raiſonner.

Un premier principe que l'on établit eſt que *le mouvement en agiſſant ſur le corps animal, excite une ſenſation de chaleur.* Cette agitation peut être produite par différentes cauſes, comme par le *frottement*, *la percuſſion*, *la fermentation*, *le mouvement vital*, *l'action de la lumiére.*

La meſure du dégré de chaleur, eſt la chaleur même du corps animal; par exemple, ſi les parties du corps ont moins de mouvement que celles de la main, on dit que le corps eſt froid, ſi les parties du

corps ſont agitées ou échauffées à un certain dégré, il en *ſort des particules ſubtiles, qui excitent en nous l'idée de la lumiére.* La force ou l'intenſité des corps en feu, dépend de la denſité des particules, & de leur viteſſe. Quelquefois les parties ont aſſez de viteſſe pour paroître étincellantes, & elles ne ſont pas aſſez denſes pour brûler. » Les mouvemens qui agitent les » particules des corps au point de » les échauffer, & de les rendre » luiſantes, ſont du genre des mou» vemens de vibration, & en ce » cas ces mouvemens & directions » des particules deviennent unifor» mes, conſonans & harmonieux, » conſpirent tous à produire les » effets en queſtion, ce qui ne peut » ſe faire par des mouvemens con» fus & contraires de ces mêmes » particules.

Voilà les principes que l'Auteur dit appartenir à M. Newton, & qui ſelon lui, explique quantité de

phénoménes merveilleux de la nature, & ſurtout ceux de l'électricité.

M. Martin rapporte les principaux phénoménes de l'électricité, puis il tâche d'en rendre raiſon par les principes dont on vient de parler. L'Auteur admettant une matiére qui agit par des trémouſſemens ou choſes cauſées par le mouvement de vibration des particules du corps rendu électrique par le frottement. » Ainſi, » comme le frottement eſt néceſ» ſaire pour exciter dans les par» ticules du corps ce mouvement » de vibration qui en fait émaner » la matiére électrique, il s'enſuit » que les corps dans leſquels le » frottement n'excite pas cette vi» bration & mouvement uniforme » de particules, ne peuvent deve» nir, ni produire aucune électri» cité. Si quelques corps ne ſont » pas ſuſceptibles d'une pareille » vertu, cela vient du défaut d'une » elaſticité naturelle dans les par-

» ticules du corps. Ainſi le blanc » d'œuf dans ſon état naturel, ou » même réduit à une certaine con- » ſiſtance par le moyen du feu eſt » un corps non électrique, mais » lorſqu'il eſt parfaitement ſec & » dur, il devient friable & jaune, » & auſſi électrique que l'ambre » même.

Il eſt néceſſaire dans le ſyſtême de l'Auteur d'ajouter comme il le fait, qu'il n'y a qu'un dégré d'élaſticité extrêmement conſidérable qui puiſſe exciter des tremouſſemens ou vibrations, comme on les peut remarquer dans les corps friables & caſſans, tels que le verre, l'ambre, &c.

Nous continuerons de rapporter la ſuite du ſyſtême de l'Auteur.

M. Martin croit que la matiére électrique en ſortant du corps électriſé, entre dans le corps non électrique & qu'elle emporte dans ſa direction les corps legers; c'eſt la cauſe de la force répulſive: mais *ce corps* leger s'étant imbibé tout

à fait de la matiére électrique, celle-ci commence à former une nouvelle ſphére d'activité ou de vibration, dont les choſes ſe font dans une direction contraire à celle du corps électrique, ce qui fait que le corps leger eſt repouſſé vers le corps électrique, ou en eſt attiré. Delà notre Auteur conclut que deux ou pluſieurs corps s'étant imprégnés en même temps de la même vertu ſe repouſſent entr'eux: ce qui fait encore que la vertu électrique ne peut ſe tranſmettre à un autre corps électrique, puiſqu'il faut concevoir que chaque corps électrique a un certain mouvement de vibration, & une ſphére propre d'activité, & comme les parties de chaque ſphére vont dans des directions oppoſées les unes des autres, les actions qui en réſultent ne peuvent pas conſpirer à s'unir, mais elles doivent agir en ſens contraire.

Ce ſyſtême approche un peu de celui de M. Jallabert; ce ſont

des vibrations, des allées & des retours d'une matiére ſubtile capable de s'enflammer & de brûler ; mais il en différe en beaucoup d'autres choſes ; on pourroit demander quel eſt le corps qui eſt le ſujet ou la cauſe du retour de la matiére électrique vers le corps d'où elle eſt partie : quelle eſt l'envéloppe contre laquelle elle s'appuye pour réflechir ſur elle-méme ou retourner ſur ſes pas. Il eſt aiſé de démontrer que ce ne peut être la compreſſion de l'air ; ce ne ſont pas les corps environnans qui la renvoyent. Que ſera-ce donc? La choſe eſt difficile : tout ſyſtéme eſt expoſé à des objections & à être ſouvent abandonné par ceux qui ont été les premiers à le former. Mais quelque ſentiment que l'on embraſſe & quelque théorie que l'on admette, on conviendra que M. Martin a médité ſur la matiére de l'électricité.

On trouve à la ſuite de cette

théorie un assez grand nombre d'expériences que l'Auteur regarde comme la preuve de la théorie qu'il a établie, & dont nous venons de faire l'extrait. M. Martin est persuadé que les phénoménes de l'électricité donnent une explication toute naturelle de la maniére d'agir de la foudre & du tonnerre. Il pousse la comparaison assez loin, & elle est assez bien suivie : il nous a paru qu'il étoit inutile d'entrer dans le détail des expériences, qui terminent ce Volume, elles sont connues de tous ceux qui cultivent les phénoménes électriques : de plus quand il s'agit d'expériences, il faut les voir ou les lire dans l'Ouvrage méme, il est rare qu'elles puissent s'expliquer nettement par extrait.

NOUVELLES LITTERAIRES.

HOLLANDE.

D'AMSTERDAM.

ESSAI *sur la conformité de la Médecine des anciens & des modernes*, ou comparaiſon entre la pratique d'Hippocrate, Galien, Sydenham, & Boerhaave, dans les maladies aigues, où l'on fait voir quelle doit être la pratique de Médecine dans ces maladies; par M. J. Barker, Docteur & Membre du Collége Royal des Médecins de Londres, traduit de l'Anglois par R. Schomberg, Docteur en Médecine. A Amſterdam, chez Pierre Mortier, & ſe trouve à Paris, chez Cavelier pere, rue S. Jacques, au Lys d'Or, 1749. vol. *in*-12.

DE LEYDE.

Elie Luzac, El. Filii Diſquiſitio politico-moralis: Num civis in-

nocens iræ Hostis longè potentioris justè permitti possit, ut excidium totius civitatis enitetur. Lugduni Batavorum? Typis auctoris, 1749. *in*-8°.

FRANCE.

De Bordeaux.

» L'Académie des Belles-Lettres, » Sciences & Arts, établie à Bor» deaux, distribue chaque année » un prix de Physique, fondé par » feu M. le Duc *de la Force*, c'est » une médaille d'or de la valeur de » trois cens livres.

» Elle avoit donné pour sujet » du prix de la présente année, *la* » *cause de la mûe de la voix*, elle » n'a pas été satisfaite des Disserta» tions qui lui ont été envoyées, » & n'a point adjugé de prix.

» Elle propose aujourd'hui deux » sujets pour deux prix, qui seront » distribués le 25 Août 1751.

» Le premier sujet, *est l'explica*» *tion de la nature & de la forma*-

» *tion de la grêle.* Le ſecond eſt de
» ſçavoir, *s'il y a des médicamens*
» *qui affectent certaines parties plu-*
» *tôt que d'autres du corps humain,*
» *& quelle ſeroit la cauſe de cet*
» *effet.*

» Les Diſſertations ſur ces deux
» ſujets ne ſeront reçuës que juſ-
» qu'au premier May de l'année
» 1751. Elles peuvent être en Fran-
» çois, ou en Latin. On demande
» qu'elles ſoient écrites en caractè-
» res bien liſibles.

» Au bas des Diſſertations, il y
» aura une Sentence, & l'Auteur
» mettra dans un billet ſéparé &
» cacheté, la même Sentence,
» avec ſon nom, ſon adreſſe & ſes
» qualités.

» Les paquets ſeront affranchis
» de port, & adreſſés à M. le Pré-
» ſident *Barbot*, Secretaire de l'A-
» cadémie, ſur les foſſés du Cha-
» peau Rouge; ou au Sieur *Brun*,
» Imprimeur aggregé de ladite
» Académie, rue S. Jâmes.

De Nancy.

Les élémens du Barreau ou abregé des matières principales & les plus ordinaires du Palais, selon les Loix Civiles, les Ordonnances & la Coutume de Bar-le-Duc ; avec la forme de procéder au Civil en Justice dans le Barrois, par M. de Maillet, Maître des Comptes du Barrois, &c. A Nancy, chez François Midon, Imprimeur-Libraire, 1746. *in*-4°. de 320 pages.

L'honneur de l'Eglise Catholique & des Souverains Pontifes, défendu contre les calomnies, les impostures, & les blasphêmes du Pere Courayer, répandus dans sa traduction de l'histoire du Concile de Trente, par Frapaolo, & particuliérement dans les notes qu'il y a ajoutées, par Dom Gervaise, Abbé de la Trappe, 1749. 2 vol. *in*-12. A Nancy, chez le même. Prix 4 liv. 10 s. reliés. Ces deux ouvrages que nous venons de recevoir de Nancy, se trouvent à Paris, chez David le

jeune, Quay des Auguſtins, proche le Pont S. Michel, au S. Eſprit.

De Lyon.

On imprime chez les freres Duplain, *l'Hiſtoire Navale d'Angleterre, dans toutes ſes branches, depuis la conquête de ce Royaume par les Normans en* 1066, *juſqu'à la fin de* 1734, *traduite de l'Anglois de Thomas Lediard, Secretaire d'Ambaſſade; avec une Préface critique.* Le tout en 4 vol. *in*-4°. avec des caractéres neufs, ſur de très-beau papier.

D. D. Ludovici de Molina J. C. Hiſpani... de Primogeniorum Hiſpanorum origine ac natura Lib. IV, nova editio accuratiſſimè emendata, cum additionibus & indicibus locupletiſſimis. Lugduni, ſumptibus Petri Bruyſet & Sociorum, 1749. *in-fol.* cette édition eſt plus correcte que les précédentes, elle eſt auſſi beaucoup plus commode, en ce que les additions & les éclairciſſemens dont quelques Sçavans Juriſ-

consultes avoient enrichi cet ouvrage, ont été placés à la fin des chapitres, suivant les nombres auxquels elles se rapportent.

D'AMIENS.

Le Directeur dans les voyes du salut, sur les principes de S. Charles Borromée, sixiéme édition revue & corrigée, chez la Veuve Godard, Imprimeur du Roy, rue du Beaupuits, à la Bible d'Or, 1749. *in*-12.

DE PARIS.

Le Sieur Silety natif de Marseille en Provence, après vingt années d'étude ayant fait enfin l'importante découverte des principes généraux d'Architecture des anciens Grecs, que les modernes depuis la destruction de l'Empire Romain ont cherchés vainement, & qu'il destine à l'Académie pour les édifices publics que le Roy est dans l'intention de faire construire, pour l'ornement de sa Ville de Paris, vient de composer sur ces prin-

cipes & dans le même goût, un frontiſpice de deux ordonnances doriques l'une ſur l'autre. Cette ſinguliére & curieuſe conſtruction, que l'on a juſqu'à préſent eſtimée impoſſible, & que l'Auteur ne met au jour que pour s'aſſurer par le jugement du public & des perſonnes intelligentes de la certitude de ſa découverte, ſe voit chez lui, rue Neuve des Petits-Champs, près l'Hôtel S. Pouange, au magaſin de la poudre Alchimique.

Conſidérations ſur le génie & les mœurs de ce ſiécle. Chez Durand & Piſſot, Libraires, 1749. *in*-12.

Lettre d'une Religieuſe Carmelite à une perſonne engagée dans l'héréſie, touchant la Communion ſous les deux eſpéces; avec les motifs de la converſion de Madame la Ducheſſe d'Yorck, deuxiéme édition, chez Jacques Edouard, Libraire, Parvis de Notre-Dame, 1749. *in*-12.

Le Sieur le Rouge, Ingénieur & Géographe du Roy, rue des Auguſtins, vient de publier un *nou-*

veau plan de Paris d'une feuille, dans lequel les Fauxbourgs ſont entiérement rectifiés, avec un renvoi pour les rues.

Eloge Hiſtorique & Critique d'Homére, traduit de l'Anglois de Pope. De l'Imprimerie de Delaguette, Libraire, rue S. Jacques, 1749. *in*-12.

Traité de la Gangrêne, par M. Queſnay, Médecin Conſultant du Roy. Chez d'Houry pere, Imprimeur, rue de la Vieille-Bouclerie, 1749. *in*-12.

Deſcription du mal de gorge accompagné d'ulcéres, qui a paru ces derniéres années à Londres, ainſi qu'en différentes contrées d'Angleterre; maladie qui régne actuellement en France, & principalement à Paris; traduite de l'Anglois de Jean Fothergill, Docteur en Médecine, par M. de la Chappelle, Membre de la Société Royale de Londres, ſur la ſeconde édition. Chez Jacques-François Quillau fils, Librai-

re, rue S. Jacques, vis-à-vis celle des Mathurins, 1749. *in*-12.

Détails des ouvrages de Menuiserie pour les bâtimens, où l'on trouve les différens prix de chaque espéce d'ouvrage, avec les tarifs nécessaires pour le calcul de leur toisé; à quoi l'on a ajouté les fractions de deniers; par M. Potain; ancien Entrepreneur des bâtimens du Roy. Chez Ch. Ant. Jombert, Libraire, rue Git-le-Cœur, 1749. *in*-12.

Dissertation sur la question: comment se fait la transmission des maladies héréditaires, *envoyée à l'Académie des Sciences de Dijon, pour le prix de l'année* 1748, par M. Louis, Maître-ès-Arts, Chirurgien de l'Hôpital Général de Paris à la Salpétriére, &c. chez Delaguette, Imprimeur de l'Académie de Chirurgie, rue S. Jacques, 1749. *in*-12.

On trouve encore chez le même Libraire un ouvrage intitulé: *considérations sur l'origine & le pro-*

grès des Belles-Lettres chez les Romains, & les causes de leur décadence, par M. l'Abbé le Moine d'Orgival, 1749. *in*-12.

On vient de publier la troisiéme édition du nouvel abregé Chronologique de l'Histoire de France en deux parties, contenant les évenemens de notre Histoire depuis Clovis jusqu'à Louis XIV. les guerres, les batailles, &c. Chez Prault pere & fils, Desaint & Saillant, Libraires, 1749. *in*-8°. 2 vol. Cette édition a été imprimée aussi *in*-4°. & elle a été publiée en même temps dans cette forme.

La figure de la terre déterminée par les observations de Messieurs Bouguer & de la Condamine, de l'Académie Royale des Sciences, envoyés par ordre du Roy au Pérou, pour observer aux environs de l'Equateur; avec une relation abregée de ce voyage, qui contient la description du Pays dans lequel les opérations ont été faites, par M. Bouguer. Chez

Ch. Ant. Jombert, Libraire, Quay des Auguſtins, 1749. *in*-4°.

On a achevé d'imprimer à l'Imprimerie Royale, les trois premiers volumes de l'*Hiſtoire Naturelle générale & particuliére, avec la deſcription du Cabinet du Roy*, 1749. *in*-4°. Après la notice que nous avons donnée de cet ouvrage dans le Journal du mois d'Octobre 1748. il ne nous reſte qu'à avertir nos Lecteurs, qu'on ne manquera pas de rendre compte des trois volumes qu'on vient de donner, ainſi que des ſuivans à meſure qu'ils paroîtront. Cet ouvrage ſe débite chez Durand, Libraire, rue S. Jacques.

Voici deux ouvrages que Briaſſon débite depuis peu; le premier eſt intitulé: *idée de la Poëſie Angloiſe, ou traduction des meilleurs Poëtes Anglois qui n'ont point encore paru dans notre Langue, avec un jugement ſur leurs ouvrages, & une comparaiſon de leurs Poëſies avec*

celles des Auteurs anciens & modernes ; par M. l'Abbé Yart de l'Académie Royale des Belles-Lettres, Sciences & Arts de Rouen, 1749. *in*-12. 2. vol.

Le ſecond eſt une quatriéme édition, revuë, corrigée & conſidérablement augmentée des *Eſſais ſur divers ſujets de Littérature & de Morale* ; par M. l'Abbé Trublet de l'Académie Royale des Sciences & Belles-Lettres de Pruſſe, Archidiacre & Chanoine de S. Malo, 1749. *in*-12. 2 vol.

On trouve en cette Ville *les vies des Hommes illuſtres de la France, depuis le commencement de la Monarchie juſqu'à preſent*, *in*-12. Chez Théodore le Gras, au Palais, à l'L Couronnée, Tomes XIV. & XV. imprimés en 1747. Suites des vies des grands Capitaines, contenant la vie de Gaſpard de Coligny, Amiral de France ſous François I. Henry II. François II. & Charles IX.

Tome seiziéme contenant la vie du Maréchal de Tavannes, & de François de Coligni, Seigneur d'Andelot, Colonel Général de l'Infanterie Françoise, sous François I. Henry II. François II. & Charles IX. imprimé en 1749.

Tome dix-septiéme imprimé nouvellement en 1749, contenant la vie de Henry de Lorraine, premier du nom, Duc de Guise, autrement appellé *Guise le Balafré*, sous Henry II. François II. Charles IX. & Henry III. *in*-12.

Traité des hernies ou descentes divisé en deux parties; la premiére contient les instructions nécessaires pour se garantir de ces maladies, & la maniére de les guérir; on trouve dans la seconde des mémoires très-intéressans pour les gens de l'Art, l'un sur les étranglemens de l'intestin par le sac herniére, l'autre sur les hernies avec adhérence. Cet ouvrage (qui est du Sieur Arnault, ci-devant Chirurgien de S. Côme)

eſt précédé d'une préface où l'on voit l'hiſtoire de ces maladies, & les progrès de la Chirurgie moderne en ce genre. On peut acquérir par ce traité une connoiſſance exacte des bandages & des peſſaires. A Paris, chez P. G. Lemercier, Libraire, rue S. Jacques, au Livre d'Or, 1749. 2 vol. *in*-12.

TABLE

DES ARTICLES CONTENUS dans le Journal d'Octob. 1749.

CAROLI du Freſne, Domini du Cange, Illyricum vetus & novum, &c. 1911
Hiſtoire naturelle générale & particuliére, avec la deſcription du Cabinet du Roy, &c. 1936
Diſſertation ſur la nature & la cauſe de la Rage, &c. 1966
Mémoire pour ſervir à l'éloge hiſtorique de Jean de Pins, &c. 1985
Commentaire ſur la Coutume du Bailliage & Comté d'Auxerre, &c. 1997
Malthe ou l'Iſle-Adam, dernier Grand-Maître de Rhodes, &c. 2029
Recueil de pluſieurs traités ſur l'électricité, &c. 2048
Nouvelles Littéraires, &c. 2086

Fin de la Table.

LE JOURNAL DES SCAVANS,

POUR

L'ANNÉE M. DCC. XLIX.

NOVEMBRE.

A PARIS,

Chez G. F. Quillau, Pere, Imprimeur Juré-Libraire de l'Université, rue Galande, à l'Annonciation.

M. DCC. XLIX.

AVEC PRIVILEGE DU ROY

LE JOURNAL DES SCAVANS.

NOVEMBRE M. DCC. XLIX.

CAROLI DU FRESNE, DOMINI DU CANGE, Illyricum vetus & novum, &c. C'EST-A-DIRE, *l'Illyrie Ancienne & Nouvelle, par M.* DU CANGE.

TROISIEME EXTRAIT.

APRÈS avoir donné dans notre Journal du mois d'Octobre l'Hiſtoire abregée des Royau-

mes de Servie, de Dalmatie, de Croatie, & de Boſnie, il nous reſte à décrire, d'après M. du Cange & le Comte de Buzin, l'établiſſement & l'extinction du premier Royaume de Bulgarie, le rétabliſſement de cette Monarchie, & ſa deſtruction totale par les Turcs; nous verrons enſuite la formation de quelques Principautés, qui ont pareillement ſuccombé ſous la Puiſſance Ottomane; nous rapporterons enfin l'état actuel de l'ancienne Illyrie, qui eſt partagée entre les Turcs, la Reine de Hongrie, & la République de Veniſe.

Les Bulgares, Nation Aſiatique, ſont ſortis originairement de la grande Bulgarie (Pays qui fait partie de l'Empire de Ruſſie, & qui eſt ſitué ſur la riviére de Volga entre les Royaumes d'Aſtracan & de Caſan.) Ces Peuples, comme les Scythes & les Sarmates, envoyérent de nombreuſes Colonies dans les Pays Méridionaux, qui ſont plus fertiles & plus abondans, &

dont le climat eſt plus tempéré. Les Bulgares paſſérent le Don ou Tanaïs, & le Dniéper, & pénétrérent juſqu'au Danube qui ſéparoit alors l'Empire Romain des Nations Barbares. La Majeſté des Empereurs n'étoit plus reſpectée par les Etrangers; les Bulgares qui étoient auſſi appellés *Onogunduri*, franchirent la barriére, & parurent pour la premiére fois dans les Provinces Romaines ſous le régne d'Anaſtaſe vers l'an 500; ils ravagérent la Thrace, coururent l'Illyrie juſqu'à *Sirmium*, d'où Théodoric Roy d'Italie les chaſſa. Ils recommencérent leurs courſes ſous Juſtinien, battirent les armées Romaines, & pénétrérent juſqu'aux Fauxbourgs de Conſtantinople en 561; Beliſaire les défit & les pourſuivit juſqu'au Danube; depuis cette déroute les Bulgares ne firent aucune entrepriſe conſidérable contre l'Empire pendant plus d'un ſiécle. Ils repaſſérent le Danube, ravagérent la Méſie & la Thrace, & obligérent

en 679 l'Empereur Conſtantin Pogonat à leur payer tribut, & à leur céder des établiſſemens en Méſie. Juſtinien II. recouvra l'Empire ſur Abſimare & reprit Conſtantinople en 706, par le ſecours de Trébélis Roi des Bulgares, qu'il combla de biens & d'honneurs en l'élevant au titre de Céſar. Juſtinien oubliant tant de ſervices, rompit avec ces peuples, qui ſous le régne de Philippique ravagérent la Thrace juſqu'aux portes de Conſtantinople; ils firent la paix avec Léon l'Iſaurien en 720, mais ils recommencérent la guerre contre Copronyme qui refuſoit de leur payer tribut. Nous paſſons les guerres qu'ils firent à Léon fils de Copronyme, à Conſtantin fils d'Iréne. L'Empereur Nicephore périt avec toute l'armée des Grecs, dans une bataille qu'il livra à Crumas Roi des Bulgares; Michel Rhangabé ſon Succeſſeur ne fut pas plus heureux, toujours vaincu par les Bulgares, il fut obligé de céder l'Empire à

Léon l'Arménien en 814, ſous lequel le Roi Crumas aſſiégea Conſtantinople, brûla les Palais & les Edifices des Fauxbourgs; en ſe retirant il prit Andrinople, & rentra en Bulgarie chargé de richeſſes & de butin. Le Roi Murtagon perſécuta cruellement les Chrétiens, fit une treve de 30 ans avec l'Empereur Léon, & envoya des Ambaſſadeurs en 841 à Louis le Débonnaire, Empereur, pour régler les limites de l'Empire François & de la Bulgarie du côté de la Pannonie.

Les Rois de Bulgarie avoient longtems perſécuté la Religion Chrétienne; le Roi Bogoris voyant la Bulgarie déſolée par la famine & par la peſte, étant lui-même menacé par une armée redoutable des Grecs, il fit partir en diligence des Ambaſſadeurs pour la Cour de l'Empereur Michel, fils de Théophile, & offrit de recevoir le Baptême avec tous ſes ſujets; l'Empereur lui envoya un Archevêque qui

le baptisa & lui donna le nom de Michel ; l'Empereur renouvella avec lui les anciens traités, & lui céda une partie de la Thrace qui étoit déserte & inculte aux environs de la Ville de Develte, & qui fut nommée le Pays & Royaume de *Zagore*. Nos Annales fixent la conversion du Roi des Bulgares à l'an 866. Le Roi Michel-Bogoris envoya des Ambassadeurs à Loüis Roi de Germanie, pour lui demander un Evêque & des Prêtres ; le Pape Nicolas fit une belle réponse à cent-six articles touchant la Foi & les Sacremens, sur lesquels le Roi des Bulgares l'avoit consulté. Ce Prince ne fut pas longtemps attaché à l'Eglise Romaine ; il avoit été décidé dans le Concile général, tenu à Constantinople l'an 869, que la Bulgarie dépendroit immédiatement du S. Siége de Rome ; mais le Pape Adrien II. ayant refusé d'établir un Patriarche en Bulgarie, & différant d'y envoyer un Archevêque, les Bulgares, à la

ſollicitation de l'Empereur Baſile embraſſérent la Communion des Grecs, & ſuivirent le Schiſme que forma l'ambitieux Patriarche Photius; au reſte le Roi Michel Bogoris, fut toujours zélé pour la Religion Chrétienne, ſon fils aîné favoriſant le Paganiſme, il fit élire Roi ſon ſecond fils, ſe retira dans un Monaſtére où il mourut l'an 896. Ses Succeſſeurs firent pendant pluſieurs années la guerre aux Serviens; le Roi Siméon, après avoir été ſouvent vaincu par les Grecs, leur devint redoutable par ſon alliance avec Fatlum Soudan d Egypte; il fit des conquêtes ſur l'Empereur & aſſiégea même Conſtantinople, dont il leva le ſiége après une conférence qu'il eut avec Conſtantin Porphyrogennete. Siméon mourut en 932.

Pierre ſon fils, Roi de Bulgarie, fit la paix avec les Grecs ayant épouſé Iréne fille de l'Empereur Romain Lécapéne. Les Bulgares ſoutinrent de longues guerres con-

tre les Empereurs Nicéphore Phocas & Jean Zemiſcès ; mais l'Empereur Baſile fils de Nicéphore, entra en Bulgarie, prit pluſieurs Villes, vainquit les Bulgares, obligea le Roi Jean-Ladiſlas à lui prêter ſerment de fidélité ; ce Prince qui avoit pris les armes contre l'Empereur, ayant été tué, Baſile rentra en Bulgarie, toutes les Villes ſe ſoumirent, la Reine & ſes enfans lui furent livrés ; après cette expédition l'Empereur portant en tête une couronne d'or, entra en triomphe à Conſtantinople ſuivant l'uſage des Empereurs Romains, menant devant lui la Reine, les Princes & les Seigneurs de Bulgarie, & alla à la Baſilique de Sainte Sophie rendre actions de graces de ſes victoires ; d'où il fut ſurnommé *Bulgaroctone*. Cet événement eſt de l'an 1019, ainſi finit le premier Royaume de Bulgarie ; Baſile démembra cet Etat, il abandonna aux Patzinacites la partie *de Bulgarie* qui étoit au-delà du

Danube, & la partie qui étoit endeçà fut gouvernée par des Ducs que les Empereurs Grecs y envoyérent : la Bulgarie reſta ſoumiſe aux Empereurs Grecs, pendant cent ſoixante ans, juſqu'au régne d'Iſaac Ange, ſous lequel elle fut une ſeconde fois diſtraite de l'Empire.

Les Bulgares ſupportoient avec peine le joug de la domination des Grecs qui les accabloient d'impôts. Deux freres, Pierre & Aſan, du ſang des Rois de Bulgarie, connoiſſant la diſpoſition des Peuples & la foibleſſe de l'Empereur, penſérent à recouvrer le Trône de leurs Ancêtres. Ils demandérent à Iſaac-Ange de l'emploi dans les armées & quelques terres de peu de revenu, qu'ils ne pûrent obtenir. Irrités de ce refus, ils ſondérent les eſprits des Bulgares, & pour les déterminer à la révolte, ils leur perſuadérent que Dieu promettoit à la Nation Bulgare une entiére liberté par l'interceſſion de S. Démétrius Patron de Theſſalo-

nique, en l'honneur duquel les deux freres avoient bâti depuis quelque temps une Eglise. Les Bulgares proclamérent & couronnérent Roi le Prince Pierre qui associa Asan son frere; la révolution arriva l'an 1180; l'Empereur Isaac envoya en Bulgarie une armée qui ne remporta aucun avantage; les Grecs furent chassés, les Bulgares firent des courses en Thrace & en Macédoine. L'Empereur Alexis ne fut pas plus heureux que son frere Isaac; l'armée qu'il envoya contre les Bulgares fut encore battuë; ainsi les deux Rois restérent tranquilles possesseurs de la Bulgarie. Jean ou Joannitzas leur frere, leur succéda; aussitôt après son avénement au Trône, il chercha à se ménager la protection du Pape & des Princes Latins; après avoir abjuré le Schisme, il demanda au Pape Innocent III. d'établir un Patriarche en Bulgarie; l'Empereur de Constantinople fit d'inutiles efforts pour rete-

nir le Roi Jean dans la Communion Grecque ; le Pape envoya le *Pallium* à l'Archevêque de Ternovo, le créa Primat de toute la Bulgarie avec le pouvoir de couronner les Rois ; le Cardinal de Sainte Croix, décoré du titre de Légat en 1204, porta au Roi le Sceptre, la Couronne, & la banniére de S. Pierre, le couronna Empereur de Bulgarie & de Valaquie. Ce Prince ſoutint la guerre contre le Roi de Hongrie, & contre les Empereurs François de Conſtantinople ; il mourut au ſiége de Theſſalonique en 1207. Son neveu Vorylas, qui lui ſuccéda, ne fut pas auſſi heureux, les François le vainquirent en 1208 ; dans la ſuite Jean Aſſan ſon couſin lui fit crever les yeux, & s'empara du Royaume ; il fit alliance avec Jean Vatatze Empereur des Grecs en 1234 ; ces deux Princes l'année ſuivante aſſiégérent Conſtantinople, qui fut courageuſement défendue par l'Empereur Jean de Brien-

ne. Aſſan, Prince inconſtant, ſe joignit aux François qu'il abandonna bientôt après ; il s'attira la guerre de la part d'André Roi de Hongrie & mourut au mois de Juin de l'an 1241. Il laiſſa deux fils, dont l'aîné nommé Caloman, poſſéda le Royaume juſqu'en 1245, Michel le plus jeune régna juſqu'en 1257, & eut à ſoutenir la guerre contre Jean Vatatze, Empereur Grec, & contre les Tartares qui firent une irruption dans la Bulgarie. Après ſa mort Caloman, fils d'Alexandre frere du Roi Aſſan, s'empara de la Bulgarie, mais il en fut chaſſé, & tué dans ſa fuite par les Ruſſes.

Mitzes, fils de Marie ſœur du Roi Michel, fut auſſitôt après proclamé Roi de Bulgarie ; il tomba dans le mépris des Peuples qui élurent Roi Conſtantin Tech ; Mitzes ſe retira auprès de Théodore Laſcaris, Empereur des Grecs à Nicée ; & mourut dans une condition privée.

Cependant le Roi Conſtantin Tech, pour s'aſſurer le Trône épouſa Iréne, fille de l'Empereur Théodore Laſcaris, & à la ſollicitation de ſa femme, il prit dans la ſuite les armes contre Michel Paléologue, qui venoit de dépouiller Théodore, le tenoit priſonnier après lui avoir fait crever les yeux; il remporta de grands avantages ſur l'Uſurpateur; mais quelques années après, il fut tué par un Aventurier nommé Lachanas, qui avoit levé des troupes & ravageoit la Bulgarie.

Lachanas enflé par ſes ſuccès, ſe fit proclamer Roi, épouſa la Veuve de Conſtantin, & joignant à une ambition démeſurée un courage & une capacité extraordinaires, il forma le projet de faire la conquête de l'Empire de Conſtantinople. Michel Paleologue qui avoit repris ſur les Latins cette Ville Impériale, fut effrayé des préparatifs de Lachanas; il lui oppoſa Jean Aſſan fils du Roi Mitzes, qui ſor-

ma un parti puiſſant en Bulgarie ; Lachanas paſſa chez les Tartares pour demander du ſecours ; Noga leur Prince le fit maſſacrer dans un feſtin.

Ainſi Jean Aſſan recouvra facilement la Bulgarie ; mais ayant comblé de biens & d'honneurs Géorge Terter à qui il avoit fait épouſer ſa ſœur, il fut obligé pour éviter les intrigues de ſon beau-frere de ſe retirer à Conſtantinople, où il laiſſa des enfans, dont la poſtérité a ſubſiſté juſqu'à la priſe de cette Ville par les Turcs. Pendant tous ces troubles, Etienne Roi de Hongrie fit des conquêtes en Bulgarie & la rendit tributaire. Depuis cette époque ce Prince & ſes Succeſſeurs, Rois de Hongrie, prirent le titre de Rois de Bulgarie.

George Terter occupa le Royaume de Bulgarie ; mais Noga Prince des Tartares fit une invaſion en Bulgarie, chaſſa l'Uſurpateur Terter & donna à Smiltzès le Royau-

me qui fut enſuite recouvré par Swetiſlas fils de Terter ; celui-ci remporta quelques avantages ſur l'Empereur Andronic le vieux, & mourut en 1322.

George Terter II. ſon fils lui ſuccéda, & fit la guerre à l'Empereur Andronic le jeune ; après ſa mort Boeſilas ſon Oncle poſſéda la Bulgarie ſous le titre de Deſpote ; mais les Bulgares élurent pour Roi Michel Straſcimir, Gouverneur de Vidin ; nous remarquerons en paſſant que M. du Cange & après lui le Comte de Buzin n'auroient pas dû aſſurer que la Ville de Vidin eſt l'ancienne Ville de *Viminacium*, Colonie Romaine ; cette Colonie étoit ſituée près de Semendrie, dans une Iſle du Danube, à quarante lieuës au-deſſus de la Ville de Vidin. Michel Straſcimir s'empara de Ternovo Capitale du Royaume, & du reſte de la Bulgarie, chaſſa Boeſilas, reprit la plupart des Places qui étoient occupées par les Grecs, fit la paix

avec Andronic le jeune, en épouſant Théodora ſa ſœur l'an 1324; il répudia Néda ſœur d'Eſtienne Roi de Servie, de laquelle il avoit deux fils. Ce divorce occaſionna une guerre ſanglante entre les deux Princes. Eſtienne entra dans la Bulgarie, défit les Bulgares, tua leur Roi, & rétablit la Reine ſa ſœur en Bulgarie. Mais elle fut encore obligée de ſe retirer avec ſes enfans en Servie; les Bulgares proclamérent Roi Alexandre, neveu de Michel Straſcimir. Alexandre fit la guerre à Andronic le jeune, perſécuta ſes couſins fils du Roi Michel Straſcimir; pendant la guerre civile des Grecs, il prit le parti de l'Empereur Jean Paleologue contre Cantacuzene, & mourut vers l'an 1350; ſuivant quelques Auteurs il partagea avant ſa mort ſes Etats entre ſes trois enfans.

Straſcimir l'aîné, mécontent du partage prit le titre de Roi de Bulgarie: Louis Roi de Hongrie lui déclara la guerre, lui enleva

Vidin & ſes autres poſſeſſions, & le fit priſonnier ; il ne lui rendit la liberté & ſes Etats que douze ans après, ſous la condition expreſſe que Straſcimir lui préteroit ſerment de fidélité. Straſcimir mourut ſans enfans mâles. Ce Prince avoit fait la guerre à Siſman ſon frere, à qui le Roi Alexandre avoit donné en partage avec le titre de Roi la Ville de Ternovo, Sophie & pluſieurs autres Places. Cette guerre civile cauſa l'entiére deſtruction du Royaume de Bulgarie. Amurath I. Sultan des Turcs, à la faveur de ces troubles, occupa la plus grande partie du Royaume vers l'an 1374 ; Bajazeth I. ſon fils & ſon ſucceſſeur en acheva la conquête, ayant vaincu & fait priſonnier le Roi Siſman ; Sigiſmond Roi de Hongrie ſe plaignit en vain des entrepriſes du Sultan qui contre la foi des traités avoit envahi la Bulgarie, Royaume feudataire de Hongrie. Des plaintes Sigiſmond paſſa à une guerre dé-

clarée, & perdit en 1396. la funeſte bataille de Nicopoli, dans laquelle l'armée Chrétienne fut totalement défaite; la Bulgarie reſta aſſervie à la domination des Turcs qui la poſſédent encore aujourd'hui.

Telle a été la fin du ſecond Royaume de Bulgarie qui avoit ſubſiſté environ deux cens ans depuis ſon rétabliſſement. Nous avons vu que les Princes de cette ſeconde Dynaſtie, ont preſque toujours été agités par des troubles domeſtiques, ou par des guerres avec leurs voiſins; la Bulgarie eſt ſéparée de la Thrace ou de la Romanie, par une longue chaîne de hautes montagnes qu'il auroit été facile de garder & de défendre contre l'invaſion des Turcs; mais la diſcorde entre les deux freres Straſcimir & Siſman leur ouvrit les paſſages. La perte de la Bulgarie entraîna ſucceſſivement celle de la Servie, de la Boſnie, de l'Albanie, de la Valaquie & de la Moldavie;

après de rapides progrès, on a vû les Turcs maîtres de la Hongrie, aſſiéger par deux fois la Ville de Vienne en Autriche, & faire trembler toute l'Europe Chrétienne.

Il nous reſte à parler de quelques Principautés qui ont été éteintes & ont paſſé ſous la puiſſance des Turcs.

Le Duché de S. Sabas, qui faiſoit autrefois partie du Royaume de Boſnie, étoit d'une grande étendue; il confinoit du côté du couchant aux Etats de Raguſe, & à la riviére de Zétina; au levant il s'étendoit juſqu'à Novi-Bazar. Ce Pays étoit anciennement nommé *Zachlum*; il eſt maintenant appellé *Hertzegouina*, du nom Allemand *Hertzog*, c'eſt-à-dire, Duc, parce que les Princes qui le poſſédérent étoient décorés du titre de *Duc*. Twark, premier Roi de Boſnie, accorda vers l'an 1389. le Pays de S. Sabas à Wtlak, en reconnoiſſance des grands ſervices qu'il lui avoit rendus contre les Turcs. Sand-

gle fils de Wtlak qui lui ſuccéda, fut envoyé par Oſtoia, Roi de Servie contre les Hongrois, qu'il défit en 1411; il obtint encore pluſieurs terres qui furent réunies à ſon Domaine. En 1414, il marcha au ſecours d'Eſtienne Deſpote de Servie contre Muſa fils de Bajazeth I. Sultan des Turcs; il mourut en 1435. Après ſa mort Eſtienne ſon neveu poſſéda ſes Etats, obtint de l'Empereur Frédéric IV. la dignité de Duc, il eut des différends avec la République de Raguſe, & ſe brouilla avec Ladiſlas ſon fils. Mahomet II. Sultan des Turcs, & Ladiſlas Roi de Hongrie accommodérent ces différends en 1452; le Duc Eſtienne mourut en 1466. Ladiſlas & Wtlak ſes enfans partagérent ſes Etats, qu'ils ne poſſédérent pas longtemps; Mahomet II. s'en empara; Ladiſlas ſe réfugia à Veniſe & enſuite en Hongrie; Wtlak ne conſerva en payant tribut que quelques places dont il fut dépouillé par Bajazeth II. ſucceſ-

ſeur de Mahomet; il ſe retira dans l'Iſle d'Arbé du Golfe de Veniſe, & laiſſa des enfans dont la poſtérité ſubſiſtoit encore au ſiécle dernier, ſous le nom de *Coſſazza*, entre les familles nobles Vénitiennes.

Le Duché de Monténegro étoit ſitué dans l'Albanie entre le Lac de Scutari & la mer, & faiſoit partie du Comté de Zenta; Balza Comte de Zenta en fit don à Eſtienne de la famille de *Maramonte* au Royaume de Naples, qui le poſſéda ſous le titre de Duché; Eſtienne s'y établit vers l'an 1423, épouſa *Voiſava* fille du grand Scanderbeg & en eut deux fils Jean & George ſurnommés *Cernovich*, dont la poſtérité a poſſédé ce Duché juſqu'en 1516, qu'il fut occupé par les Turcs. Eſtienne Cernovich, dernier Duc de Monténégro ſe retira à Veniſe, où ſes deſcendans avoient rang entre les Nobles Vénitiens au commencement du ſiécle dernier.

Le Pays d'Albanie ou d'Epire

étoit partagé à la fin du quatorziéme siécle entre plusieurs Princes; les plus célébres étoient les Castriots qui possédoient Castorie & plusieurs autres Places sur les frontiéres de la Macédoine. Constantin Castriot, qui mourut en 1390, laissa son Etat à George Pere de Jean Castriot, qui fut aussi Seigneur de Croia. Celui-ci fut un des plus grands Capitaines de son siécle, il résista long-temps à tous les efforts d'Amurath II. Sultan des Turcs, à qui il fut enfin obligé de céder, en lui donnant en ôtage ses quatre enfans. L'un d'eux le célébre George Castriot, à qui le Sultan Amurath en le faisant circoncire donna le nom de *Scanderbeg*, c'est-à-dire, Seigneur Alexandre, surpassa encore la gloire de son Pere. S'étant sauvé de la captivité, il rentra dans l'Albanie, montra dans toutes les occasions un courage & une prudence admirables, & mérita par ses exploits d'être proclamé Roi d'Epire & d'Albanie;

d'Albanie ; les Turcs n'eurent jamais d'ennemi plus redoutable ; non seulement il arrêta le progrès de leurs armes dans l'Albanie, mais encore souvent il les vainquit & remporta sur eux des victoires éclatantes. Ce grand Prince mourut, suivant Barlet le 17 de Janvier de l'an 1467, âgé de 63 ans, dans la vingt-quatriéme année de son régne ; après sa mort Jean Castriot son fils ne put conserver ses Etats ; les Turcs s'emparérent de l'Epire & de l'Albanie ; il se retira auprès de Ferdinand Roi de Naples qui lui donna le Duché de S. Pierre en *Galatina*. Cette famille posséda aussi au Royaume de Naples le Duché de Ferrandine & quelques autres terres ; elle ne subsiste plus depuis plus d'un siécle.

Après avoir rapporté sommairement l'établissement, la durée, & la destruction des Royaumes de Servie, de Dalmatie & de Croatie, & de Bosnie, & de plusieurs autres Principautés, nous croyons

devoir donner pour la ſatisfaction de nos Lecteurs l'état actuel des poſſeſſions de l'ancienne Illyrie qui eſt partagée en trois dominations, entre les Turcs, les Rois de Hongrie & les Vénitiens. C'eſt le premier chapitre de la troiſiéme & derniére partie de l'ouvrage du Comte de Buzin.

Les Turcs poſſédent en entier la Bulgarie, la Servie, la Boſnie, une partie de la Dalmatie & de la Croatie.

Les Rois de Hongrie ſont maîtres de l'Eſclavonie, qui eſt l'ancienne Savie, & d'une partie de la Croatie & de la Dalmatie.

La République de Veniſe eſt en poſſeſſion de la plus grande partie de la Dalmatie & des Iſles; la République de Raguſe y poſſéde un Etat peu étendu.

La Bulgarie eſt bornée au Septentrion par le Danube, à l'Orient par la mer Noire, au Midi par le mont Hémus, & au Couchant par la riviére de Timock qui la ſépare

de la Servie. Ce Pays, dont nous connoiſſons peu les détails, eſt en général aſſez fertile dans la partie occidentale, mais elle a de grandes plaines ſabloneuſes & déſertes du côté de la mer Noire. Ses Villes principales ſont *Sophie*, dans la langue des Bulgares *Triaditza* qui a été bâtie des ruines de l'ancienne Sardique; elle étoit un ſiége Métropolitain qui a été transféré à Chiprowaz, Ville bien peuplée près des frontiéres de Servie; Ternovo étoit autrefois la Capitale & le ſiége des Rois de Bulgarie, ſon Archevêque prend encore le titre d'*Exarque* de la Bulgarie. On voit ſur le Danube Vidin, Nicopolis Ville fondée par Trajan & célébre par la bataille des Hongrois contre les Turcs en 1396; Siliſtrie Ville d'une médiocre grandeur; Axiopoli; Kerſowa ſituée dans l'endroit où le Danube commence à ſe partager en pluſieurs bras qui ſe déchargent dans la mer Noire. A l'embouchure du bras Méridio-

nal, on trouve la Ville de Chiuſtenge, anciennement *Iſtropolis*, qui n'eſt plus conſidérable; ſur la même Côte, Tomiſwar autrefois *Tomi* en Scythie, célébre par l'exil d'Ovide; Varna Ville conſidérable, mais dont le nom eſt trop connu dans nos Annales, depuis la funeſte bataille dans laquelle Ladiſlas Roi de Pologne, de Bohéme & de Hongrie fut tué en 1444. Enfin on trouve à quelque diſtance de la mer la Ville de *Preſlavia*, c'eſt-à-dire, la Ville illuſtre, qui étoit anciennement la Ville de *Marcianopolis*, ainſi nommée en l'honneur de Marciane, ſœur de l'Empereur Trajan. Les Peuples de la Bulgarie ſont Grecs Schiſmatiques, comme preſque tous les autres Chrétiens ſoumis à la domination des Turcs en Europe.

Nous renvoyons à l'ouvrage même, pour y voir la deſcription de la Boſnie, de l'Eſclavonie, de la Croatie & de la Dalmatie. Nous ferons ſeulement quelques obſer-

vations ſur ces Pays qui ſont d'ailleurs aſſez connus. L'Eſclavonie ſituée entre la Save & le Drave, étoit appellée anciennement *Pannonia Savia*; elle fut occupée, comme nous l'avons vû, par les Sclaves Nation Sarmate; elle eſt maintenant habitée par pluſieurs autres Nations, par des Croates, des Hongrois, des Valaques, des Allemands & des Raſciens. Les Turcs ayant été défaits à la bataille de Salankemen en 1691. les Raſciens Peuples de la Servie ſe mirent ſous la protection de l'Empereur Léopold qui leur accorda des Terres dans l'Eſclavonie & pluſieurs priviléges, qui leur furent confirmés par l'Empereur Charles VI. en 1712, & par la Reine de Hongrie en 1741. Ces Peuples profeſſent la Religion Grecque & ont un Métropolitain de leur Nation; ils ont rendu des ſervices importans à la Maiſon d'Autriche en différens temps, & particuliérement pendant la derniére guerre. Les *Pandoures*, qu'on a vûs

en Bohême, en Baviére, & même dans la Flandre, ſont une milice formée des Raſciens d'Eſclavonie; le nom de *Pandoure*, ſuivant le Comte de Buzin, ſignifie un chaſſeur de Voleurs, *latronum inſecutor*; l'Eſclavonie a été ſouvent ravagée par les Turcs; la Ville de *Sirmium*, qui étoit la Métropole de l'Illyrie Occidentale, n'eſt plus qu'un Village nommé Metrowicz ou Dimitrowicz, qui a été bâti ſur ſes ruines; cependant ſon diſtrict porte encore le titre de Comté de *Sirmium*.

La Morlaquie, qui fait partie de la Dalmatie Hongroiſe, eſt ſituée ſur le Golfe de Veniſe. Elle eſt habitée par les Morlaques, *Maurо Vlachi*, c'eſt-à-dire, les *Latins Noirs*. Ces Peuples ſont des reſtes des Colonies Romaines que Trajan avoit emmenées dans la Dace au delà du Danube, & qui y avoient porté l'uſage de la Langue Latine. Ces Romains habitoient la Dace juſqu'au regne d'Au-

rélien ; mais comme ils étoient continuellement attaqués par les Sarmates & autres Nations barbares, l'Empereur transporta en-deçà du Danube dans la Mésie les Romains de la Dace, leur assigna un district, qui prit aussi le nom de Dace. Les Bulgares occupérent la Mésie dans le septiéme siécle, vexérent les Daces, & les chassérent enfin au douziéme siécle. Une partie de ces Peuples fugitifs se retira dans la Dalmatie, obtint des habitations dans le Canton qui a été appellé de leur nom, Morlaquie. Les Morlaques ont fourni à la Reine de Hongrie une troupe irréguliére qu'on nommoit *Licaniens*.

Le Comte de Buzin dans la derniére partie de son ouvrage décrit l'histoire de l'Illyrie, sous le Gouvernement des Rois de Hongrie ; il donne la suite des *Bans* de Dalmatie, de Croatie & d'Esclavonie. Cette Histoire est remplie d'événemens intéressans ; nous aurions

désiré de pouvoir en rendre compte en détail, il nous suffit de l'avoir indiquée; ce morceau, quoiqu'il soit plus connu que les deux qui le précédent, mérite l'attention des Sçavans.

Nous avons appris qu'on travaille à Vienne en Autriche, à la compilation des *Scriptores Rerum Illyricarum* en trois parties, dont chacune est divisée en deux volumes *in-fol.* que de ces six volumes il en déja paru quatre, & que les deux derniers seront publiés pendant le cours de cette année. Lorsque cet ouvrage sera parvenu en France, nous aurons encore occasion de parler de l'Illyrie.

GRAMMAIRE DES SCIENCES Philoſophiques, ou analyſe abregée de la Philoſophie moderne, appuyée ſur les expériences, traduite de l'Anglois de BENS-MARTIN, *in*-8°. 384 *pages*, *Planches* 22. A Paris, chez Briaſſon, rue S. Jacques, à la Science & à l'Ange Gardien, 1749.

ON aime à ſçavoir, mais on veut apprendre ſans peine & en peu de temps, c'eſt ſans doute la cauſe des différentes méthodes que l'on préſente tous les jours, & la raiſon pour laquelle nous voyons tant d'abregés : le ſeul moyen cependant de ſe former l'eſprit, & de raiſonner avec exactitude, c'eſt de puiſer dans les ſources & d'avoir recours aux ouvrages qui traitent à fond les matiéres que l'on veut étudier.

Voici la traduction d'un ouvrage Anglois qui a eu pluſieurs éditions ; chaque chapitre ſeroit le

ſujet d'un très-gros volume; quelque bien que la choſe puiſſe être traitée, elle devient toujours défectueuſe par cela même qu'elle eſt trop abregée, & qu'il ne reſte dans l'eſprit d'un Lecteur, que quelques définitions, ou quelques idées aſſez imparfaites de la matiére que l'on a tentée d'expliquer. Nous ne pouvons guéres rapporter que le précis des matiéres; le Lecteur jugera ſans peine que M. Martin a entrepris trop de choſes, pour les réduire dans un ſi petit volume.

L'ouvrage a quatre parties; la premiére eſt diviſée en treize chapitres, la ſeconde en contient ſix, la troiſiéme quatre, & la derniére cinq; on a mis à la tête une introduction qui en renferme quatre. Tout ce qui eſt contenu dans ces chapitres ſont le préambule de l'ouvrage, cela conſiſte en quelques définitions, quelques axiomes & quelques principes généraux qui précédent ordinairement la Philoſophie,

ou un ouvrage tel que celui-ci, intitulé, la *Grammaire des Sciences Philoſophiques*. On explique par exemple ce qu'on doit entendre par la Philoſophie en général, quel eſt ſon objet, en combien de parties on peut la diviſer. On rapporte les diverſes régles qu'il faut ſuivre pour raiſonner avec exactitude ; on montre dans quelles occaſions les hypothéſes doivent être admiſes, & l'on fait ſentir en même temps le cas que l'on doit faire des expériences, & combien elles doivent l'emporter ſur l'hypothéſe la mieux raiſonnée.

Nous remarquerons ſur cette introduction que quelques exemples ont été mal choiſis, & ne font point entendre ce que l'on veut expliquer ; on trouve auſſi quelques définitions qui ne renferment pas toujours leur objet en entier. La premiére partie de l'ouvrage eſt intitulée Somatologie, ce mot ſignifie entretien ſur les propriétés univerſelles de la matiére, ou diſ-

cours sur les corps naturels : nous ne pouvons découvrir dans les corps naturels qu'un très-petit nombre de propriétés.

L'Auteur regarde les parties premiéres ou constituantes de la matiére de la même nature, parce que tous les corps peuvent se réduire dans les mêmes principes élémentaires, comme le phlegme, le mercure, le soufre, le sel & la terre. M. Martin reconnoit que la matiére est divisible à l'infini, il parle de la figurabilité, du mouvement, de la quantité du mouvement, & de sa direction. Tout cela est dit en fort peu de mots.

Il y a un chapitre dans lequel on parle de la lumiére, un autre dans lequel on traite des couleurs des corps naturels & de la réfraction, c'est-à-dire, de la lumiére, ou de ce que l'on entend par les différens rayons dans lesquels la lumiére peut se décomposer.

L'Auteur a mis dans le cha-

pitre qui traite du ſon, pluſieurs choſes qui regardent la théorie de la muſique : on trouve différentes remarques ſur l'attraction, & l'électricité dans le chapitre qui traite de la peſanteur des corps. Le chapitre ſuivant nous entretient de la tranſparence, de l'opacité, de la dureté, de la molleſſe, de la denſité, de la rareté, de la roideur & de la flexibilité des corps.

On donne auſſi une idée générale de la fluidité, de la chaleur, de la froideur, de l'humidité & de la ſéchereſſe, de l'élaſticité, des odeurs & des ſaveurs des corps. On rapporte dans le chapitre douziéme les loix de la nature, décrites par Newton & avant lui par Deſcartes, ces loix ſont connues de tout le monde.

C'eſt après ceci que la ſeconde partie commence ; l'on donne quelques définitions de l'eſpace ou du vuide, de la durée ou du temps. Ce n'eſt qu'un préliminaire pour parler des corps céleſtes & en par-

ticulier du Soleil, & principalement de ſes taches que l'on apperçoit ſur ſon diſque : on fait auſſi une courte deſcription de la Lune.

L'Auteur vient à diſcourir ſur la théorie des planétes, comme de Saturne, & de Jupiter avec leurs Satellites ; les choſes que l'on y a traitées, conſiſtent dans l'explication de leurs phaſes ; on a marqué leurs diſtances par rapport à la terre. On parle encore des éclipſes de Lune, de celles du Soleil, de celles des Satellites des autres planétes. L'Auteur a terminé cet article par une table où il a mis les différens rapports des planétes entr'elles, non ſeulement de leurs diſtances, mais de leurs groſſeurs, & denſités, de leurs mouvemens périodiques, & de leurs inclinaiſons, &c.

Les Cométes occupent à la ſuite une petite place. M. Martin rapporte quelque choſe de leur mouvement, & parle de la courbe qu'elles décrivent, cette ſe-

conde partie eſt terminée par un diſcours abregé ſur les étoiles fixes.

La troiſiéme partie traite de l'air, de la théorie des vents, des météores & de pluſieurs apparences céleſtes. On explique, ou plutôt l'on rapporte en peu de mots ce qui appartient à la peſanteur de l'air, & on rend raiſon par ce principe de pluſieurs expériences aſſez connues. Il s'agit dans le chapitre troiſiéme des vapeurs, brouillards, nuages, pluyes, grêle, neige, & autres météores; ces queſtions ſont ſi abregées, qu'on ne peut en rapporter que les noms. On trouve une relation de pluſieurs apparences céleſtes comme de l'arc en Ciel, des parhélies, & des paraſélenes; ces derniers phénoménes n'exiſtent qu'en apparence, & tirent leur origine à peu près de la même cauſe, ou doivent leur exiſtence à une cauſe commune qui eſt la réflexion & la refraction de la lumiére. Tout ce que l'on dit

ſur cette matiére n'eſt pas d'une exactitude parfaite.

Dans la quatriéme partie, on fait la deſcription du globe de la terre, de ſon mouvement autour du ſoleil, & de la maniére dont les Aſtronomes expliquent la diverſité des ſaiſons dans cette hypothéſe. Comme cette partie eſt intitulée la Géologie, l'Auteur a voulu y faire entrer ce qui appartient aux différentes productions de la terre; ainſi il parle tantôt des pierres, des métaux, des minéraux, des plantes & des animaux que la terre produit, & des inſectes, des oiſeaux, poiſſons & reptiles. Il rapporte quelque choſe des connoiſſances que les Auteurs modernes nous ont découvertes à ce ſujet. Ces deux chapitres dans l'un deſquels il eſt traité du mouvement de la terre autour du ſoleil, & celui dans lequel on parle des foſſiles nous ont paru renfermer quelque choſe de plus curieux que ce qui précéde. En général on trouve dans diffé-

rens endrois plusieurs choses hazardées, & auxquelles les Lecteurs ne doivent pas toujours ajouter foi.

On trouve un article qui regarde la pression des liquides & leurs pesanteurs. On parle de la salure des eaux de la mer, de la source des fontaines, & des propriétés des différentes eaux. L'auteur donne comme l'on voit quelques principes sur l'Hydrostatique avec une table des pesanteurs spécifiques des liquides & des solides. M. Martin s'est servi de l'attraction pour expliquer le flux & reflux de la mer: l'Auteur fait dans le quatriéme chapitre le dénombrement de ce qui regarde les plantes, & leur maniére de végéter. On parle de leur semence, de leur transpiration, mais c'est plutôt des noms sous lesquels on a coutume de ranger les différentes parties qui appartiennent à la science de la Botanique, qu'un détail circonstancié & instructif. L'Auteur fait dans un autre article la description des parties

du corps humain, tant celles qui ſont ſolides, que celles qui ſont fluides; il rapporte une explication abregée des oiſeaux, des poiſſons, & de leurs coquillages. Il finit ſon ouvrage par une énumération des reptiles les plus connus. Par ce que l'on vient de voir, il eſt difficile de dire de quelle utilité peut être un pareil abregé, ſans parler de l'inexactitude avec laquelle on a traité pluſieurs matiéres.

Si M. Martin s'eſt propoſé de travailler pour ceux qui ont étudié la Phyſique, ou pour ceux qui en ont du moins quelques connoiſſances, ils ne trouveront ici rien de nouveau; ſi l'on a eu en vue d'inſtruire des Commençans, il n'y en a point aſſez, & les matiéres ſont trop abregées pour que les Lecteurs en retirent quelque profit.

VOYAGE DANS LA BAYE de Hudſon, fait en 1746 *&* 1747, *pour la découverte du paſſage du Nord-Oueſt, &c. traduit de l'Anglois de M.* HENRI ELLIS, *Gentilhomme, Agent des Propriétaires pour cette expédition.* A Paris, chez Ballard fils, Imprimeur-Libraire, rue Saint Jean-de-Beauvais, à Sainte Cecile 1749, deux petits volumes *in*-12.

CE voyage eſt également intéreſſant & par l'importance de ſon objet, & par les obſervations qu'il contient, tant ſur la maniére de naviger dans les mers du Nord, que ſur la Géographie & l'Hiſtoire Naturelle. La Nation Angloiſe toujours occupée des progrès de la navigation, & de tout ce qui peut augmenter les avantages du Commerce n'a ceſſé depuis deux ſiécles de faire des tentatives pour découvrir un paſſage au Nord-

Oueſt de l'Amérique, qui l'a mis à portée non ſeulement d'établir un commerce réglé avec les Pays ſitués au Nord de ce Continent, mais encore de pénétrer juſques dans les Indes Orientales par une voye plus courte, plus ſure, moins diſpendieuſe, & moins dangereuſe que celles du Cap de bonne Eſpérance & du Détroit de Magellan. Les avantages immenſes qui doivent réſulter d'une pareille découverte, l'ont engagé à ne rien épargner pour y parvenir. Après plus de vingt voyages qui ont été entrepris à ce deſſein, quoique ſans ſuccès, (au moins pour ce qui regarde l'objet principal qui eſt la découverte du paſſage d'une mer à l'autre,) il s'eſt formé en 1746 à Londres une ſociété pour faire une nouvelle tentative par le Nord-Oueſt de la Baye d'Hudſon. Les vives diſputes qu'eurent au ſujet de ce paſſage le ſieur Arthur Dobbs & le Capitaine Middleton, chef de la derniére entrepriſe,

avoient mis la matiére dans un certain jour: & les argumens de M. Dobbs en faveur de l'exiſtence du paſſage, parurent être d'un ſi grand poids, que pluſieurs perſonnes généreuſes & bien intentionnées pour l'avantage du public, offrirent leurs bourſes pour pourſuivre ce deſſein. Le Gouvernement n'oublia rien de tout ce qui pouvoit encourager les Entrepreneurs & faciliter l'exécution d'un projet ſi glorieux & ſi utile. On promit une récompenſe de vingt mille livres ſterlings à ceux qui trouveroient le paſſage, & on ouvrit des ſouſcriptions pour lever dix mille livres ſterling, ſomme que l'on jugea ſuffiſante pour les frais de l'expédition projettée. Le Commité chargé d'acheter & d'équiper les vaiſſeaux, avança l'argent néceſſaire, & fit tant de diligence que les deux Vaiſſeaux deſtinés à cette entrepriſe ſe trouvérent prêts à mettre à la voile avant que les ſouſcriptions fuſſent remplies & acquittées.

M. Ellis, Gentilhomme d'un grand mérite, & Auteur de cette Relation, arriva en Angleterre d'un voyage qu'il avoit fait en Italie, comme on étoit sur le point de lever l'ancre. Il témoigna tant de désir d'avoir part à cette expédition, que les Chefs de l'entreprise crurent devoir profiter des talens d'un homme si versé dans les sciences, & si propre à faire réussir leur projet. Tous les emplois de distinction étoient déja distribués ; les Capitaines des Vaisseaux & les Contre-Maîtres étoient nommés. Pour ne rien changer aux dispositions qu'on avoit déja faites, & en même temps pour honorer M. Ellis d'un caractére qui lui donnât de l'autorité, le Commité le nomma son Agent particulier avec ordre aux Capitaines de l'admettre dans les Conseils & les délibérations. Il fut chargé de plus de lever exactement les plans des Pays nouvellement découverts, de marquer les situations & les distances

des Caps, de même que les fondes, les rochers, les bas-fonds sur les côtes, d'assister aux observations manuelles, quand il s'agiroit de déterminer les différentes circonstances des marées, telles que leur temps, hauteur, force, direction, &c. de faire des observations sur les différens dégrés de salure de l'eau de la mer, d'observer la variation de la bousole, d'examiner la nature de chaque terrein, & d'amasser tout ce qu'il pourroit de métaux, minéraux, & d'autres curiosités naturelles quelconques.

On verra dans le cours de cette Relation avec quelle exactitude & quelle intelligence M. Ellis s'est acquitté de ces différentes commissions. Rien n'a échappé à sa vigilance & à la pénétration de son esprit. Physicien habile, il explique avec clarté & d'une maniére satisfaisante les Phénoménes particuliers aux climats, qu'il a parcouru. Animé d'une noble ambition pour la gloire de la découverte, &

des Caps, ils mesurent les sondes, les rochers, les bas-fonds sur les côtes, s'attachent aux observations manuelles, quand il s'agit de déterminer les différentes circonstances des marées, telles que leur temps, hauteur, force, direction, &c. de faire des observations sur les différens degrés de salure de l'eau de la mer, d'observer la variation de la boussole, d'examiner la nature de chaque terrein, & d'amasser tout ce qu'il pourroit de metaux, mineraux, & d'autres curiosités naturelles quelconques.

On verra dans le cours de cette Relation avec quelle exactitude & quelle intelligence M. Ellis s'est acquitté de ces différentes commissions. Rien n'a échappé à sa vigilance & à la pénétration de son [illegible] il, il exa-
[illegible] d'une manière
[illegible]

plein de zéle pour le bien de ſa Patrie, il a affronté les plus grands dangers & n'a pas peu ſervi par ſon exemple & ſa fermeté à relever le courage de ſes compatriotes, que les difficultés, les périls & les obſtacles ſembloient rebuter. Mais quand la Nation Angloiſe ne lui auroit d'autre obligation, que celle d'avoir pris la peine de rédiger par écrit le Journal de ce voyage, elle ne ſçauroit lui en témoigner trop de reconnoiſſance. Cette Relation eſt faite de maniére, qu'elle ne laiſſe rien à déſirer du côté des connoiſſances, qui peuvent faciliter la découverte du paſſage dans la mer du Sud. L'Auteur a diviſé ſon ouvrage en deux parties. Dans la premiére il donne une idée des voyages, que divers Navigateurs tant Anglois qu'Etrangers, ont entrepris ſous les auſpices du Gouvernement d'Angleterre, pour parvenir à la découverte en queſtion. On voit dans ce recit les progrès de la navigation dans les mers du Nord

Nord de l'Amérique, les lumiéres & les talens que chaque Navigateur a apportés à l'exécution de ſon projet, les réflexions judicieuſes qu'ils ont faites ſur la nature du paſſage & ſur la maniére de s'y prendre pour le découvrir, enfin on y voit l'état où étoient les choſes lors du départ pour le dernier voyage, & le fondement des eſpérances qu'on avoit de réuſſir.

L'Auteur commence enſuite ſon Journal, il décrit la route des Vaiſſeaux, & il n'oublie aucune des circonſtances qui peuvent fournir quelqu'inſtruction à ceux qui dans la ſuite voudroient entreprendre le même voyage. On mit à la voile le 31 de May, de la rade d'Yarmouth, & il ne ſe paſſa rien de remarquable juſqu'au 5 Juillet, que nos Navigateurs découvrirent ces montagnes de glace qu'on rencontre en tout temps proche le Détroit de Hudſon. Ils entrérent dans la Baye qui porte ce nom & en ſuivant la Côte, ils n'évitérent qu'a-

vec beaucoup de peine les dangers où ils étoient continuellement exposés par la rencontre des glaçons. Enfin ils arrivérent le 19 d'Août à l'Isle de Marbre qui est à 60 dégrés de latitude. On y fit quelques observations sur les marées. Mais la saison ayant paru trop avancée pour entreprendre la recherche du passage dans la mer du Sud, on ne songea plus qu'à choisir une retraite commode pour passer l'Hyver & à faire tous les préparatifs nécessaires pour se mettre à couvert des rigueurs de la saison dans un climat où le froid est insupportable. On se retira dans la riviére des Hayes : cet endroit parut préférable à tout autre, comme étant le premier débarrassé des glaces au Printemps, & d'ailleurs abondant en bois, en gibier, & autres choses nécessaires pour la conservation de l'équipage. On mit les Vaisseaux à couvert dans une Crique, on construisit des Cabanes à la façon des Habitans du Pays, & on bâtit

une maiſon pour la demeure des Capitaines & des Officiers. Avec des précautions ſi ſages, on n'eut pas beaucoup à ſouffrir de la rigueur du froid, quoiqu'il ſoit extrêmement vif, & on ne perdit que quelques hommes, qui périrent plûtôt par leurs excès dans l'uſage de l'eau de vie, que par l'intempérie de la ſaiſon.

Notre Auteur ne s'eſt pas tellement attaché dans cette partie de ſon Journal à décrire les Côtes, les Caps & les Iſles, que les Vaiſſeaux ont parcourus, & les opérations qu'ils ont faites pour parvenir à la découverte, qu'il n'ait pris ſoin d'inſtruire & d'amuſer ſon Lecteur par différentes obſervations ſur les choſes naturelles, & ſur les mœurs des Eſquimaux Habitans du Pays. On connoit les Eſquimaux par pluſieurs relations de voyage. M. Ellis ne fait ici que confirmer ce que les autres Voyageurs en ont dit. Mais il ne penſe pas ſi mal du caractére des Eſquimaux, que tous

ceux qui en ont parlé avant lui. Les autres voyageurs accuſent les Eſquimaux d'être fourbes, voleurs, traîtres, cruels, flateurs, & méfians. M. Ellis obſerve, que, s'ils deſcendent des Groenlandois (comme le prouve la blancheur de leur peau, & la barbe qu'ils portent, & que n'ont point tous les autres Indiens de ce continent) les Européens pourroient peut-être par la ſuite du temps en ſe familiariſant davantage avec eux, leur trouver un caractére tout différent de celui qu'on leur donne aujourd'hui, car les Danois établis en Groenlande ont obſervé, que les habitans quoiqu'aſſez ſujets à ces mêmes vices, ne les pratiquent cependant que contre les Etrangers, qu'au reſte ils vivent très-honnêtement entr'eux, qu'ils ménent une vie fort chaſte & fort ſage, & qu'ils ſont remplis de ſentimens d'humanité. Mais comme ils croyent que tout le reſte du genre humain eſt d'une race différente de la leur,

& qu'ils regardent les autres hommes comme leurs ennemis, ils n'exercent les vertus de la ſociété qu'à l'égard de leur propre Nation. Cependant les Groenlandois s'accommodent aujourd'hui parfaitement bien avec les Danois établis dans leurs Pays. On n'entend plus parler de vols, ni des excès qui les rendoient autrefois déteſtables à ces nouvelles Colonies. M. Ellis eſt perſuadé que les Eſquimaux perdroient de même avec le temps leur férocité naturelle, ſi les Européens établiſſoient avec eux un commerce fixe, & une ſociété plus intime.

L'Auteur ne s'étend pas moins ſur les propriétés des Pays qu'il a parcourus, que ſur les mœurs des Nations qui les habitent; mais ce ſont des détails auxquels nous ne nous arrêterons point, perſuadés que le Lecteur n'attend autre choſe de nous, ſinon que nous lui apprenions quel a été le ſuccès de ce voyage par rapport à la décou-

verte qu'on s'étoit proposée.

Dès que la fonte des glaces eût rendu la mer navigable, nos voyageurs remirent à la voile & gagnérent le Nord-Oueſt de la Baye de Hudſon. Etant arrivés à 65 dégrés de latitude vis-à-vis du détroit *Wager*, les deux Capitaines crurent qu'il étoit de leur devoir de faire ſur ce détroit toutes les recherches poſſibles, tant à cauſe des conteſtations très-vives, qui s'étoient élevées à ce ſujet entre le ſieur *Arthur Dobbs*, & le Capitaine *Middleton*, & ſur leſquelles le Public attendoit avec impatience une déciſion, qu'à cauſe de la relation intime qu'avoient ces recherches avec le but de leur expédition. Ayant trouvé dans l'intérieur du Détroit *Wager* un Port pour y mettre les Vaiſſeaux en ſureté, les deux Capitaines accompagnés de quelques Officiers & d'un nombre ſuffiſant de leurs gens, firent voile le 31 Juillet chacun dans la Chaloupe de ſon Vaiſſeau. Ils eurent

un vent frais & favorable & ils tinrent la route de Nord-Oueſt à l'Oueſt, juſqu'à ce qu'à la fin le détroit qui avoit dix lieues de largeur dans ſon commencement ſe trouva réduit à une. Ils avoient fait cent cinquante lieues lorſqu'un bruit épouventable, qu'ils entendirent pendant la nuit les arrêta dans leur courſe. Ce bruit étoit cauſé par une chute d'eau ou une cataracte que le jour leur découvrit. Ils paſſérent ſans le moindre danger cet endroit, qui d'abord leur avoit paru inſurmontable; car à demi flux les eaux d'au-deſſous la cataracte, étoient au niveau avec celles d'au-deſſus. S'étant avancé beaucoup au-delà, ils s'apperçurent que les eaux tombérent ſubitement; pour découvrir la cauſe de cet accident ils allérent à terre, & étant montés ſur des hauteurs qui n'étoient pas éloignées de la Côte, ils virent à leur grand regret, que ce prétendu détroit ſe terminoit en deux petites riviéres,

qui n'étoient rien moins que navigables, & dont l'une venoit en droiture d'un grand Lac ſitué à quelques lieues de-là, au Sud-Oueſt.

» Ainſi toutes nos eſpérances, dit » l'Auteur, s'évanouirent à la fois, » & après toutes les peines, & le » temps que nous avions employé » à ces recherches & les dangers » que nous avions eſſuyés, il ne » nous reſta d'autre conſolation, » ſinon d'avoir fait à cet égard » tout ce qu'on pouvoit attendre » de nous, & d'avoir du moins le- » vé tous les doutes, qui auroient » pu naître touchant l'iſſue de ce » Golfe : en un mot d'avoir éclair- » ci ce point important, qui ſans » cela auroit pu cauſer à l'avenir de » nouvelles diſputes, ou faire re- » vivre celles qu'on a agitées avec » tant de chaleur juſqu'à preſent.

Mais n'y auroit-il pas lieu de douter de la ſincérité de ce recit? Et ne pourroit-on pas préſumer, qu'une Nation jalouſe d'une ſi importante découverte veut en faire

un myſtére, juſqu'à ce qu'elle ait pris les meſures néceſſaires pour s'emparer du paſſage par le moyen de quelques Forts, & s'en rendre la maitreſſe à l'excluſion des autres Nations? Car enfin le flux & reflux ſe fait ſentir dans le canal *Wager*, de l'aveu même de l'Auteur, & la marée vient du Nord-Oueſt: or quelle peut en être la cauſe, ſinon la communication de ce canal, avec une mer ſituée au Nord-Oueſt? Ce qui peut encore fortifier ce doute, ce ſont les nouveaux préparatifs qu'on fait actuellement en Angleterre, pour une expédition ſemblable à celle dont nous venons de rendre compte.

Quoi qu'il en ſoit, l'Auteur qui eſt un homme d'eſprit, & de bon ſens, eſt revenu plus perſuadé que jamais de la réalité du paſſage en queſtion malgré le peu de ſuccès de ſon voyage; il finit ſa Relation par expoſer toutes les raiſons, qui lui font croire que non ſeulement ce paſſage exiſte, mais qu'il doit être

large & commode. Ces raisons sont tirées de la nature même du Pays, du rapport des habitans qui affirment qu'il y a un Océan Occidental, qui n'est pas fort éloigné de la Baye de Hudson, & de la qualité & de la direction des marées, qui étant causées des deux côtés de la Baye par le vent de Nord-Oueſt, prouvent invinciblement une communiçation de la Baye avec l'Océan Occidental, que nous appellons communément la mer du Sud. Cette partie de l'ouvrage est sans contredit la plus curieuse, & celle qui fait le plus d'honneur à M. Ellis. Les obſervations dont elle est remplie, sont faites avec tant de sagacité & elles sont accompagnées de raisonnemens si justes, qu'on ne peut les lire sans être de l'avis de l'Auteur. On voit d'ailleurs dans la maniére dont M. Ellis propose ses conjectures tant d'ingénuité & de candeur, & un si grand zéle pour le bien de sa patrie, qu'on est forcé de lui accorder toute son estime.

Il craint que l'Angleterre n'abandonne un projet pour la réuſſite duquel elle a déja fait tant de dépenſe. Il croit qu'elle agiroit contre ſes propres intérêts, comme Nation commerçante, ſi elle ne pourſuivoit pas un deſſein qui a été pouſſé ſi loin, & auquel il manque ſi peu de choſe pour être accompli. »Quelle honte, dit-il, pour la Nation » Britannique, ſi après avoir porté » ſes découvertes juſqu'au point où » elles ſont aujourd'hui, elle voyoit » un jour des Etrangers jouir du » fruit de toutes ſes peines, & trouver avec le ſecours des lumiéres, » que nous leur avons données, » cette nouvelle route aux Indes » Orientales, pendant que ſi elle » exiſte, il eſt dans notre pouvoir » non ſeulement de la trouver, mais » même de nous en rendre les » maîtres.

Nous n'entrerons pas dans le détail des raiſons qui prouvent la réalité du paſſage. Comme nous ne pourrions les rapporter que d'une

maniére fort abrégée, nous avons jugé qu'il étoit plus à propos que le Lecteur les lût dans l'ouvrage même.

L'ART DE TOURNER OU de faire en perfection toutes sortes d'ouvrages au Tour, dans lequel outre les principes & les élémens du Tour qu'on y enseigne méthodiquement pour tourner, tant le bois & l'yvoire que le fer & les autres métaux, on voit encore plusieurs belles machines à faire des ovales, tant simples que figurées de toutes grandeurs; la maniére de tourner le globe parfait, le rampant, l'excentrique, les pointes de diamans, les facettes, le panier ou échiquier, la couronne ondoyante, la rose à raiseau, les manches de couteaux façon d'Angleterre, les ovaires, la torse à jour ondée & godronnée, les globes concentriques, la massue à pointes, les tabatiéres barlongues de toutes figures, le bâton rompu, les canelures, les écail-

les, &c. & généralement toutes les méthodes les plus ſecrettes de cet Art. Ouvrage très-curieux & très-néceſſaire à ceux qui s'exercent au Tour; compoſé en François & en Latin en faveur des Etrangers, & enrichi de quatre-vingt planches; par le R. P. CHARLES PLUMIER, *Religieux Minime, nouvelle édition corrigée & augmentée, volume in-fol.* 244 *pages.* A Paris, chez Charles-Antoine Jombert, Libraire du Roy pour l'Artillerie & le Génie, Quay des Auguſtins, au coin de la rue Git-le-cœur, à l'image Notre-Dame.

L'USAGE du tour eſt utile & agréable; c'eſt par ſon moyen qu'on procure à la ſociété une infinité d'ouvrages; il devient auſſi un délaſſement pour pluſieurs perſonnes; il n'eſt donc pas ſurprenant que l'on ait cherché à perfectionner les inſtrumens qu'on employe pour le tour, & que l'on ait ré-

duit en régles les différentes opérations que l'on eſt obligé de ſuivre, lorſqu'on veut tourner avec quelque ſuccès. Auſſitôt que l'ouvrage du P. Plumier, Minime, parut il fut eſtimé; il vient de reparoître avec quelques augmentations qui enrichiſſent cette nouvelle édition. Nous croyons que le Public ne ſera point fâché de connoître les additions que l'on a faites; nous renvoyons pour le fonds de l'ouvrage à ce que nous en avons dit dans notre Journal au mois de Décembre de l'année 1701.

Outre les dix parties qui compoſoient l'ancienne édition, l'on en a ajouté deux autres, dont voici le contenu.

On trouve pluſieurs inventions nouvelles, & quelques recherches curieuſes ſur le Tour; elles ont été faites par divers membres de l'Académie Royale des Sciences. On y voit d'abord une machine que M. de la Hire a inventée pour faire ſur le Tour différens poly-

gones, en évitant l'arrondiſſement qui ſe fait toujours aux angles des figures quand ils ſont trop aigus, & pour pouvoir faire ſur le Tour un triangle & un quarré. On donne enſuite un mémoire de M. de la Condamine, où l'on voit comment on peut faire une infinité de deſſeins différens avec la même roſette, la maniére de connoître tous les divers contours que peut produire une même roſette, & toutes les roſettes poſſibles qui peuvent former la figure que l'on a envie de tracer. Ce mémoire eſt ſuivi d'un autre du même Auteur, où l'on examine la nature des courbes qui peuvent ſe tracer par les mouvemens du Tour: on donne auſſi une machine pour copier ſur le Tour un portrait ou une médaille en relief. Cette onziéme partie eſt terminée par l'explication d'une machine qui a été inventée par M. Grand-Jean de Fouchi, pour faire ſans arbre toutes ſortes de vis ſur le Tour.

La douziéme & derniére partie eſt un recueil de divers ſecrets utiles aux perſonnes qui s'exercent au Tour. On donne dans le premier chapitre la maniére de mouler les tabatiéres d'écaille & de corne, de fondre & de jetter en moule la corne & les os, de ſouder l'écaille, & de reſſerrer une tabatiére ou une autre boéte qui ſeroit trop lâche. Le ſecond chapitre contient les ſecrets pour mouler & colorer les os & l'yvoire. On y lit la méthode d'amollir les os & l'yvoire, & de les endurcir après qu'ils ont été moulés; la maniére de les teindre, ſoit en rouge, en vert, ou en noir, & de reblanchir l'yvoire roux & gaté. Le chapitre troiſiéme renferme la préparation des bois pour le Tour, & leur teinture en toutes ſortes de couleurs pour imiter l'ébéne, la racine de noyer, le bois du bréſil, le marbre, &c. & pour imprimer ſur les ouvrages travaillés au Tour, divers ornemens comme feuillages. Enfin on

trouve dans le dernier chapitre la compoſition du véritable vernis de la Chine, avec la maniére de préparer les bois, d'y coucher le vernis, & de le polir après qu'il y eſt appliqué. La méthode que l'on donne pour ſe conduire dans ce travail, eſt ſi clairement expliquée, que l'on eſt perſuadé que chacun pourra y réuſſir facilement, pourvu que l'on ſuive exactement ce qui y eſt enſeigné.

On voit par le détail qu'on vient de faire que cet ouvrage peut être utile à des perſonnes de différens états: les Horlogers, les Orfévres, & les Ouvriers en fer y trouveront différens Tours propres à augmenter la facilité de leur travail. Ceux qui aiment la retraite & qui veulent s'occuper aux ouvrages des mains, verront ici pluſieurs inventions & pluſieurs machines avec leſquelles ils perfectionneront leurs Tours.

ANTONII MARIÆ GRATIANI à Burgo S. Sepulcri

Episcopi Amerini de Scriptis invitâ Minerva ad Aloysium Fratrem Libri XX. nunc primùm editi cum adnotationibus Hieronymi Lagomarsini è Soc. Jesu, Volumen I. Florentiæ M. D. CC. XLV. ex Typographio ad Insigne Apollinis in Plateâ Magni Ducis. C'EST-A-DIRE, *Ouvrages d'Antoine-Marie Graziani, de Borgo di San Sepolcro, Evêque d'Amelia, composés* invitâ Minervâ, *& adressés à Aloys son frere, publiés pour la premiere fois en XX. Livres, avec les remarques du P. Jérôme* LAGOMARSINI, *de la Compagnie de Jesus.* A Florence M. D. CC. XLV. premier volume dédié à M. Louis-Antoine Muratori, *in*-4°. de 367 pp. sans y comprendre l'Epitre Dédicatoire, la Préface, & la Vie de l'Auteur, de 58 pp.

ANTOINE-Marie Graziani étoit d'une famille Noble de la Ville de Borgo di San-Sepolcro;

ayant perdu ſon pere & ſa mere dans ſon enfance, il fut élevé chez une de ſes ſœurs, qui n'étoit pas en état de lui procurer une éducation convenable à ſa naiſſance. A l'âge de dix-ſept ans il fut envoyé dans une Ville du Frioul, où il apprit en peu de temps les Humanités, il étudia le Droit à Padoue, & s'attacha au célébre Commendon qui le forma lui-même dans l'étude de l'Eloquence & de la Politique; il le mena dans toutes ſes Ambaſſades, auprès de l'Empereur Ferdinand pour la convocation du Concile de Trente; en Pologne, auprès du Roi Sigiſmond Auguſte, & pour l'élection de Henri Duc d'Anjou, frere de Charles IX. Roi de France; il laiſſa Graziani auprès du Roi Henri de Pologne, qui retourna bientôt après en France ſur la nouvelle de la mort du Roi ſon frere. Le Cardinal Commendon fut encore envoyé en Allemagne auprès de l'Empereur Maximilien II pour le maintien de la Religion Catho-

lique, & pour former une Ligue des Princes Chrétiens contre les Turcs; il étoit auſſi chargé d'appaiſer l'Empereur, qui étoit irrité de ce que le Pape Pie V. avoit donné à Côme de Médicis le titre de Grand Duc. Commendon montra dans toutes ſes négociations une habileté ſinguliére & une prudence conſommée; Graziani, qui l'accompagna toujours, lui rendit de grands ſervices, & acquit lui-même de la réputation. Henri III. Roi de France, qui avoit connu ſon mérite en Pologne, voulut l'attacher à ſa perſonne, & lui fit les offres les plus avantageuſes. Mais rien ne fut capable de le détacher de ſon bienfaicteur; le Cardinal touché d'un procédé auſſi noble qu'il eſt rare, lui donna en 1580, la riche Abbaye de *Saxo Ferrato*, & mourut le 25 Décembre 1584; après ſa mort, Sixte V. prit Graziani pour Secretaire *ab Epiſtolis*, & le chargea de pluſieurs commiſſions importantes, dont il s'acquita

avec distinction. Le Pape Sixte V. étant mort, Graziani resta attaché à son neveu le Cardinal Alexandre de Montalte, lui rendit des services importans, & contribua beaucoup à l'élection du Pape Clément VIII. Ce Pontife le combla de biens & d'honneurs. Il le nomma Evêque d'Amelia en 1592, l'envoya auprès des Princes d'Italie pour former une Ligue contre les Turcs, & ensuite en 1596 auprès de la République de Venise; il s'agissoit de deux affaires très-importantes, de la Seigneurie du Golfe de Venise, & de la succession au Duché de Ferrare; les Vénitiens prétendent avoir seuls la Seigneurie sur le Golfe de Venise; Graziani composa un excellent Mémoire pour soutenir les droits du S. Siége, qui est conservé en manuscrit dans les archives du Vatican; la République n'en fut point offensée. Après la mort d'Alphonse Duc de Ferrare, César d'Est son parent prétendoit à ce Duché; le Pape le recla-

moit comme étant un fief dépendant du S. Siége, & le réunit à ſon Domaine ; Graziani empêcha les Vénitiens de prendre le parti de Céſar, & même ils permirent que le Pape tirât des armes de leurs Etats. Le Pape Clément VIII. voulut élever Graziani à la Pourpre, mais le Cardinal Neveu, Pierre Aldobrandin, qui étoit brouillé avec le Grand Duc, dont Graziani étoit né ſujet, s'y oppoſa toujours. Graziani qui étoit âgé & incommodé de la goute, obtint ſes Lettres de rappel de la Nonciature de Veniſe, ſe retira dans ſon Diocèſe, qu'il gouverna avec beaucoup de prudence, de douceur, & de piété ; il mourut à Amelia le 16 de Mars 1611, dans la ſoixante & quinziéme année de ſon âge. Ce grand Evêque a laiſſé pluſieurs Ouvrages, les Statuts & Réglemens du Sinode tenu à Amelia en 1595, publiés à Veniſe chez Rampazetti en 1597 ; l'Hiſtoire de la guerre *de Chypre* en Latin, imprimée à

Rome, vol. *in*-4°. chez Zaneti en 1624; elle a été traduite en François. L'hiſtoire des malheurs des Perſonnes illuſtres de ſon ſiécle, ouvrage Latin, imprimé à Paris en 1680, chez Antoine Cellier, vol. *in*-4°. réimprimé l'année ſuivante à Francfort ſous ce titre : *Theatrum Hiſtoricum de virtutibus illuſtrium Virorum ac Fœminarum, eorumque caſibus maximam partem funeſtis*, &c. La Vie du Cardinal Commendon, publiée *in*-4°. en Latin, à Paris, chez Sebaſtien Mabre Cramoiſy en 1669. On trouve à la tête de cette édition le Diſcours que Commendon prononça à la Diéte de Pologne, convoquée pour l'élection du Roi. Sur cette édition de Paris, Frambotti donna à Padouë en 1685 une édition *in*-12. Cette Vie a été traduite en François; on en a donné pluſieurs éditions.

Outre ces ouvrages qui ont été imprimés, Graziani en a laiſſé pluſieurs autres manuſcrits qui ne ſont pas moins importans; ſçavoir,

Dix volumes *in-fol.* de Lettres Latines ou Italiennes, qu'il a écrites en ſon nom, ou au nom du Cardinal Commendon & du Pape Sixte V.

Six volumes, qui contiennent les *Inſtructions*, *Relations*, *Monumens*, qui regardent principalement la *Confeſſion d'Augsbourg*.

Deux volumes des *Ambaſſades du Cardinal Commendon*.

Deux volumes de *mélanges* ſur différentes matiéres; dans l'un deſquels on trouve un excellent Mémoire ſur l'Art de négocier néceſſaire aux Ambaſſadeurs, tiré d'un ouvrage du Cardinal Commendon.

L'ouvrage, *de Scriptis invitâ Minervâ*, étoit conſervé manuſcrit par la famille de Graziani; le P. Lagomarſini Jéſuite a pris la peine d'en donner une édition qu'il a accompagnée d'un très-grand nombre de notes toutes utiles & intéreſſantes. Le titre de l'ouvrage; *de Scriptis invitâ Minervâ*, eſt ſingulier & demande quelqu'explication.

tion. L'Auteur n'a pas eu deſſein de donner le dénombrement & la critique de tous les ouvrages, qui ont été compoſés par des Ecrivains ſans goût & ſans talent, *invitâ Minervâ*; mais il a voulu faire entendre par ce titre, qu'il a compoſé cét ouvrage *malgré lui*, contre ſon goût & ſon inclination, cédant aux demandes & à l'importunité de ſon frere Aloys, comme il en avertit lui-même.

L'ouvrage eſt diviſé en vingt Livres, qui contiennent l'hiſtoire de Borgo di San Sepolcro, lieu de la naiſſance de Graziani, l'hiſtoire de ſa famille, la relation des voyages que Aloys, frere de l'Auteur, a faits en différens Pays d'Europe, d'Aſie, & d'Afrique; pluſieurs traits qui regardent la naiſſance, l'éducation, les emplois, les Ambaſſades du Cardinal Commendon; enfin l'Hiſtoire des principaux événemens concernant la Religion Catholique en Europe, ſous les Pontificats de Pie IV, Pie V. Grégoire

XIII. Sixte V. Urbain VII. Grégoire XIV. Innocent IX. & Clément VIII. Cette Histoire finit à l'année 1598, dans laquelle mourut Aloys; quoique l'Auteur ne soit mort qu'en 1611, il n'a pas continué son ouvrage après la mort de son frere, pour lequel il l'avoit entrepris.

Le premier volume dont nous rendons compte, renferme les douze premiers Livres; nous en choisirons les morceaux les plus intéressans pour faire connoître le mérite de l'ouvrage, qui d'ailleurs est écrit en Latin d'un style pur & élégant.

Le premier Livre décrit la fondation & l'histoire de *Borgo di San Sepolcro*; ce morceau est intéressant pour l'Italie: on n'avoit encore rien d'exact sur l'histoire de cette Ville, située au pied de l'Appennin à 12 milles au-dessous des sources du Tibre qui passe à deux milles de la Ville; elle fut fondée vers l'an 940, par deux Pélerins qui

venoient de la Terre Sainte, & qui s'étant arrêtés en ce lieu, y bâtirent une Chapelle sous le nom de S. Sépulchre, en l'honneur de S. Sépulchre de Jérusalem. Les Habitans du voisinage, attirés par la vie édifiante des deux Etrangers, s'établirent auprès de cette Chapelle, & y formérent un Bourg qui devint dans la suite une Ville considérable; elle fut anciennement gouvernée par un conseil de 24 personnes; mais les divisions qui s'élevérent entre ses Magistrats, lui firent perdre souvent sa liberté; elle souffrit beaucoup par les factions des Guelfes & des Gibelins qui se formérent en Italie pendant les guerres des Empereurs & des Papes; plusieurs Seigneurs ou Tyrans la possédérent; enfin les Malatestes, qui avoient occupé une partie considérable des Etats de l'Eglise, remirent au Pape Eugéne IV. le Bourg di San Sepolcro; ce Pontife pour se libérer d'une partie des dettes qu'il avoit contractées pen-

dant les troubles de l'Eglise, le vendit en 1440, pour la somme de 25 mille écus d'or aux Florentins; il dépend encore aujourd'hui des Grands-Ducs de Toscane. La Ville avoit beaucoup souffert d'un tremblement de terre en 1352, mais elle fut bientôt réparée par les Habitans, & devint plus belle qu'elle n'étoit auparavant; Nicolas d'Arezzo pour prévenir de pareils malheurs, fit creuser dans la Ville une grande quantité de puits, d'égouts & de Souterrains. Cette Ville a produit de grands hommes dans l'Art Militaire, dans les Lettres & dans les beaux Arts, & principalement pour la peinture; nous renvoyons les détails à l'ouvrage même. Plusieurs Personnages célébres, par leur piété & leur sainteté, ont aussi illustré cette Ville, on peut consulter Vghelli Ital. Sacr. T. X. col. 220.

La Ville de Borgo di San Sépolcro qui avoit autrefois neuf ou dix mille Habitans, n'en compte pas

aujourd'hui trois mille ; le Pape Léon X. y établit un Evêque en l'année 1515, & érigea en Cathédrale l'Eglise Abbatiale de S. Jean l'Evangeliste de l'Ordre des Camaldules. Outre l'Eglise Cathédrale la Ville a trois Paroisses, huit Couvens d'hommes, cinq Couvens de Religieuses, quatre Abbayes, quatre Hôpitaux, &c. un Séminaire qui fut établi en 1714. Le Diocèse renferme plusieurs Villes, Bourgs & Châteaux. Capresé est un lieu célébre dans l'histoire par la mort de Totila Roi des Goths. On compte dans le Diocèse environ cent Paroisses.

Le second Livre contient l'histoire Généalogique de la famille de Graziani, qui est originaire de Pérouse. Elle s'établit à Borgo di San Sépolcro vers l'an 1100. Buono Graziani s'attacha à Charles I. de la maison d'Anjou, Roi de Naples & de Sicile ; & par la concession de ce Prince, il inféra dans ses armoiries trois fleurs de Lys que

ſes deſcendans ont conſervées. Cette famille a produit en différens temps des Hommes Illuſtres, non ſeulement dans les armes, mais encore dans l'Egliſe, comme Galeot premier Evêque de Borgo di San Sepolchro, pluſieurs Abbés, &c. Elle a contracté des alliances avec les Manfredi de Faenza, les Malateſtes, les Ubaldini & autres Maiſons illuſtres d'Italie. Nous paſſons légérement ſur ce Livre qui intéreſſe plus les Italiens que les autres Nations; nous remarquerons ſeulement qu'on y trouve pluſieurs traits Hiſtoriques ſur les Rois de Naples de la premiére Maiſon d'Anjou.

On voit dans le troiſiéme Livre l'Hiſtoire des troubles arrivés à Borgo après la mort d'Alexandre de Médicis, & pluſieurs particularités concernant Léon Graziani.

Le quatriéme Livre continue l'hiſtoire de cette famille & de la Ville de Borgo, juſqu'à la fin du ſeiziéme ſiécle: on trouve dans ces deux derniers Livres pluſieurs dé-

tails pour l'hiſtoire de Florence & de la Maiſon de Médicis.

Les voyages d'Aloys Graziani, frere de l'Auteur, commencent au cinquiéme Livre. Leur pere ayant dérangé ſes affaires domeſtiques, Aloys ſe retira à Rome où il paſſa vingt ans; il partit de Rome, parcourut l'Italie, traverſa la France, paſſa en Eſpagne, viſita l'Egliſe de Compoſtelle, d'où il ſe rendit à Liſbonne en Portugal. A l'occaſion de ce voyage en Portugal, notre Auteur décrit avec élégance & briéveté, l'expédition que le Roi Dom Sébaſtien entreprit en Afrique en faveur du Schérif, contre Emonuc ſon oncle Roi de Maroc; la bataille d'Alcazar mémorable par la mort des deux Princes Maures, & par celle du Roi Sebaſtien dont on ne put retrouver le corps; comment le Cardinal Henri ſuccéda à la Couronne de Portugal après la mort du Roi ſon neveu, & voulut en exclure Dom Antoine, fils naturel de Louis ſon frere; il rapporte les

droits des différens Princes qui prétendirent au Royaume de Portugal après la mort du Cardinal Henri; les intrigues & les succès de Philippe II. Roi d'Espagne, qui envoya le Duc d'Albe en Portugal, vainquit Dom Antoine, que les Peuples avoient proclamé Roi; la prise de Lisbonne; la retraite de Dom Antoine en France; les secours que la France & la Reine Elizabeth d'Angleterre lui donnérent, sa défaite aux Isles Açores, son retour en France, & sa mort après avoir tenté inutilement de recouvrer ses Etats. Comment les Portugais ennemis de la domination Espagnole, se déclarérent en faveur d'un Aventurier de la plus basse condition, qui osa avancer qu'il étoit le Roi Sebastien, que s'étant sauvé de la bataille, il avoit vécu dans les bois, s'étoit nourri d'herbes & de fruits sauvages, & étoit rendu enfin à son Royaume & à ses Peuples, par une protection singuliére de Dieu; un corps exténué par le jeune, une

longue barbe, mais plus encore l'âge & la reſſemblance de viſage & de figure rendoient la choſe probable. Peu de perſonnes étoient du ſecret & au fait de l'impoſture. Les autres étoient touchés de compaſſion & croyoient aiſément ce qu'ils deſiroient; mais le plus grand nombre étoit entraîné par la nouveauté, & par le deſir de ſecouer le joug des Eſpagnols. Le faux Roi, commençoit à répandre de l'argent & à raſſembler des troupes, il étoit ſur le point de faire une révolution; mais la vigilance des Régens du Royaume arrêta le mal dans ſa naiſſance; ils envoyérent des troupes contre le prétendu Roi, tous ſes adhérans furent diſſipés & pris; ils périrent tous dans les ſupplices. Ainſi Philippe reſta poſſeſſeur du Royaume de Portugal, qui, ajouté aux Etats de la Couronne d'Eſpagne, forma la plus puiſſante & la plus vaſte Monarchie de l'Univers. Graziani en donne une belle deſcription que nous ne faiſons qu'ici

diquer. Philippe outre l'Eſpagne & le Portugal poſſédoit en Europe, les dix-ſept Provinces des Pays-Bas, la Franche-Comté, les Royaumes de Naples & de Sicile, le Duché de Milan, & le Royaume de Sardaigne. En Afrique, ſur la Méditerranée, Marzalquivir, Oran, Melille & le Pignon; ſur le Détroit, Ceuta & Tanger; ſur l'Océan Arzille & Mazagan; les Iſles Canaries, les Açores, Madére, les Iſles du Cap-Verd; ſous la Ligne, l'Iſle de S. Thomé; preſque toutes les Côtes d'Afrique depuis le Cap Blanc juſqu'au Cap Guardafui, près de la mer Rouge; en Aſie, l'Iſle d'Ormes à l'entrée du Golfe Perſique, & dans ce Golfe l'Iſle de Bahrein, célébre par la pêche des perles; aux Indes, les Villes de Diu & de Goa, & pluſieurs autres Places ſur la Côte de Malabar; l'Iſle de Céilan; la preſqu'Iſle de Malaca; à la Chine, un établiſſement dans la Ville de Macao; les Iſles Philippines, & les *Iſles Molucques*, riches par leurs

épiceries. Mais ces poſſeſſions dans les trois parties du monde ne ſont pas comparables pour l'étenduë à celles de l'Amérique. Philippe y poſſédoit la Floride, le Méxique, le Pérou, le Chili, le Breſil, la terre ferme d'Amérique, & toutes les Iſles du Golfe de Mexique; on ſçait que le Méxique & le Pérou ont l'étenduë de vaſtes Empires, & qu'ils ont répandu en Europe des richeſſes immenſes, & une quantité prodigieuſe d'or & d'argent. Graziani obſerve que cette Monarchie de Philippe II. la plus étenduë qu'on n'ait jamais vuë n'étoit pas redoutable, par ce que tous ſes membres étoient épars dans les quatre parties du monde, & que ces Etats ſitués hors l'Europe avoient affoibli & depeuplé l'Eſpagne, par le grand nombre de Colonies qui en étoient ſorties, par la multitude d'Eſpagnols qui périſſoient ſur mer, & par les nombreuſes garniſons que l'Eſpagne étoit obligée d'envoyer & d'entre-

tenir dans les Pays Etrangers ; qu'à la vérité Philippe pouvoit bien avec l'or & l'argent qu'il tiroit de l'Amérique, prendre à sa solde des troupes Etrangéres, mais que ces secours ne sont jamais aussi promts ni aussi sûrs, que ceux qu'un Roi peut attendre de ses propres Sujets.

Graziani reprend la suite des voyages de son frere, qui ayant parcouru les parties méridionales d'Espagne, passa par le Languedoc & la Provence, & retourna en Italie. Peu de temps après, Aloys voyagea en Allemagne, dans les Pays-Bas & en Angleterre ; mais de retour en Italie, il entreprit le voyage du Levant. Il s'embarqua à Venise, parcourut les Côtes d'Italie, de Dalmatie & d'Epire, vit les Isles de Corfou, de Céphalonie & de Zanthe, les Côtes du Péloponése ou de la Morée, arriva à l'Isle de Candie & ensuite en Chypre, qui dépendoit alors des Vénitiens ; mais Sélim II. Sultan des Turcs, la leur enleva en

l'année 1570, après une guerre cruelle, qui a été décrite par notre Auteur. Cet ouvrage fort estimé est devenu extrêmement rare, & mériteroit d'être réimprimé.

Aloys ayant séjourné un an à Nicosie Capitale de Chypre, passa en Syrie & en Palestine: Graziani décrit au sixiéme Livre ce voyage; on y voit l'étenduë de la Palestine, le cours du Jourdain, la description de la mer Morte, du mont Liban, une ample Note sur les Maronites, dans laquelle on montre qu'ils ne tirent point leur nom de Maron Hérétique Monothélite, mais du Bienheureux Abbé Maron zèlé Catholique, qui assista au cinquiéme Concile Général, & qu'ils étoient réunis à l'Eglise Romaine dès la fin du douziéme siécle. Notre Auteur parcourt les Villes de Tripoli, de Bérithe, de Sidon de Tyr, d'Acre, de Tibériade, de Sébaste ou Samarie, & de Jérico, qui est située dans une Vallé fertile, dans laquelle on cultivoit au-

trefois l'arbriſſeau précieux, qui produiſoit le Baume, mais qui eſt détruit depuis pluſieurs ſiécles; l'Editeur a mis une note curieuſe, pour faire voir qu'on cultive encore en Egypte l'arbriſſeau d'où l'on tire le baume, que cet arbriſſeau n'y a pas été tranſporté de Judée, mais de la Mecque & d'autres lieux de l'Arabie heureuſe, dans leſquels on trouve une grande quantité de ces arbriſſeaux. L'Auteur parle enſuite du ſiége de Béthulie, & de l'action héroïque de Judith; mais il donne ſans raiſon le titre de Roi à Ozias Gouverneur de Béthulie, & il place dans la partie Méridionale de la Judée cette Ville qui étoit ſituée dans la partie Septentrionale aux environs de Samarie. Il décrit l'état moderne de la Ville de Jéruſalem, ſon ancienne ſplendeur, ſon Temple, le ſiége & la ruine de la Ville Sainte par les Romains; il rappelle les différentes révolutions de cette Ville, qui fut *priſe* & augmentée par David, or-

née par Salomon, prise & ruinée par Nabuchodonosor, rétablie par Cyrus, maltraitée par les Rois d'Egypte & de Syrie, prise par Pompée qui épargna les trésors du Temple, & enfin détruite par Titus fils de Vespasien, rétablie une seconde fois par l'Empereur Hadrien qui lui donna le nom d'*Aelia*, prise par les Sarrasins sous l'Empire d'Héraclius, enlevée aux infidéles par Godefroi de Bouillon, reprise par Saladin Soudan d'Egypte, possédée par ses Successeurs, jusqu'à Selim I. Sultan des Turcs qui détruisit en 1517 l'Empire des Soudans d'Egypte, & soumit à la domination Ottomane la Palestine; la Ville de Jérusalem est maintenant peu considérable, elle le seroit encore bien moins, sans le concours des Pélerins qui y vont visiter les lieux Saints, & dont les Turcs retirent un gros tribut. Graziani suit son frere dans les autres Villes de la Palestine, à Joppé, à Azoth, à Accaron, à Ascalon, à Ga-

za; il rapporte l'Hiſtoire de ces Villes & de toutes les autres qu'il a parcouruës dans la Phénicie & dans la Paleſtine.

Aloys s'embarqua à Gaza pour ſe rendre par mer à Peluſe; il voulut éviter de paſſer par le déſert ſablonneux & dangereux qui ſépare l'Egypte de la Paleſtine. Notre Auteur décrit au ſeptiéme Livre le voyage d'Egypte, il donne l'étenduë de ce Pays qui a été célébre, par ſon antiquité, par ſa fertilité, par le nombre de ſes Villes & de ſes Habitans; de ce Pays, qui a été le berceau des beaux Arts, des Sciences, dont les anciens Rois ont étendu leurs conquêtes dans les trois parties du monde, & ont élevé des monumens d'une grandeur & d'une ſolidité étonnante. Notre Auteur parle des ſources, du cours & de l'inondation du Nil qui fertiliſe les terres d'Egypte, il obſerve que les pluyes qui tombent dans l'Ethiopie & l'Abyſſinie, ſont les cauſes de l'accroiſſement & du dé-

bordement de ce Fleuve ; on ſçait que les véritables ſources du Nil furent découvertes en 1618, par les Miſſionnaires Jéſuites, dans le Royaume de Goyam en Abyſſinie ; on voit dans une note curieuſe, que c'eſt par abus qu'on donne le nom de Prête-Jan au Roy d'Abyſſinie, les Abyſſins l'appellent Négaz ou Negus ; on prétend que le nom de Prete-Jan a été donné à un Prince des Tartares Orientaux, qui embraſſa la Religion Chrétienne & la Secte des Neſtoriens, & qu'on trouve encore dans le Tibet des traces de ce Chriſtianiſme, qui a été altéré & a enfin dégenéré en Idolatrie, Graziani parcourt les révolutions de l'Egypte, ſous la domination des Grecs, des Romains, des Sarrazins, des Mamelucs, & des Turcs ; il examine l'état de la Religion Chrétienne en Egypte, depuis que l'Evangile y a été prêché par S. Marc, comment l'Egypte & l'Ethiopie ont ſuivi la Secte d'Eutychés, le deſir que les

Cophtes, qui sont les anciens habitans du Pays, ont marqué en différens temps de se réunir à l'Eglise Catholique. On trouve dans ce Livre plusieurs remarques curieuses sur la Ville du Caire, sur les Obéliſques qui ont été transportés d'Egypte à Rome, & sur la Ville d'Alexandrie. Nous ne pouvons entrer dans les détails; nous remarquerons seulement que cette Ville, qui a été très-florissante sous les Rois Ptolémées, souffrit beaucoup sous les Sarrasins & qu'elle est presque totalement abandonnée, depuis que le commerce de l'Orient s'en fait par la navigation de l'Océan.

Aloys après avoir parcouru l'Egypte, rentra en Syrie, passa à Damas, où un Florentin-Renégat du temps des Mamelucs, qui étoient maîtres d'Egypte & de Syrie, avoit fait construire des maisons, des édifices & des fortifications à l'Européenne, & avoit fait distribuer des eaux dans les principales maisons

de la Ville. Notre Voyageur alla enſuite à Antioche de Syrie, dont on rapporte l'Hiſtoire & les principales révolutions; Aloys continuant ſa route paſſa par Tarſe, par Cogny, Angora ou Ancyre, Nicée, Nicomédie, & Chalcédoine & arriva à Conſtantinople. Graziani à l'occaſion de ce Voyage, décrit les Provinces & les Villes que ſon frere a vûës, & en fait l'Hiſtoire d'une maniére agréable & intéreſſante.

Dans les Livres VIII, IX, X, XI. & XII. Graziani ſuivant le même plan, écrit l'hiſtoire de Conſtantinople; il obſerve que l'Empereur Conſtantin, pour être plus à portée de réſiſter aux Perſes, qui depuis pluſieurs ſiécles infeſtoient les Provinces de l'Orient, transféra le ſiége Impérial de Rome à la Ville de Byzance qu'il avoit rétablie, augmentée, ornée & enrichie; elle fut appellée *la nouvelle Rome*, & du nom de ſon Reſtaurateur Conſtantinople. L'Auteur paſſe enſuite à la priſe de cette Ville par les Turcs

en 1453; il examine l'origine des Turcs qui étant sortis du fond de la Tartarie, passérent dans l'Asie Mineure & s'y établirent; il suit l'histoire des Sultans depuis Ottoman jusqu'à Mahomet III. qui régnoit à la fin du seiziéme siécle.

Comme cette Histoire est assez connuë, nous renvoyons au Livre même nos Lecteurs qui désireront d'en sçavoir les détails; nous avertissons seulement qu'on y trouve des traits intéressans & curieux, sur les mœurs, la puissance & la discipline militaire des Turcs; on y verra les progrès rapides & la vaste étenduë de leur Empire; dans le onziéme Livre en particulier, on lit l'Histoire des guerres qu'ils ont faites en Transilvanie & dans la Valaquie. Enfin Graziani après avoir décrit fort au long l'histoire de l'Empire des Turcs, suit son frere dans sa route par Andrinople, au travers de la Macédoine & de l'Epire, & par la Ville de Raguse, jusqu'à Venise qui est le terme de ses voyages.

Nous donnerons dans le Journal ſuivant l'extrait du ſecond volume.

FASTI ATTICI, IN QUIBUS Archontum Athenienſium ſeries, Philoſophorum, aliorumque illuſtrium Virorum ætas, atque præcipua Atticæ Hiſtoriæ capita per Olympicos annos diſpoſita deſcribuntur, noviſque obſervationibus illuſtrantur. Auctore Eduardo Corſino, Cler. Regul. Scholarum Piarum Profeſſore. Tomus ſecundus ſex reliquas Diſſertationes complectens. Florentiæ anno 1747, ex Typographio Jo. Pauli Giovanelli. Præſidum Approbatione. C'EST-A-DIRE, *les Faſtes Attiques, dans leſquels la ſuite des Archontes Athéniens, le temps où ont vécu les Philoſophes, & les autres Hommes illuſtres, & les principaux points de l'hiſtoire d'Athénes ſe trouvent rangés par les années Olympiques, le tout eſt accompa-*

gné de nouveaux éclairciſſemens ; par EDOUARD CORSINI, *Clerc Régulier & Profeſſeur des Ecoles Pies, Tome ſecond contenant ſix Diſſertations.* A Florence 1747, de l'Imprimerie de Jean-Paul Giovanelli, *in*-4°. pp. 472.

NOUS avons expoſé le plan de ce ſçavant ouvrage dans notre Journal de Juin de l'année 1748. Nous y avons fait obſerver les grands avantages, que la République des Lettres peut eſpérer du travail de M. Corſini. Des huit Diſſertations contenues dans le premier volume, nous n'avons pu rendre un compte détaillé que de la premiére, où l'Auteur traite de la dignité & des différentes fonctions de l'Archonte Éponyme. On a vû que cet Archonte n'étoit ainſi appellé, que parce qu'on marquoit de ſon nom l'année Civile, dans laquelle il entroit en charge, & qu'on ne diſtinguoit une année d'une autre que par le nom de ce

Magiſtrat annuel. Il eſt donc bien important pour la connoiſſance de l'hiſtoire d'Athénes & même de la Gréce en général, d'avoir une ſuite exacte de ces Archontes. Ce n'eſt que par le moyen de cette ſuite qu'on peut établir un ordre dans la Chronologie, & fixer la date de chaque événement. Pluſieurs Auteurs Grecs voulant tranſmettre à la poſtérité une connoiſſance exacte de l'hiſtoire de leur Pays, avoient pris la peine de recueillir cette ſuite des Archontes. Ils l'avoient diſtribuée ſuivant l'ordre des années Olympiques. Démétrius de Phalére la copia d'après les archives mêmes d'Athénes. Philochorus mit au jour un traité, où il rapportoit la ſucceſſion des Archontes depuis *Socratides* juſqu'à *Apollodorus*. Il compoſa de plus une Hiſtoire générale de l'Attique en dix-ſept Livres, où les années étoient marquées par les noms des Archontes. Enfin Apollodore, Steſiclide cité par Diogéne Laërce,

Asclépiade d'Alexandrie, Androtion & plusieurs autres Auteurs, qui ont écrit l'histoire d'Athénes, suivirent la méthode de Philochorus. Le zéle des anciens pour la conservation de cette importante partie de l'Histoire alla encore plus loin. Ils la gravérent sur le marbre; mais le temps à qui rien ne résiste, a détruit la plûpart de ces monumens, ou du moins il les a tellement maltraités, qu'il n'en reste plus que quelques fragmens. Depuis la renaissance des Lettres les Sçavans ont apporté tous leurs soins à recueillir les noms des Archontes dans les Auteurs Grecs & Latins qui nous restent. Denys d'Halicarnasse, Diodore de Sicile & les marbres d'Arondell, ont été les principales sources où ils ont puisés pour le rétablissement des Fastes Attiques. Scaliger, Meursius, le P. Petau, Dodwel, ont travaillé successivement à former une suite d'Archontes qui répondit aux années Olympiques, & qui conciliât les

les variations des Auteurs & des monumens à cet égard. Chacun de ces Sçavans s'eſt fait un ſyſtéme particulier, & a imaginé différens moyens de concilier les Hiſtoriens avec les inſcriptions & les monumens. Dodwel au jugement de notre Auteur, a ſurpaſſé en cette partie tous les Sçavans qui l'ont précédé. La ſuite d'Archontes, qu'il a donnée dans ſon Livre des Cycles, eſt ſans contredit la plus belle & la plus exacte qu'on ait encore propoſée. Mais après avoir bien approfondi cette matiére, M. Corſini a trouvé tant d'inexactitudes dans les ouvrages des Sçavans qui en ont traité avant lui, qu'il a cru devoir recommencer le même travail, & rechercher dans les ſources cette partie de l'hiſtoire de l'Attique.

C'eſt ce qui fait le ſujet de la premiére Diſſertation de ce volume, qui eſt la neuviéme de tout l'ouvrage. M. Corſini s'y propoſe de donner une ſuite d'Archontes

plus complette, plus exacte, & plus claire que celles qu'on a eûes juſqu'à préſent. Il commence par indiquer les Auteurs & les divers monumens, d'où il a tiré des ſecours. Il fait ſentir la difficulté, que l'on trouve à concilier la ſuite des Archontes, telle que Diodore l'a rapportée, avec celle de Denys d'Halicarnaſſe. Il montre, que Diodore eſt l'Auteur le plus exact en cette partie. Il rétablit les lacunes, qui ſe trouvent dans la ſuite des Archontes dont Diodore a fait mention. Il paſſe de là à l'examen de la ſuite des Archontes, par Denys d'Halicarnaſſe; il fait voir que dans cette ſuite, quoi qu'elle paroiſſe entiére & exacte, il y a cependant une lacune, il en déſigne le lieu, il ſupplée les Archontes, qui ont été omis, & il montre enſuite qu'elle s'accorde parfaitement avec celle de Diodore en ce qui regarde la correſpondance des noms des Archontes avec les années Olympiques; enfin il propoſe

de tels éclairciſſemens & de telles corrections ſur les marbres d'Arondell, qu'il fournit un moyen de concilier ces marbres avec Denys & Diodore. Voila le plan de la neuviéme Diſſertation ; nous allons entrer dans le détail de ces différentes diſcuſſions, autant que la nature d'un extrait peut le permettre.

La ſuite des Archontes, dont Diodore nous a tranſmis les noms, commence à la premiére année de la LXXVe. Olympiade, & elle finit à la troiſiéme année de l'Olympiade CXIX. Nous aurions trouvé dans cet Auteur une ſuite de ces Magiſtrats, qui auroit remonté juſqu'au commencement des Olympiades, ſi le temps ne nous avoit envié les 7, 8, 9, & 10e. Livres de ſa Bibliothéque. Les Livres mêmes de Diodore, qui paroiſſent les mieux conſervés, ne ſont pas exempts de lacunes, puiſqu'on n'y trouve que les noms de ſix Archontes dans le cours de la CXIV. &

de la CXV^e. Olympiade. Meurſius & Paumier de Grentmeſnil, ont propoſés diverſes conjectures ſur l'endroit où devoit être cette lacune, & ſur les noms des deux Archontes, qu'il faut néceſſairement ſuppléer dans le texte de Diodore. M. Corſini réfute leurs opinions, & il montre par pluſieurs circonſtances de l'Hiſtoire, qu'il n'y a point de Lacune entre l'Archontat d'*Archippe* & celui de *Démogéne*, comme Meurſius l'avoit cru, ni entre les Archontats d'*Apollodore*, & d'*Archippe*, comme l'a penſé Paumier de Grentmeſnil; mais que cette lacune doit être placée entre *Philoclès* & *Apollodore*. Il emprunte de Denys les noms des Archontes qui manquoient dans Diodore. La ſuite des Archontes ſuivant Denys, place *Archippe* après *Philoclès* & *Neachme* après *Archippe*. Par cet arrangement, *Archippe* ſe trouve avoir été Archonte dans la quatriéme année de l'Olympiade CXIV. & *Neachme* dans la pre-

miére de la CXV^e. & les Magiſtrats de ces deux Olympiades ſeront les mêmes, ſuivant Diodore & Denys, ſçavoir *Hegeſias Cephiſodore*, *Philoctes* & *Archippe*, pour les quatre années de la CXIV. Olympiade, & *Neachme*, *Apollodore*, *Archippe* & *Démogene* pour la CXV^e.

M. Corſini a trouvé plus de difficulté à concilier Diodore avec Denys, pour ce qui regarde les Archontes de la CXIII^e. Olympiade. Denys met Hegemon au nombre des Archontes de cette Olympiade, & lui donne le ſecond rang. Diodore au contraire ne parle point d'*Hegemon*, & il nomme *Soſicle* pour Archonte de la quatriéme année. Notre Auteur ne doute point qu'il ne faille dans cet endroit rayer le nom de *Soſicle*, & ſubſtituer celui d'*Hegemon*, en le plaçant entre *Euthycrite* & *Chremes*. Il prouve la néceſſité de cette correction par les noms des Conſuls, qui dans Diodore doivent répon-

dre à ceux des Archontes. Les Consuls qui sont joints à *Euthycrite*, tombent dans l'année 424 de Rome, & ceux qui répondent à *Chremes*, n'ont été en charge que l'an 426. Comme il n'y avoit point d'Anarchie à Rome en 425, il n'est pas douteux que les Consuls de cette année ne manquent dans le texte de Diodore, & que par conséquent l'Archonte de la deuxiéme année de l'Olympiade CXIIIe. qui doit être joint à ces Consuls, n'y manque aussi; or Denys & Arrien nous apprennent, qu'*Hégemon* succéda à *Euthycrite*, & fut Archonte dans la deuxiéme année de cette Olympiade qui répond à l'année 425 de Rome.

Mais ce n'est pas seulement par l'omission des Consuls de l'année 425, que l'on prouve celle de l'Archonte *Hegemon*, la confrontation de l'Histoire d'Alexandre par Quint-Curce & Arrien avec le texte de Diodore, montre clairement qu'il y a une lacune considé-

rable dans celui-ci, & que l'Hiſtoire des événemens qui ſe ſont paſſés dans la deuxiéme année de la CXIII^e. Olympiade y manque entiérement. La récapitulation même que Diodore fait au commencement du dix-ſeptiéme Livre, de tout ce qu'il a dû raconter dans le ſeiziéme, prouve la vérité de cette lacune, car il y fait mention de pluſieurs choſes, qui ne ſe trouvent plus dans le ſeiziéme Livre. Rhodomann s'étoit déja apperçu de cette lacune, mais il n'avoit point propoſé de rétablir en cet endroit l'Archontat d'*Hégemon*.

Quant à *Soſicles*, que M. Corſini prétend devoir être rayé des Faſtes de Diodore, il eſt clair qu'on l'a confondu avec *Anticles*; ce qui prouve cette confuſion, c'eſt la conjonction des mêmes Conſuls, tant avec *Anticles* qu'avec *Soſicles*; dans les Faſtes de Diodore, *Anticles* doit néceſſairement être ſuivi de l'Archonte *Hegeſias*, parce qu'il n'eſt pas poſſible de placer d'autres

Consuls entre ceux qui répondent à *Anticles* & ceux qui sont joints avec *Hegesias*; une autre preuve encore que M. Corsini employe pour montrer que *Sosicles* ne doit pas être placé parmi les Archontes, c'est que l'Histoire des choses qui se sont passées sous son prétendu Archontat, n'occupe que trois ou quatre lignes dans le texte de Diodore. De là notre sçavant Auteur présume que d'abord il s'est fait une lacune considérable dans le texte de Diodore, & que dans cette lacune se sont trouvés compris, le nom & l'année de l'Archontat d'*Hégemon*, qu'ensuite le Copiste de Diodore ayant remarqué que suivant le texte de son Auteur, il n'y avoit que trois Archontes pour la CXIII^e. Olympiade, il a fait deux Archontes d'*Anticles*, de maniére qu'*Anticles* auroit été en charge dans la troisiéme année, & *Sosicles* dans la quatriéme. Et comme il ne trouvoit point de Consuls qu'il pût joindre avec *Sosicles*,

il a cru devoir lui associer ceux qui étoient déja comptés avec *Anticles*, & par cette interpolation du texte de Diodore, il a trouvé le moyen de jetter une étrange confusion dans la suite des Archontes.

Il a pu arriver aussi, dit M. Corsini, que ces deux Archontes ayent été en charge dans la même année Olympique & sous les mêmes Consuls, car *Anticles* a pu mourir ou être dépossé, & *Sosicles* a peut-être été mis en sa place. M. Corsini semble préférer cette explication à celle qu'il a d'abord proposée, & dans la table des Archontes qu'il a dressée suivant Diodore, il place *Anticles* & *Sosicles* à la quatriéme année de la CXIII^e. Olympiade & *Hégemon* à la deuxiéme. De cette maniére Diodore est parfaitement d'accord avec Denys d'Halicarnasse.

Après avoir rétabli la suite des Archontes par Diodore, l'Auteur examine celle que Denys a rapporté dans la vie de Dinarche. Il trouve

qu'il y manque deux Archontes, ſuivant le témoignage même de Denys, car cet Auteur ayant dit, qu'il y a eu ſoixante-dix Archontes depuis la naiſſance de Dinarche juſqu'à ſon retour de l'exil, il n'en nomme cependant que ſoixante-huit dans la liſte qu'il nous a laiſſée dans la vie de ce Rhéteur.

Quels ſont les deux Archontes qu'il faut ſuppléer ? Et dans quel endroit de la liſte faut-il les placer ? C'eſt ce que notre ſçavant Auteur a recherché avec le plus grand ſoin. Il prouve par divers paſſages de Denys que la lacune doit être entre *Anticles* & *Cephiſodore*. Nous ne rapportons point ici ſes preuves ; il ne ſeroit pas poſſible de les rendre ſenſibles ſans mettre la liſte des Archontes ſous les yeux du Lecteur, or cette liſte eſt trop longue pour pouvoir être placée dans notre Journal. Il nous ſuffira de dire que ſes preuves ſont évidentes ; & qu'on eſt obligé de convenir qu'il y a omiſſion d'un Archonte entre

Anticles & *Cephiſodore*. Si on conſulte Diodore & Arrien pour ſçavoir le nom de cet Archonte, on trouve que c'eſt *Hegeſias* qui fut en charge dans la premiére année de la CXIV^e^, Olympiade. Mais en ſuppléant *Hegeſias*, on n'a encore que ſoixante-neuf Archontes; il doit cependant y en avoir ſoixante-dix ſuivant le calcul de Denys. Quel eſt cet autre Archonte dont le nom a été omis? Et dans quel endroit de la liſte pourra-t'on le placer? Il eſt d'autant plus difficile de lui trouver une place, qu'il ne reſte plus aucune année Olympique qui n'ait ſon Archonte, & qu'en plaçant *Hegeſias* entre *Anticles* & *Cephiſodore*, la ſuite de Denys eſt parfaitement conforme à celle de Diodore.

Cependant pour faire le nombre de ſoixante-dix, M. Corſini a recours à la ſuppoſition qu'il a déja faite en rédreſſant la liſte de Diodore. Il ſuppoſe encore qu'*Anticles* étant mort pendant l'année

de ſon Archontat, ou ayant été dépoſé, *Soſicles* fut choiſi pour lui ſuccéder & pour achever l'année de ſa Préfecture, enſorte qu'il y aura eu deux Archontes dans la quatriéme année de la CXIII. Olympiade. Il ajoute que puiſque Diodore nomme *Soſicles* au nombre des Archontes, il a pu arriver que Denys ait copié les mêmes Faſtes que Diodore avoit conſultés, & qu'en comptant *Soſicles*, il ait dit qu'il y a eu ſoixante-dix Archontes depuis la naiſſance de Dinarche juſqu'à ſon retour de l'exil, quoiqu'effectivement cet intervalle n'ait été que de ſoixante-neuf ans. M. Corſini obſerve que Denys ne compte point ſoixante-dix Archontes, pour montrer que Dinarche avoit ſoixante-dix ans, lorſqu'il rentra dans Athénes, mais que le deſſein de cet Auteur étoit de faire voir que certains diſcours, que l'on attribuoit à Dinarche, avoient été compoſés ſous tels Archontes ou dans un temps que Dinarche étoit

encore jeune, qu'alors il demeuroit en Chalcide, & que les discours par conséquent, qui ont été prononcés sous les Archontats d'*Aristodéme*, de *Théophile*, & de *Pythodore*, ne sont pas de Dinarche. Denys pouvoit bien tirer cette conséquence, quoique tous les Archontes qu'il a nommé, n'ayent pas été annuels, & qu'il y en ait eu un, qui ayant été subrogé à la place d'un Archonte mort dans le cours de sa Préfecture, ait commandé dans la même année Olympique. Rien n'empêche donc qu'on n'ajoute les noms de *Soficles* & d'*Hégesias* à la suite des Archontes, que Denys a rapporté dans la vie de Dinarche; cette addition formera le nombre de soixante-dix Archontes, que Denys lui-même avoit annoncés, & sa liste s'accordera parfaitement avec celle de Diodore, & elle n'aura rien de contraire aux témoignages de tous les Ecrivains de l'antiquité.

Cette concordance de Denys

avec Diodore, rétablie par le moyen de quelques légéres reſtitutions, dont on a prouvé la néceſſité, donne lieu à M. Corſini de conjecturer, que ces deux Auteurs ont eu les mêmes Faſtes Archontiques devant les yeux lorſqu'ils ont compoſés leurs Hiſtoires, & que c'eſt d'après Philochore ou Apollodore qu'ils les ont rapportés.

Après avoir concilié ſi heureuſement Diodore avec Denys, il ne reſtoit plus à notre Auteur que d'établir une harmonie entre ces Auteurs & les Marbres d'Arondell. Cette entrepriſe paroiſſoit d'autant plus difficile, que pluſieurs Sçavans l'ayant déja tentée, n'ont pu parvenir à l'exécuter ſans recourir à des remédes violens & à des conjectures fort hazardées & peu ſatisfaiſantes. Nous n'entreprendrons pas de rapporter en détail tous les changemens que les Sçavans ont propoſé de faire, ſoit dans les Marbres, ſoit dans Diodore pour les accorder enſemble. Il nous ſuffira

d'expoſer en quoi la ſuite gravée ſur le marbre différe de celle de Diodore, & d'indiquer la maniére dont M. Corſini s'y eſt pris pour les concilier. La principale différence des marbres d'avec Diodore, conſiſte en ce que depuis Calliade juſqu'à Ariſtocrate, tous les Archontes marqués ſur le marbre ne répondent pas à la même année Olympique, que celle à laquelle Diodore rapporte ces mêmes Archontes. Ils ſont tous antérieurs d'une année à ceux de Diodore. P. Ex. Calliade qui eſt placé ſuivant les marbres dans la quatriéme année de la LXXIV. Olympiade ne répond, ſelon Diodore, qu'à la premiére année de la LXXV. Olympiade. Il en eſt de même des autres Archontes depuis Calliade juſqu'à Ariſtocrate. La ſeconde différence conſiſte en ce que *Antigénes* ſuccéde immédiatement à *Euclemon* & *Ariſtocrate* à *Lachés*, ſuivant Diodore, au lieu que dans les marbres on

trouve qu'il s'eſt écoulé deux ans entre Euctemon & Antigéne, de même qu'entre Lachés & Ariſtocrate.

Selden, Lydiatte & Paulmier ont propoſé divers moyens de conciliation ſur ces différences ; mais ils ont varié dans leurs propres opinions ; tantôt ils préférent l'autorité des marbres à celle de Diodore, tantôt ils ſont d'avis de les corriger pour les rapprocher de cet Hiſtorien. De cette maniére ils n'ont point donné de régles conſtantes pour l'uſage qu'on doit faire de ces monumens. M. Corſini penſe que pour ce qui regarde le retardement d'une année, ſuivant les marbres, à l'égard des Archontes antérieurs à la LXXXVIIe. Olympiade, ou à l'inſtitution de l'Euneadeca-Eteride de Meton ; on l'expliquera facilement, ſi on fait attention, que dans ces temps là l'année Archontique a d'abord commencé au mois *Gamelion*, & que dans la ſuite elle n'a pris ſon

commencement qu'au mois *Hecatombæon*, en même temps que l'année Olympique. Car comme dans l'ancien temps les Archontes entroient en charge dans le mois *Gamelion*, & que par conſéquent l'année Archontique concourroit avec deux années Olympiques, dont l'une finiſſoit, & l'autre commençoit, il a pu aiſément arriver que l'Auteur de la Chronique de Paros ait placé chaque Archonte, non dans l'année Olympique qui alloit commencer, comme l'a fait Diodore, mais dans celle qui avoit précédé & qui devoit finir ſous la préfecture de ce même Archonte. Au reſte cette explication n'eſt pas de l'invention de notre Auteur, auſſi ne s'en fait-il pas un mérite. Il avoue qu'il la tient du célébre Dodwell, mais il remarque en même temps, que Dodwell lui-même en a étendu l'uſage un peu trop loin, lorſqu'il s'en eſt ſervi non ſeulement pour les temps qui ont précédé le Cycle de Méton,

mais auſſi pour lever pluſieurs difficultés qui regardent des années poſtérieures à l'invention de ce Cycle.

Nous ſouhaiterions de pouvoir rendre compte de toutes les corrections, & de tous les expédiens que M. Corſini a imaginés pour ajuſter la Chronique des marbres avec celle de Diodore, mais les bornes qui nous ſont preſcrites ne nous permettent pas d'entrer dans de ſi grands détails. Nous renvoyons le Lecteur au Livre même; & nous oſons l'aſſurer, qu'il aura lieu d'être extrêmement ſatisfait de ce ſçavant ouvrage. Il y trouvera pluſieurs découvertes heureuſes & utiles pour la connoiſſance, non ſeulement de la Chronologie, mais en général de toute la Littérature ancienne. Le ſtyle de M. Corſini d'ailleurs eſt agréable autant que les diſcuſſions, dans leſquelles il eſt obligé d'entrer, peuvent le permettre. Nous ne parlons pas ici des autres Diſſertations contenues

dans ce volume, parce que nous nous propoſons de les faire connoître dans la ſuite par des extraits particuliers.

RECUEIL DE PLUSIEURS pièces de Poëſie & d'Eloquence, préſentées à l'Académie des Jeux Floraux l'année 1747, *avec les Diſcours prononcés dans les Aſſemblées publiques de l'Académie, in-*12. *pp.* 168, *même recueil année* 1748, *pp.* 320. A Toulouſe, chez Claude-Gilles le Camus, ſeul Imprimeur du Roy, & de l'Académie des Jeux Floraux. Et ſe trouve à Paris, chez Laguette, Imprimeur, rue S. Jacques, à l'Olivier.

LEs piéces raſſemblées dans les deux recueils, dont nous allons donner une légére notice, font honneur à l'heureuſe & agréable facilité des Poétes d'au-delà de la Loire; comme ils enlévent preſque

tous les prix de la célébre Académie des Jeux Floraux, auſſi leurs piéces dominent-elles principalement dans ce recueil.

Il contient; 1°. deux Odes, dont la premiére eſt ſur *le Sol ii*, & l'autre *ſur les Académies qui ont pour objet les Lettres & les Siences*; 2°. deux Diſcours ſur le ſujet donné par l'Académie ſçavoir, *que les grands talens ſont dangereux, quand ils ne ſont pas conduits par la ſageſſe*; 3°. deux Poëmes.

Nous remarquerons en paſſant que le premier de ces Poëmes, qui a pour objet la connoiſſance des Plantes, eſt dédié à M. le Comte de Caraman, & que l'Auteur nous apprend dans une note que ſon Mécéne » a imaginé un Jardin ar-» tificiel, où ſeroient contenus tou-» tes les plantes que nous connoiſ-» ſons; il ſe propoſe de les faire » exécuter toutes par des mains » habiles & il a déja commencé; » c'eſt, dit-il, un grand projet

» pour apprendre la Botanique en » peu de temps, ce que le Poéte » exprime ainſi.

De leurs ſçavantes mains des plantes vont éclore,
Qui ſans être le fruit des larmes de l'Aurore,
En auront la fraicheur, la grace, les attraits,
Où la Nature enfin reconnoitra ſes traits.

4°. Une Eglogue Héroïque, trois Idylles, deux Elégies, une Eglogue ſur les conquêtes & les vertus de Louis XV. & enfin trois Sonnets à l'honneur de la Sainte Vierge.

Après ces piéces qui ont remporté ou diſputé les prix, & dont les ſujets à la réſerve du prix d'éloquence & du dernier, ſont au choix des Auteurs; on trouve celles qui ont été lûes dans les Aſſemblées publiques, elles ſont au nombre de trois.

La premiére eſt un Poëme intitulé, *ſemonce de clémence Iſaure*: on ſait que cette ſemonce eſt un Diſcours, ſoit en Vers, ſoit en Proſe, qui ſe prononce tous les ans dans une des aſſemblées publiques des Jeux Floraux, & qu'au nom de cette illuſtre Fille qui en eſt regardée comme la reſtauratrice, on y exhorte les Poétes à ſe rendre dignes par la beauté & par la ſageſſe de leur Vers; de mériter les couronnes qu'elle leur offre; comme dans l'inſtitution de ces jeux, les Poétes qui aſpiroient aux prix, étoient obligés de traiter des ſujets pieux, l'Auteur de ce Poëme s'éléve vivement contre un uſage tout contraire qui prévaut depuis longtemps, & ſe plaint qu'à en juger, du moins par les recueils de l'Académie, les ouvrages pieux ſont le plus petit nombre de ceux qu'on y préſente.

Surquoi après avoir averti dans une note que les cinq prix, qui conſiſtent en différentes fleurs les unes

d'or & les autres d'argent, » qui » ſont dépoſés ſur le Maître Autel » de la Daurade, où on va les pren- » dre en cérémonie de la main d'un » Bénédictin qui en les remettant, » en rappelle l'utile deſtination, » il s'écrie toujours au nom de » Clémence :

Monumens de mon zéle & de ma piété,
O Fleurs ! vous verroit-on ceindre la tête impure,
D'un Chantre de Vénus, de Mars, ou de Mercure ?
Iroit-on vous cueillir ſur les Sacrés Autels,
Pour couronner des vers Payens ou Criminels.

La deuxiéme piéce eſt une *Diſſertation ſur la Critique*, prononcée par M. le Préſident de Caulet, un des quarante de l'Académie. Il entreprend d'y prouver une propoſition, qui ſans doute, dit-il, paroîtra un paradoxe, que *c'eſt ſou-*

vent un titre pour être envié que d'être au-dessus de l'envie. Cette Dissertation contient d'excellentes régles de Critique, & finit par ce trait : » un de nos Confreres, » disons-le avec reconnoissance, » vient de partager avec notre illu» stre Fondatrice, celle que nous » lui devons & que lui doit le pu» blic ; admirons des exemples si ra» rement imités. « On voit bien qu'il est ici question de la cession que M. de Souberran déja si avantageusement connu du Public par différens ouvrages de goût & d'éloquence, a faite récemment d'une rente de 200 liv. qu'il avoit sur l'Hôtel de Ville de Toulouse, pour augmenter le prix d'éloquence. On peut voir ce que nous avons dit à cette occasion dans notre Journal du mois de Novembre de l'année 1746.

Enfin la derniére piéce de ce recueil est l'éloge en Vers de Clémence Isaure, qui se prononce tous *les ans* dans l'Académie de Toulouse ;

louſe ; ce ſujet fait d'autant plus d'honneur à l'eſprit de ceux qui le traitent, qu'ils ſont obligés de tirer preſque tout de leur imagination, & qu'on peut dire de cette illuſtre fille, que jamais perſonne n'a été ni moins connuë ni plus louée qu'elle.

Nous aurions ſouhaité pouvoir nous étendre ſur les différentes piéces qui compoſent ce recueil, mais les bornes qui nous ſont preſcrites, nous obligent de paſſer à celui de l'année 1748, & à notre grand regret nous le ferons auſſi rapidement.

Ce recueil eſt preſque du double plus gros que l'autre, ce qu'on doit ſans doute attribuer à la tranquillité qui s'eſt répandue dans les parties Méridionales de la France, à meſure que le bruit des armes s'en eſt éloigné. On y trouve onze Odes, toutes ſur différens ſujets. La premiére à qui le prix a été décerné, roule *ſur les ſpectacles :* elle eſt du P. Arcere de l'Oratoire,

& associé de l'Académie de la Rochelle. Comme c'est le troisiéme prix de ce genre, qu'il a remporté dans cette Académie, elle voit avec regret, dit-elle dans l'avertissement mis à la tête de ce recueil, que conformément à ses statuts, il ne pourra plus composer pour ce prix; mais on n'ignore pas en même temps que pour en dédommager ceux qui comme lui, ont eu cet avantage; » ils peuvent selon l'ancien » usage obtenir des Lettres de » *Maître des Jeux Floraux*. Ces » Lettres leur donnent le droit » d'opiner comme Juges & comme étant du corps des Jeux dans » les assemblées générales & particuliéres des Jeux Floraux & d'assister aux séances publiques.

Parmi les autres Odes qui ont concouru pour le prix, il y en a une sur la mort de Jesus-Christ.

Suivent trois Discours en Prose *sur les avantages du travail*, sujet donné par l'Académie pour le prix d'éloquence. Il a été remporté par

M. l'Abbé Foreſt de Toulouſe, Bachelier en Théologie, actuellement réſident dans la maiſon de MM. les Prêtres de S. Benoît à Paris.

Nous renvoyons au recueil même pour les différentes piéces qui ont mérité les autres prix ou qui y ont concouru : & à l'égard de celles qui ont été lûes ſuivant l'uſage dans les ſéances publiques de l'Académie, nous nous contenterons de dire, qu'il ſeroit à ſouhaiter que tous ceux qui cultivent la Poëſie & l'éloquence, fuſſent pénétrés des vérités que le P. Lombard, célébre par ces deux rares talens, expoſe dans la *ſemonce*, qu'il prononça en qualité de Maître des Jeux Floraux, honneur qui juſqu'à lui n'avoit encore été accordé à aucun Régulier.

Il y exhorte les Poétes & les Auteurs à ſe ſouvenir toujours » que le titre d'honnête homme » eſt le titre le plus précieux de » l'homme de Lettres ; & il leur » montre, qu'il leur eſt utile d'é-

» prouver les effets de l'envie, mais
» qu'ils doivent se garder de se
» rendre complices de ses excès.

On lira encore ici avec plaisir l'éloge de Clémence Isaure. Il est en Prose, car il est libre de le faire ainsi que la Semonce, en Prose ou en Vers, selon le goût de l'Auteur. On sent assez qu'un éloge qui se renouvelle tous les ans, & qui de plus roule sur une personne dont on a été jusqu'à disputer l'existence, n'est pas facile à traiter; aussi M. d'Aliez Secretaire perpétuel de l'Académie, qui est l'Auteur de celui dont il s'agit ici, s'est-il flatté, ce sont ses termes: » qu'il
» ne s'éloigneroit pas beaucoup
» de la fonction qui lui étoit pref-
» crite, en mêlant à l'éloge d'Isaure,
» les caractéres les plus honorables
» de la Poësie & de l'Eloquence.
» Ce sujet, ajoute-t'il, traité avec
» autant de goût que de lumiére
» par nos plus grands Maîtres, m'a
» paru semblable à ces champs
» fertiles, où une abondante moif-

» ſon laiſſe encore dequoi glaner » avec ſuccès.

La derniére piéce en Proſe eſt l'éloge de M. Mariotte, prononcé par M. de Ponſan, pour lors Modérateur de l'Académie. Ce morceau intéreſſe non ſeulement cette illuſtre Compagnie, mais un grand nombre de perſonnes de goût & de Lettres, avec leſquelles M. Mariotte étoit lié depuis 1707, qu'il avoit quitté Toulouſe pour réſider à Paris; il y eſt mort en 1748 auſſi eſtimé par les agrémens de ſon eſprit que par la douceur de ſes mœurs & la bonté de ſon caractére.

M. de Ponſan après avoir loué cet Académicien du talent diſtingué qu'il avoit pour l'Eloquence, remarque qu'il eut même l'avantage après avoir diſputé le prix d'Eloquence à M. Roy en 1706, de l'emporter ſur lui l'année ſuivante, mais pour le vaincre M. Mariotte ſe ſervit, dit-il, contre M. Roy de ſes propres armes. Il prit ſon ſtyle; ſon éloquence en devint moins

réglée & moins exacte, mais plus vive & plus animée ; après avoir été dans son premier discours Isocrate, il devint Démosthéne.

Ce volume est terminé par la traduction de deux Eglogues de M. Pope, l'une intitulée le *Printemps* & l'autre l'*Automne*, elles ont été mises en Vers François par Madame de Montégut, Maitresse des Jeux Floraux, & lûes dans une des Séances publiques de l'Académie. Ces deux piéces feront voir, comme cette Dame en avertit, que la Langue Angloise est susceptible des graces tendres & legéres, & qu'on auroit tort de s'imaginer qu'elle n'est propre que pour peindre des idées fortes, & que pour traiter des matiéres épineuses & profondes. Mais comme elle le remarque elle-même, ceux qui parmi nous pensent encore ainsi ; » auroient dû être désabusés de cette » erreur par les descriptions les » plus gracieuses, les images les » plus naïves, & tout ce que les

» sentimens ont de plus tendre & » de plus délicat, que nous offre » le quatriéme chant du Paradis » perdu. « La maniére aussi agréable qu'ingénieuse, avec laquelle Madame du Bocage en a rendu les beautés, & celles que Madame de Montégut a si bien conservées dans les deux traductions que nous annonçons, acheveront de dissiper ce préjugé.

Nous aurions fort désiré de pouvoir en citer quelques morceaux, aussi bien que de la plûpart des autres piéces qui sont contenues dans ces deux recueils, mais l'abondance & l'étendue des matiéres ne nous a pas permis de contenter la-dessus les désirs du public & les nôtres.

LETTRE DE M. LE DRAN, Chirurgien, à Messieurs les Auteurs du Journal.

MESSIEURS,

Vous me demandez de vous

éclaircir une nouvelle dont vous entendez parler par tout: il eſt aiſé de vous mettre au fait. M. de Poinſabre, Gouverneur de la Martinique, eſt arrivé ici au mois d'Avril dernier, ayant dans la veſſie un morceau de plomb, long de quatre pouces & demi, peſant ſix gros, reſte d'une ſonde de plomb qui s'étoit caſſée en le ſondant. Il a conſulté de tous les côtés les habiles Médecins & Chirurgiens, & on ne lui a donné d'autre conſolation dans ſon malheur que le conſeil de ſe faire tailler dès que le plomb l'incommoderoit beaucoup. J'ai penſé autrement, & j'ai entrepris de rendre par des injections faites dans la veſſie, ſon plomb auſſi fluide & coulant que le vif argent, & après pluſieurs épreuves faites dans des vaſes & ſur des animaux vivans, j'ai vû la poſſibilité de le faire ſans intéreſſer la veſſie. J'en ai donné la preuve ſur un homme même, à qui j'ai inſinué dans la veſſie un lingot de plomb. Le lui ayant fondu chez

M. de Poinſabre, qui lui avoit fait donner un lit, M. de Poinſabre n'a plus douté de ſa guériſon, & je l'ai entrepriſe. Je l'ai faite en huit jours par les injections; il a rendu ſon plomb coulant; & je le lui ai rendu après l'avoir remis en lingot; il y a huit jours qu'il eſt guéri, & très-content. Une imagination vive & pénétrante porteroit peut-être quelqu'un à croire que ce ſecret pouroit influer ſur la pierre même, & qu'il ſeroit auſſi poſſible de la fondre que de fondre du plomb; la choſe eſt toute différente, & le diſſolvant de l'un ne peut ſervir pour l'autre; mais je ne doute pas que ce ſecret ne pût être ſouvent utile pour fondre des balles, que toute l'adreſſe des Chirurgiens ne peut extraire, vu la nature des parties où elles ſe ſont arrêtées, & par conſéquent ſauver la vie, ou épargner des douleurs à bien de braves gens.

J'ai l'honneur d'être, &c.

ΔΗΜΟΣΘΕΝΟΥΣ, ΑΙΣΧΙΝΟΥ, ΔΕΙΝΑΡΧΟΥ ΚΑΙ ΔΗΜΑΔΟΥ τὰ σωζόμενα. Græcè & Latinè. Tomus tertius. Edidit Joannes Taylor L. L. D. Col. D. Joan. Cant. Socius & Cancellarius Lincolnenſis. Cantabrigiæ typis Academicis. C'EST-A-DIRE: *Edition Grecque & Latine des Œuvres, qui nous reſtent de Démoſthéne, de Dinarque, & de Demade, par* JEAN TAYLOR, *Maître-ès-Arts, Aſſocié du Collége de S. Jean de Cantbrige, & Chancelier de Lincoln. Tome III.* A Cantbridge, chez Joſeph Bentham, Imprimeur de l'Univerſité, 1748. *in*-4°. pp. 662.

COMME les premiéres éditions de Démoſthéne avoient été faites ſur différens manuſcrits, & qu'elles avoient toutes beaucoup de bonnes & de mauvaiſes leçons qui leur étoient particuliéres, les *Editeurs* de Francfort entreprirent

en 1604 de les revoir, pour en composer une nouvelle, qui réunit ce qu'il y avoit de meilleur & de plus correct dans les anciennes. Les Bibliothéques d'Italie leur fournirent les manuscrits, qui avoient servi de modéle aux premiéres éditions. Guillaume Morel & Jérôme Volfius leur communiquérent les variantes qu'ils avoient tirées des manuscrits de France & d'Allemagne. Malgré tous ces secours, leur ouvrage ne répondit point à l'attente du Public. Soit que ce fut négligence ou inattention de leur part, soit qu'ils n'eussent point assez de connoissance de la Littérature Grecque pour exécurer avec succès une entreprise si difficile, Démosthéne sortit de leur main aussi défiguré qu'il l'avoit jamais été : bien loin de profiter de la collection des anciennes éditions pour en corriger les fautes, ils les copiérent sans critique, & ils ajoutérent même de nouvelles fautes aux anciennes, par le

peu de ſoin qu'ils apportérent à copier le texte de ces éditions.

M. Taylor connu dans la République des Lettres par pluſieurs ſçavantes éditions de divers Auteurs Grecs, & entr'autres par celle de Lyſias, ayant entrepris de rétablir le texte de Démoſthéne & de donner une nouvelle interprétation Latine de tous les ouvrages de ce grand Orateur, n'a pas cru pouvoir choiſir un meilleur plan, que celui des Editeurs de Francfort. Il a revu les Editions d'Alde, de P. Manuce, de Bern. Feliciànus, de Jérôme Volfius & ſurtout la belle édition de Paris, imprimée par les ſoins de Lambin. Il les a toutes collationnées mot à mot & avec la plus grande attention. Tout ce qui exiſte de plus excellens manuſcrits dans les Bibliothéques de l'Europe, lui a été communiqué. Nous ſouhaiterions de pouvoir en donner ici la notice, mais la liſte en eſt ſi longue, qu'il n'eſt pas poſſible de l'inſérer dans notre Jour-

nal. M. Taylor en a fait un article, qu'il a mis à la tête de ce volume. On peut juger par la description qu'il en donne, de l'attention qu'il a apportée à les consulter & des secours qu'il en a tirés.

Une autre source non moins abondante, & où M. Taylor avoue qu'il a puisé de grandes lumiéres, ce sont les interprétations Latines des anciens Traducteurs de Démosthéne; elles lui ont servi non seulement à rectifier en plusieurs endroits la version de Volfius, qu'il s'est proposé de suivre comme la plus exacte, mais encore à rétablir le texte, où les anciens avoient trouvé des leçons plus correctes, que celles qui existent aujourd'hui dans les éditions & les manuscrits. Enfin il a profité des observations des Sçavans modernes qui ont travaillé à éclaircir le texte de Démosthéne. Il se loue surtout de MM. *Markland* & *Jurin*, habiles Critiques, qui ont bien voulu l'aider de leurs conseils, & lui faire

part de leurs remarques sur les endroits les plus difficiles.

Tel est le compte que M. Taylor nous rend lui-même des soins qu'il a pris pour perfectionner son édition. La lecture, que nous avons faite de ce troisiéme volume, nous a mis à portée de connoître tout le mérite de son travail. Il ne reste plus dans le texte de Démosthéne aucun de ces embarras qui étoient si fréquens dans les éditions précédentes. Le texte est imprimé en beaux caractéres, la ponctuation y est très régulièrement observée. La version Latine que l'Editeur a empruntée de Volfius, est au bas de la page en petit caractére. Elle explique le texte littéralement & cependant avec beaucoup de clarté. M. Taylor n'y a fait de changemens, que ceux que les restitutions du texte ont rendu nécessaires. Les citations des loix, des plebiscites, des témoignages, des rites & d'autres monumens semblables, qui sont assez fréquentes dans les

Oraiſons de Démoſthéne, ſont écrites en lettres majuſcules. L'Editeur a cru devoir les diſtinguer de cette maniére, parce qu'elles contiennent ordinairement les fondemens de la cauſe, afin que cette édition fut comme un répertoire, & que le Lecteur put facilement recueillir les loix, les plébiſcites, & tous les divers réglemens appartenans au droit Attique.

Ce volume contient dix Oraiſons, ſçavoir les plaidoyers contre Leptine, Midias, Androtion, Ariſtocrate, Timocrate, les deux contre Ariſtogiton, & ceux que Démoſthéne a prononcés contre Théocrine, Nedra & Eubulide. Chaque diſcours eſt ſuivi d'un grand nombre de notes où l'Editeur rend compte des reſtitutions qu'il a faites dans le texte, & où il explique les termes & les tours difficiles qui ſe rencontrent très-fréquemment dans Démoſthéne.

On ſera peut-être étonné de ce qu'il a commencé par publier cette

partie des ouvrages de Démosthéne, que les Editeurs précédens ont toujours placée après les Philippiques, les Olynthiaques & même après les discours touchant la fausse Ambassade & la Couronne. M. Taylor avoue qu'il a suivi cet ordre, par déférence pour Milord Carteret son protecteur, à qui il a dédié cet ouvrage. Comme les Oraisons de Démosthéne sont indépendantes les unes des autres, & qu'elles roulent toutes sur des sujets absolument différens, il étoit peu important de suivre un ordre plutôt qu'un autre dans leur publication. Mais Milord Carteret a paru desirer, que M. Taylor fit imprimer d'abord les plaidoyers contenus dans ce volume. Ce Seigneur, qui joint à plusieurs autres excellentes qualités de l'âme, une connoissance parfaite des beaux Arts, un zéle & un amour particulier pour les Lettres, a cru que ces Discours ne méritoient pas moins l'attention des Sçavans, que

les Philippiques & les plaidoyers contre Eſchine, qu'on a coutume de regarder comme les piéces qui font le plus d'honneur à Démoſthéne. Il a cru encore que n'étant pas moins travaillés, ni moins parfaits dans leur genre, que ceux qu'on admire le plus, ils plairoient encore par leur nouveauté : car l'expérience a fait connoître depuis longtemps que la plûpart des Sçavans bornent leur lecture aux Oraiſons qui traitent des affaires de la République en général, & qu'il y en a très-peu qui ayent le courage de lire les plaidoyers que l'Orateur a compoſés pour des affaires particuliéres. Cependant le Diſcours contre Leptine mérite toute leur attention, par la ſubtilité des raiſons & des tours que Démoſthéne employe pour faire rejetter la loi qui tendoit à l'abolition des immunités. La force, l'impétuoſité de l'éloquence, qui régne dans le plaidoyer contre Midias, peut étre comparée à celle qu'on admire dans

les Oraiſons pour la Couronne, & contre l'Ambaſſade mal gérée. Quelle fineſſe de raiſonnement, quelle vivacité, & quelle abondance d'élocution ne trouve-t'on pas dans les diſcours contre Ariſtocrate & Timocrate, où l'Orateur combat les loix pernicieuſes, que ces deux mauvais Citoyens vouloient faire recevoir au grand préjudice de la République?

M Taylor avertit le public, que le ſecond volume, qui comprendra les trois Diſcours d'Eſchine, & les deux Oraiſons de Démoſthéne contre cet Antagoniſte eſt bientôt achevé, & qu'il va paroître inceſſamment. Tout l'ouvrage ſera partagé en cinq volumes. Les Œuvres de Démoſthéne occuperont les quatre premiers. Le cinquiéme contiendra tous les monumens des anciens Auteurs que le temps nous a conſervé touchant la vie & les écrits de Démoſthéne, les Scholies d'Ulpien corrigées & accommodées au texte de notre Orateur; un nou-

veau recueil de remarques sur les endroits qui auront demandé quelque correction, ou des explications plus abondantes. Les Variantes des manuscrits qu'on aura oubliés dans les notes, & un Index d'expressions attiques plus ample, & plus exact que ceux qu'on a donné jusqu'à présent.

M. Taylor prie tous les Sçavans qui auront connoissance de quelques manuscrits qui ne lui ont pas encore été communiqués, de lui en donner une notice, & de lui faire part de leurs observations sur le texte de Démosthéne, il promet de leur faire honneur de leurs découvertes.

Disons un mot des notes de l'Editeur. C'est, selon nous, la partie de l'ouvrage la plus recommandable, & la plus propre à faire connoître le travail & le mérite de M. Taylor. Comme elles sont placées à la suite de chaque Oraison, elles commencent toutes par nous apprendre quel en a été le succès, ce

que les Critiques anciens en ont penſé, en quelle année, & en quelle occaſion elle a été prononcée. L'Editeur remarque ſur le Diſcours contre Leptine, que Denys d'Halicarnaſſe, Cicéron, Longin, & Photius en ont fait les plus grands éloges. Denys l'a regardé comme le plus agréable de tous & le plus rempli d'images χαριέστατος ἁπάντων καὶ γραφικώτατος. Cicéron a admiré dans le troiſiéme Livre de l'Orateur, la ſubtilité de Démoſthéne dans la maniére de tourner ſes argumens, & de préſenter ſon ſujet par toutes les faces qui lui étoient favorables. Longin s'eſt récrié ſur la beauté de l'exorde. Photius dit que l'Orateur n'avoit que 24 ans lorſqu'il le prononça; mais Denys d'Halicarnaſſe aſſure qu'il fut prononcé ſous l'Archontat de Calliſtrate, c'eſt-à-dire, en la deuxiéme année de la CVI^e. Olympiade, qui étoit la vingt-ſeptiéme de l'âge de Démoſthéne. Et M. Taylor montre par pluſieurs circonſtances de

ce Discours, que Denys a raison. Dion Chrysostôme nous apprend que ce Discours eut tout le succès imaginable, & que Leptine fut condamné d'une voix unanime.

L'Editeur observe sur l'Oraison contre Midias, qu'elle a mérité l'approbation & les louanges de tous les anciens Critiques, & que Longin lui-même avoit pris la peine de la commenter, mais que le temps nous avoit envié les remarques de cet habile Rheteur. Il prouve par plusieurs témoignages des anciens & entr'autres par les discours d'Eschine, que ce Discours n'a jamais été prononcé, & que Démosthéne craignant la cabale, qui étoit aux gages de son adversaire, avoit mieux aimé accepter l'argent qui lui fut offert, que de risquer l'événement d'une sentence injuste. On sçait que les mauvais traitemens & les coups de bâton que Démosthéne avoit reçus de Midias dans la célébration d'une fête publique, faisoient le sujet de cette cause.

L'hiſtoire porte que l'Orateur ſe déſiſta de ſes pourſuites pour la ſomme de trois mille drachmes. Démoſthéne avoit trente-trois ans lorſqu'il écrivit ce beau plaidoyer.

Cette action s'appelloit προβόλη en termes du droit Attique. Mais comme ce mot n'a jamais été bien expliqué par ceux qui ont traité de la Juriſprudence des Athéniens, M. Taylor a fait une longue & ſçavante note pour en déterminer la véritable acception. Il montre, 1°. que προβόλη n'étoit jamais employé que pour ſignifier les actions que l'on appelle *publiques*. Démoſthéne n'explique pas les termes de Δημοσία δίκη, qu'il oppoſe à ἰδία δίκη, & il dit dans un autre endroit: εἰ μὴ προυβαλλόμην αὐτον, ἀλλὰ ἐδικαζόμην, l'oppoſition que l'Orateur met entre ces deux verbes, fait voir clairement, que par le premier il entendoit une action publique. M. Taylor montre enſuite que cette action étoit intentée particuliérement contre ceux

qui commettoient quelque insolence dans la célébration des Fetes, & pendant les cérémonies consacrées par la Religion. Il justifie cette acception par les Scholiastes & les Lexicographes, sçavoir Ulpien, Julius Pollux, Harpocration. Il montre encore par des fragmens appartenant au Lexique d'Harpocration que l'on conserve dans la Bibliothéque Royale de Cantbridge, mais qui n'ont pas encore été imprimés, que cette action regardoit aussi ceux qui étant chargés du soin des mines, détournoient à leur profit particulier les deniers publics & quelque partie du produit de ces mines. C'est ce qui lui donne occasion de rélever l'erreur de *Thomas Magister*, qui a avancé dans son Lexique qu'on n'intentoit cette action que contre ceux qui s'étoient mal comportés dans la célébration des Dionysiaques. M. Taylor montre encore par un passage d'Eschine, que les προβόλαι étoient des provocations au Peu-

ple qui devoient se faire sur le champ παραχρῆμα. Il ajoute qu'il étoit permis à chaque particulier de se servir de cette action, parce qu'elle étoit de droit Public, & qu'il n'appartenoit qu'à la République entiére d'en prendre connoissance.

Pour montrer avec quelle précaution il faut consulter les anciennes Scholies, & combien elles sont sujettes à nous induire en erreur, M. Taylor a rélevé une faute grossiére d'un ancien Scholiaste, sur l'Oraison de Démosthéne contre Timocrate. Il s'agissoit d'expliquer le mot ἐν παραβύστῳ. Le Scholiaste dit que ce terme signifie la même chose que λάθρα *en cachette*, & que c'est une métaphore prise des ordures de l'intérieur d'une maison que l'on jette dehors. M. Taylor réleve cet trait d'ignorance. Ce mot, dit-il, ne peut pas signifier la même chose que λάθρα, puisque Démosthéne employe le terme λάθρα dans la même phrase; ce seroit

roit une *tautologie* choquante dans un Orateur qui parle ſi purement ſa langue. Le Scholiaſte ne ſçavoit pas, dit M. Taylor, que παραβύστον étoit une certaine cour ſituée dans un coin de la Ville d'Athénes, où très-peu de gens avoient coutume d'aller. C'eſt Pauſanias qui lui fournit cette interprétation. Suivant ce ſens, Démoſthéne reproche à Timocrate, qu'en portant ſa loi dans une aſſemblée où il ne s'étoit trouvé qu'un petit nombre de Citoyens, ἐν παραβύστῳ il avoit contrevenu aux coutumes & aux conſtitutions de la République, qui ordonnoient que l'on s'aſſemblât ἐν Πνύκι, lieu le plus fréquenté par le peuple.

Nous ne rapportons que ce petit nombre de notes pour donner au Lecteur une idée du travail de M. Taylor; mais nous pouvons l'aſſurer que ce ſçavant Editeur n'a laiſſé paſſer aucun endroit difficile ou corrompu, ſans propoſer une correction autentique, ou du moins quelque conjecture vraiſem-

blable & fondée sur le bon sens, ou sur des autorités respectables. Nous ajoutons que si quelque chose étoit capable de réveiller le goût de la Nation pour la Littérature Grecque ce devroit être la facilité qu'on lui donne d'entendre sans peine les meilleurs Auteurs. Nous sommes persuadés que les Sçavans recevront cette édition avec les sentimens de reconnoissance que M. Taylor a si justement mérités.

A VOYAGE ROUND THE World in the Year, 1740, 1, 2, 3, and 4. by Georges ANSON, Esq. C'EST-A-DIRE, *Voyage autour du Monde, fait pendant les années* 1740, 1, 2, 3, & 4, *par Georges* ANSON, *Ecuyer, Commandant en chef une Escadre de Sa Majesté Britannique, envoyée pour une expédition dans les mers du Sud, tiré des papiers du Lord Anson, & publiés sous sa direction par Richard Walter, Chapelain du Vaisseau le Centu-*

rion, dans cette expédition, orné de quarante-deux planches, in-4°. pp. 406. A Londres, chez Jean & Paul Knapton, dans la rue de Ludgate, 1748.

SECOND ET DERNIER EXTRAIT.

APRES l'heureuſe expédition de Paita, par laquelle nous avons fini le premier extrait de ce Voyage, & qui a paru dans notre Journal du mois de Juillet dernier, l'Amiral Anſon (liv. ſecond chap. 7.) partit de cette Ville le dixiéme Novembre 1741, & fit route vers l'Iſle de Quibo, ſituée à l'embouchure de la riviére de Panama. Son deſſein étoit d'y faire aiguade, & de ranger enſuite la Côte du Mexique pour s'emparer du riche Galion, parti de Manille pour aller à Atapulco.

L'Auteur nous donne une deſcription d'autant plus détaillée de cette Iſle, qu'elle peut-être d'une

grande reſſource pour les Mariniers, à cauſe de la ſalubrité de l'air qu'on y reſpire, & par la facilité d'y faire de l'eau & du bois.

Elle eſt célébre par la pêche des Perles. Les Huitres où elles ſe trouvent ſont très-grandes ; mais de ſi mauvais goût, qu'il n'eſt pas poſſible d'en manger. Celles qui donnent les plus belles perles ne ſe trouvent qu'à une très-grande profondeur de la mer. En général elles participent de la nature du fonds où elles ſont attachées, en ſorte que s'il eſt limoneux, les perles qu'on en tire, ſont obſcures, & de mauvaiſe eau.

Les Tortues ſont auſſi très-communes ſur cette Côte; on y en connoit quatre eſpéces différentes, dont il n'y en a que deux qui ſoient bonnes à manger : de ces derniéres, celle qui eſt verte, & qui péſe communément 200 liv. eſt d'un goût excellent : l'équipage de M. Anſon en vécut, pour ainſi dire, pendant quatre mois, & s'en trou-

va très-bien. Ainſi vû la rareté des choſes néceſſaires à la vie dans la plûpart des Côtes qui bordent ces mers, on ne peut comprendre qu'une nourriture auſſi commune & d'auſſi bon goût, ſoit proſcritte par les Eſpagnols comme mal ſaine & preſque comme un poiſon. Peut-être ont-ils pris cette idée ſur la figure extraordinaire de cet animal, idée qui eſt ſi fort gravée dans l'eſprit de tous les Habitans de ces parages, que les Indiens & les Négres priſonniers ſur l'Eſcadre de l'Amiral Anſon, ne ſe déterminérent à en manger qu'avec une certaine répugnance, & qu'après avoir vu que les Anglois qui en avoient fait un long uſage, au lieu d'en être morts juſqu'au dernier, comme ces Peuples ſe l'étoient imaginé, jouiſſoient d'une parfaite ſanté. Mais enfin les Indiens & les Négres s'accoutumérent ſi bien à la chair de Tortue, qu'ils la préféroient à toute autre nourriture; & comme on ſait qu'après le plaiſir

de boire des liqueurs ſpirituëuſes, il n'en eſt point de plus grand pour eux que celui de manger, ils ſe trouvérent très-heureux que les Anglois leur euſſent appris à connoître un aliment ſi commun, & dont ils pourroient ſe remplir autant qu'il leur plairoit.

L'Amiral ayant mis à la voile de l'Iſle de Quibo, eut les vents contraires (chap. 9) & ne put arriver aſſez-tôt pour enlever le Galion de Manille ſur ſa route à Atapulco; il apprit que ce Vaiſſeau en devoit repartir le trois de Mars pour retourner à Manille: cette nouvelle ranima ſes eſpérances, & celles de toute ſon Eſcadre, d'autant plus qu'à l'exception d'une petite quantité de Cochenille, de legéres merceries à l'uſage des femmes, & de quelques vins d'Eſpagne deſtinés, dit-il, principalement pour dire la Meſſe, la cargaiſon à ſon retour conſiſtoit en argent, au lieu que les marchandiſes quoique précieuſes qu'il avoit portées à Atapulco,

auroient été fort inutiles aux Anglois faute de pouvoir, ou les vendre sur les lieux, ou les charger sur leur Escadre.

M. Anson prit donc le parti de croiser à la hauteur d'Atapulco, pour surprendre le Galion dans son retour à Manille ; mais il fut bientôt informé que le Viceroy ayant sçu l'expédition de Paita, & par conséquent que les Anglois infestoient ces mers, avoit remis à l'année prochaine le départ du Galion. L'Amiral fut donc obligé de remettre à ce temps-là le projet de s'emparer d'une si riche proye. Si on pouvoit douter de ce que peut l'avidité du gain sur les hommes, on l'apprendroit dans cette relation.

On y trouvera (chap. 10) un morceau très-intéressant pour tous ceux qui aiment les matières de commerce ; l'Auteur y entreprend d'expliquer celui qui se fait de la Ville de Manille au Port d'Atapulco, commerce qu'il regarde à

proportion de ſon étendue, comme le plus conſidérable qu'on connoiſſe dans tout le monde; il ſe flatte qu'avec le ſecours des piéces originales qu'il a trouvées ſur les Vaiſſeaux Eſpagnols dont il s'eſt emparé, il eſt en état de le décrire avec plus de préciſion, qu'on ne l'a fait juſqu'à préſent du moins en Anglois.

Il nous apprend que c'eſt principalement avec les Chinois que trafiquent les Habitans de la Ville de Manille. Ils en tirent des Epiceries, toutes ſortes d'étoffes de ſoye, avec beaucoup d'autres menues marchandiſes, ſurtout d'Orfévrerie. Ces derniéres y ſont fabriquées à Manille même & par les mains des Chinois, qui y ſont toujours, dit-on, au nombre de vingt mille. Toutes les marchandiſes en ſont tranſportées tous les ans pour l'uſage des Royaumes du Mexique & du Pérou. Ce commerce n'eſt pas cependant ouvert à tous les Habitans du Pays; mais il eſt aſſu-

jetti à peu près aux réglemens prescrits par celui qui se fait par les Vaisseaux de Registre, qui vont de Cadix aux Indes Occidentales.

Du reste quoique la cargaison du Galion de Manille soit fixée à une certaine valeur, M. Anson prétend que comme les marchandises qu'il porte, sont répandues dans les Indes Occidentales, leur débit fait un grand tort aux manufactures de Valence & des autres endroits de l'Espagne, mais surtout aux toiles de Cadix, & qu'il rend les Royaumes du Mexique & du Pérou absolument indépendant de l'Espagne pour toutes les marchandises dont ils ont besoin. Il ajoute qu'environ en 1725, Dom Joseph Patinho, pour lors premier Ministre, avoit résolu d'abolir ce commerce, & de ne permettre l'entrée d'aucunes marchandises des Indes Orientales, dans les Ports du Mexique & du Pérou, à moins qu'elles n'y eussent été portées d'Europe par des Vaisseaux de Registre; mais

que divers intérêts particuliers empêchérent qu'un réglement si sage put avoir lieu.

Il décrit ensuite la navigation de ce Galion ; elle est ordinairement d'une année, tant pour aller de Manille à Atapulco, que pour en revenir. Il pense qu'il seroit très-facile de la rendre moins longue, ce qu'il rejette sur l'indolence & sur le peu d'habileté des Mariniers Espagnols, & jusqu'à un certain point, sur les précautions excessives qu'ils prennent pour la conservation d'un si riche Vaisseau. L'Amiral n'ayant plus rien qui l'obligeât de croiser devant Atapulco, & d'ailleurs se trouvant hors d'état de tenir la mer, gagna (chap. 17) pour se rafraichir, le Port de Chéguétan, située à 30 lieues d'Atapulco. Comme le Pays paroissoit bien cultivé, les Anglois se flattoient d'y trouver les provisions qui leur manquoient ; mais à leur arrivée les Espagnols & les Indiens qui l'habitoient, se retirérent dans

les terres, & jamais il ne fut poſſible de s'aboucher avec eux, enſorte que l'Eſcadre fut réduite à ſubſiſter de poiſſon qui d'ailleurs eſt très-abondant ſur cette Côte.

C'eſt là que pour la premiére fois l'Amiral Anſon vit la Torpille; il raconte que pour avoir ſimplement appuyé le bout de ſa canne pendant quelque temps ſur un de ces poiſſons, il ſentit un engourdiſſement très-conſidérable dans le bras droit qui lui dura tout le reſte du jour; & il ne doute pas que cet accident n'eut été plus fort, ſi ce poiſſon n'eut pas été prêt d'expirer: car il eſt remarquable, que lorſqu'il eſt hors de l'eau, on peut le manier ſans aucun danger.

Après avoir reſté quelque temps à Chéguétan, où il prit la réſolution de ſe réduire au Vaiſſeau le Centurion qu'il montoit, & au Glocester, & de détruire tous les autres qui compoſoient ſon Eſcadre, n'ayant plus aſſez d'hommes pour les conduire, il quitta les Côtes

de l'Amérique dans le dessein de passer aux parties les plus Orientales de l'Asie, où à la faveur des vents alisés, il se flattoit d'arriver sans danger & en peu de temps.

Mais avant que de raconter ce qui lui arriva dans ces mers, M. Walter s'étend fort au long (chap. 14.) sur les grands services que l'Escadre Angloise auroit rendus à la Nation, si comme cela étoit très-possible, elle étoit arrivée dans la mer du Sud, avant que les Espagnols eussent eu le temps de se mettre sur leurs gardes. Il prétend, qu'elle auroit pu conquérir le Mexique, le Pérou, & enlever aux Espagnols toute l'Amerique. Selon lui, quinze cens Anglois bien conduits, auroient été en état de contrebalancer toutes les forces des Espagnols en ce Pays-là, dans un temps où presque toutes les places qu'ils y possédoient, étoient dégarnies d'hommes, sans fortifications, & sans provisions de guerre, & où les Espagnols Créoles, aussi

mécontens du Gouvernement que la plûpart des Indiens, ſurtout la Nation des Aronces dans le Chili, n'attendoient que l'occaſion de ſe révolter contre leurs Maîtres. Il ajoute que ſans inſiſter ſur la molleſſe & ſur la timidité de leur ennemi qui avoit peu d'armes à feu, & qui ſçavoit encore moins s'en ſervir, l'adreſſe des Anglois à les manier, leur auroit donné pour lors les mêmes avantages, que les Eſpagnols avoient eu à la premiére découverte de ce pays contre des peuples nuds & ſans armes.

Le troiſiéme Livre contient la traverſée de l'Amiral Anſon dans la mer Pacifique vers l'Aſie, & le premier chapitre la traverſée des Côtes du Mexique à l'Iſle des Larrons. Il y relacha avec des peines incroyables, & après avoir perdu une partie de ſon équipage par le ſcorbut ; cette maladie y reprit avec une violence extrême, malgré la douceur du climat, malgré l'extrême propreté que les Anglois en-

tretenoient dans leurs Vaiſſeaux, & la bonne nourriture qu'ils avoient eûe. Auſſi M. Walter aſſure-t'il, qu'il faut bien moins attribuer un fléau ſi terrible pour les gens de mer, au défaut de toutes ces choſes, qu'aux exhalaiſons qui ſortent de l'Océan, leſquelles ſans faire perdre à l'air ſon élaſticité ni aucunes de ſes propriétés ordinaires, peuvent-être chargées de parties ſi ſalines, qu'elles le mettent hors d'état d'entretenir dans nous l'action des ſolides & des liquides. Ce qui lui fait croire, après une infinité d'expériences, que lorſque le ſcorbut eſt à un certain période, il ne peut céder aux remédes ordinaires de la médecine, & que le ſeul eſt de mettre les malades à terre, ou du moins le plus près des terres qu'il eſt poſſible.

Cette maladie fit un ſi grand ravage, particuliérement ſur le Glocester, qu'il n'y reſtoit pas trente hommes en état de le manœuvrer. M. Anſon prit donc le parti de les

faire paſſer ſur le Centurion, & de détruire le Gloceſter. Ainſi on voit dans la ſuite de cette relation l'Amiral Anſon, de Commandant d'Eſcadre réduit à commander un un ſeul Vaiſſeau. Encore étoit-il dans une crainte continuelle d'y périr avec tout ſon équipage. Il avoit une voye d'eau très-conſidérable, à laquelle on ne pouvoit remédier qu'à terre, & ſes Matelots affoiblis par le ſcorbut, pouvoient à peine ſervir ſes pompes. Il fut cependant aſſez heureux pour arriver le 26 Août 1742 à Tinian, une des Iſles des Larrons.

L'Auteur nous la repréſente (chap. 2.) comme un des plus beaux & des plus fertiles Pays du monde. L'air y eſt ſi bon qu'en peu de temps tous les malades y furent rétablis; quoique cette Iſle ſoit inhabitée, les cris des beſtiaux & de la volaille qui y ont été apparemment portés autrefois par les Eſpagnols, & dont la chair eſt excellente, quoique tous ces ani-

maux y ſoient devenus ſauvages; font croire qu'on y eſt environné de riches & abondans Villages. Les bois y produiſent des Oranges, des Limons, des Citrons de toute eſpéce, outre un fruit particulier à ces Iſles, appellé par Dampierre *Fruit-pain*, dont le goût approche de celui d'un cul d'artichaut, & qui en effet tint lieu de pain à tout l'équipage de l'Amiral pendant le temps qu'il y ſéjourna. En général la nourriture dans cette Iſle eſt ſi délicieuſe, on y mange ſi prodigieuſement, & on y digére ſi facilement, que les plus ſobres y étoient devenus gourmans, & qu'il y avoit pour ainſi dire, du luxe dans la chére que l'équipage de l'Amiral faiſoit dans cette Iſle.

Il en partit le 20 Octobre pour faire route vers Macao, qui en eſt à plus de 600 lieues; mais avant que de raconter ce voyage, M. Walter nous donne une idée générale de cette ſuite d'Iſles, nommées les Iſles des Larrons, ou Iſles

Marianes ; elles furent découvertes en 1552 par Magellan ; la seule qui soit, pour ainsi dire, aujourd'hui habitée est celle de Guam ; le Galion de Manille y prend toujours des rafraichissemens, lorsqu'il va d'Atapulco aux Isles Philippines.

Les Indiens du Pays navigent le long de ces Côtes avec des Barques qu'ils nomment *Proas*. La simplicité de leur fabrique, jointe à la viteſſe & à la facilité de leurs mouvemens, fait croire à l'Amiral Anſon, qu'elles doivent être comparées à tout ce que la mécanique a produit de plus étonnant & de plus utile parmi les Nations, où les Sciences & les Arts floriſſent. L'avantage que les Marins en peuvent tirer, l'a engagé à donner une deſcription dans ces barques, & il en garantit d'autant plus l'exactitude qu'il en fit entiérement démonter une pour en mieux connoître la conſtruction.

Il reprend enſuite ſa navigation

juſqu'à Macao, Ville ſituée à l'entrée bouchure de la riviére de Canton. Arrivé ſur la Côte de la Chine dans un endroit où la mer lui parut couverte de plus de 6000 barques de Pêcheurs, il fut ſurpris de voir que pas un ſeul n'eut la curioſité de s'approcher du Centurion pour le conſidérer. Cette inſenſibilité dans des gens de mer par rapport aux choſes de leur profeſſion, donna bien mauvaiſe opinion des Chinois à l'Amiral, & lui fit extrêmement rabattre de ce que les Miſſionnaires nous diſent de l'induſtrie & de l'habileté de ce Peuple. Les chicanes & les friponneries que les Magiſtrats même du Pays lui firent pour fournir à ſon équipage les vivres & les autres choſes dont il avoit beſoin, lui donnérent encore une plus mauvaiſe idée de leur probité.

Il ne fut pas plutôt en état de ſe remettre en mer, qu'il quitta Macao, & il en partit le 6 Avril 1743, laiſſant croire aux Mar-

chands du Canton, & à ſes gens mêmes, qu'il alloit à Batavia ; mais il fit route vers le Cap du S. Eſprit & y jetta l'ancre à la fin de May. Comme ſon deſſein étoit d'y attendre le Galion qui revenoit d'Atapulco à Manille, où il arrive ordinairement vers le mois de Juin, il employa tout ce temps à exercer ſes ſoldats de marine à tirer, mais de la maniére la plus ſimple & dégagée de toutes ces formalités inutiles, que la coutume a introduite parmi les troupes de terre ; & il les y rendit ſi habiles, que par la promptitude & l'adreſſe avec laquelle ils manioient leurs armes, ils étoient capables de tenir tête au double de leur nombre.

Enfin vers le 20 de Juin il apperçut le Galion qu'il pourſuivoit depuis ſi longtemps. On ne peut exprimer la joye des Anglois à la vûe d'une proye qu'ils attendoient avec la plus vive impatience ; ils l'attaquérent avec tant de furie, qu'après une aſſez vigoureu-

ſe réſiſtance, ce Vaiſſeau fut obligé de ſe rendre. Il portoit 36 Canons & 550 hommes, dont 67 furent tués dans l'action, & 84 bleſſés : le Centurion n'y perdit que deux hommes, tant, dit l'Auteur, les armes les plus meurtriéres le ſont peu entre des mains foibles & mal exercées.

Il fait monter le butin qu'il y trouva à la ſomme de 400 mille liv. ſterling, laquelle jointe à celle de 600 mille liv. qu'il avoit enlevée aux Eſpagnols en différentes priſes, fait voir que ſon Eſcadre leur cauſa une perte de plus d'un million de liv. ſterling.

M. Anſon conduiſit ſa priſe au Port de Canton, où il arriva le onze Juillet ſuivant. Il y fut reçu par le Viceroy avec toute la diſtinction que donnent les richeſſes, ſurtout dans un Pays où elles ſont plus eſtimées que par tout ailleurs. Mais il n'en eſſuya pas moins de difficultés de la part des Mandarins, ni de tromperies de la part

des Marchands & du Peuple. L'infidélité des Chinois dans le commerce va si loin, que leurs friponneries sont, dit-il, au-dessus de la pénétration d'un Etranger, comme il entreprend de le prouver par plusieurs traits qu'il en rapporte.

Il faut voir surtout (chap. 10.) les réflexions que notre Auteur fait sur le génie & sur le caractére de cette surprenante Nation: mais on se ressouviendra en même temps, qu'il avoue lui-même, que des observations faites à Canton, c'est-à-dire, dans une des extrémités de la Chine, ne doivent pas d'abord paroître fort propres à détruire celles qui nous ont été données par des personnes habiles qui ont vu l'intérieur du Pays.

Il convient que les Chinois sont fort industrieux, & que leurs ouvriers ont de l'adresse; mais il les regarde comme fort inférieurs aux Japonnois. Il prétend qu'on voit dans les premiers une imitation ser-

vile, qui marque toujours la pauvreté du génie, & abſolument rien, ſoit dans leur Peinture, ſoit dans leur Sculpture, qui annonce un eſprit Créateur & porté au grand.

Pour ce qui regarde leur Littérature, il ſoutient que leur opiniâtreté à conſerver cette multitude de caractéres qui les oblige à étudier leur Langue pendant toute leur vie, ſans pouvoir eſpérer de la ſçavoir jamais parfaitement, eſt une preuve inconteſtable des bornes de leur eſprit. Mais ſi les Chinois, diſent les Miſſionnaires, n'ont pas fait de grands progrès dans les ſçiences, rien n'eſt plus exemplaire que la morale qu'ils enſeignent, & qu'ils pratiquent. C'eſt encore un point, comme on l'a déja vû, que M. Walter eſt fort éloigné de leur accorder; il aſſure au contraire, que tout ce qu'on en a dit, eſt fondé non ſur leur probité, & bien moins encore ſur la bonté de leur caractére, mais ſur l'égalité affectée de leur maintien, & ſur une atten-

tion conſtante à ſupprimer tous les ſymptômes par leſquels la colére, & les autres paſſions vives ſe déclarent. Mais l'hypocriſie & la fraude ſont-elles, dit-il, moins contraires à l'intérêt général des hommes, que l'impétuoſité & la violence d'un caractére emporté. Peut-être, ajoute-t'il, ſi cette matiére étoit examinée à fond qu'on trouveroit dans ce tour d'eſprit calme & patient dont les Chinois ſe font tant d'honneur, & qui les diſtingue de toutes les autres nations, la véritable ſource des plus mauvaiſes qualités qui entrent dans le caractére de ce peuple. Les meilleurs Auteurs qui ont écrit ſur la Morale, obſervent que pour l'ordinaire les hommes ne peuvent réprimer leurs plus fortes & leurs plus violentes paſſions, que celles qui les portent à tout rapporter à eux-mêmes, n'en deviennent que plus vives & plus actives, enſorte, dit il, qu'on peut attribuer la timidité, la diſſimulation, & la mauvaiſe

foi des Chinois, à l'effort continuel qu'ils font sur eux-mêmes pour conserver cette gravité de maintien, & cette décence extérieure, qui prévalent généralement parmi eux.

Notre Auteur ne parle pas mieux de la forme de leur Gouvernement, & en particulier pour ce qui regarde leur marine, il ne craint pas de dire que le seul Vaisseau que l'Amiral Anson commandoit, auroit suffi pour la détruire entiérement. Il en apporte pour preuve la forme de leurs Junks ou Vaisseaux, dont il donne la description. Ceux de guerre, dont les plus considérables sont à Canton, n'excédent pas 300 tonneaux, & n'ont que huit ou dix canons de 4 liv. de bale; les Vaisseaux Marchands n'en portent point.

Enfin l'Amiral Anson ayant radoubé & ravitaillé son Vaisseau, & rendu la liberté aux prisonniers qu'il avoit faits sur le Galion de Manille, mit à la voile le 15 Décembre 1745, pour retourner dans

les

les Ports d'Angleterre ; il y arriva heureuſement après trois ans & neuf mois de navigation, avec la gloire, dit M. Walter, d'avoir prouvé cette importante vérité, » que » quoique la prudence & l'intré- » pidité unies à la perſévérance ne » mettent pas à l'abri des coups » de la fortune, elles l'emportent » à la fin ſur ſa puiſſance, & ſont » preſque toujours ſuivies d'un » heureux ſuccès.

NOUVELLES LITTERAIRES.

ANGLETERRE.

De Londres.

ON nous a communiqué les Programmes de ſouſcription pour pluſieurs ouvrages intéreſſans qu'on va donner au public ; nous allons en faire part à nos Lecteurs ; 1°. *An impartial repreſentation*, &c. ou expoſition impartiale de la conduite des diverſes puiſſances de

l'Europe, engagées dans la dernière guerre générale, avec un récit particulier de toutes les opérations militaires & navales, batailles, siéges & rencontres, depuis le commencement des hostilités entre les Couronnes d'Angleterre & d'Espagne, jusqu'à la conclusion du traité de paix fait à Aix la Chapelle en 1748. Cet ouvrage sera en quatre vol. *in*-8°. on en délivre un cahier de trois feuilles pour 6. s. monnoye de France, tous les samedis, chez W. Owen, & l'on continuera jusqu'à ce que l'Edition soit achevée.

2°. *Memoirs of the house of Brunswick*. C'est-à-dire, Mémoires de la Maison de Brunswick, depuis la première origine connue de cette illustre Maison jusqu'à la fin du régne de George I. cet ouvrage formera un volume *in*-4°. le prix de la souscription est d'une demi-Guinée, payable en souscrivant: on trouvera des souscriptions, chez Comyns près la bourse, Birt dans

Ave Mary-lane, & autres Libraires de cette Ville.

3°. *A new and correct edition of the Works of B. Johnson*.... C'eſt-à-dire, nouvelle édition des ouvrages de Ben. Johnſon, avec des remarques. On mettra au commencement un Diſcours ſur la vie & les écrits de l'Auteur. L'édition entiére formera ſept vol. *in*-8°. dont le prix eſt d'une Guinée & demie, payable une Guinée en ſouſcrivant, & le reſte en retirant l'ouvrage. On trouvera des ſouſcriptions avec les modéles de cette nouvelle édition, chez W. Innys, & Th. Longman dans *Pater-Noſter-Row*, & chez d'autres Libraires de cette même Ville.

4°. *The Typographical antiquities of England*.... &c. Les Antiquités Typographiques d'Angleterre, ou un eſſai d'hiſtoire des anciens Imprimeurs de ce Royaume, avec un Catalogue des Livres qu'ils ont imprimés, depuis Guillaume Caxton qui le premier y a

mis cet Art en pratique en 1471, jusqu'en 1600. On verra la naissance, les accroissemens, & la perfection de cet Art; avec quelques traits d'histoire de ceux qui s'y sont le plus distingués. On y joindra un *Appendix* touchant le même Art, pareillement cultivé en Ecosse, &c. par Joseph Ames, de la S. R. & Secretaire de la Société des Antiquaires à Londres. L'ouvrage entier comprendra environ 150 feuilles d'impression *in*-4°. dont le prix est une Guinée, payable moitié en souscrivant, & moitié en recevant les exemplaires, chez H. Woodfall, Imprimeur dans *Litte Britain*, &c.

5°. *Twenty portraits in miniature of the Royal Familly.* Où vingt Portraits en mignature, des Princes & des Princesses de la Famille Royale, par Franc. Nixon, Graveur. Le prix de la souscription est de deux Guinées, payables, une en souscrivant, l'autre en recevant un exemplaire complet de

cette collection d'Eſtampes. Les Souſcriptions ſe trouvent chez T. Cox, T. Oſborne, C. Davis, R. Doſdley, Libraires de la même Ville.

FRANCE.

De Toulouse.

» L'Académie des Jeux Floraux » fera la diſtribution des prix le » troiſiéme May 1750.

» Ces prix ſont une Amaranthe » d'Or de la valeur de quatre cens » livres, qui eſt deſtinée à une Ode.

» Une Eglantine d'Or de la valeur » de quatre cens cinquante livres, » deſtinée à une Piéce d'Eloquence » d'un quart-d'heure ou d'une pe- » tite demi-heure de lecture, dont » le ſujet ſera pour la même année » 1750.

Notre bonheur eſt en nous-mêmes, ſuivant le ſens de ces paroles:
Nemo lædítur niſi à ſe ipſo.

» Une Violette d'Argent de la » valeur de deux cens cinquante li- » vres, deſtinée à un Poëme de » ſoixante Vers au moins ou de » cent Vers au plus, qui doivent » être alexandrins, & dont le ſujet » doit être héroïque ou dans le gen- » re noble.

» Un Souci d'Argent de la valeur » de deux cens livres, qui eſt deſti- » né à une Elégie, à une Idyle ou » à une Eglogue, ces trois genres » d'Ouvrages concourant pour le » même prix. Les Vers en doivent » être auſſi alexandrins, ſans mélan- » ge de Vers d'autre meſure.

» Un Lys d'Argent de la valeur » de ſoixante livres, deſtiné à un » Sonnet à l'honneur de la Sainte » Vierge.

» Le ſujet des différens genres » d'Ouvrages auxquels l'Amarante, » la Violette & le Souci ſont deſ-

» tinés est au choix des Auteurs,
» qui sont avertis de ne pas se né-
» gliger sur les rimes & sur toutes
» les régles de la Versification, auſ-
» si-bien que les Auteurs du Son-
» net.

» Les Ouvrages qui ne sont que
» des traductions ou des imitations,
» ceux qui traitent des sujets donnés
» par d'autres Académies, ceux qui
» ont quelque chose de burlesque,
» de satyrique ou d'indécent sont
» exclus des prix.

» Les Ouvrages qui auront paru
» dans le Public & ceux dont les
» Auteurs se feront fait connoître
» avant le Jugement, ou pour les-
» quels ils auront sollicité les Ju-
» ges, en sont auſſi exclus.

» Les Auteurs qui traitent des
» matiéres Théologiques doivent
» faire mettre au bas de leurs Ou-
» vrages l'Approbation de deux
» Docteurs en Théologie; ce qui
» sera obſervé même à l'égard du
» Sonnet; sans quoi ces Ouvrages
» ne feront pas mis au concours.

» On doit faire remettre, par » tout le mois de Janvier de l'année » 1750, par des perſonnes domi- » ciliées à Toulouſe, trois Copies » bien liſibles de chaque Ouvrage » à M. le Chevalier d'Aliez, Secre- » taire perpétuel de l'Académie, » logé rue des Couteliers. Son Re- » giſtre devant être barré dès le pre- » mier jour de Février; & on ne » ſera plus à temps à lui remettre » des Ouvrages dès que le mois de » Janvier ſera expiré.

» Les Ouvrages ſeront déſignés, » non-ſeulement par leur Titre, » mais encore par une Deviſe ou » Sentence, que M. le Secrétaire » écrira dans ſon Regiſtre, auſſi- » bien que le nom, la qualité, ou » la profeſſion & la demeure des » perſonnes qui les lui auront remis; » leſquelles ſigneront la recep- » tion que M. le Secretaire en aura » écrite dans ſon Regiſtre; après » quoi il leur en expediera le Ré- » cépiſſé.

» M. le Secretaire ne recevra

» point les paquets qui lui seront » adressés par la Poste à droiture » s'ils ne sont affranchis de port, & » il ne répondra point aux lettres » qu'on lui écrira sans avoir cette » attention. Les Auteurs sont aver- » tis que l'Académie exclut même » du concours, tous les ouvrages » qui n'ont pas été remis à M. le » Secretaire par une personne do- » miciliée à Toulouse, la voye de » la Poste à droiture étant sujette » à trop d'inconvéniens.

» M. le Secretaire avertira les per- » sonnes qui auront remis les ouvra- » ges que l'Academie aura couron- » nés, afin que les Auteurs vien- » nent eux-mêmes recevoir les prix, » l'après-midi du troisiéme Mai, à » l'assemblée que l'Academie tient » dans le grand Consistoire de l'Hô- » tel de Ville, où il sont distribués. » Si les Auteurs sont hors de portée » de venir les recevoir eux-mêmes, » ils doivent envoyer à une person- » ne domiciliée à Toulouse une pro- » curation en bonne forme, où ils

» se déclarent affirmativement les » Auteurs de l'ouvrage couronné, » & cette personne retirera le prix » des mains de M. le Secretaire, » sur la Procuration de l'Auteur & » sur le récépissé de l'ouvrage.

» On ne peut remporter que trois » fois chacun des prix que l'Académie distribue : les Auteurs des ou» vrages qu'elle découvrira avoir » enfreint cette loi, en seront exclus, » aussi-bien que les ouvrages qu'on » pourra justement présumer être » présentés sous des noms d'Au» teurs supposés.

» Après que les Auteurs se seront » fait connoître, M. le Secretaire » leur donnera des attestations, por» tant qu'un tel, une telle année, » pour tel ouvrage par lui composé, » a remporté un tel prix, & l'ouvra» ge en original sera attaché à ces » attestations, sous le contre-sel des » Jeux.

» Ceux qui auront remporté » trois prix, (celui du Sonnet ex» cepté,) & l'un desquels soit celui

» de l'Ode, pourront obtenir, se-
» lon l'ancien usage, des lettres de
» Maîtres des Jeux Floraux, qui
leur donneront le droit d'opiner,
comme juges & comme étant du
corps des Jeux, dans les assem-
» blées générales & particuliéres des
» Jeux Floraux, & d'assister aux
» Séances publiques.

» Par les derniéres Lettres Paten-
» tes du Roy, qui autorisent l'au-
» gmentation du prix du discours,
» les Auteurs qui auront remporté
» trois fois ce prix depuis cette au-
» gmentation pourront aussi obte-
» nir des lettres de Maîtres des Jeux
» Floraux, sans qu'il soit nécessaire
» qu'ils ayent remporté des prix
» de Poësie.

» L'Ode qui a pour titre *la Chas-*
» *se*, & pour Sentence *Manet sub*
» *jove frigido venator tenera conju-*
» *gis immemor*, a remporté le prix
» de ce genre d'ouvrage.

» Le discours qui a pour Sen-
» tence, *Aurum est periculum pessi-*
» *dentium, enervatio virtutum*, a

» remporté le prix d'Eloquence de » cette année.

» Le Poëme qui a pour titre *le* » *Triomphe de la vérité*, & pour » Sentence *confundentur ab idolis* » *quibus sacrificaverunt*, a remporté » le prix.

» Le prix du genre bucolique a » été adjugé à l'Idyle intitulée *le* » *Laboureur*, qui a pour Sentence » *Omne tulit punctum, qui miscuit* » *utile dulci.*

» Sonnet qui a pour Sentence » *& statuit aquas quasi in utre*, a » remporté le prix de ce genre.

» L'Académie a réservé un prix » de discours, un prix de Poëme » & deux prix de Sonnet, qui l'a- » voient déja été les années précé- » dentes.

Prix proposés par l'Académie Roya-
le des Sciences, Inscriptions & Belles-Lettres de Toulouse pour les années 1750. *&* 1751.

» La Ville de Toulouse, célé-

» bre par les prix qu'on y distribue » depuis long-temps à l'Éloquence, » à la Poësie, & aux Arts, voulant » contribuer aussi au progrès des » Sciences & des Lettres, a, sous » le bon plaisir du Roy, fondé » un prix de la valeur de 500 » liv. pour être distribué tous les » ans par l'Académie Royale des » Sciences, Inscriptions & Belles-» Lettres, à celui qui, au jugement » de cette compagnie aura le mieux » traité le sujet qu'elle aura propo-» sé.

» Le sujet doit être alternati-» vement de Mathématique, de » Médecine, & de Littérature.

» L'Académie avoit proposé » pour sujet du prix de 1749. » *de fixer le temps où les Sciences,* » *& les Arts ont commencé à être cul-* » *tivés chez les Volsces, & de mar-* » *quer les changemens qu'ils occasion-* » *nérent dans les mœurs, les cou-* » *tumes & la Religion de ces Peu-* » *ples.*

» Ce prix adjugé à la Piéce n°.

» 1, qui a pour devise, *Sape mihi* » *dubiam traxit sententia mentem.* » On vient d'apprendre qu'elle est » de M. l'Abbé Guasco de l'Aca- » démie de Cortonne & Honoraire » étranger de l'Académie Royale » des Inscriptions & Belles-Lettres.

» Le public fut informé l'année » derniere, que l'Académie a pro- » posé de nouveau, pour sujet du » prix double de 1750, *La cause* » *Phisique de l'applatissement de la* » *terre, telle qu'il a été déterminé* » *par les opérations faites au Cercle* » *Polaire, en France & sous l'Equa-* » *teur*; & l'on eut soin d'aver- » tir que l'explication demandée, » doit, en rendant raison du degré » d'applatissement déterminé par » les mesures, s'accorder aussi avec » les variations de la pesanteur ob- » servées à différentes latitudes.

» Comme bien des gens sont inf- » truits que pour conserver au pu- » blic la fondation du prix établi » par cette Ville, il étoit devenu né- » cessaire, que la distribution en fût

» ſuſpendue pendant quatre années; » on croit devoir avertir que l'Aca- » démie vient de trouver dans » la liberalité de quelques-uns de » ſes membres des fonds ſuffiſans, » pour que le prix ſoit diſtribué » ſans interruption.

» Elle propoſe pour ſujet de ce- » lui de 1751, *la Théorie de l'Oxie.*

» Les Sçavans ſont invités à tra- » vailler ſur ces ſujets; & même les » aſſociés étrangers de l'Académie. » Les autres Académiciens ſont ex- » clus de prétendre au prix.

» Ceux qui compoſeront, ſont » priés d'écrire en François ou en » Latin, & de remettre une copie » de leurs ouvrages qui ſoit bien li- » ſible, ſurtout quand il y aura des » Calculs Algébriques.

» Les Auteurs écriront au bas » de leurs ouvrages une Sentence » ou deviſe; mais ils n'y mettront » point leur nom. Ils ſont exhortés » cependant à y attacher un Billet » ſéparé & cacheté, qui contienne la » même Deviſe ou Sentence, avec

» leur nom, leurs qualités, & leur » adresse : l'Académie exige mê- » me qu'ils prennent cette précau- » tion, lorsqu'ils adresseront leurs » Ecrits au Secretaire. Ce Billet ne » sera point ouvert, si la Piéce n'a » remporté le prix.

» Ceux qui travailleront pour » les prix, pourront adresser leurs » ouvrages à M. l'Abbé de Sapte, » Secretaire perpétuel de l'Acadé- » mie, ou les lui faire remettre par » quelque personne domiciliée à » Toulouse. Dans ce dernier cas, » il en donnera son récépissé, sur » lequel sera écrite la Sentence de » l'ouvrage avec son numero, se- » lon l'ordre dans lequel il aura » été reçû.

» Les paquets adressés au Secre- » taire doivent être affranchis de » port.

» Les ouvrages ne sont reçus » que jusqu'au dernier Janvier des » années, pour le prix desquelles » ils auront été composés.

» L'Académie proclamera dans

» ſon Aſſemblée publique du 25
» du mois d'Août de chaque année,
» la Piéce qu'elle aura couronnée.

» Si l'ouvrage qui aura remporté le prix, a été envoyé au Secretaire à droiture, le Tréſorier de
» l'Académie ne délivrera ce prix
» qu'à l'Auteur même, qui ſe fera
» connoître, ou au porteur d'une
» Procuration de ſa part.

» S'il y a un récépiſſé du Secretaire, le prix ſera délivré à celui qui le repréſentera.

L'Academie qui ne preſcrit aucun Syſtême, déclare auſſi qu'elle n'entend point adopter les principes des ouvrages qu'elle couronnera.

De Paris.

On trouve en cette Ville chez J. Thomas Hériſſant, Libraire rue S. Jacques, un ouvrage nouveau qui a pour titre : *La voix du Citoyen, ou obſervations ſur le Gouvernement de Pologne.* 1749. *in*-12. Cet ouvrage comprend deux parties; dans la premiére l'Auteur expoſe ſes vues

pour la réformation des abus qu'une longue suite de siécles a introduits dans le Gouvernement du Royaume de Pologne : il y fait voir que les lumiéres & l'impartialité des Magistrats, l'intégrité de ceux qui administrent les finances, & la pureté de la doctrine & des mœurs des Ecclésiastiques demandent toute l'attention des Législateurs. Dans la seconde il traite de ce qui regarde le Peuple de ce même Royaume, dont le nombre, l'aisance & la prospérité exigent également les soins & la vigilance des mêmes Législateurs.

Par les principes qu'il établit dans tout le cours de cet ouvrage, on voit qu'il se propose de maintenir un parfait accord entre ceux qui gouvernent, & ceux qui doivent être gouvernés, de bannir la licence, d'épurer de plus en plus la liberté Polonoise, & de la conserver. Il ne dissimule pas les vices de sa Patrie : il fait voir que chaque état, chaque corps a les siens :

il les dévoile tous avec une égale ingénuité. Mais en même temps qu'il fait voir le mal, il ne manque point d'indiquer le remede le plus salutaire. La Religion, la vertu & le sçavoir sont toujours la base des avis qu'il donne, ainsi que de toutes les qualités personnelles qu'il exige en ceux qui aspirent aux grandes places. Au reste cet ouvrage qui fait honneur aux sentimens & aux lumiéres de son Auteur, mérite d'être recherché & lû; mais il ne faut pas oublier qu'il a été composé par un Polonois, uniquement pour la Pologne.

Lettre de M. Racine, de l'Académie Royale des Belles-Lettres, à Messieurs les Auteurs du Journal des Sçavans.

MESSIEURS,

Si vous parlez dans le Journal des Lettres de Rousseau nouvellement imprimées, je vous prie de

détromper ceux qui m'en croyent l'*Editeur*, titre qui m'avoit été donné mal à propos à la tête de deux de mes Lettres qui commençoient d'abord ce recueil.

Si j'avois été le maître du manuscrit qui m'a été communiqué, j'en aurois retranché plusieurs détails inutiles ; quelques critiques faites avec trop de vivacité & tout ce qui me regarde ; mais n'ayant que le droit de conseil, & n'étant qu'un Censeur sans autorité, je n'ai pu que noter à la marge les endroits qu'il falloit supprimer, pour que personne ne fût offensé. La déférence qu'on a eu sans y être obligé, à la plus grande partie de mes notes, me procure la satisfaction d'avoir rendu quelques services. Je n'en demande point de reconnoissance, je n'ai fait que ce que j'ai dû, je demande seulement qu'on ne croye pas que j'aye été l'Editeur.

Je suis &c.

Signé RACINE.

Briaſſon, Libraire, rue S. Jacques, vient de publier un Programme, par lequel il annonce & propoſe en même temps par ſouſcription, une nouvelle édition du *Dictionnaire Etymologique de la Langue Françoiſe*, par M. Ménage; avec les Origines Françoiſes de M. de Caſeneuve; les additions du R. P. Jacob, & de M. Simon de Valhebert; le Diſcours du R. P. Beſnier ſur la ſcience des Etymologies, & le Vocabulaire Hagiologique de M. l'Abbé Chatelain; outre ces origines, ces additions, & le Vocabulaire Hagiologique, qu'on a inſérés ſuivant l'ordre alphabétique dans cette nouvelle édition; on trouvera encore les étymologies de MM. Huet, le Duchat, de Vergy, & de pluſieurs autres. Le tout mis en ordre, corrigé & augmenté, par M. A. F. Jault, Profeſſeur au Collége Royal, en deux vol. *in-fol.* le premier eſt imprimé, le ſecond ſera achevé au mois de Juin prochain. On ſouſ-

cera jusqu'à la fin de May 1750. Le prix de la souscription est de 32 liv. payables, 18 liv. en souscrivant, & 14 liv. en retirant le Livre, & cela au plus tard, six mois après qu'il aura été publié.

TABLE

DES ARTICLES CONTENUS dans le Journal de Nov. 1749.

CAROLI du Freſne, Domini du Cange, Illyricum vetus & novum, &c. 2103

Grammaire des Sciences Philoſophiques, &c. 2133

Voyage dans la Baye de Hudſon, fait en 1746 *&* 1747, &c. 2143

L'art de tourner, ou de faire en perfection toutes ſortes d'ouvrages au Tour, &c. 2160

Antonii Mariæ Gratiani à Burgo S. Sepulcri, &c. 2165

Faſti Attici, in quibus Archontum Athenienſium ſeries, &c. 2193

Recueil de pluſieurs piéces de Poeſie & d'Eloquence, &c. 2215

Lettre de M. le Dran, Chirurgien, à MM. les Auteurs du Journal des Sçavans, &c. 2227

2292 *Journal des Sçavans,*
Edition Grecque & Latine, des Œuvres qui nous reſtent de Démoſthéne, de Dinarque & de Démade, &c. 2230
A Voyage round the World in the Year, &c. 2246
Nouvelles Littéraires, &c. 2269

Fin de la Table.